

MALI-MÈTRE

**Enquête d'opinion
« Que pensent les Malien (ne)s ? »**

**N° 9
10 au 30 novembre 2017**

Friedrich-Ebert-Stiftung, Bureau Bamako, 2017

Responsable : Philipp M. Goldberg, Représentant Résident

Comité de rédaction : Ibrahima Cissé, GIE GISSE, Abdourhamane Dicko, Countel Kanne, Philipp M. Goldberg

Friedrich-Ebert-Stiftung

Badalabougou-Est

BP. 428 Bamako - Mali

Tél. : +223-20 22 44 24 • Fax +223-20 22 91 13

Email : info@fes-mali.org

Site web : www.fes-mali.org

PRÉFACE

«Mali-Mètre» est un instrument d'analyse socio-politique qui a pour but, non seulement, de recueillir les perceptions et les opinions politiques des Maliennes et des Maliens, mais aussi de les porter à la connaissance du public, notamment des décideurs politiques. Les enquêtes d'opinion sont un outil important dans une démocratie. Elles permettent d'interroger et comprendre les représentations, besoins et attentes des citoyennes et des citoyens. Elles constituent un indicateur essentiel pour la consolidation de la démocratie participative et représentative et, dans la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques et de coopération.

C'est le sens que donne la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) à Mali-Mètre comme fenêtre d'opportunité pour une résolution durable et effective des défis du Mali à travers une collecte de la perception des populations et sa mise à disposition des décideurs politiques, des acteurs de la société civile et de la communauté internationale pour un meilleur ciblage des interventions afin d'obtenir de meilleurs résultats.

Mali-Mètre est réalisé une fois dans l'année et porte sur des sujets d'actualité. Il est une image instantanée de la perception des populations sur lesdits sujets. Il a déjà été réalisé à 9 reprises, y compris une édition spéciale consacrée à Gao, Kidal et Ménaka.

La collecte des données de la présente édition a été réalisée du 10 au 30 novembre 2017, soit une année après celle de 2016, dans toutes les capitales régionales et le District de Bamako. Ainsi, il est possible de mieux apprécier les efforts des décideurs sous l'angle de la perception populaire des populations. Comme dans les éditions précédentes, Mali-Mètre 9 interroge les Maliennes et Maliens sur les institutions de la République (le Président de la République, le Gouvernement et Assemblée nationale (députés), la sécurisation du pays (FAMAs, MINUSMA, BARKHANE, la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali issu du processus d'Alger (désarmement et cantonnement, autorités intérimaires, justice et réconciliation) ainsi que les vœux pour le Mali dans les prochaines cinq années.

A travers « Mali-Mètre », la FES voudrait apporter sa modeste contribution à la sortie durable de la crise encore tributaire de la maîtrise des défis sécuritaires mais également fortement dépendante de la prise en compte des priorités socio-économiques.

Comme les éditions précédentes, ce sondage a été réalisé avec l'exigence de représentativité (à travers toutes les régions du Mali malgré les défis y afférents) et de respect des normes scientifiques en matière de sondage.

Au nom de la Friedrich-Ebert-Stiftung et l'équipe de son bureau de Bamako, nous vous souhaitons une bonne et passionnante lecture.

Philipp M. Goldberg, Représentant Résident
Abdourhamane Dicko, Directeur de Programmes

Table des matières

RESUME	11
1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION	16
1.1. OBJECTIFS DE L'ENQUETE	16
1.2. APPROCHE METHODOLOGIQUE	16
1.2.1. Population cible et technique de sondage	16
1.2.2. Implication statistique de l'ajustement de la taille de l'échantillon	18
1.2.3. Procédure de tirage de l'échantillon	18
1.2.4. Echantillon réellement enquêté	19
1.2.5. Mobilisation et formation des enquêteurs et superviseurs	19
1.3. LE CONTROLE DE QUALITE	19
1.4. LA SAISIE DES DONNEES ET L'APUREMENT	20
1.5. PRODUCTION D'EXTRANTS	20
2. RESULTATS DE L'ETUDE	21
2.1. SITUATION GENERALE DU PAYS ET DES REGIONS	21
2.1.1. Appréciation de la situation générale du pays	21
2.1.2. Défis majeurs pour le Mali	21
2.1.3. Défis majeurs des régions	22
2.1.4. Priorités pour le Mali	23
2.1.5. Priorités pour les régions	23
2.2. CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS	24
2.2.1. Satisfaction envers le président de la République	24
2.2.2. Satisfaction envers le Gouvernement	25
2.2.3. Satisfaction envers les députés	26
2.2.4. Satisfaction envers l'Opposition	28
2.3. JUSTICE ET BONNE GOUVERNANCE	28
2.3.1. Confiance en la justice	29
2.3.2. Connaissance du fonctionnement de la justice	29
2.3.3. Corruption de la justice	31
2.3.4. Eloignement de la justice des populations	32
2.3.5. Méconnaissance des procédures judiciaires par les populations	32
2.3.6. Durée et complexité des procédures judiciaires	33
2.3.7. Coût de la justice	35
2.3.8. La justice est au service des riches/ au service du pouvoir	36
2.3.9. Fréquence de l'impunité	36

2.3.10. Niveau de corruption	37
2.3.11. Raisons de l'existence de la corruption	38
2.3.12. Domaines concernés par la corruption	40
2.3.13. Les mesures à prendre pour lutter contre la corruption	41
2.3.14. Création de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite	42
2.3.15. Appréciation de la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite	44
2.3.16. Efficacité de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite dans le futur	45
2.4. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION AU MALI ISSU DU PROCESSUS D'ALGER	47
2.4.1. Sources d'information sur l'Accord	47
2.4.2. Aspects de l'Accord à mettre en œuvre rapidement	48
2.4.3. Niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation	49
2.4.4. Connaissance des acteurs de l'Accord pour la paix et la réconciliation	49
2.4.5. Entendre parler de la mise en place des autorités intérimaires	52
2.4.6. Appréciation de la mise en place des autorités intérimaires	54
2.4.7. Satisfaction du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires	55
2.4.8. Processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés	56
2.4.9. Appréciation du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés	58
2.4.10. Satisfaction du niveau d'avancement du désarmement et de cantonnement des groupes armés .	58
2.4.11. Confiance en l'Accord dans la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali	59
2.4.12. Confiance en l'Accord pour leur développement	60
2.4.13. Confiance en l'Accord pour la lutte contre le chômage des jeunes	61
2.4.14. Niveau de connaissance de l'Accord	62
2.4.15. Connaissance de la Conférence d'entente nationale	65
2.4.16. Appréciation de la Conférence d'entente nationale	66
2.4.17. Charte pour la paix et la réconciliation	67
2.4.18. Aspects connus de la charte	68
2.4.19. Satisfaction du contenu de la Charte	69
2.4.20. Entendre parler de la Mission de bons offices pour le Nord, le delta et la boucle du Niger	69
2.4.21. Appréciation de la Mission de bons offices	71
2.4.22. Impacts de la Mission de bons offices	71
2.4.23. Négocier avec les leaders terroristes/ou djihadistes	73
2.5. SECURISATION DU MALI	74
2.5.1. Appréciation du niveau d'insécurité quand vous êtes chez vous pendant la nuit	74
2.5.2. Appréciation du niveau d'insécurité pendant la nuit	75
2.5.3. Appréciation du niveau d'insécurité pendant la journée	75
2.5.4. Appréciation du niveau d'insécurité en allant dans les villages voisins	76
2.5.5. Appréciation du niveau d'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics	77
2.5.6. Evolution du niveau de sécurité de la région	78

2.5.7. Acteurs en qui les citoyens font confiance pour assurer la sécurité des régions	78
2.5.8. Niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA	79
2.5.9. Reproches majeurs à la MINUSMA	81
2.5.10. Impact si la MINUSMA quitte le Mali	81
2.5.11. Durée souhaitée de la présence des troupes de l'ONU (MINUSMA) au Mali	83
2.5.12. Niveau de satisfaction du travail de BARKHANE au Mali	84
2.5.13. Reproches à BARKHANE	84
2.5.14. Evolution du niveau de confiance en BARKHANE	85
2.5.15. Durée souhaitée de la présence des troupes de BARKHANE au Mali	86
2.5.16. Connaissance de la formation des Forces armées du Mali par l'Union européenne à travers l'EUTM	87
2.5.17. Efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali	88
2.5.18. Evolution du niveau de confiance en l'armée malienne	88
2.5.19. Entendre parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel	89
2.5.20. Sécurisation du Mali par l'armée malienne	90
2.5.21. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la MINUSMA	91
2.5.22. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à BARKHANE	92
2.5.23. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée au G5 Sahel	92
2.5.24. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la CEDEAO	94
2.5.25. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la MINUSMA, BARKHANE et au G5 Sahel	94
2.6. PROCESSUS ELECTORAL	96
2.6.1. Etre pour ou contre le projet de révision constitutionnelle	96
2.6.2. Les raisons principales pour ou contre le projet de révision constitutionnelle	97
2.6.3. Possession de la carte NINA	98
2.6.4. Connaissance de la tenue des élections des conseillers de région, de cercle et communales partielles	100
2.6.5. Disposition à voter lors de ces élections	101
2.6.6. Etre membre d'un parti politique ou d'une organisation de la société civile	102
2.7. VERITE, JUSTICE ET RECONCILIATION	104
2.7.1. Connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	104
2.7.2. Importance des actions de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation	105
2.7.3. Actions prioritaires pour la réconciliation au Mali	107
2.7.4. Importance des enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations	108
2.8. PROJECTION DANS LE FUTUR	109
2.8.1. Projection du Mali dans 6 mois	109
2.8.2. Projection des Régions dans 6 mois	110
2.8.3. Les grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans	110

TABLE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 :	Répartition de l'échantillon entre les 11 strates	18
Graphique 2 :	Répartition de l'échantillon réellement enquêté par région	19
Graphique 3 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la situation générale du pays suivant les localités	21
Graphique 4 :	Les défis majeurs actuels du Mali	22
Graphique 5 :	Actions prioritaires du Mali pour le Président de la République et le Gouvernement	23
Graphique 6 :	Satisfaction envers les actions du président de la République suivant les localités	24
Graphique 7 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les actions du Gouvernement suivant les localités	25
Graphique 8 :	Répartition des enquêté(e)s selon l'âge et leur satisfaction envers les actions du Gouvernement	25
Graphique 9 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les députés suivant les localités	26
Graphique 10 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les opposants dans leur rôle d'opposition suivant les localités	27
Graphique 11 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les députés et selon le sexe ...	27
Graphique 12 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur confiance en la justice suivant les localités	28
Graphique 13 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance du fonctionnement de la justice suivant les localités	29
Graphique 14 :	Répartition des enquêté(e)s par sexe et selon leur connaissance du fonctionnement de la justice	30
Graphique 15 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur connaissance du fonctionnement de la justice	30
Graphique 16 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la corruption de la justice suivant les localités	31
Graphique 17 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur appréciation de la corruption de la justice	31
Graphique 18 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'éloignement de la justice des populations suivant les localités	32
Graphique 19 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la méconnaissance des procédures de la justice par les populations suivant les localités	33
Graphique 20 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la longueur et de la complication des procédures de la justice suivant es localités	34
Graphique 21 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur appréciation de la longueur et de la complication des procédures de la justice selon le niveau d'instruction	34
Graphique 22 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du coût de la justice suivant les localités	35
Graphique 23 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du coût de la justice selon le niveau d'instruction	35
Graphique 24 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation que la justice est au service des riches/ au service du pouvoir suivant les localités	36
Graphique 25 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la fréquence de l'impunité suivant les localités	37
Graphique 26 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de corruption au Mali suivant les localités	38
Graphique 27 :	Opinions des enquêté (e)s sur les raisons de l'existence de la corruption	39
Graphique 28 :	Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions sur les domaines concernés par la corruption	40

Graphique 29 :	Répartition des enquêté(e)s selon les mesures à prendre pour lutter contre la corruption	41
Graphique 30 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite suivant les localités	42
Graphique 31 :	Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon leur connaissance de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite	43
Graphique 32 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon leur connaissance de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite	43
Graphique 33 :	Répartition des enquêté(e)s par classes d'âge et selon leur connaissance de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite	44
Graphique 34 :	Répartition des enquêté(e)s selon les localités et selon leur appréciation de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite	44
Graphique 35 :	Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et selon leur appréciation de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite	45
Graphique 36 :	Répartition des enquêté(e)s selon les localités et leur appréciation de l'efficacité de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite dans le futur	45
Graphique 37 :	Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et leur appréciation de l'efficacité de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite dans le futur	46
Graphique 38 :	Répartition des enquêté(e)s selon leurs principales sources d'information sur l'Accord	47
Graphique 39 :	Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions sur les aspects de l'Accord de paix à mettre en œuvre rapidement	48
Graphique 40 :	Répartition des enquêté(e)s suivant les localités et leur appréciation du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation	49
Graphique 41 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance des acteurs de l'Accord suivant les localités	50
Graphique 42 :	Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et leur connaissance des acteurs de la mise en œuvre de l'Accord	50
Graphique 43 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur connaissance des acteurs de la mise en œuvre de l'Accord	51
Graphique 44 :	Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et leur connaissance des acteurs de la mise en œuvre de l'Accord	51
Graphique 45 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires suivant les localités	52
Graphique 46 :	Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires	53
Graphique 47 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires	53
Graphique 48 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires par classe d'âge	54
Graphique 49 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la mise en place des autorités intérimaires suivant les localités	54
Graphique 50 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires suivant les localités	55
Graphique 51 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés par localité	56
Graphique 52 :	Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon qu'ils aient entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés	56
Graphique 53 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés par niveau d'instruction	57
Graphique 54 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés par classe d'âge	57

Graphique 55 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés suivant les localités	58
Graphique 56 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'avancement du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés suivant les localités	59
Graphique 57 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de confiance en l'Accord dans la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité du Mali suivant les localités	60
Graphique 58 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de confiance en l'Accord pour le développement suivant les localités	61
Graphique 59 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de confiance en l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes suivant les localités	62
Graphique 60 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de connaissance de l'Accord suivant les localités	63
Graphique 61 :	Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et leur niveau de connaissance de l'Accord	63
Graphique 62 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur niveau de connaissance de l'Accord	64
Graphique 63 :	Répartition des enquêté(e)s selon l'âge et leur niveau de connaissance de l'Accord	64
Graphique 64 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Conférence d'entente nationale suivant les localités	65
Graphique 65 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Conférence d'entente nationale selon le niveau d'instruction	65
Graphique 66 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Conférence d'entente nationale par classe d'âge	66
Graphique 67 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la Conférence d'entente nationale suivant les localités	66
Graphique 68 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation suivant les localités	67
Graphique 69 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation par niveau d'instruction	67
Graphique 70 :	Répartition des enquêté(e)s et selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation par classe d'âge	68
Graphique 71 :	Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinion des aspects connus de la Charte pour la paix et la réconciliation suivant les localités	68
Graphique 72 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de satisfaction du contenu de la Charte pour la paix et la réconciliation suivant les localités	69
Graphique 73 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Niger suivant les localités	69
Graphique 74 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Niger suivant le niveau d'instruction	70
Graphique 75 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Niger par classe d'âge	70
Graphique 76 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la Mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Niger suivant les localités	71
Graphique 77 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'impact de la Mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Nigersuivant les localités	72
Graphique 78 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et l'impact de la mission de bons offices pour le Nord, le Delta et boucle du Niger sur la situation sécuritaire	73
Graphique 79 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur avis sur la nécessité de négocier ou non avec les leaders terroristes/djihadistes suivant les localités	73
Graphique 80 :	Répartition des enquêté(e)s suivant le niveau d'insécurité quand ils sont chez eux pendant la nuit suivant les localités	74
Graphique 81 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité quand ils sortent seuls pendant la nuit suivant les localités	75

Graphique 82 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'insécurité quand ils sortent seul pendant la journée suivant les localités	76
Graphique 83 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'insécurité en allant dans les villages voisins suivant les localités	77
Graphique 84 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics suivant les localités	77
Graphique 85 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de sécurité de la région suivant les localités	78
Graphique 86 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des acteurs en qui ils font confiance pour assurer la sécurité des régions	79
Graphique 87 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA suivant les localités	80
Graphique 88 :	Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon leur niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA	80
Graphique 89 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des reproches majeurs à la MINUSMA	81
Graphique 90 :	Répartition des enquêté(e)s par localités selon leur appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA	82
Graphique 91 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon leur opinion du départ de la MINUSMA du Mali	82
Graphique 92 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion de la durée souhaitée de présence de la MINUSMA au Mali suivant les localités	83
Graphique 93 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de satisfaction du travail de BARKHANE suivant les localités	84
Graphique 94 :	Répartition des enquêté(e)s selon les reproches faits à BARKHANE	85
Graphique 95 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de confiance en BARKHANE suivant les localités	85
Graphique 96 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion de la durée de présence souhaitée de BARKHANE au Mali suivant les localités	86
Graphique 97 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la formation dispensée aux FAMAs par l'EUTM suivant les localités	87
Graphique 98 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur connaissance de la formation dispensée aux FAMAs par l'EUTM	87
Graphique 99 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali suivant les localités	88
Graphique 100 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de confiance en l'armée malienne suivant les localités.....	89
Graphique 101 :	Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel suivant les localités	89
Graphique 102 :	Répartition des enquêté(e)s par niveau d'instruction selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel	90
Graphique 103 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la sécurisation du Mali par la seule armée malienne suivant les localités	90
Graphique 104 :	Répartition des enquêté(e)s concernant la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la MINUSMA suivant les localités	91
Graphique 105 :	Répartition des enquêté(e)s concernant la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à BARKHANE suivant les localités	92
Graphique 106 :	Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée au G5 Sahel suivant les localités	93
Graphique 107 :	Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur appréciation de la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée au G5 Sahel	93
Graphique 108 :	Répartition des enquêté(e)s et leur appréciation de la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la CEDEAO	94

Graphique 109 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la MINUSMA, BARKHANE et au G5 Sahel suivant les localités	95
Graphique 110 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion concernant le projet de révision constitutionnelle suivant les localités	96
Graphique 111 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur opinion concernant le projet de révision constitutionnelle	97
Graphique 112 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des principales raisons d'être pour ou contre la révision constitutionnelle	97
Graphique 113 : Répartition des enquêté(e)s selon la possession de la carte NINA qui permet de voter suivant les localités	98
Graphique 114 : Répartition des enquêté(e)s selon la possession de la carte NINA qui permet de voter et selon le niveau d'instruction	99
Graphique 115 : Répartition des enquêté(e)s selon la possession de la carte NINA et l'âge	99
Graphique 116 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la tenue des élections des conseillers de région, de cercle et communales suivant les localités	100
Graphique 117 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon leur connaissance de la tenue des élections des conseillers de région, de cercle et communales	100
Graphique 118 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et selon leur connaissance de la tenue des élections des conseillers de région, de cercle et communales	101
Graphique 119 : Répartition des enquêté(e)s selon leur disposition à voter lors de ces élections suivant les localités	101
Graphique 120 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon leur disposition à voter lors de ces élections	102
Graphique 121 : Répartition des enquêté(e)s selon leur affiliation à un parti politique ou à une organisation de la société civile suivant les localités	102
Graphique 122 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur affiliation à un parti politique ou à une organisation de la société civile	103
Graphique 123 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et l'affiliation à un parti politique ou à une organisation de la société civile	103
Graphique 124 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la CVJR suivant les localités	104
Graphique 125 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur connaissance de la CVJR	105
Graphique 126 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et leur connaissance de la CVJ.....	105
Graphique 127 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'importance des actions de la CVJR suivant les localités	106
Graphique 128 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'importance des actions de la CVJR	106
Graphique 129 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des actions prioritaires pour la réconciliation	107
Graphique 130 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de l'importance des enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations	108
Graphique 131 : Répartition des enquêté(e)s selon leur projection de la situation du Mali dans 6 mois suivant les localités	109
Graphique 132 : Répartition des enquêté(e)s selon leur projection de la situation des régions dans 6 mois suivant les localités	110
Graphique 133 : Répartition des enquêté(e)s selon leur grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans	111

RESUME

L'édition de Mali-Mètre 9 s'inscrit dans la droite ligne des éditions précédentes et a pour objectif de recueillir l'opinion des Maliennes et Maliens sur les sujets d'actualité politique : la situation générale du pays, les défis majeurs pour le Mali, l'appréciation des institutions, les priorités du Gouvernement, la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation, le processus électoral (référéndum, élections locales, partielles et régionales), la sécurisation du pays, la Commission Vérité, Justice et de Réconciliation, la Justice et la bonne gouvernance ainsi que les perspectives d'avenir.

L'enquête s'est déroulée du 10 au 30 novembre 2017 sur un échantillon global de 2156 personnes âgées de 18 ans et plus dans le district de Bamako et l'ensemble des capitales régionales, y compris Kidal, Ménaka et Taoudénit. Elle a été conduite par le bureau d'études GISSE qui a mis à contribution sur le terrain, 25 enquêteurs et 6 superviseurs.

La rédaction de l'analyse a été réalisée par un consultant sénior.

L'échantillonnage est basé sur la méthode des quotas avec la prise en compte des caractéristiques démographiques suivantes : lieu de résidence, le sexe, l'âge et le niveau d'instruction.

Les principaux résultats se présentent comme suit :

SITUATION GENERALE DU PAYS ET DES REGIONS

La situation générale du pays : Au regard des douze derniers mois, 43 % de la population pensent que la situation générale du pays s'est détériorée, 31% estiment qu'elle est restée inchangée et pour 25% elle s'est améliorée.

Défis majeurs du Mali : Ils sont constitués de « la gestion du problème du Nord », « la lutte contre la pauvreté », « la lutte contre le chômage » et « la lutte contre l'insécurité alimentaire », respectivement pour 53%, 49%, 46% et 41% des citoyen(ne)s.

CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS

Niveau de satisfaction du président de la République dans la gestion du pays : Les opinions sont quasi les mêmes entre les personnes enquêtées insatisfaites et satisfaites : 50% sont plutôt insatisfaits (26,9%) ou très insatisfaits (22,6%) contre 49% qui se déclarent plutôt satisfaits (38,9%) ou très satisfaits (10,0%).

Niveau de satisfaction de la gestion du Gouvernement : La majorité (51,5%) des citoyen(ne)s sont insatisfaits contre 46% de satisfaits de la gestion du Gouvernement, indépendamment du sexe ou du niveau d'instruction.

Niveau de satisfaction par rapport à l'Assemblée nationale (députés) : Majoritairement, à 53%, les citoyens ne sont pas satisfaits des députés contre 32% qui le sont.

Niveau de satisfaction de l'opposition politique : les opinions des citoyen(ne)s sur les actions des opposants sont partagées entre satisfaits (28,2%), sans opinion (27,4%) et insatisfaits (23%).

JUSTICE ET BONNE GOUVERNANCE

Confiance en la justice : Dans leur majorité (54,4%), les citoyens ne font pas du tout confiance (29,9%) ou pas confiance (24,5%) en la justice, et une minorité (36,7%) lui fait partiellement (29,4%) ou confiance (7,3%).

Connaissance du fonctionnement de la justice malienne : Dans leur grande majorité (77%), les citoyen(ne)s déclarent n'avoir « aucune » connaissance (51,8%) ou une connaissance « faible » (26,2) du fonctionnement de la justice. Environ 15% déclarent avoir une connaissance « moyenne » et seulement 3% ont une « bonne » connaissance de son fonctionnement.

Selon le sexe, les hommes semblent avoir un niveau de connaissance plus élevé du fonctionnement de justice avec 23% contre 13%.

Corruption de la justice : La grande majorité (78,2%) des enquêté(e)s est « tout à fait d'accord » (43,7%) ou « d'accord » (34,5%) avec cette affirmation contre une faible minorité (10,8%) qui n'est « pas d'accord » (8,1%) ou « pas du tout d'accord » (2,7%). Les villes de Kidal (94,9%), Bamako (86,9%), Gao (80,6%), Kayes (79,8%), Tombouctou (78,5%), Koulikoro (77,1%), Mopti (76,6%), Ségou (76,5%) et Sikasso (75,6%) enregistrent les plus fortes proportions de citoyen(ne)s partageant cette affirmation.

Eloignement géographique de la justice des populations : Cette opinion est partagée par 61% des citoyen(ne)s surtout à Kidal (93,9%), Ménaka (86,6%), Tombouctou (83,6%), Bamako (72,5%) et Kayes (71,9%). La minorité (30,0%) de citoyen(ne)s qui ne sont pas d'accord avec cette affirmation a été surtout enregistrée à Sikasso (57,9%).

Méconnaissance des procédures de la justice des populations : Une grande majorité (83,6%) des citoyen(ne)s est « tout à fait d'accord » (34,1% ou « plutôt d'accord » (49,5%) et dans la quasi-totalité des localités enquêtées.

Longueur et complication des procédures de la justice : 75% des enquêté(e)s sont « tout à fait d'accord » (32,6%) ou « plutôt d'accord » (41,8%) avec cette affirmation. Une petite minorité (7%) est d'avis contraire et 18% sont sans opinion. La proportion des personnes partageant cette affirmation augmente régulièrement avec le niveau d'instruction : 70% pour les sans niveau, 74% pour le primaire, 76% pour le secondaire et 87% pour le supérieur.

Coût de la justice : Elle coûte chère pour 76% des citoyen(ne)s enquêté(e)s avec 34% qui sont « tout à fait d'accord » et 42% sont « plutôt d'accord » ; 7% ne sont pas de cet avis et 17% sont sans opinion.

Justice au service des riches/au service du pouvoir : 78% des personnes enquêtées sont « tout à fait d'accord » (49,7%) ou « d'accord » (28,2%) contre 14% qui sont d'un avis contraire et 8% sans opinion. Cette affirmation est partagée par plus de 70% des populations des localités enquêtées, et plus particulièrement à Kidal (94,9%) et Kayes (84,5%).

Fréquence de l'impunité : Pour la très grande majorité (84,9%) des citoyen(ne)s, l'impunité est très fréquente (50,5%) ou fréquente (34,4%), contre 12% qui pensent qu'elle est peu fréquente (8,9%) ou pas fréquente (2,8%).

Niveau de corruption : Pour une très grande majorité des enquêté(e)s (90,6%), le niveau de corruption au Mali est « très élevé » (69,2%) ou « élevé » (21,4%) contre 8% qui estiment qu'il est « peu élevé » (6,1%) ou « pas élevé » (1,4%).

Principales raisons de l'existence de la corruption au Mali : Pour la majorité des enquêté(e)s, les principales raisons de la corruption sont : « la pauvreté des populations » (46,5%) et « l'avidité » (40,6%), « les mauvais exemples des dirigeants » (36,7%), « le bas niveau des salaires et des revenus » (31,3%) et « l'impunité » (24,1%).

Domaines concernés par la corruption : Des résultats de l'enquête, il ressort que les domaines les plus concernés par la corruption sont la justice (47,6%), la police (38,7%), la fonction publique (30,1%) et la douane (26,9%). D'autres domaines sont aussi cités comme la mairie (20%), la santé (19,6%), l'éducation, y compris l'Université (13%).

Mesures à prendre pour lutter contre la corruption : Les principales mesures que préconisent les populations pour lutter contre la corruption sont : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption (55,6%) », « inciter les responsables à donner l'exemple (41,8%) », « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités (32,9%) » et « nommer les responsables des administrations selon le mérite (31,6%) ».

Mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite : Un peu moins des trois quarts des citoyen(ne)s, (72,5%), ont déclaré n'avoir pas entendu parler de la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite contre 28% qui ont déclaré le contraire.

Efficacité de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite dans le futur : Parmi les citoyen(ne)s ayant entendu parler de la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, près de la moitié (48,8%) des citoyen(ne)s, pense que cette mesure est une solution dans la lutte contre la corruption. A l'opposé, 36% estiment le contraire et 15% sont sans opinion.

MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RECONCILIATION

Source d'information sur l'accord pour la paix et la réconciliation : Les principales sources d'information des populations sur l'Accord sont la télévision (64,3%), la radio (57,3%) et le grin (30,3%).

Appréciation du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord : 60% des enquêté(e)s estiment que le processus n'est pas avancé (33,1%) ou pas du tout avancé (26,4%) contre 19% qui estiment le contraire ; 21% sont sans opinion.

Connaissance des acteurs de l'Accord : L'Etat malien (74,3%), les groupes armés (65,8%) et, dans une moindre mesure, la communauté internationale (35,3%) et la société civilo-politique (18,7%) constituent les principaux acteurs connus de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

Connaissance des autorités intérimaires : Les personnes enquêtées sont 59% à déclarer n'avoir pas entendu parler des autorités intérimaires contre 41% d'entre elles qui en ont entendu parler.

Satisfaction de l'avancement du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés : 71% estiment que le niveau d'avancement du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés n'est pas satisfaisant contre 24% qui estiment le contraire. La grande majorité des populations de toutes les villes enquêtées a déclaré être non satisfaite de l'état d'avancement du processus, à l'exception de Tombouctou où 52% affirment le contraire.

Niveau de connaissance de l'Accord : 83% des enquêté(e)s ont déclaré n'avoir « aucune » connaissance (51,4%) ou une « faible » connaissance (31,8%) de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali, issu du processus d'Alger, contre seulement 16% qui en ont une « bonne » connaissance (2%) ou une connaissance « moyenne » (13,5%).

Conférence d'entente nationale : 63% ont déclaré avoir pas entendu parler de la conférence d'entente nationale contre 37% qui ont déclaré le contraire.

Charte pour la paix et la réconciliation : 87% des enquêté(e)s ont déclaré n'avoir pas entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation contre 13% qui ont déclaré le contraire.

Mission de bons offices pour le Nord, le delta et la boucle du Niger : 64% des enquêté(e)s ont déclaré n'avoir pas entendu parler de la Mission de bons offices contre 36% qui ont affirmé le contraire.

SECURISATION DU MALI

Appréciation du niveau d'insécurité quand vous êtes chez vous pendant la nuit : 71% des personnes interrogées ont déclaré ne pas se sentir en sécurité la nuit chez elles, contre 29% qui affirment le contraire.

Appréciation du niveau d'insécurité quand vous sortez seul pendant la journée : Les deux tiers des personnes interrogées ont déclaré ne pas se sentir en sécurité contre un peu plus du tiers (34%) quand elles sortent seules pendant la journée. Un peu plus du tiers (34%) affirment le contraire.

Appréciation du niveau d'insécurité en allant dans les villages voisins : La très grande majorité (84,9%) des personnes interrogées ont déclaré se sentir en insécurité en allant dans les villages voisins et une petite minorité (14,5%) affirme le contraire.

Appréciation du niveau d'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics : 78% des personnes interrogées déclarent qu'elles ne se sentent pas en sécurité lors des rassemblements sur les lieux publics, contre 22% qui expriment le contraire. Ce sentiment d'insécurité est particulièrement élevé à Ménaka (100%), Bamako (99,5%), Kidal (99%), Tombouctou (94,9%), Gao (89,8%), Mopti (89,7%) et Ségou (89,5%).

Les acteurs en qui les citoyens font confiance pour assurer la sécurité des régions : Une majorité (60%) de citoyen(ne)s a déclaré faire confiance aux FAMAS pour assurer la sécurité des régions ; elles sont suivies, dans des proportions significatives, par la gendarmerie (49,1%), la garde nationale (41,5%), la police (37,4%) et la population/jeunesse (21,4%).

Niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA : 53% des citoyen(ne)s estiment être insatisfaits de la MINUSMA contre 34% qui le sont.

Principaux reproches faits à la MINUSMA : « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (54,9%), puis dans des proportions moindres, « être complice des groupes armés » (33,7%), « un mandat qui n'est pas suffisamment connu » (24,7%) ; « se protéger elle-même » (23,2%) et « contribuer à la cherté de la vie » (20,2%).

Durée de la MINUSMA au Mali : Sur la durée que pourrait encore faire la MINUSMA au Mali, les personnes enquêtées pensent majoritairement (43,9%) qu'elle devrait rester « moins d'un an » et pour 15% elle devrait rester entre « 1-3 ans ». Toutefois, 23% sont sans opinion.

Niveau de satisfaction de BARKHANE : 46% des citoyen(ne)s estiment être satisfaits du travail de BARKHANE au Mali contre 47% qui déclarent le contraire. Cependant, 11% sont sans opinion.

Reproches faits à BARKHANE : Il est surtout reproché à BARKHANE d'« être complice des groupes armés » (55,5%), de « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (48,9%) et de « ne pas s'intéresser au développement du pays » (24,1%).

Appréciation de la durée de BARKHANE au Mali : 44% des citoyen(ne)s estiment que les forces armées françaises devraient rester « moins d'un an » au Mali ; ils sont 16% à penser qu'elle pourrait encore rester entre « 1-3 ans » et 12% « entre 4-5 ans ». Cependant, il convient de signaler que 20 % des personnes enquêtées déclarent ne pas savoir.

Connaissance de l'existence de la formation de l'armée malienne par l'EUTM : Ils sont 61% à répondre par l'affirmative et 39% par la négative.

Efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali : La majorité des enquêté(e)s (62,9%) apprécie « beaucoup » cette formation contre plus du quart (26,6%) qui l'apprécie « un peu » et environ 6% qui ne l'apprécient « pas du tout ».

Mise en place d'une force conjointe G5 Sahel : Des personnes enquêtées, 51% ont déclaré avoir entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel, contre 49% qui ont affirmé le contraire.

PROCESSUS ELECTORAL

Du projet de révision constitutionnelle : 35% des enquêté(e)s ont déclaré être contre la révision constitutionnelle contre 11% qui y adhèrent. Cependant, il est à noter que la majorité (54,3%) a déclaré ne pas être au courant de ce projet ou sans opinion.

Principales raisons d'être pour ou contre le projet de révision constitutionnelle : Les opposants au projet pensent que « ce n'est pas le moment/ça ne va rien changer » (25,3%) ou que c'est pour « empêcher le Président de durer au pouvoir » (16,7%) ou que « la nouvelle constitution comporte l'homosexualité » (13,4%) tandis que les partisans affirment que « la nouvelle constitution facilite le changement » (9%) et « assure la paix/le respect de l'Accord » (3,3%).

Possession de la carte NINA qui permet de voter : Dans l'ensemble, 68% des enquêté(e)s possèdent leur carte NINA « en bonne et due forme », 14% ont fait le RAVEC mais n'ont pas leur carte, 9% n'ont pas fait le RAVEC et 6% ont perdu leur carte. Il est à noter que 4% possèdent la carte NINA mais celle-ci comporte une erreur.

Des élections des conseillers de région, de cercle et communales partielles : 68% des personnes enquêtées sont informées de ces élections contre 32% qui ne le sont pas.

Disposition des enquêté(e)s à voter lors de ces élections : 73% des enquêté(e)s qui sont informés des élections ont déclaré être disposés à voter ; 14% sont d'un avis contraire et 14% sont indécis.

Etre membre d'un parti politique ou d'une organisation de la société civile : Dans l'ensemble, seulement 24% des enquêté(e)s sont membres d'un parti politique ou d'une organisation de la société civile contre 72% qui n'en sont pas membres.

VERITE, JUSTICE ET RECONCILIATION

Connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation : Dans l'ensemble, 37% des enquêté(e)s ont déclaré avoir connaissance de la mise en place de cette commission contre 63% qui disent ne pas en avoir connaissance.

Actions prioritaires pour la réconciliation : Pour la majorité des enquêté(e)s, l'action prioritaire à entreprendre pour la réconciliation au Mali est « (d') organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (59%). Elle est suivie d'autres actions comme « contribuer à réconcilier l'Etat avec les populations (32,9%) ou « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (24,5%).

Des enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations : 72% des citoyen(ne)s ont déclaré importants les enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations. Environ le quart (23%) des enquêté (e)s les jugent « pas importants ».

PROJECTION DANS LE FUTUR

Projection du Mali dans 6 mois : Dans l'ensemble, la majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (59,6%) estiment que la situation du pays devrait s'améliorer dans 6 mois ; 25% pensent qu'elle devrait rester au même niveau, et, pour 8%, elle devrait se détériorer. Il est à noter que 7% sont sans opinion.

Les grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans : Dans leur très grande majorité (84,7%), les citoyen(ne)s souhaitent que le Mali retrouve la paix et la sécurité d'ici cinq ans. Les autres grands souhaits exprimés sont : « l'emploi des jeunes » (49,8) ; « de bonnes récoltes et la sécurité alimentaire » (37,1%) ; « la fin de la pauvreté » (23,3%) et « le développement des infrastructures » (19,7%).

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Depuis le dernier trimestre 2012, la Friedrich-Ebert-Stiftung (FES) mène à intervalles réguliers au Mali un sondage d'opinion politique neutre intitulé « Mali-Mètre » dans le but de contribuer à la sortie de la crise multidimensionnelle. « Mali-Mètre » se veut une cartographie des perceptions, besoins, préoccupations et attentes des populations par rapport à des questions d'actualité. A cet égard, Mali-Mètre est comparable à un tableau de lecture des attentes des citoyen(ne)s à l'attention des décideurs et autres acteurs sociopolitiques en vue de permettre la prise de décisions voire mesures nécessaires à court, moyen et long termes pour apporter des réponses adéquates aux préoccupations des populations.

A l'instar des autres éditions, le 9ème numéro de Mali-Mètre est construit autour de questions d'actualité et comprend également des questions abordées dans les précédentes éditions.

1.1. OBJECTIFS DE L'ENQUÊTE

L'objectif principal est de recueillir les opinions des Maliennes et des Maliens sur différentes questions marquantes de l'actualité ou décisives pour le présent et le futur du pays. Plus spécifiquement le présent numéro s'articule autour des points saillants suivants :

- la situation générale du pays ;
- les défis majeurs pour le Mali ;
- l'appréciation des institutions ;
- les priorités du Gouvernement ;
- la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation ;
- le processus électoral (référendum, élections locales et partielles, élections régionales) ;
- la sécurisation du pays ;
- la Commission, Vérité, Justice et Réconciliation ;
- la justice et la bonne gouvernance ;
- les perspectives d'avenir.

1.2. APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

1.2.1. Population cible et technique de sondage

Zone couverte

Comme indiqué dans les Termes de Référence, les zones concernées par ce sondage sont les 10 capitales régionales plus le District de Bamako.

Population cible et échantillonnage

La population cible est l'ensemble des personnes âgées de 18 ans ou plus qui se trouvent dans les capitales régionales ou dans le District de Bamako au moment de l'enquête. Le sondage est donc représentatif au niveau des capitales régionales et du District de Bamako.

Dans l'interprétation des données, « la population, les citoyen(ne)s ou mêmes les Malien(ne)s » font référence à l'ensemble de la population des capitales régionales et du District de Bamako.

La taille de l'échantillon est fixée suivant la formule d'estimation d'une proportion. Cependant, la taille finale de l'échantillon tient compte de deux autres aspects :

- l'ajustement des régions à faible poids : certaines régions comme Kidal, Ménaka et Taoudénit auront des tailles un peu trop faibles lorsqu'on applique une répartition proportionnelle de l'échantillon entre les régions ; il faut donc un ajustement positif en faveur des régions à faible poids ;
- l'anticipation de la non réponse : un des aspects importants des enquêtes par sondage est l'anticipation de la non réponse. A titre d'exemple, si nous partons exactement sur la base de 1000 personnes à enquêter, il est probable qu'à la fin des opérations de terrain l'on ait moins de 1000 questionnaires (perte de questionnaires, questionnaires mal remplis, etc.) Pour éviter cela, nous avons procédé à une majoration d'environ 5% de la taille de l'échantillon initial.

La formule de la taille de l'échantillon pour l'estimation d'une proportion se présente comme suit :

$$n = \frac{[p(1-p)]_a^2}{d^2}$$

Où :

P : est la proportion de la principale variable recherchée. Eu égard à la formule précédente, fixer le P à 50% correspond à la taille maximale de l'échantillon que l'on doit tirer.

ta : est égale à 2.326 pour α fixé avec un seuil de 98% (test bilatéral) ;

d : niveau de précision de P, ici fixé à 2.85% ;

Ceci donne une taille initiale de 1666 personnes à enquêter. La taille finale de l'échantillon est fixée à 1989.

Cette taille tient compte de l'ensemble des préoccupations soulignées pour la répartition de l'échantillon.

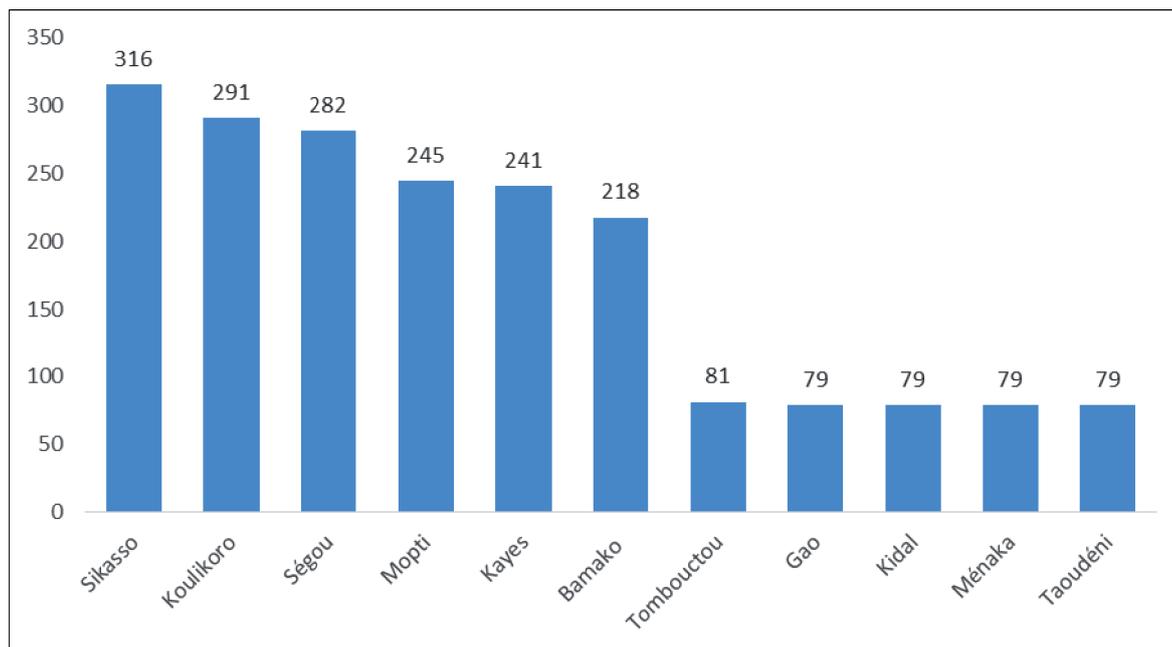
Tableau 1 : Répartition de l'échantillon entre les régions.

Région	population	Région %	Taille initiale	Taille ajustée	Taille +non réponse
Bamako	1 809 106	12,46%	208	208	218
Gao	474 120	3,27%	54	75	79
Kayes	1 996 812	13,75%	229	229	241
Koulikoro	2 418 305	16,66%	278	278	291
Mopti	2 037 330	14,03%	234	234	245
Ségou	2 336 255	16,09%	268	268	282
Sikasso	2 625 919	18,09%	301	301	316
Tombouctou	672 691	4,63%	77	77	81
Kidal	67638	0,47%	8	75	79
Ménaka	70000	0,48%	8	75	79
Taoudénit	9000	0,06%	1	75	79
TOTAL	14 517 176	100%	1 666	1 895	1. 989

Le partage des 1 666 personnes entre les 11 strates donne moins de 10 personnes à enquêter pour les régions de Kidal, Ménaka et Taoudénit. Ces tailles sont trop faibles pour estimer des indicateurs par région. Nous avons fixé le nombre minimal de personnes enquêtées à 75 individus par région. Donc, les régions ayant moins de 75 personnes ont été ramenées à 75.

Après cet ajustement, la taille est de 1 895 personnes à enquêter, avec un seuil minimal de 75 personnes par région. On pourra donc enquêter au moins 30 hommes et 30 femmes par région (30 étant la taille minimale pour pouvoir appliquer la loi des grands nombres).

Nous avons ensuite majoré cet échantillon de 5% pour prendre en compte le risque de non réponse, ce qui donne une taille finale de 1989 individus. Le graphique suivant présente la répartition de l'échantillon entre les 11 strates.

Graphique 1 : Répartition de l'échantillon entre les 11 strates.

1.2.2. Implication statistique de l'ajustement de la taille de l'échantillon

Avec une répartition proportionnelle, la taille de l'échantillon devrait être de 8 personnes dans la région de Kidal. Alors qu'avec la répartition raisonnée (pour pouvoir estimer des statistiques par région), on prévoit interroger environ 79 personnes dans cette région (en tenant aussi compte de la non-réponse). Cet ajustement n'est pas sans conséquences statistiques sur le calcul des indicateurs au niveau de l'ensemble des zones. En effet, c'est comme si on attribuait à Kidal un poids qu'elle ne mérite pas réellement. Statistiquement, lors de l'analyse, un coefficient de redressement permet de donner à chaque strate son véritable poids.

Formule de calcul du coefficient de redressement : en considérant une zone i (par exemple la région de Kidal), le coefficient de redressement de cette zone est calculé par la formule :

$$\Pi_i = \mu_i / \alpha_i$$

Π_i est le coefficient de redressement calculé pour la zone i ;

μ_i est la taille qui devrait être appliquée en cas de répartition proportionnelle ;

α_i est la taille qui a été appliquée dans la répartition raisonnée.

1.2.3. Procédure de tirage de l'échantillon

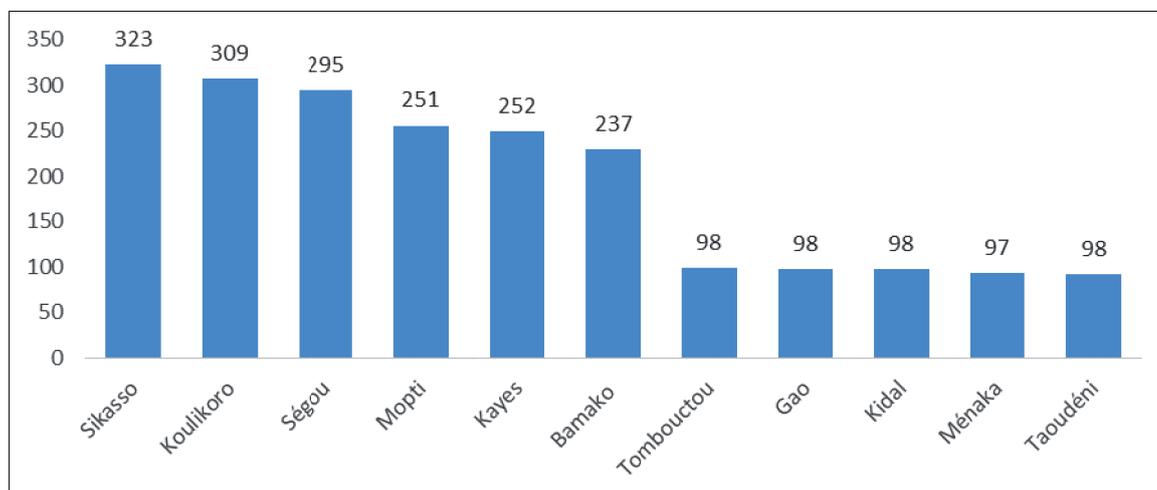
Le tirage de l'échantillon est fait de sorte à assurer la représentativité de la population vis-à-vis de sa structure démographique. Pour cela, nous avons utilisé la méthode des quotas avec le sexe, l'âge et le niveau d'instruction comme les variables de quota. Pour plus de rigueur, cette méthode a été complétée par une procédure de tirage d'un ménage avant de tirer l'individu respectant le critère de quota. Pour cela, nous avons d'abord partagé l'échantillon entre les quartiers de la capitale régionale considérée avant de choisir des ménages dans les quartiers. Une fois dans le ménage, nous avons tenu compte des critères de quotas pour le choix des personnes à enquêter. L'enquêteur explique l'objet de sa visite et demande s'il y a un individu qui répond à son critère de quota afin de l'enquêter. Cependant les cas suivants peuvent survenir :

- Aucun membre du ménage ne répond au critère de quota : dans ce cas, l'enquêteur sort de ce ménage et choisit le ménage immédiatement contigu au ménage précédent (vers sa gauche).
- Plusieurs personnes répondent au quota : si plusieurs personnes répondent au quota, l'enquêteur choisira une personne de manière aléatoire.

1.2.4. Echantillon réellement enquêté

Au total, 2156 personnes âgées de 18 et plus ont été interrogées (la plupart des enquêteurs ayant fait plus que ce qui leur est demandé afin d'éviter des retours sur terrain si jamais une invalidation de questionnaires se faisait). Le coefficient de redressement a été calculé sur les 2156 individus enquêtés. La répartition de l'échantillon réellement enquêté par région est donnée par le graphique suivant :

Graphique 2 : Répartition de l'échantillon réellement enquêté par région



• Particularité pour la région de Taoudéni

Contrairement aux autres capitales régionales, la région de Taoudéni présente la particularité de ne pas avoir encore de capitale régionale. En effet, cette région recouvre une zone désertique très sous-peuplée et la zone est composée principalement de la commune de Salam. Ainsi, selon les autorités (rapprochées par l'équipe terrain), la cartographie de la région est au niveau conceptuel et la capitale régionale n'est pas définitivement choisie. Il a été question alors de choisir deux grands villages dans la région (Agouni et le chef-lieu de la commune de Salam).

1.2.5. Mobilisation et formation des enquêteurs et superviseurs

Le recrutement des enquêteurs a été fait sur la base de l'expérience, de la connaissance du terrain et des langues locales de la zone. La formation qui a mobilisé 31 agents s'est déroulée du 06 au 08 novembre 2017 à Bamako au bureau de GISSE. Deux modes ont été utilisés : (1) une formation centralisée assurée à Bamako directement par les experts bureau, qui a concerné 25 enquêteurs et superviseurs durant 3 jours ; (2) une formation décentralisée pour 6 enquêteurs et superviseurs durant 2 jours pour les régions de Tombouctou et Kidal ; cette seconde modalité tient compte des contraintes sécuritaires dans ces zones et surtout de la gestion importante du temps dans le contexte de ce sondage.

Par ailleurs une bonne partie de la passation des questionnaires est réalisée en langues locales. Pour une bonne compréhension du questionnaire en langue locale, celui-ci a été traduit par des experts dans les principales langues pratiquées au Mali, notamment le bamanakan, le sonrhàï, le tamasheq, le foulfouldé. De plus, la formation des enquêteurs a été assurée en français et dans ces langues.

La collecte de données s'est déroulée du 10 au 30 novembre 2017.

1.3. LE CONTRÔLE DE QUALITÉ

Le contrôle de la qualité des données collectées est basé sur le sérieux et l'expérience de l'ensemble de l'équipe (enquêteurs et superviseurs) en matière d'enquête, la connaissance de la zone d'enquête, en particulier une connaissance récente pour les régions du nord particulièrement difficile, le suivi, le contrôle et les vérifications

des questionnaires remplis par les superviseurs sur le terrain. En plus, les assistants (statisticien et informaticien) s'assurent de la cohérence et de la qualité du remplissage de la totalité des données collectées. Enfin dernière procédure de contrôle, environ 10% des enquêté(e)s choisis au hasard ont été contactés par le bureau à partir de Bamako pour une vérification du passage des enquêteurs à travers leurs numéros de téléphone.

1.4. LA SAISIE DES DONNÉES ET L'APUREMENT

Cette partie n'a pas été nécessaire du fait que l'enquête a été réalisée avec tablette. Toutefois les questions ouvertes ont été codifiées après l'enquête puis (ré) saisies par une équipe expérimentée d'opérateurs. Le masque de saisie a été réalisé sur le logiciel CSpro. Il permet de réaliser une saisie efficace et un transfert des données dans le logiciel SPSS pour les analyses statistiques. Enfin, un programme d'apurement a été réalisé sous STATA, qui a permis de corriger quelques incohérences constatées.

1.5. PRODUCTION D'EXTRANTS

Les résultats de l'enquête ont donné lieu à la production d'un rapport provisoire (ou préliminaire) soumis à la validation du client. Les remarques, critiques et suggestions faites par le client ont été prises en compte pour l'élaboration du rapport final comprenant un rapport complet et une synthèse des principaux résultats.

Outre le résumé, le rapport s'articule en deux parties : la première partie traite du contexte et du cadre méthodologique du sondage et la seconde partie présente les résultats proprement dits à travers une analyse générale et détaillée des réponses. Ces résultats fournissent des indications par rapport à la fréquence et/ou l'importance des réponses données, en fonction de la proportion des répondants pour chaque question. Ils sont presque tous représentés dans le texte sous forme de graphiques.

Il est à noter que ces résultats sont calculés sur la base de l'échantillon redressé. Certaines questions requièrent des conditions (saut) pour y répondre. Par exemple pour la question relative à l'efficacité de l'office de lutte contre l'enrichissement illicite, celle-ci n'a été posée qu'aux personnes ayant exprimé leur connaissance de la création de cette structure. De ce fait, le nombre de personnes ayant répondu à ce type de questions peut être faible (inférieur à 30) pour des régions comme Kidal, Ménaka, Gao, Tombouctou et Taoudénit.

Les pourcentages calculés dans ces cas ne sont donc pas statistiquement interprétables.

Les résultats de l'incidence du sexe, de l'âge et du niveau d'instruction sont pour la plupart présentés sous forme de graphiques s'ils sont significatifs. Ils sont mentionnés non significatifs ou pas assez significatifs si la relation avec les réponses des enquêté(e)s n'est pas suffisamment établie.

2. RESULTATS DE L'ÉTUDE

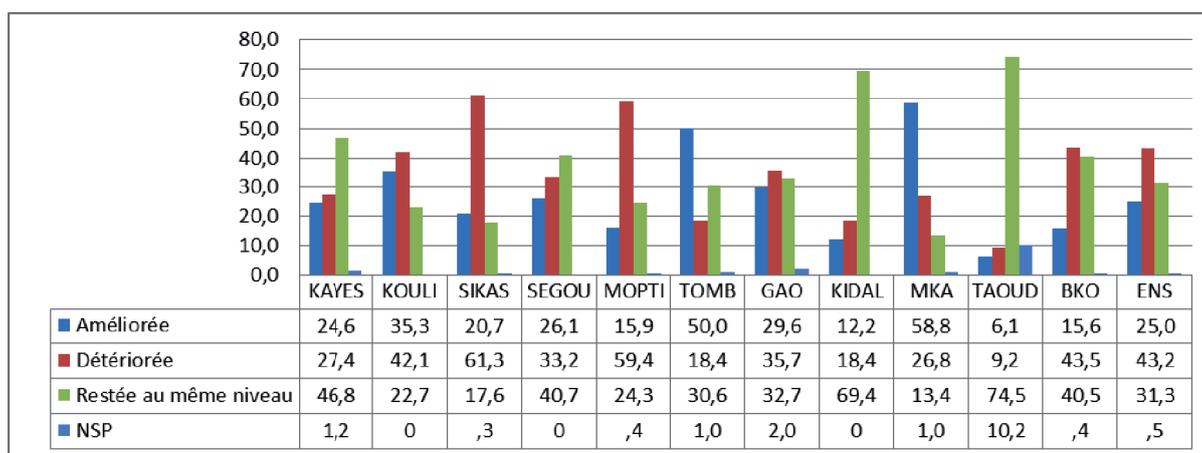
2.1. SITUATION GÉNÉRALE DU PAYS ET DES RÉGIONS

2.1.1. Appréciation de la situation générale du pays

Pour plus de 43% des enquêté(e)s, la situation générale du pays s'est détériorée au cours des 12 derniers mois. Près du tiers des personnes interrogées (31,3%) estiment qu'elle n'a pas changé et le quart (25%) juge qu'elle s'est améliorée comme indiqué dans le graphique 3.

Comparée à Mali-mètre 8, les tendances des opinions des citoyen(ne)s sont quasi identiques.

Graphique 3 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la situation générale du pays suivant les localités



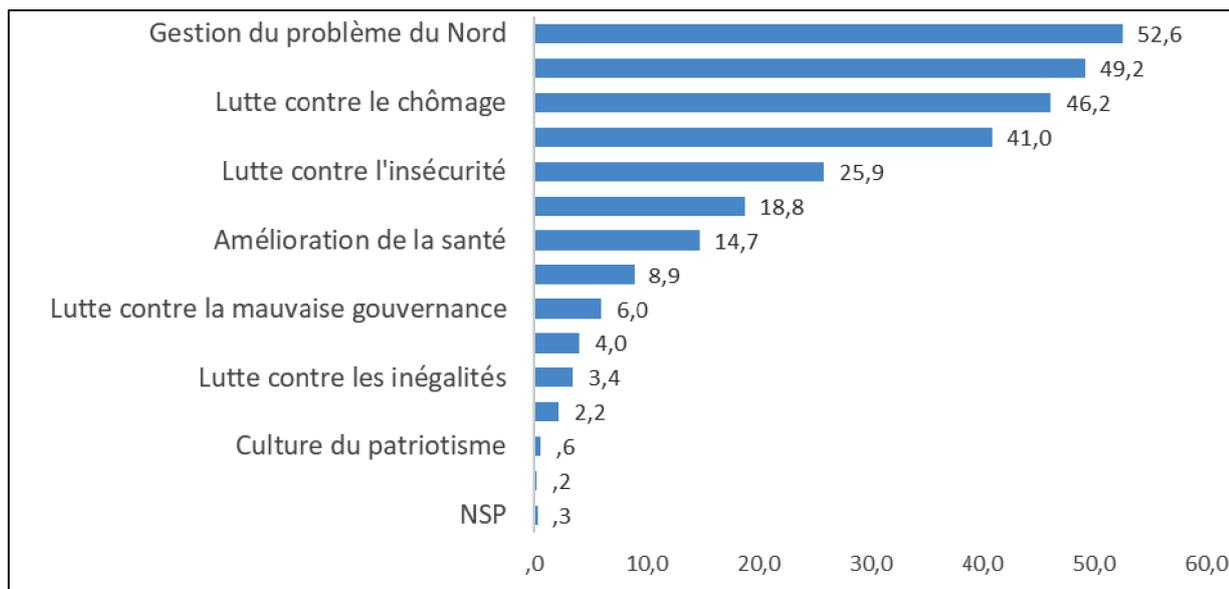
Selon les localités, la détérioration de la situation générale du pays est surtout constatée à Sikasso (61,3%) et Mopti (59,4%), et, dans une moindre mesure, à Bamako (43,5%) et Koulikoro (42,1%). La situation est restée au même niveau pour la majorité des citoyen(ne)s de Taoudénit (74,5%) et de Kidal (69,4%) et, dans une moindre proportion, des villes de Kayes (46,8%) et Ségou (40,7%). A Ménaka (58,8%) et Tombouctou, au moins la moitié des enquêté(e)s (50%) pensent que la situation générale du pays s'est améliorée au cours des 12 derniers mois.

2.1.2. Défis majeurs pour le Mali

Les défis majeurs actuels, les plus cités par les enquêté(e)s sont, comme montré dans le graphique 4 : « la gestion du problème du Nord », « la lutte contre la pauvreté », « la lutte contre le chômage » et « la lutte contre l'insécurité alimentaire », de l'avis respectivement de 53%, 49%, 46% et 41% des citoyen(ne)s. Les autres défis cités concernent « la lutte contre l'insécurité », « l'amélioration de l'éducation », « l'amélioration de la santé », etc.

Par rapport à Mali-mètre 8, les défis majeurs restent les mêmes bien que l'ordre de classement soit différent. Pour rappel, cet ordre était le suivant en 2016 : la lutte contre la pauvreté (56% des citoyen(ne)s), la gestion du problème du Nord (50%) et la lutte contre le chômage (45%).

Graphique 4 : Les défis majeurs actuels du Mali



La « gestion du problème du Nord » est considérée comme le plus grand défi que rencontre actuellement le Mali pour la majorité des populations de Taoudénit (86,7%), Kidal (83,7%), Koulikoro (69,5%), Sikasso (51,4%) et Mopti (57,8%), tandis que « la lutte contre l'insécurité » arrive en tête des grands défis du Mali pour les habitants de Ménaka (96,9%), Gao (69,4%) et Tombouctou (57,8%). Enfin, pour les autres localités, notamment Kayes (52,6%), Ségou (59,7%) et Bamako (62%), la « lutte contre la pauvreté » est le premier grand défi suivi des autres défis cités plus haut.

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction est négligeable.

2.1.3. Défis majeurs des régions

Les trois grands défis de la région, selon les habitants de ces localités, sont cités comme suit :

- Région de Kayes : « la lutte contre la pauvreté » (59,5%), « la lutte contre le chômage » (49,6%), la « lutte contre l'insécurité alimentaire » (44%) ;
- Région de Koulikoro : « la gestion du problème du Nord » (65,4%), « la lutte contre le chômage » (57,9%) et « la lutte contre l'insécurité alimentaire » (48,2%) ;
- Région de Sikasso : « la gestion du problème du Nord » (51,4%), « la lutte contre l'insécurité alimentaire » (45,8%) et « la lutte contre la pauvreté » (42,1%) ;
- Région de Ségou : « la lutte contre la pauvreté » (59,7%), « la lutte contre le chômage » (58%) et « la gestion du problème du Nord » (57,6%) ;
- Région de Mopti : « la gestion du problème du Nord » (57,8%), « la lutte contre la pauvreté » (57,0%) et « la lutte contre l'insécurité alimentaire » (52,0%) ;
- Région de Tombouctou : « la lutte contre l'insécurité alimentaire » (85,7%), « la gestion du problème du Nord » (46,9%) et « la lutte contre le chômage » (27,6%) ;
- Région de Gao : « la lutte contre l'insécurité alimentaire » (69,4%), « la lutte contre la pauvreté » (32,7%) et « la lutte contre le chômage » (25,5%) ;
- Région de Kidal : « la gestion du problème du Nord » (83,7%), « la lutte contre l'insécurité » (83,7%) et « la lutte contre la pauvreté » (44,9%) ;
- Région de Ménaka : « la lutte contre l'insécurité » (96,9%), « la gestion du problème du Nord » (68%) et « la lutte contre la pauvreté » (40,2%) ;
- Région de Taoudénit : « la gestion du problème du Nord » (86,7%), « la lutte contre l'insécurité » (82,7%) et « la lutte contre la pauvreté » (37,8%) ;
- District de Bamako : « la lutte contre la pauvreté » (62%), « la gestion du problème du Nord » (54,4%) et « la lutte contre le chômage » (51,1%).

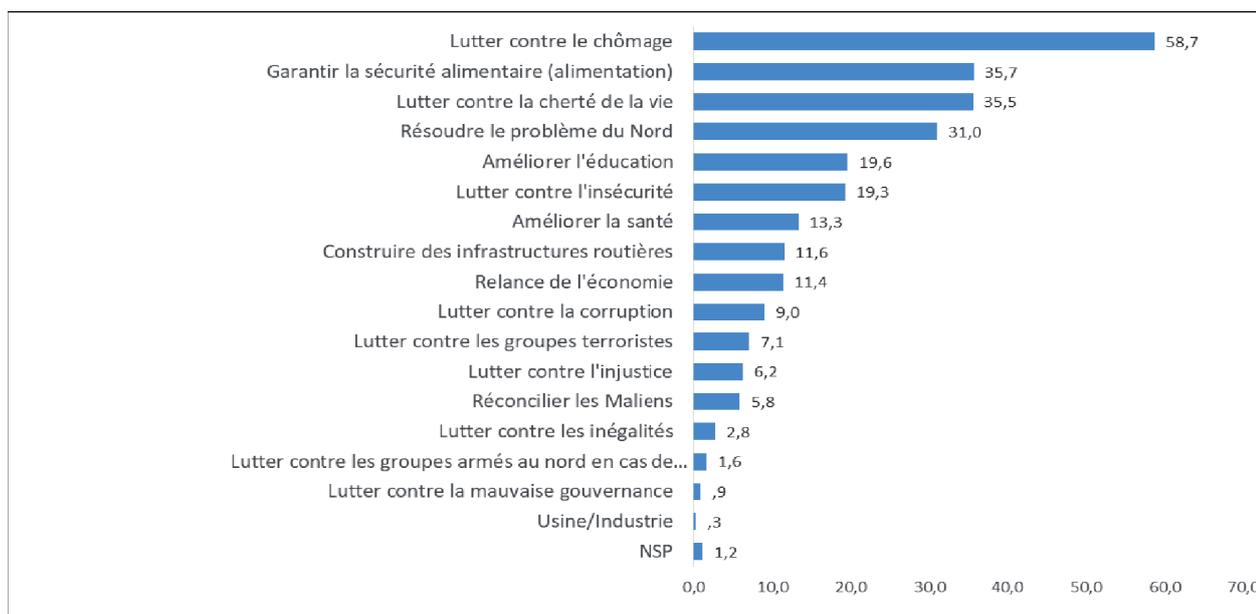
2.1.4. Priorités pour le Mali

Dans leur majorité (58,7%), les citoyen(ne)s pensent que l'action prioritaire que le président de la République et le Gouvernement doivent entreprendre dans les six prochains mois est « la lutte contre le chômage ».

« Garantir la sécurité alimentaire », « lutter contre la cherté de la vie » et « résoudre le problème du Nord » sont également des priorités durant cette période pour environ le tiers des populations, soit respectivement 36%, 36% et 31%.

L'« amélioration de l'éducation », la « lutte contre l'insécurité », l'« amélioration de la santé », etc. pour des proportions plus faibles de citoyen(ne)s (cf. graphique 5), doivent aussi être des priorités du président de la République et du Gouvernement.

Graphique 5 : Actions prioritaires du Mali pour le Président de la République et le Gouvernement.



Quant aux localités, les différences sont notables. Pour une grande majorité des populations de Koulikoro (79,3%), Ségou (71,2%), Bamako (67,5%), Kayes (58,3%) et Kidal (49%), la « lutte contre le chômage » doit être la première priorité pour le Président de la République et le Gouvernement dans les six prochains mois. A Ménaka (82,5%), Tombouctou (62,2%) et Gao (57,1%), c'est plutôt la « lutte contre l'insécurité » alors que les habitants de Taoudénit (57,1%) et Mopti (60,2%) citent majoritairement comme priorité « résoudre le problème du Nord » et ceux de Sikasso avancent « garantir la sécurité alimentaire » (46,7%).

2.1.5 Priorités pour les régions

Les trois (3) premières priorités des régions sur lesquelles le président de la République et le Gouvernement doivent agir sur les six prochains mois sont les suivantes :

- Région de Kayes : « lutter contre le chômage » (49,6%), « garantir la sécurité alimentaire » (46%) et « lutter contre la cherté de la vie » (43,3%) ;
- Région de Koulikoro : « lutter contre le chômage » (79,3%), « garantir la sécurité alimentaire » (38,8%) et « résoudre le problème du Nord » (38,5%) ;
- Région de Sikasso : « garantir la sécurité alimentaire » (46,7%), « résoudre le problème du Nord » (43%) et « lutter contre la cherté de la vie » (42,4%) ;
- Région de Ségou : « lutter contre le chômage » (71,2%), « garantir la sécurité alimentaire » (42,7%), et « lutter contre la cherté de la vie » (27,1%) ;
- Région de Mopti : « résoudre le problème du Nord » (60,2%), « lutter contre la cherté de la vie » (59,8%) et « lutter contre le chômage » (48,6%) ;

- Région de Tombouctou : « lutter contre l'insécurité » (62,2%), « lutter contre le chômage » (43,9%) et « résoudre le problème du Nord » (37,8%) ;
- Région de Gao : « lutter contre l'insécurité » (57,1%), « lutter contre le chômage » (35,7%) et « résoudre le problème du Nord » (28,6%) ;
- Région de Kidal : « lutter contre le chômage » (49%), « relancer l'économie » (40,8%) et « Résoudre le problème du Nord » (39,8%) ;
- Région de Ménaka : « lutter contre l'insécurité » (82,5%), « lutter contre le chômage » (50,5%) et « lutter contre la cherté de la vie » (39,2%) ;
- Région de Taoudénit : « résoudre le problème du Nord » (34,7%), « lutter contre l'insécurité » (33,7%) et « réconcilier les maliens » (27,6%) ;
- District de Bamako : « lutter contre le chômage » (67,5%), « lutter contre la corruption » (34,2%), « lutter contre l'injustice » (29,1%).

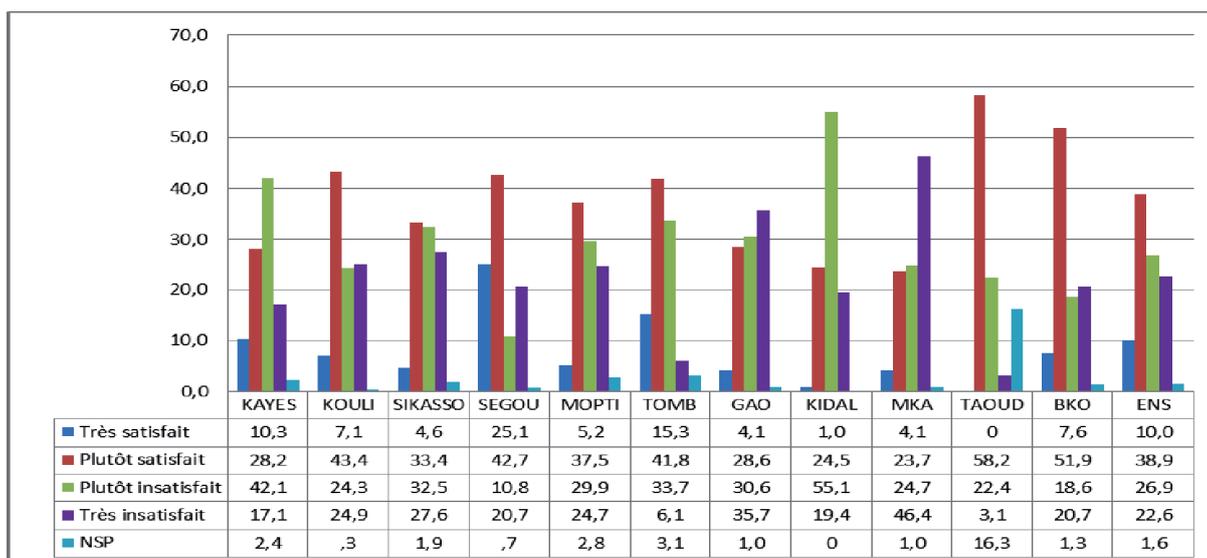
2.2. CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS

2.2.1. Satisfaction envers le président de la République

Comme l'on peut le constater dans le graphique 6, les opinions des citoyen(ne)s envers les actions du président de la République sont plutôt partagées. En effet, 49% déclarent être plutôt satisfaits (38,9%) ou très satisfaits (10,0%) contre 50% des enquêté(e)s qui sont plutôt insatisfaits (26,9%) ou très insatisfaits (22,6%).

Par rapport à Mali-mètre 8, la proportion des citoyen(ne)s pas satisfaits des actions du Président de la République a diminué de 2 points et celle des satisfaits a augmenté de 3 points.

Graphique 6 : Satisfaction envers les actions du président de la République suivant les localités



Par localité, la proportion des citoyen(ne)s plutôt insatisfaits ou très insatisfaits des actions du président de la République est surtout élevée à Kidal (74,1%), Ménaka (71,1%), Gao (66,3%), Sikasso (60,1%), Kayes (59,2%) et Mopti (54,6%). Par contre, les villes de Ségou (67,8%), Bamako (59, 5%), Taoudénit (58,2%), Tombouctou (57,1%) et Koulikoro (50,5%) enregistrent les proportions les plus importantes de citoyen(ne)s satisfaits ou très satisfaits. Il est à noter le taux relativement élevé de sans opinion à Taoudénit (16,3%) contre une moyenne générale de 1,6%.

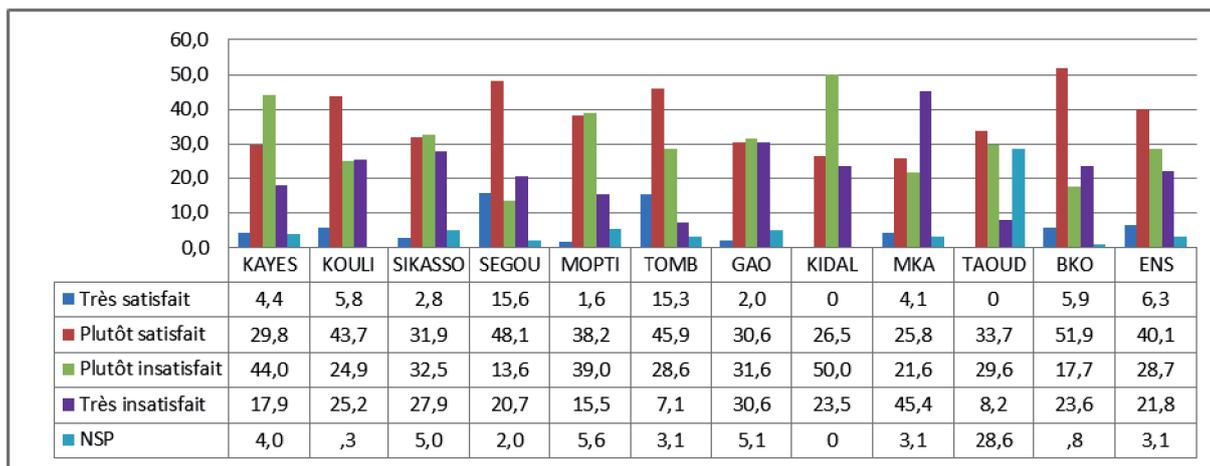
L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge sur le niveau de satisfaction des citoyen(ne)s envers les actions du président de la République n'est pas assez significative.

2.2.2. Satisfaction envers le Gouvernement

Les actions entreprises par le Gouvernement dans la gestion du pays ne sont pas bien appréciées par la majorité (51,5%) des citoyen(ne)s interrogé(e)s dont (28,7%) déclarent être plutôt insatisfait (e)s et (21,8%) très insatisfait (e)s (voir graphique 7). La proportion d'enquêté(e)s très satisfait (e)s à plutôt satisfait (e)s est de (46,4%) contre (3,1%) de sans réponse.

La proportion de citoyen(ne)s satisfaits de la gestion du Gouvernement a baissé de 4% comparée à Mali-mètre 8.

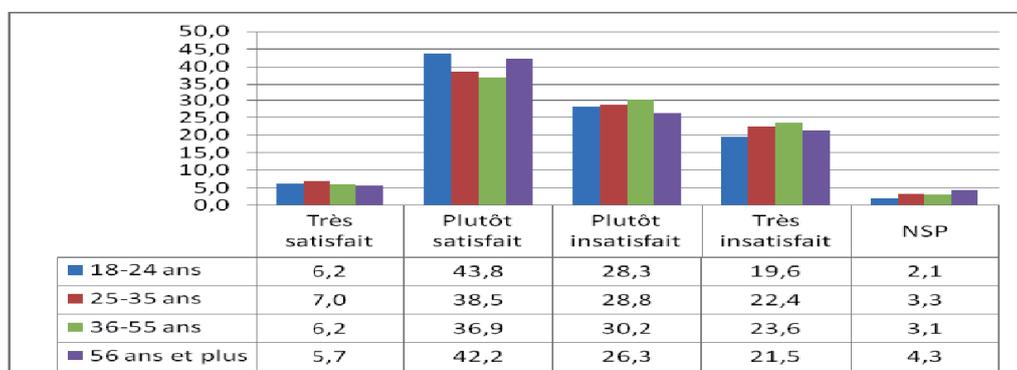
Graphique 7: Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les actions du Gouvernement suivant les localités



Selon les villes (cf. graphique 7), ce sont les citoyen(ne)s de Kidal (73,5%), Ménéka (67%), Gao (62,2%), Kayes (61,9%), Sikasso (60,4%) et Koulikoro (50,1%) qui sont les moins satisfaits (« plutôt insatisfaits » ou « très insatisfaits »). Ceux qui sont satisfaits (« très satisfaits » ou « plutôt satisfaits ») sont majoritaires à Tombouctou (61,2%), Bamako (57,8) et Ségou (53,7%). Il est à noter qu'à Taoudénit où la proportion des sans opinion est très élevée (28,6%), les opinions sont plutôt partagées entre les satisfaits (33,7% et les non satisfaits (37,8%). L'incidence du sexe ou du niveau d'instruction sur le niveau de satisfaction des citoyen(ne)s concernant les actions du Gouvernement n'est pas assez significative.

Par contre, l'incidence de l'âge indique une proportion plus élevée de citoyen(ne)s non satisfaits des actions du Gouvernement qui progresse avec l'âge : (47,9%) pour les 18-24 ans, (52,2%) pour les 25-35 ans et (53,8%) pour les 36-55 ans. Cependant le pourcentage des 56 ans et plus marque une baisse ; il est sensiblement le même que les 18-24 ans, soit 47,8% (graphique 8).

Graphique 8 : Répartition des enquêté(e)s selon l'âge et leur satisfaction envers les actions du Gouvernement

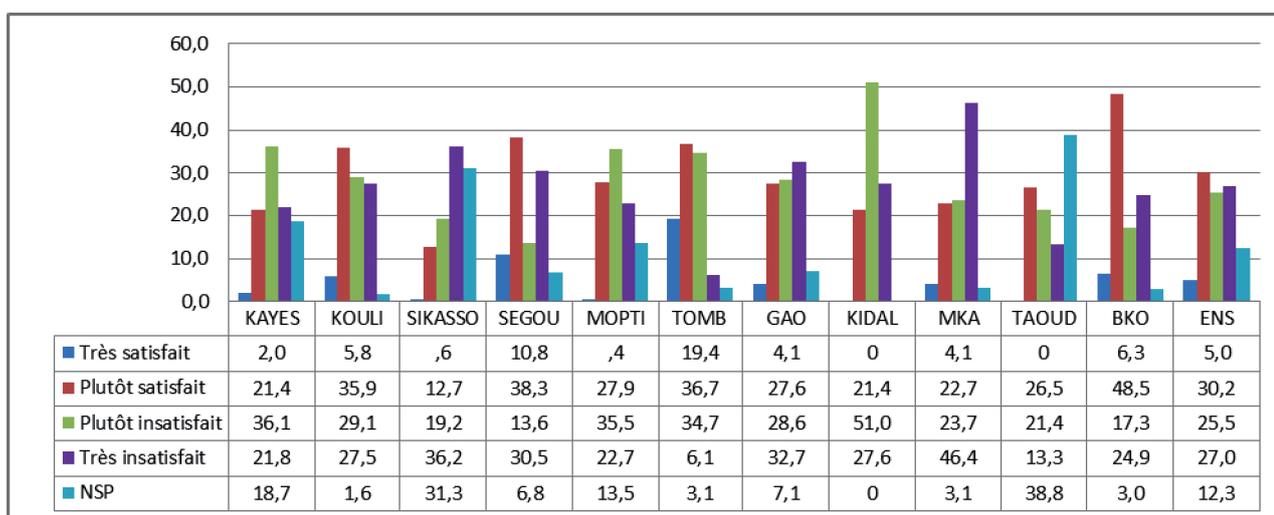


2.2.3. Satisfaction envers les députés

Les citoyen(ne)s ne sont majoritairement pas satisfaits (52,5%) des députés (27% d'insatisfaits et 26% de plutôt insatisfaits). Ceux qui déclarent être satisfaits représentent 35% dont 30% de plutôt satisfaits et 5% de très satisfaits comme indiqué dans le graphique 9. Il est à noter que la proportion des sans opinion, avec 12%, est très élevée, particulièrement dans les localités de Sikasso (31,3%) et Taoudénit (38,8%) et Kayes (18,7%).

Par rapport à Mali-mètre 8, les opinions des populations n'ont quasiment pas évolué.

Graphique 9 : Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les députés suivant les localités



Selon les localités, les citoyen(ne)s non satisfaits de l'Assemblée nationale (« plutôt insatisfaits » ou « très insatisfaits ») se comptent surtout parmi les habitants des villes de Kidal (78,6%), Ménaka (70,1%), Gao (61,3%), Mopti (58,2%), Kayes (57,9%), Koulikoro (56,6%) et Sikasso (55,4%). Les localités où les citoyen(ne)s sont plutôt satisfaits (« plutôt satisfaits » ou « très satisfaits ») sont Tombouctou (56,1%) et Bamako (54,8%). Les citoyen(ne)s de Taoudénit sont plutôt partagés comme suit : sans opinion (38,8%), non satisfaits (34,7%) et satisfaits (26,5%).

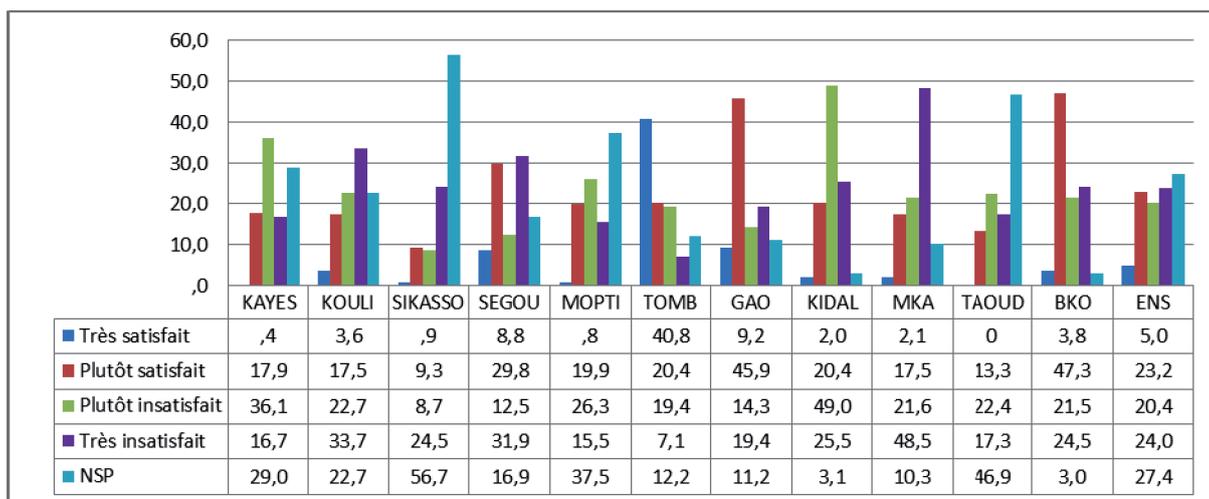
L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction sur le niveau de satisfaction des citoyen(ne)s concernant les actions des députés n'est pas assez significative.

2.2.4. Satisfaction envers l'Opposition

Les opinions des enquêté(e)s sur les actions des opposants dans leur rôle d'opposition sont partagées entre satisfaits (28,2%) et insatisfaits (23,2%) comme le montre le graphique 10.

La proportion des sans opinion est très élevée (27,4%).

Graphique 10 : Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les opposants dans leur rôle d'opposition suivant les localités.



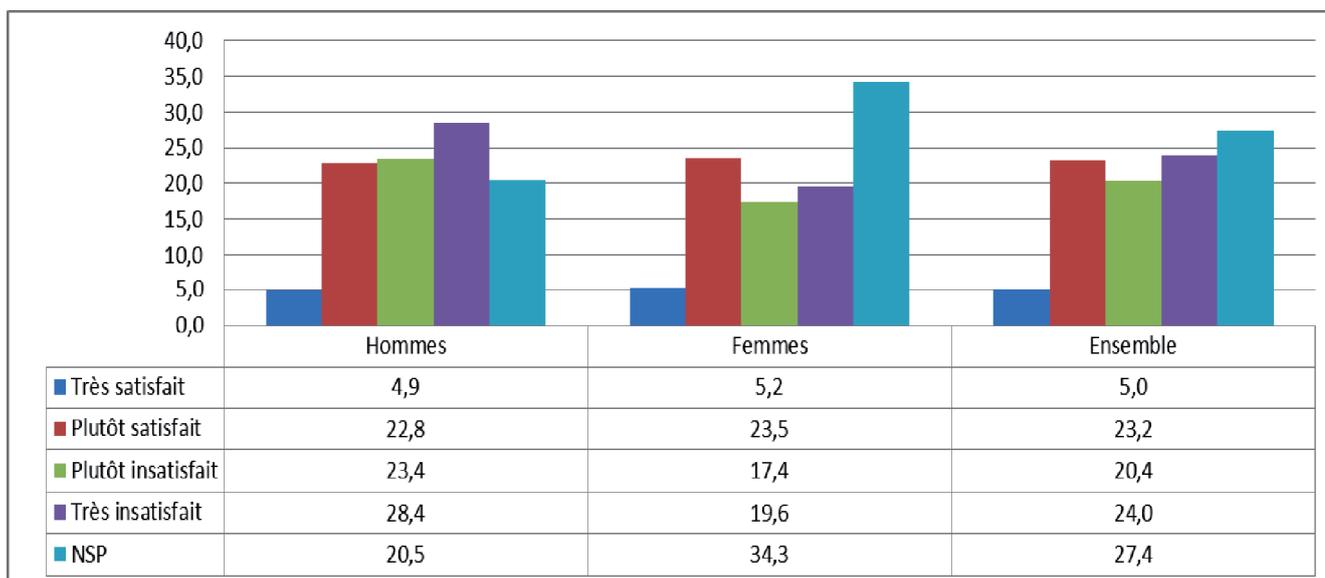
Comparée à Mali-mètre 8, la proportion des citoyen(ne)s satisfaits des actions de l'opposition est restée pratiquement inchangée tandis que celle des insatisfaits a diminué de plus de la moitié.

Selon les localités, les citoyen(ne)s insatisfaits de l'opposition politique dans son rôle se comptent surtout parmi les habitants des villes de Kidal (74,8%), Ménaka (69,1%) et, dans une moindre mesure, Koulikoro (56,4%) et Kayes (52,4%). Cette catégorie de citoyen(ne)s est aussi relativement majoritaire dans les localités de Mopti (41,8%) et Ségou (44,4%). Par contre, les enquêté(e)s plutôt satisfait(e)s (« très satisfaits » ou « plutôt satisfaits ») de l'opposition politique ont été enregistré (e)s dans les localités de Tombouctou (61,2%), Gao (55,1%) et Bamako (51,3%).

La proportion des sans opinion est particulièrement élevée dans les localités de Sikasso (56,7%) et Taoudénit (46,9%). Elle est aussi très élevée à Mopti (37,5%), Kayes (29%) et Koulikoro (22,7%).

En terme de sexe, les citoyen (ne)s insatisfait (e)s ou très insatisfait (e)s des actions de l'opposition sont plus nombreux parmi les hommes (51,8%) que les femmes (37%). Par contre, la différence n'est pas significative parmi les satisfaits ou très satisfaits entre les hommes (27,7%) et les femmes (28,7%) comme indiqué dans le graphique 11.

Graphique 11 : Répartition des enquêté(e)s selon leur satisfaction envers les députés et selon le sexe



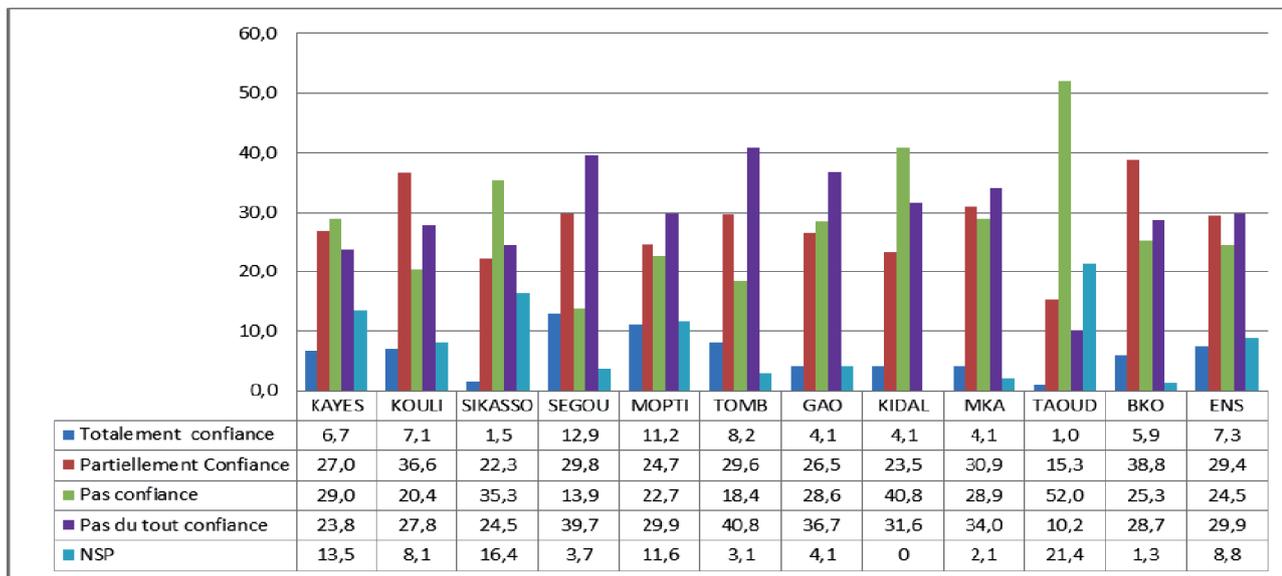
L'incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation des actions des Opposants n'est pas pertinente.

2.3. JUSTICE ET BONNE GOUVERNANCE

2.3.1. Confiance en la justice

Les citoyen(ne)s, dans leur majorité (54,4%) ne font « pas du tout confiance » (29,9%) ou « pas confiance » (24,5%) à la justice, contre une minorité (36,7%) qui lui « fait partiellement confiance » (29,4%) ou « totalement confiance » (7,3%). Les sans opinion représentent 9%, comme l'indique le *graphique 12*.

Graphique 12 : Répartition des enquêté(e)s selon leur confiance en la justice suivant les localités



La proportion de citoyen (ne)s qui ne font pas confiance à la justice a augmenté de 7% par rapport à Mali-mètre 8 et à contrario celle qui lui fait confiance a régressé de 6%.

Selon les localités, les citoyen(ne)s qui ne font pas confiance à la justice (« pas confiance » et « pas du tout confiance ») se comptent surtout parmi les habitants des villes de Kidal (72,4%), Gao (65,4%), Ménaka (62,9%), Taoudénit (62,2%), Sikasso (59,8%) et Tombouctou (59,2%). Cette catégorie de citoyen(ne)s est aussi majoritaire dans les autres localités, notamment à Bamako (54%), Ségou (53,6%), Kayes (52,8%), Mopti (52,6%) et Koulikoro (48,2%). C'est dans les villes de Bamako (44,7%), Koulikoro (43,7%) et Ségou (42,7%) qu'on compte une proportion minoritaire, mais élevée, de citoyen(ne)s faisant plutôt confiance à la justice.

La proportion des sans opinion est surtout significative dans les localités de Taoudénit (21,4%), Sikasso (16,4%), Kayes (13,5%) et Mopti (11,6%).

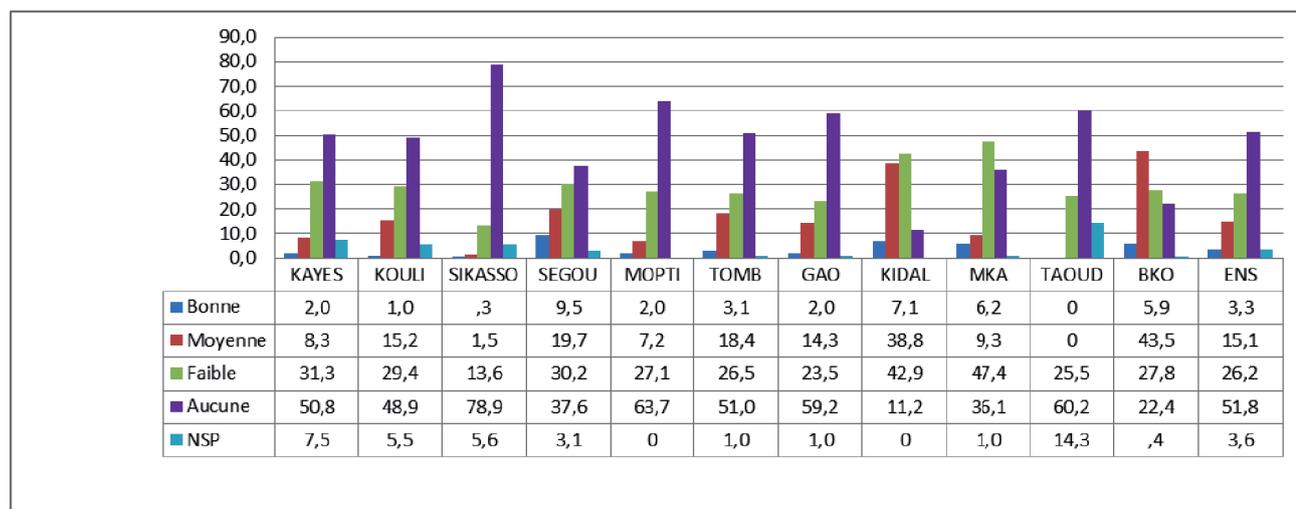
Le sexe, l'âge ou le niveau d'instruction sont sans incidence significative sur le niveau de confiance des citoyen(ne)s en la justice.

2.3.2. Connaissance du fonctionnement de la justice

Dans leur grande majorité (77%), les citoyen(ne)s déclarent n'avoir « aucune » connaissance (51,8%) ou une connaissance « faible » (26,2 %) du fonctionnement de la justice. Une faible minorité (18,1%) déclare avoir une connaissance « moyenne » (15,1%) ou « bonne » (3,3%) connaissance de son fonctionnement comme l'indique le graphique 13 ; la proportion de sans opinion est de 11%.

La proportion de citoyen(ne)s qui ne font pas confiance à la justice a augmenté de 7,4% par rapport à Mali-Mètre 8, et, à contrario, ceux qui lui font confiance a régressé de 6%.

Graphique 13 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance du fonctionnement de la justice suivant les localités

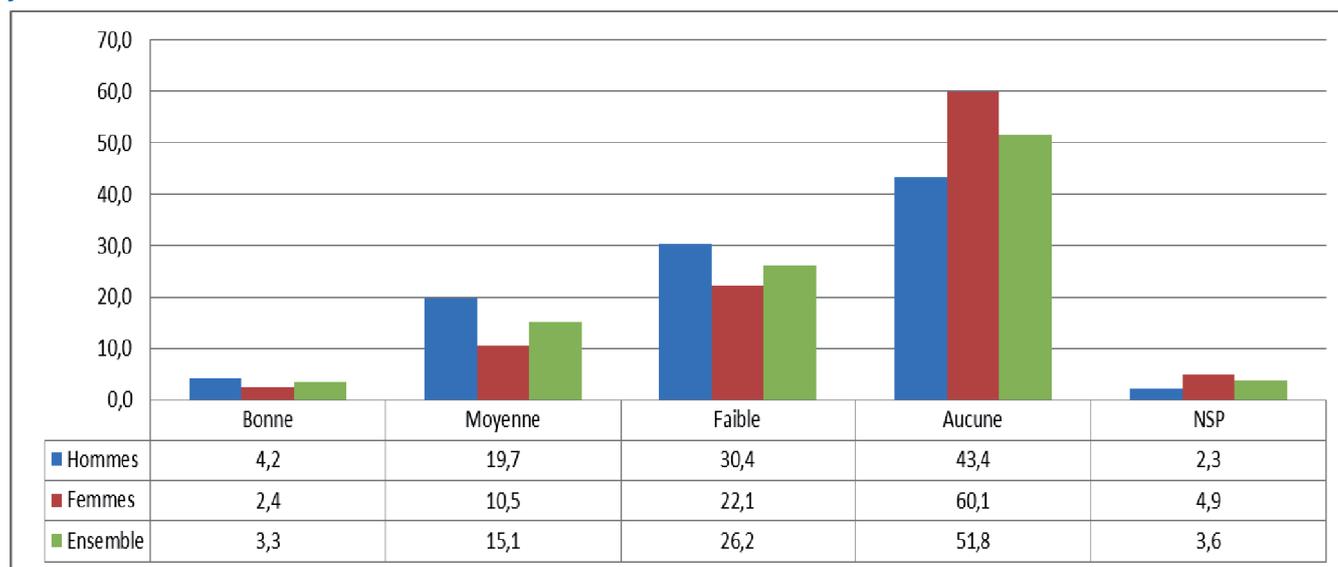


Dans toutes les villes, entre 93% et 50% des citoyen(ne)s ont déclaré ne posséder aucune connaissance ou une connaissance faible du fonctionnement de la Justice. Dans neuf villes sur 11 enquêtées, la proportion d'habitants qui déclarent ignorer le fonctionnement de la Justice (« aucune » connaissance ou « faible » connaissance) est particulièrement élevée : Sikasso (92,5%), Mopti (90,8%) Taoudénit, Taoudénit (85,7%), Ménaka (85,7%), Gao (82,7%), Ménaka (62,9%), Kayes (82,1%), Koulikoro (78,3%) et Tombouctou (77,5%). Elles sont suivies de Ségou (67,8%) et Kidal (54,1%).

A Bamako, la répartition de la population est quasi égale entre ceux qui déclarent n'avoir « aucune » ou « faible » connaissance du fonctionnement de la justice (50,2%) et ceux qui déclarent en avoir une « bonne » ou « moyenne » connaissance (49,4%).

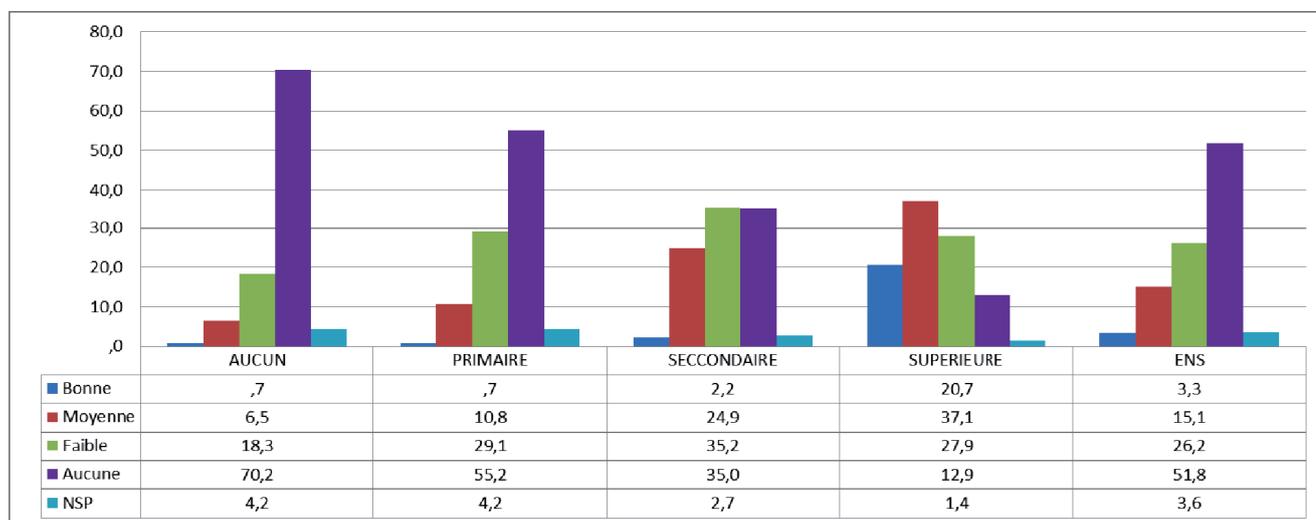
Selon le sexe, les hommes semblent avoir un niveau de connaissance plus élevé (23,9%) que les femmes (12,9%) du fonctionnement de justice, comme le montre le *graphique 14*.

Graphique 14: Répartition des enquêté(e)s par sexe et selon leur connaissance du fonctionnement de la justice.



Par niveau d'instruction, la proportion des personnes qui déclarent avoir une connaissance bonne ou moyenne du fonctionnement de la justice augmente avec le niveau d'instruction : 7% des sans niveau, 12% du niveau primaire, 27% du niveau secondaire et 58% du niveau supérieur (*graphique 15*).

Graphique 15 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur connaissance du fonctionnement de la justice

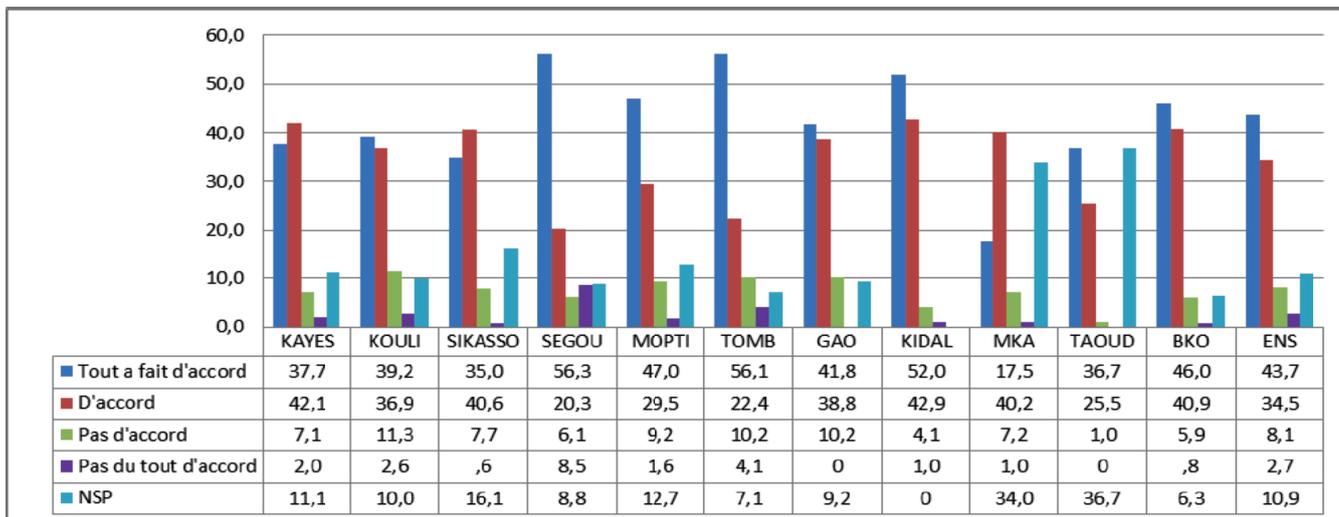


Par contre, l'incidence de l'âge n'est pas assez importante.

2.3.3. Corruption de la justice

Comme le montre le graphique 16, la grande majorité (78,2%) des enquêté(e)s est « tout à fait d'accord » (43,7%) ou « d'accord » (34,5%) que la justice est corrompue contre une faible minorité (10,8%) de citoyen(ne)s qui ne sont « pas d'accord » (8,1%) ou « pas du tout d'accord » (2,7%) avec cette affirmation. La proportion des sans opinion est élevée (10,9%).

Graphique 16 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la corruption de la suivant les localités



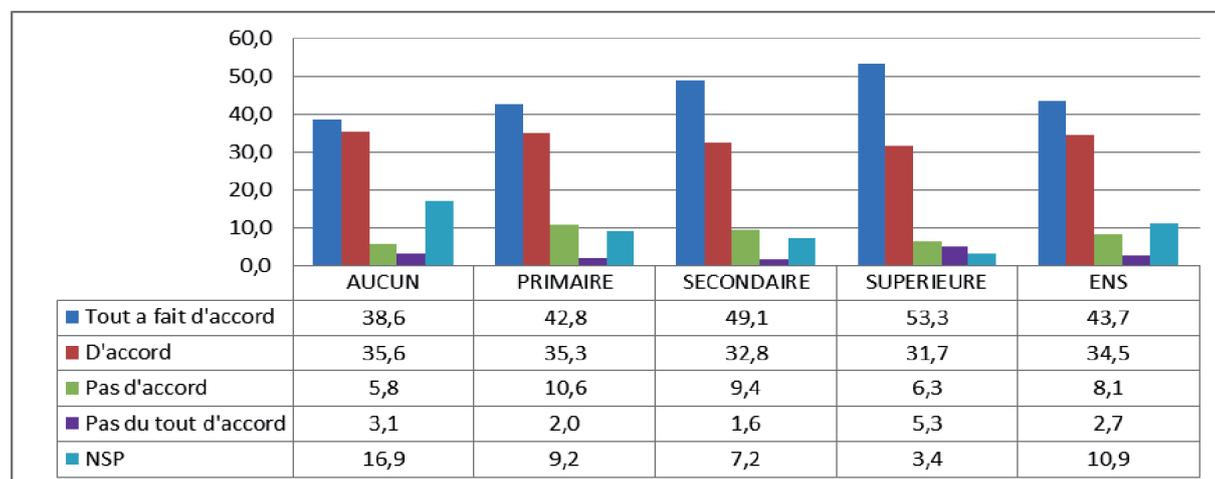
Selon les localités, celles qui comptent les proportions d'habitants les plus élevées partageant cette affirmation (« tout à fait d'accord » et « d'accord ») sont Kidal (94,9%), Bamako (86,9%), Gao (80,6%), Kayes (79,8%), Tombouctou (78,5%), Koulikoro (77,1%), Mopti (76,6%), Ségou (76,5%) et Sikasso (75,6%). Taoudénit et Ménaka suivent avec respectivement 66% et 58%.

Selon le sexe, la proportion d'hommes (40,4%) est plus élevée que celle des femmes (35,6%) qui est « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec cette affirmation.

Les sans opinion sont particulièrement élevés à Taoudénit (36,7%) et Ménaka (34%)

L'analyse du niveau d'instruction montre que la proportion des personnes qui sont « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec cette affirmation augmente avec le niveau d'éducation conformément au graphique 17.

Graphique 17 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur appréciation de la corruption de la justice

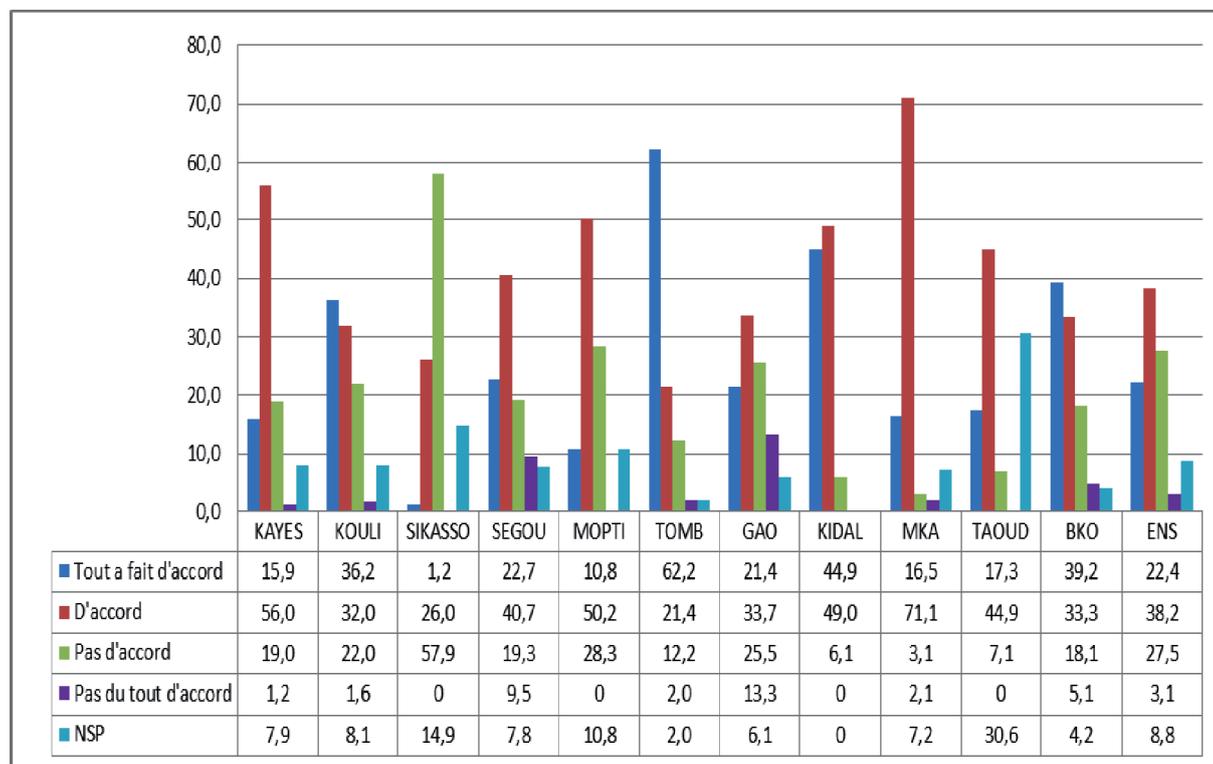


Par contre, l'incidence de l'âge n'est pas assez importante.

2.3.4. Eloignement de la justice des populations

L'affirmation selon laquelle « la justice est géographiquement loin des populations » est partagée par 61% des citoyen(ne)s dont 22% sont « tout à fait d'accord » et 38% « plutôt d'accord ». Une minorité (30,6%) de citoyen(ne)s ne sont « pas d'accord » (27,5%) ou « pas du tout d'accord » (3,1%) (graphique 18). La proportion des sans opinion (8,8%) est relativement élevée.

Graphique 18 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'éloignement de la justice des populations suivant les localités.



Par localité, les villes qui enregistrent les proportions de citoyen(ne)s les plus élevées, qui sont d'accord avec cette affirmation (« tout à fait d'accord » et « d'accord ») sont Kidal (93,9%), Ménéka (86,6%), Tombouctou (83,6%), Bamako (72,5%) et Kayes (71,9%). Cette affirmation est aussi partagée par une grande partie de la population de Koulikoro (68,2%), Ségou (63,4%), Taoudénit (62,2%), Mopti (61%) et Gao (55,1%). Sikasso se détache des autres régions avec 58% des enquêté(e)s qui ne partagent pas cette opinion.

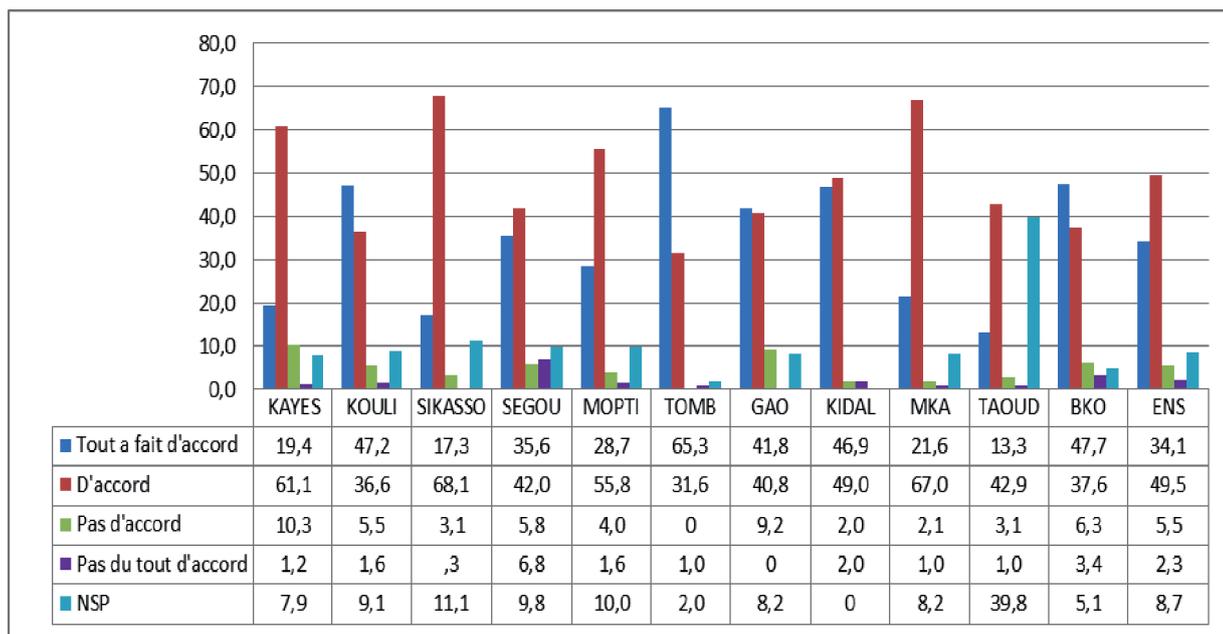
Il convient de noter la proportion particulièrement élevée des sans opinion à Taoudénit (30,6%) et dans une moindre mesure à Sikasso (14,9%) et Mopti (10,8%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge concernant cette affirmation n'est pas assez significative.

2.3.5. Méconnaissance des procédures judiciaires par les populations

La grande majorité (83,6%) des citoyen(ne)s trouvent que « les procédures de la justice sont méconnues des populations » : (34,1%) sont « tout à fait d'accord » et (49,5%) « plutôt d'accord ». Ceux qui ne sont « pas d'accord » représentent seulement 8 % contre 9% sans opinion comme indiqué dans le *graphique 19*.

Graphique 19 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la méconnaissance des procédures de la justice par les populations suivant les localités



Selon les localités, la quasi-totalité des villes sont « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec cette affirmation : Tombouctou (96,9%), Kidal (95,9%), Ménaka (88,6%), Sikasso (85,4%), Bamako (85,3%), Mopti (84,5%), Koulikoro (83,8%), Gao (82,6%) et Kayes (80,5%) et Ségou (77,6%). A Taoudéni, la proportion est de 56% avec un taux élevé de sans opinion (39,8%) devant Mopti (10%).

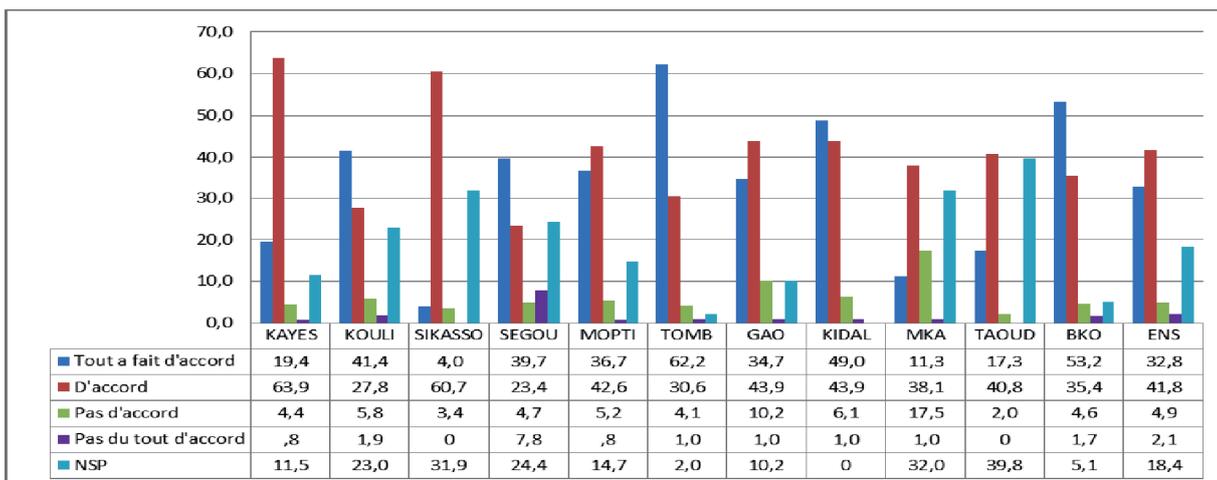
Selon le sexe, la proportion de femmes (80,2%) est moins élevée à être de cette opinion que les hommes (86,9%).

La proportion des personnes « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation augmente relativement avec le niveau d'instruction : 81% des sans niveau, 84% pour le primaire, 84% pour le secondaire et 88% pour le supérieur. L'âge importe peu.

2.3.6. Durée et complexité des procédures judiciaires

« Les procédures de la justice sont longues et compliquées » pour la majorité (74,6%) des citoyen(ne)s se répartissant entre « tout à fait d'accord » (32,8%) et « plutôt d'accord » (41,8%). Une petite minorité (7%) n'est pas d'accord avec l'affirmation et les sans opinion représentent 18%, comme montré dans le *graphique 20*.

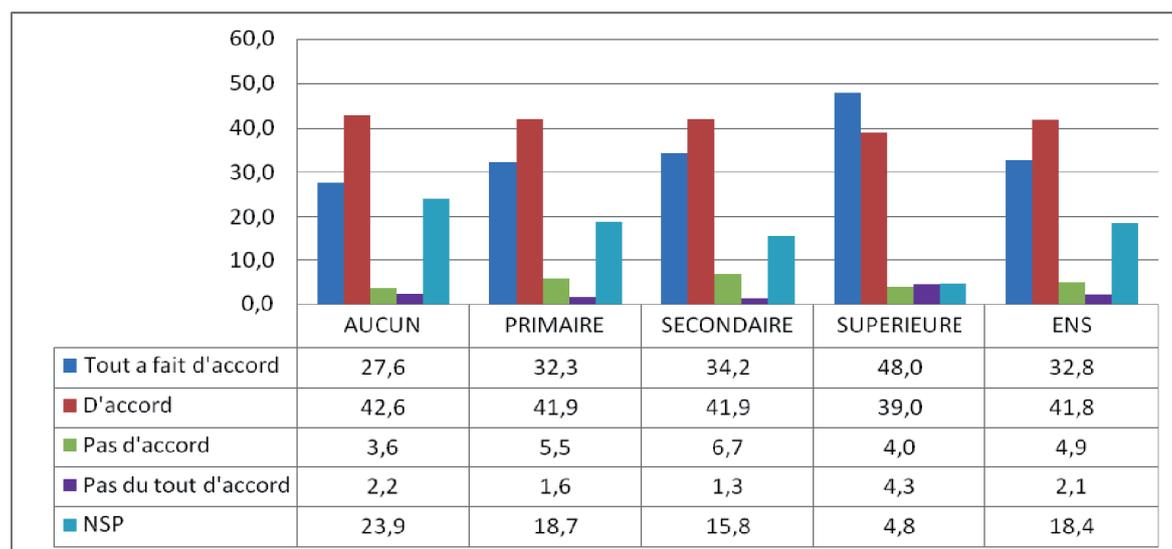
Graphique 20 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la longueur et de la complication des procédures judiciaires suivant les localités



Selon les localités, la quasi-totalité des villes comptent une proportion très élevée de citoyen(ne)s partageant cette affirmation (« tout à fait d'accord » et « d'accord »). Il s'agit de Kidal (92,9%), Tombouctou (92,8%), Bamako (88,6%), Kayes (83,3%), Mopti (79,3%), Gao (78,6%), Koulikoro (69,2%), Sikasso (64,7%) et Ségou (63,1%). Ménaka et Taoudénit comptent une majorité plus faible de citoyen(ne)s adhérant à cette opinion avec respectivement 49% et 58% de la population. Ces localités enregistrent aussi les proportions les plus élevées de sans opinion, avec respectivement 39,8% et 32%, suivies des villes de Sikasso (31,9%), Ségou (24,4%), Koulikoro (23%), Kayes (11,5%) et Mopti (10,2%).

L'incidence du sexe ou de l'âge sur l'appréciation de cette affirmation n'est pas assez significative. Tel ne semble pas être valable pour le niveau d'instruction où « d'accord » ou « tout à fait d'accord » recueillent 70% des sans niveau, 74% du primaire, 76% du secondaire et 87% du supérieur (*graphique 21*).

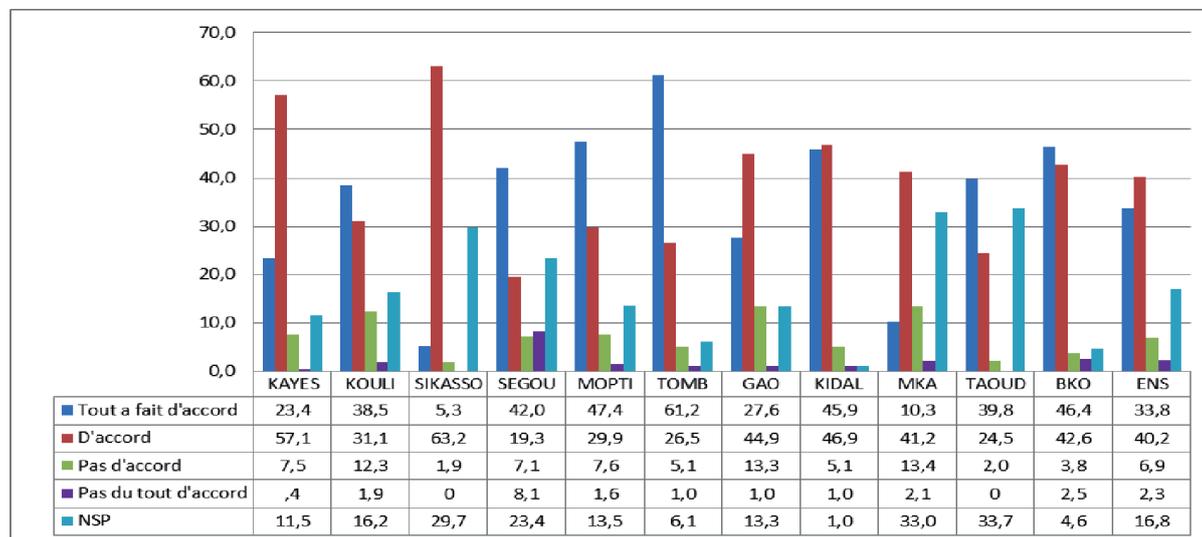
Graphique 21 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur appréciation de la longueur et de la complication des procédures judiciaires



2.3.7. Coût de la justice

Presque les trois quarts 74%, des citoyen (ne)s enquêté (e)s sont « tout à fait d'accord » (33,8%) ou « plutôt d'accord » (41,8%) avec l'affirmation que « la justice coûte trop chère » contre seulement 7% qui ne sont pas d'accord et 17% de sans opinion, comme indiqué dans le *graphique 22*.

Graphique 22 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du coût de la justice suivant les localités

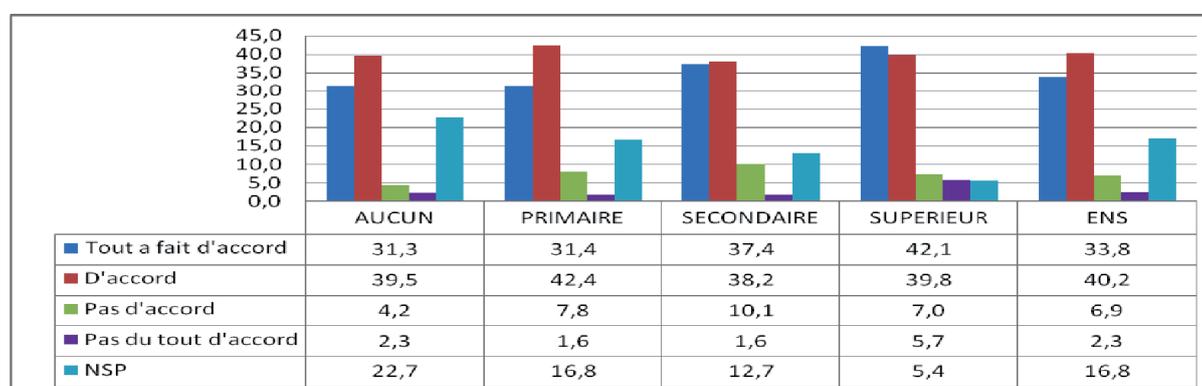


Suivant les localités, la proportion de citoyen(n) es qui sont d'accord avec cette affirmation (« tout à fait d'accord » et « d'accord ») est élevée, et particulièrement, dans les villes de Kidal (92,8%), Bamako (89%), Tombouctou (87,7%), Kayes (80,5%), Mopti (77,3%), Gao (72,5%), Koulikoro (69,6%) et Sikasso (68,8%). Les autres localités, à savoir Ségou (61,3%), Taoudénit (64,3%) et Ménaka (51,5%), comptent une majorité plus faible de citoyen(ne)s favorables à cette affirmation. Le taux de proportion des sans opinion est particulièrement élevé dans les localités de Taoudénit, Ménaka, Sikasso, Ségou, Gao et Kayes, avec respectivement 34%, 33%, 30%, 16%, 13% et 12%.

Concernant les hommes et les femmes, les premiers sont plus nombreux à être « d'accord » ou « tout à fait d'accord » : 76% contre 72%.

Quant au niveau d'instruction, le nombre de personnes à être « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation augmente régulièrement avec le niveau d'éducation : 71% pour les sans niveau, 74% pour le primaire, 76% pour le secondaire et 82% pour le supérieur (*graphique 23*).

Graphique 23 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du coût de la justice suivant le niveau d'instruction

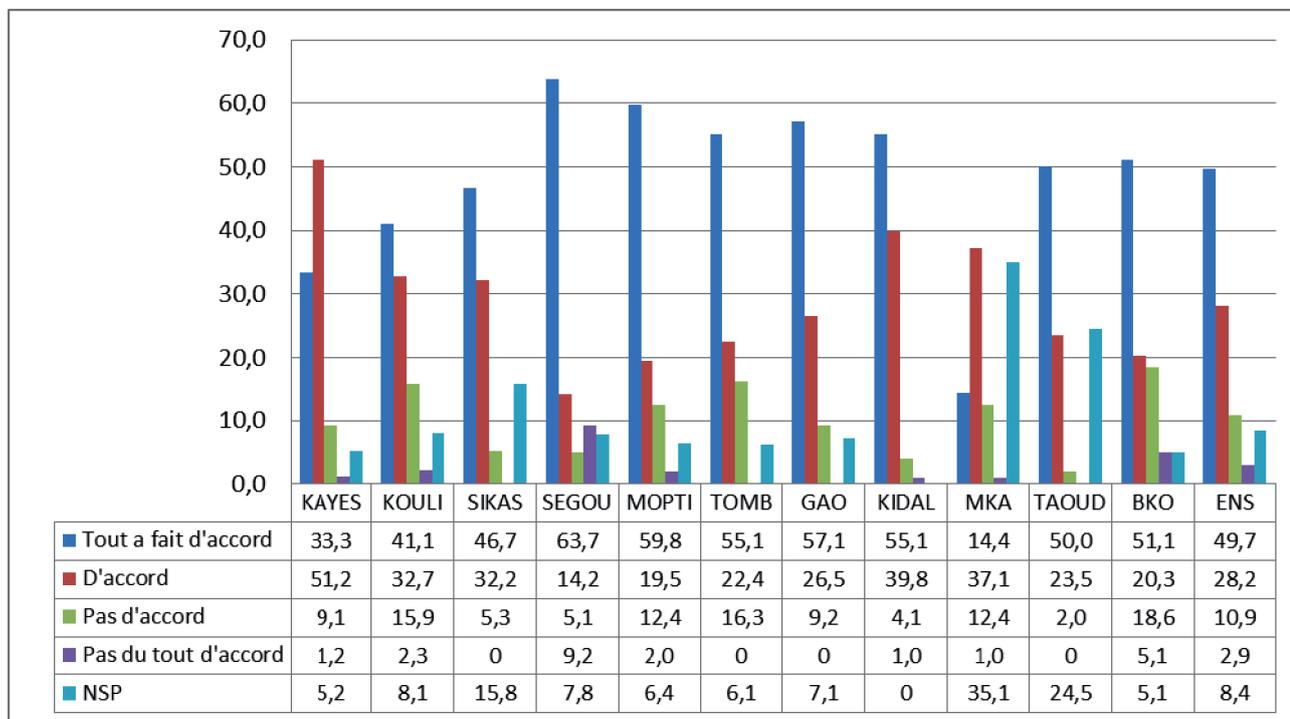


L'incidence de l'âge n'est par contre pas significative.

2.3.8. La justice est au service des riches/ au service du pouvoir

La grande majorité des personnes enquêtées (77,9%) sont « tout à fait d'accord » (49,7%) ou « d'accord » (28,2%) que la justice est au service des riches ou du pouvoir contre 14% qui sont d'un avis contraire et 8% sont sans opinion (cf. graphique 24).

Graphique 24 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'affirmation que la justice est au service des riches/ au service du pouvoir et suivant les localités.



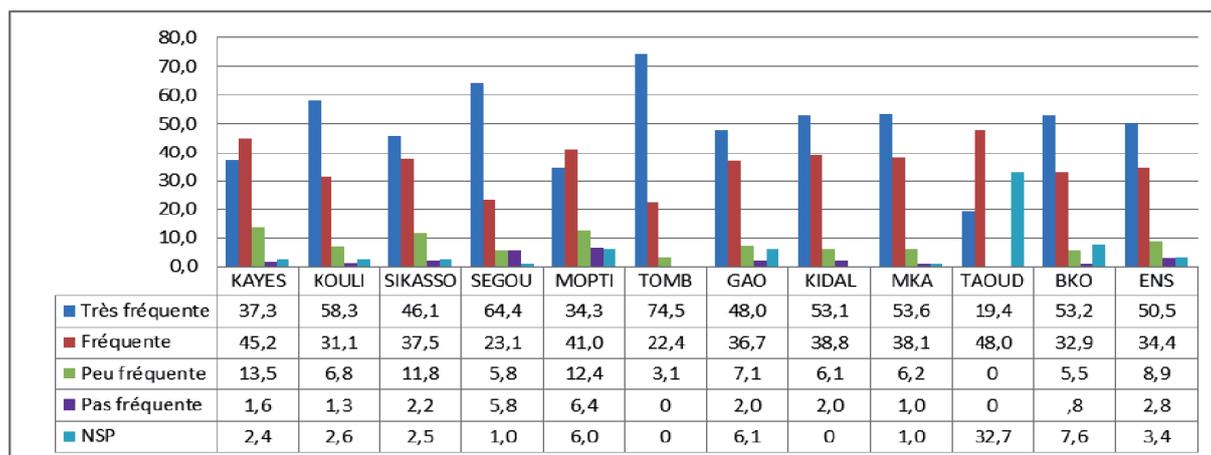
Selon les localités, la proportion des avis favorables à cette affirmation (« d'accord » ou « tout à fait d'accord ») est partout supérieure à 70%, à l'exception de Ménaka (51,1%). Les localités de Kidal (94,9%) et Kayes (84,5%) sont celles qui comptent le plus d'avis favorables à cette affirmation. La proportion des sans opinion est très élevée à Ménaka (35,1%), Taoudénit (24,5%) et Sikasso (15,8%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.3.9. Fréquence de l'impunité

La très grande majorité (84,9%) des citoyen(ne)s estiment que l'impunité est très fréquente (50,5%) ou fréquente (34,4%) contre seulement 12% qui pensent qu'elle est peu fréquente (8,9%) ou pas fréquente (2,8%), comme indiqué dans le graphique 25

Graphique 25 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la fréquence de l'impunité et suivant les localités.



Comparée à Mali-Mètre 8, la proportion des citoyen(ne)s qui estiment que l'impunité est fréquente a augmenté de 10%.

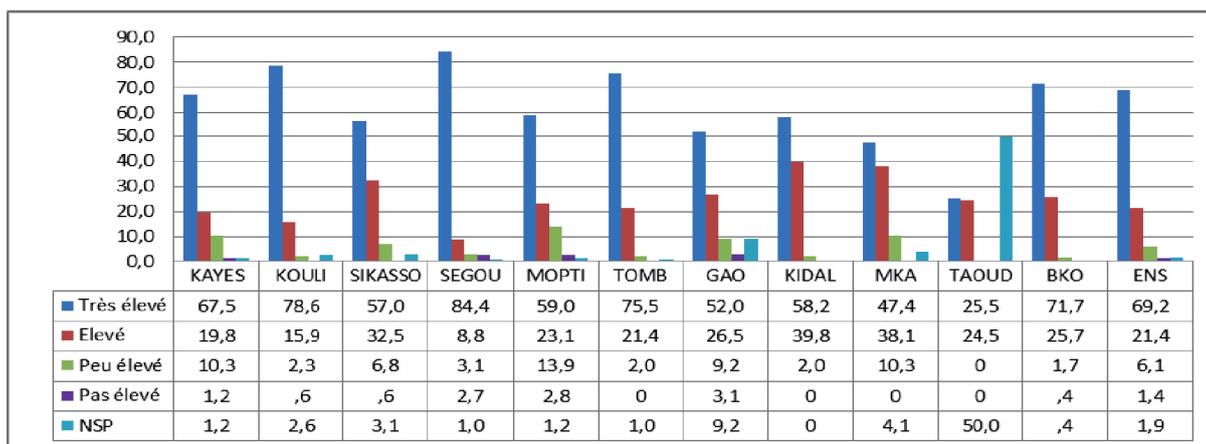
Par localité, la proportion de citoyen(ne)s estimant que l'impunité est fréquente (« très fréquente » ou « fréquente ») est presque partout très élevée, mais davantage dans les villes de Tombouctou (96,9%), Kidal (91,9%), Ménaka (91,7%), Koulikoro (89,4%), Ségou (87,5%), Bamako (86,1%), Gao (84,7%), Sikasso (83,6%), Kayes (82,5%) et Mopti (75,3%). A Taoudénit aussi, une majorité (67,4%) d'enquêté(e)s partagent cet avis ; mais la proportion de sans opinion est assez importante (32,7 %).

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative sur l'appréciation de l'impunité.

2.3.10. Niveau de corruption

Pour une grande majorité de la population (90,6%), le niveau de corruption est « très élevé » (69,2%) ou « élevé » (21,4%) au Mali contre seulement 8% qui estiment qu'il est « peu élevé » (6,1%) ou « pas élevé » (1,4%). Moins de 2% (1,9%) sont sans opinion (*graphique 26*).

Graphique 26 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de corruption au Mali et suivant les localités.



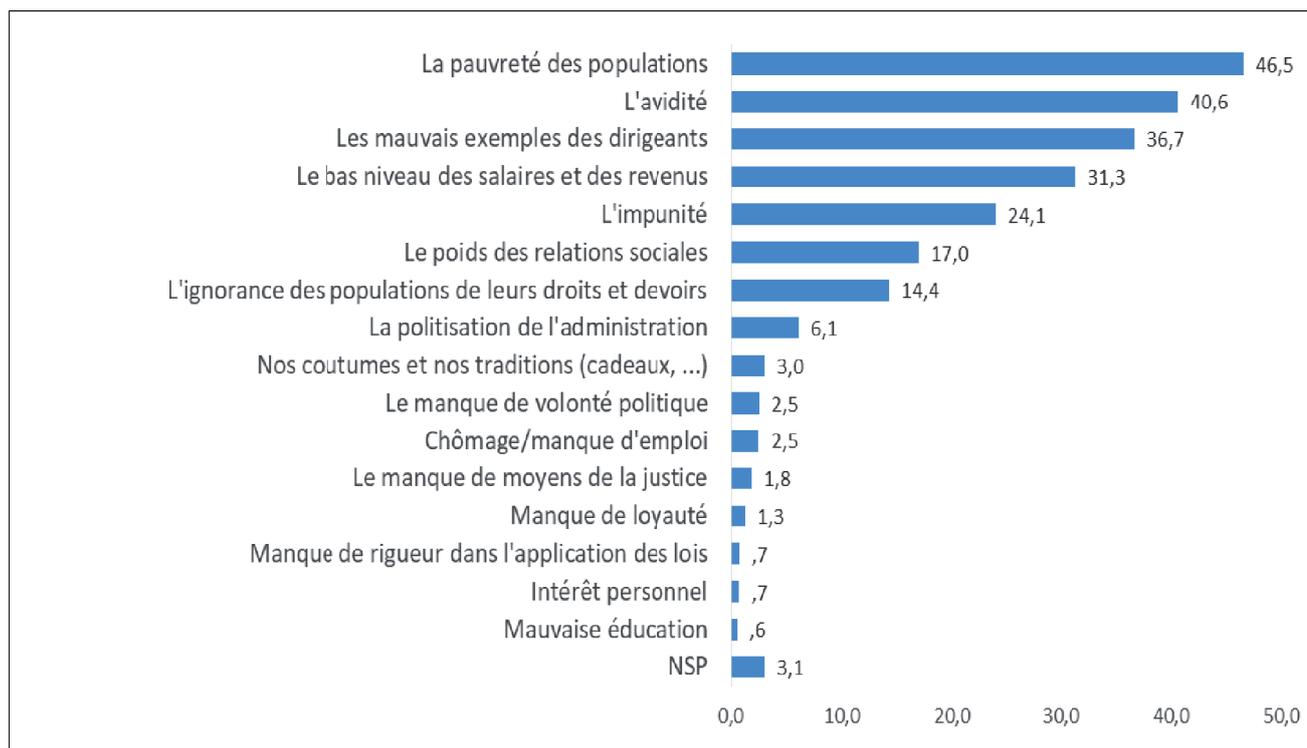
La proportion des citoyen (ne)s qui pensent que le niveau de la corruption est très élevé ou élevé a progressé de 10% par rapport à Mali-Mètre 8.

Par localité, la proportion d'enquêté(e)s trouvant le niveau de corruption élevé (« très élevé » ou « élevé ») est partout supérieure à 80%, à l'exception des localités de Taoudénit où la moitié (50%) des enquêté(e)s est sans opinion, et à Gao (78,5%). Dans les villes de Kidal, Bamako, Tombouctou et Koulikoro en particulier, c'est la quasi-totalité des citoyen(ne)s (plus de 95%) qui estiment que le niveau de la corruption est élevé ou très élevé.

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.3.11. Raisons de l'existence de la corruption

Dans l'ensemble, les principales raisons de la corruption évoquées par les citoyen (ne)s sont : « la pauvreté des populations » (46,5%) et « l'avidité » (40,6%), suivies « des mauvais exemples des dirigeants » (36,7%), « le bas niveau des salaires et des revenus » (31,3%) et « l'impunité » (24,1%). D'autres raisons sont aussi citées comme « le poids des relations sociales » (17%), « l'ignorance des populations de leurs droits et devoirs » (14,4%), « la politisation de l'administration » (6,1%), etc. (graphique 27).

Graphique 27 : Opinions des enquêtés sur les raisons de l'existence de la corruption

Pour toutes les régions, les raisons principales de la corruption sont presque les mêmes avec des proportions variables :

- Kayes : « la pauvreté des populations » (56,7%), « le mauvais exemple des dirigeants » (32,6%) et « le bas niveau des salaires et des revenus » (32,5%) ;
- Koulikoro : « le mauvais exemple des dirigeants » (59,9%), « l'avidité » (50,2%) et « le poids des relations sociales » (32,4%) ;
- Sikasso : « la pauvreté des populations » (53,9%), « l'avidité » (37,8%) et « le mauvais exemple des dirigeants » (28,8%) ;
- Ségou : « la pauvreté des populations » (47,8%), « l'avidité » (47,8%) et le « bas niveau des salaires et des revenus » (40,3%) ;
- Mopti : « l'avidité » (52,2%), « la pauvreté des populations » (44,2%) et « le mauvais exemple des dirigeants » (38,2%) ;
- Tombouctou : « le poids des relations sociales » (49%), « le mauvais exemple des dirigeants » (48%) et « l'ignorance des populations de leurs droits et devoirs » (41,8%) ;
- Gao : « la pauvreté des populations » (42,9%), « l'avidité » (36,7%) et « l'impunité » (32,7%) ;
- Kidal : « le bas niveau des salaires et des revenus » (71,4%), « l'impunité » (66,3%) et « la pauvreté des populations » (62,2%) ;
- Ménaka : « la pauvreté des populations » (72,2%), « l'impunité » (51,5%) et « le bas niveau des salaires et des revenus » (40,2%) ;
- Taoudénit : « le bas niveau des salaires et des revenus » (35,7%), « le mauvais exemple des dirigeants » (33,5%) et « l'impunité » (26,5%) ;
- Bamako : « la pauvreté des populations » (79,7%), « le bas niveau des salaires et des revenus » (56,1%) et « le mauvais exemple des dirigeants » (41,8%).

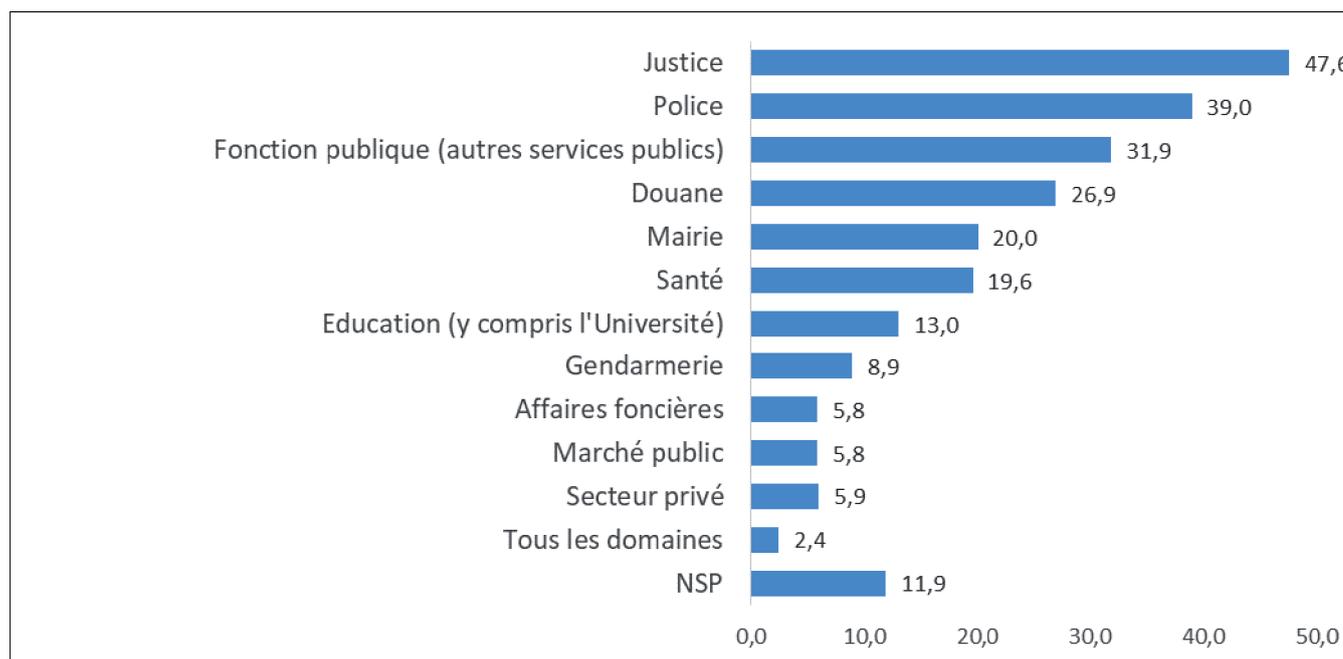
2.3.12. Domaines concernés par la corruption

Dans l'ensemble (graphique 28), les citoyen(ne)s estiment que les domaines les plus concernés par la corruption sont : la justice (47,6%), la police (39%), la fonction publique (31,9%) et la douane (26,9%). D'autres domaines sont aussi cités comme la mairie (20%), la santé (19,6%), l'éducation, y compris l'Université (13%), etc.

Il est à noter que 12% des enquêté(e)s sont sans opinion.

Comparée à Mali-Mètre 8, les domaines les plus concernés par la corruption restent les mêmes : la justice et la police.

Graphique 28 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions sur les domaines concernés par la corruption.



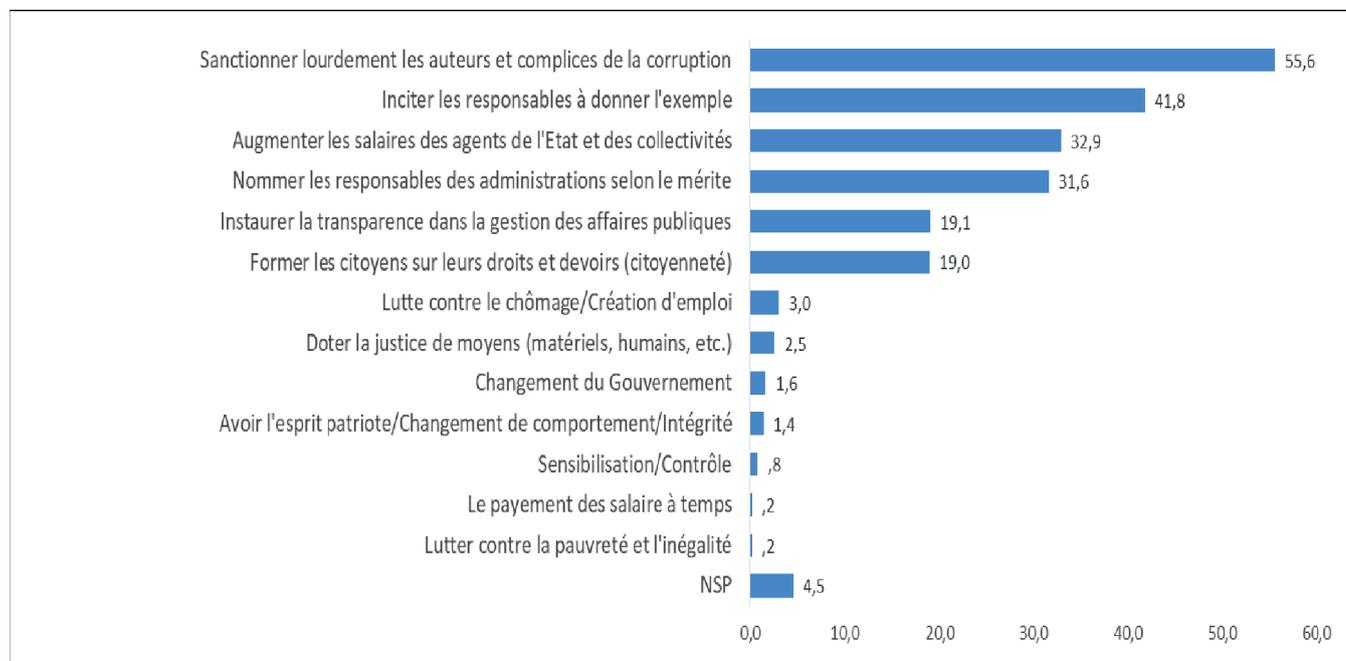
Par localité, les domaines les plus concernés par la corruption sont les suivants :

- Kayes : « justice » (53,2%), « police » (50,4%) et « douane » (32,1%) ;
- Koulikoro : « justice » (45,2%), « fonction publique » (43%) et « police » (21,4%) ;
- Sikasso : « justice » (54,4%), « fonction publique » (45%) et « police » (30,7%) ;
- Ségou : « police » (41,4%), « douane » (40%) et « mairie » (30,8%) ;
- Mopti : « justice » (49%), « police » (46,2%), « santé » (34,7%) ;
- Tombouctou : « justice » (69,4%), « douane » (38,8%) et « fonction publique » (37,8%) ;
- Gao : « police » (59,2%), « justice » (52%) et « gendarmerie » (23,5%) ;
- Kidal : « justice » (80,6%), « police » (58,2%) et « fonction publique » (57,1%) ;
- Ménaka : « fonction publique » (54,6%), « marché public » (44,3%) et « secteur privé » (4,8%) ;
- Taoudénit : « justice » (52%), « douane » (27,6%) et « fonction publique » (23,5%) ;
- Bamako : « justice » (47,3%), « police » (46,8%) et « douane » (43,5%).

2.3.13. Les mesures à prendre pour lutter contre la corruption

Dans l'ensemble (graphique 29), les principales mesures que préconisent les populations pour lutter contre la corruption sont : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption (55,6%) », « inciter les responsables à donner l'exemple (41,8%) », « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités (32,9%) » et « nommer les responsables des administrations selon le mérite (31,6%) ».

Graphique 29 : Répartition des enquêté(e)s selon les mesures à prendre pour lutter contre la corruption.



Par région, les principales mesures préconisées par les citoyen(ne)s sont les suivantes :

- Kayes : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (47,6%) », « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (36,1%) et « inciter les responsables à donner l'exemple » (30,2%) ;
- Koulikoro : « inciter les responsables à donner l'exemple » (76,1%), « nommer les responsables des administrations selon le mérite » (51,5%) et « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (43,7%) ;
- Sikasso : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (59,8%), « inciter les responsables à donner l'exemple » (42,7%) et « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (36,3%) ;
- Ségou : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (59,7%), « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (36,3%) et « nommer les responsables des administrations selon le mérite » (25,8) ;
- Mopti : « inciter les responsables à donner l'exemple » (61,8%), « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (56,2%) et « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (38,2%) ;
- Tombouctou : « former les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs » (57,1%), « nommer les responsables des administrations selon le mérite (54,1%) et « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (53,1%) ;
- Gao : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (73,5%), « nommer les responsables des administrations selon le mérite » (42,9%) et « instaurer la transparence dans la gestion des affaires publiques » (31,6%) ;
- Kidal : « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (78,6%), « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (66,3%) et « inciter les responsables à donner l'exemple » (56,1%) ;
- Ménaka : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (70,1%), « instaurer la

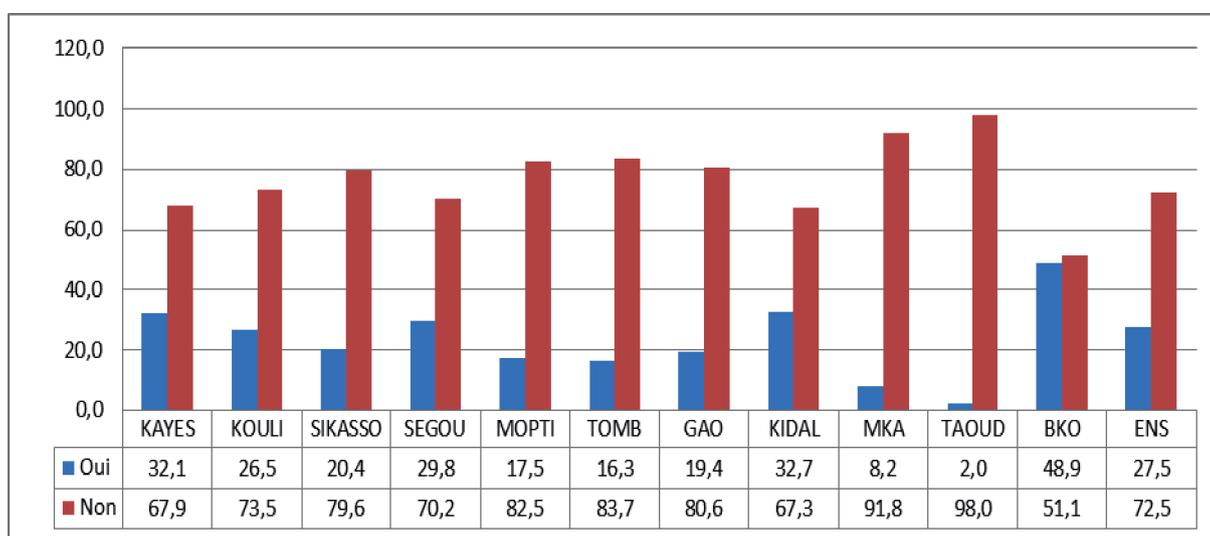
transparence dans la gestion des affaires publiques » (51,5%) » et « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (39,2%) ;

- Taoudénit : « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (41,8%), « former les citoyens sur leurs droits et leurs devoirs » (33,7%) et « sanctionner lourdement les auteurs et complice de la corruption » (31,6%) ;
- Bamako : « sanctionner lourdement les auteurs et complices de la corruption » (64,1%), « augmenter les salaires des agents de l'Etat et des collectivités » (62,4%) et « nommer les responsables des administrations selon le mérite » (46,8).

2.3.14. Création de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite

Dans l'ensemble (cf. graphique 30), la grande majorité des citoyen(ne)s, 73% ont déclaré n'avoir pas entendu parler de la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite contre 28% qui ont déclaré le contraire.

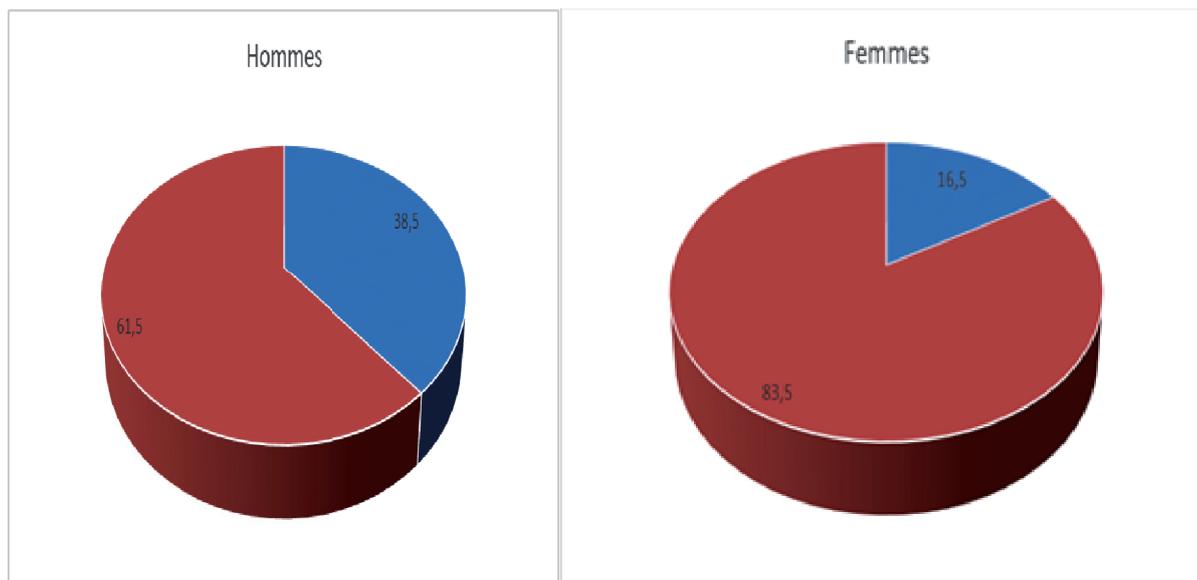
Graphique 30 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite et selon les localités.



Par localité, les proportions les plus élevées de citoyen(ne)s à avoir entendu parler de cet office se comptent à Bamako (48,9%), Kidal (32,7%), Kayes (32,1%), Ségou (29,8%) et Koulikoro (26,5%). A Taoudénit et à Ménaka, seule une très petite minorité de la population, respectivement 2% et 8%, a entendu parler de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite.

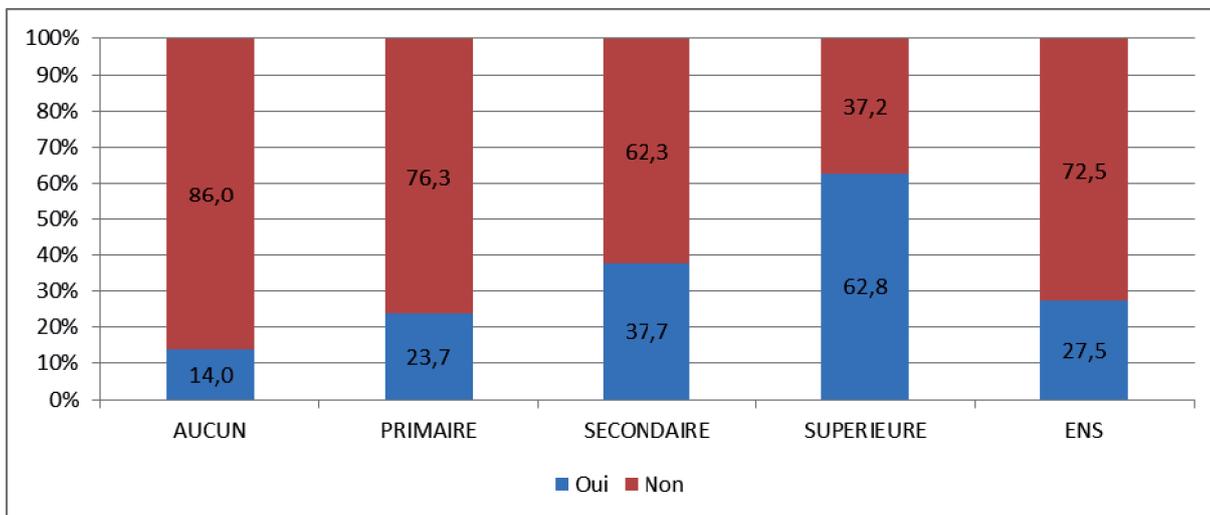
Dans l'ensemble, les hommes ont plus entendu parler de la création de cette institution que les femmes, soit 39% contre 17%, comme indiqué dans le *graphique 31*.

Graphique 31 : Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon leur connaissance de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite.



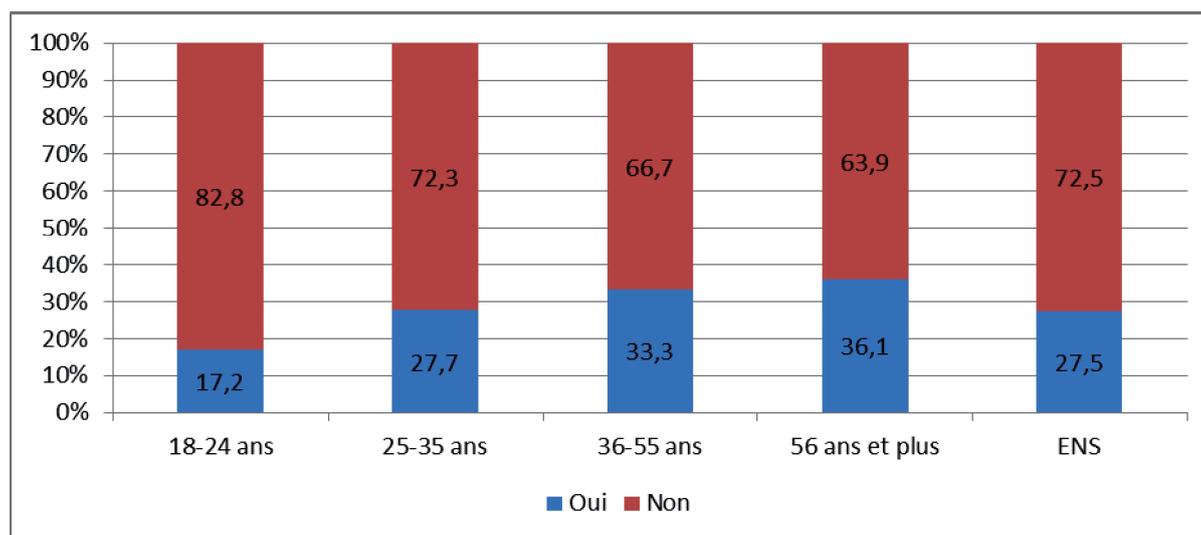
L'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion des enquêté(e)s qui ont entendu parler de la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite s'accroît avec le niveau d'éducation, comme le montre le *graphique 32*.

Graphique 32 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon leur connaissance de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite.



L'incidence de l'âge montre que la proportion des citoyen(ne)s ayant entendu parler de la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite s'accroît avec l'âge, comme le montre le *graphique 33*.

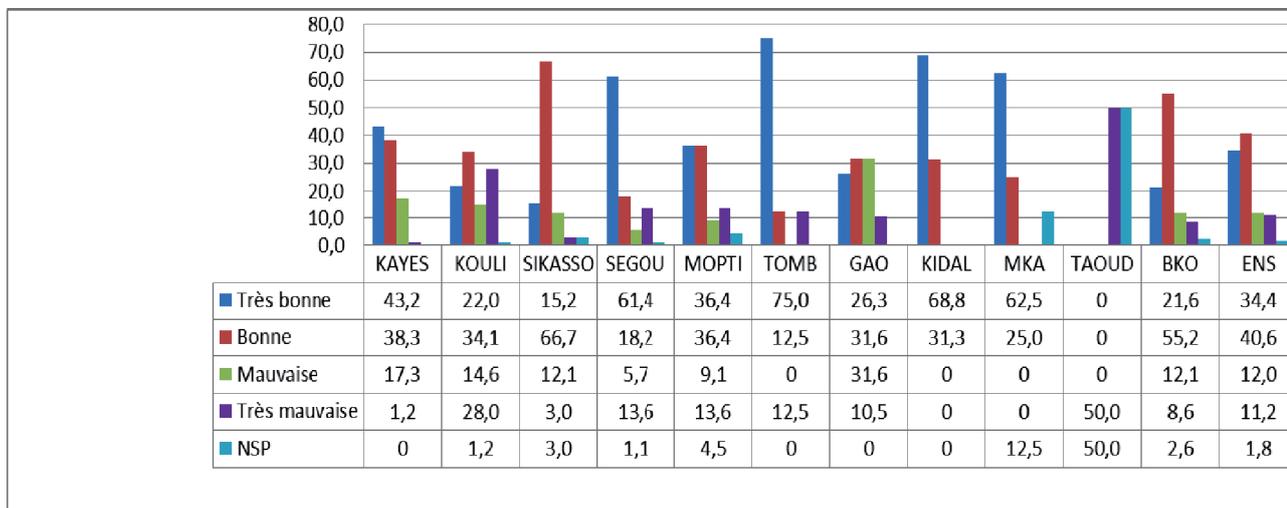
Graphique 33 : Répartition des enquêté(e)s par classes d'âge et selon leur connaissance de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite



2.3.15. Appréciation de la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite

Parmi les populations qui sont au courant de la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, comme indiqué dans le graphique 34, les trois quarts (75,1%) estiment que c'est « une très bonne » (34,4%) ou « bonne » mesure (40,6%), contre moins du quart (23,2%) qui pense le contraire.

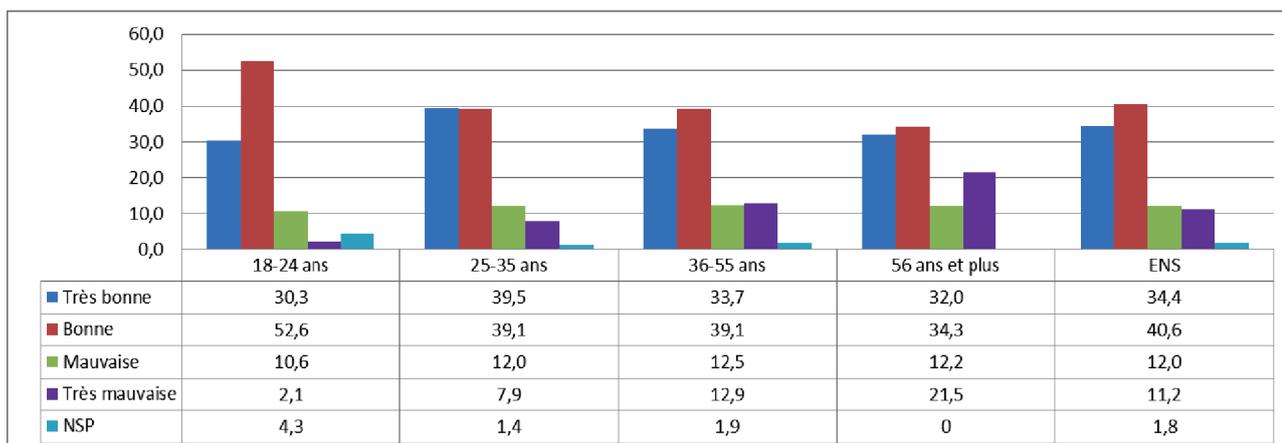
Graphique 34 : Répartition des enquêté(e)s selon les localités et selon leur appréciation de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite



Par localité, la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite est surtout appréciée parmi les populations de Kidal (100%), Tombouctou (87,5%), Ménaka (87,5%), Sikasso (81,9%) et Kayes (80,5%). Au contraire, cette mesure est désapprouvée par un nombre important d'enquêté(e)s de Koulikoro (56,1%) et des localités de Taoudénit (50%). Il est à noter que la moitié des enquêté(e)s des localités de Taoudénit (50%) et 13% de Ménaka au courant de la mesure sont sans opinion. Notons que le nombre de répondants est faible pour les régions de Tombouctou (16), Gao (19), Ménaka (8) et Taoudénit (2).

Pour l'ensemble, l'incidence n'est pas assez significative selon le sexe ou le niveau d'instruction. Par contre, la proportion de ceux qui jugent « très bonne » ou « bonne » la mise en place de cet office décroît avec l'âge : 83% des 18-24 ans, 79% des 25-35 ans, 73% des 36-54 ans et 66% pour les 56 ans et plus (graphique 35).

Graphique 35 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et selon leur appréciation de la mise en place de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite

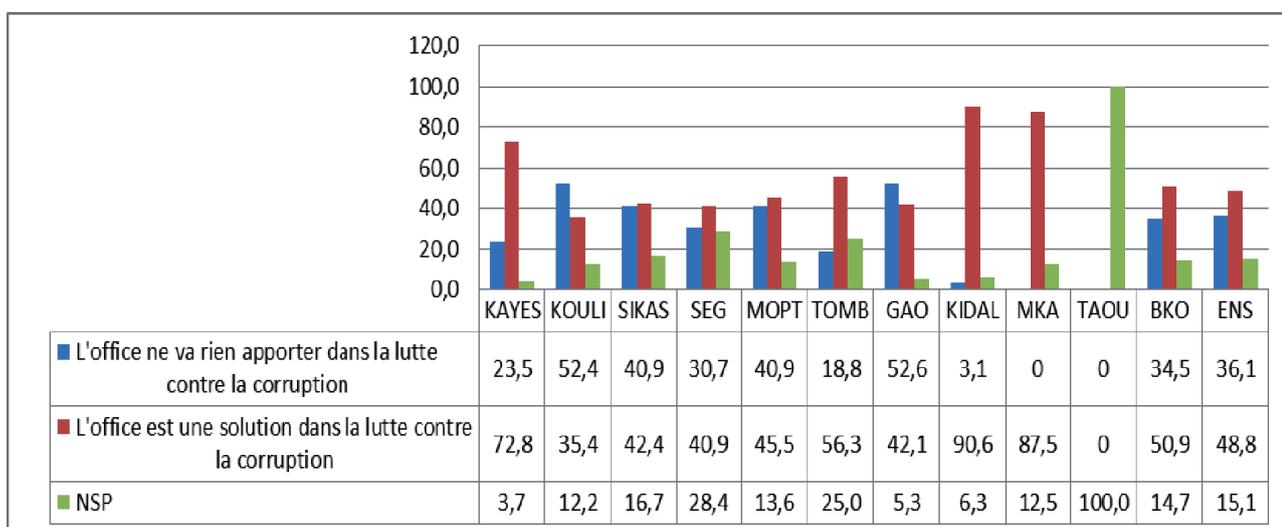


2.3.16. Efficacité de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite dans le futur

Presque la moitié (48,8%) des citoyen(ne)s ayant entendu parler de la mise en place de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite, pense que cette mesure est une solution dans la lutte contre la corruption tandis que 36% estiment le contraire (graphique 36).

Une proportion relativement élevée de répondants (15,1%) est sans opinion.

Graphique 36 : Répartition des enquêté(e)s selon les localités et leur appréciation de l'efficacité de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite dans le futur



Par localité, les proportions les plus élevées de populations qui considèrent que l'Office est une solution dans la lutte contre la corruption sont enregistrées à Kidal (90,6%), Ménaka (87,5%), Kayes (72,8%), Tombouctou (56,3%) et Bamako (50,9%). Par contre, à Gao (52,6%) et Koulikoro (52%) et, dans une moindre mesure, à Mopti (40,9%) et Sikasso (40,9%), les populations estiment que cet Office ne va rien apporter dans la lutte contre la corruption. Nous signalons que les régions de Tombouctou (16%), Gao (19%), Ménaka (8%) et Taoudénit (2%) ont enregistré des nombres faibles de répondants.

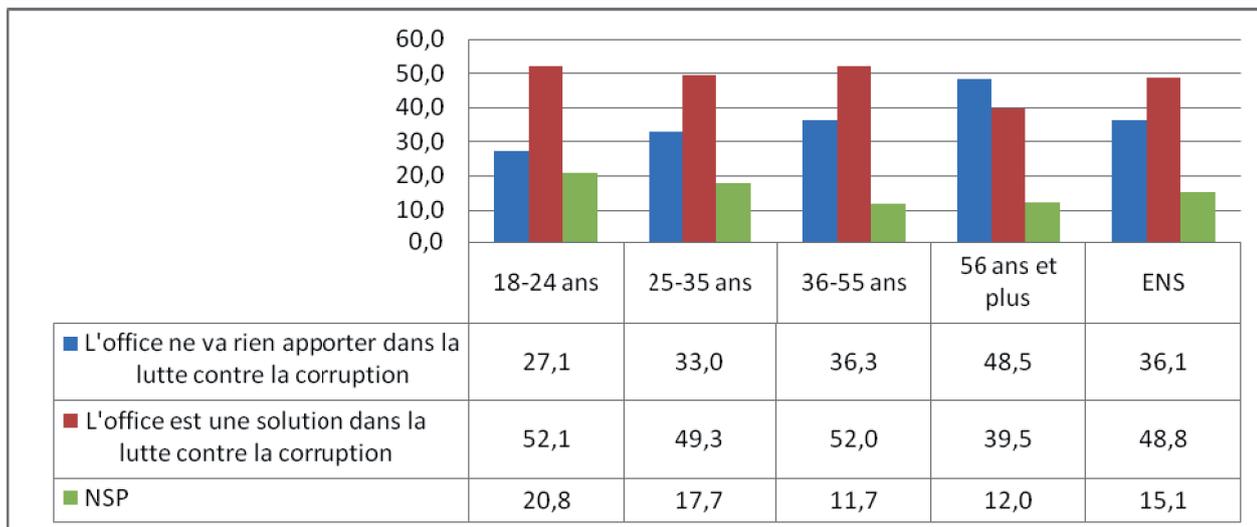
A Taoudénit (100%), personne n'a été capable de s'exprimer sur la question. Le taux des sans opinion est également élevé à Ségou (28,4%), Tombouctou (25%) et Sikasso (16,7%).

Les femmes sont plus nombreuses (57,7%) que les hommes (46,6%) à penser que la mise en place de l'office est une solution dans la lutte contre la corruption dans le futur.

L'incidence du niveau d'instruction sur l'appréciation de l'efficacité de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite n'est pas assez significative.

Enfin, la proportion de ceux qui estiment que cette structure ne va rien apporter dans la lutte contre la corruption augmente avec l'âge comme suit : 27% des 18-24 ans, 33% des 25-34 ans, 36% de 35-54 ans et 49% des 56 ans et plus (cf. graphique 37).

Graphique 37 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et leur appréciation de l'efficacité de l'Office de lutte contre l'enrichissement illicite dans le futur

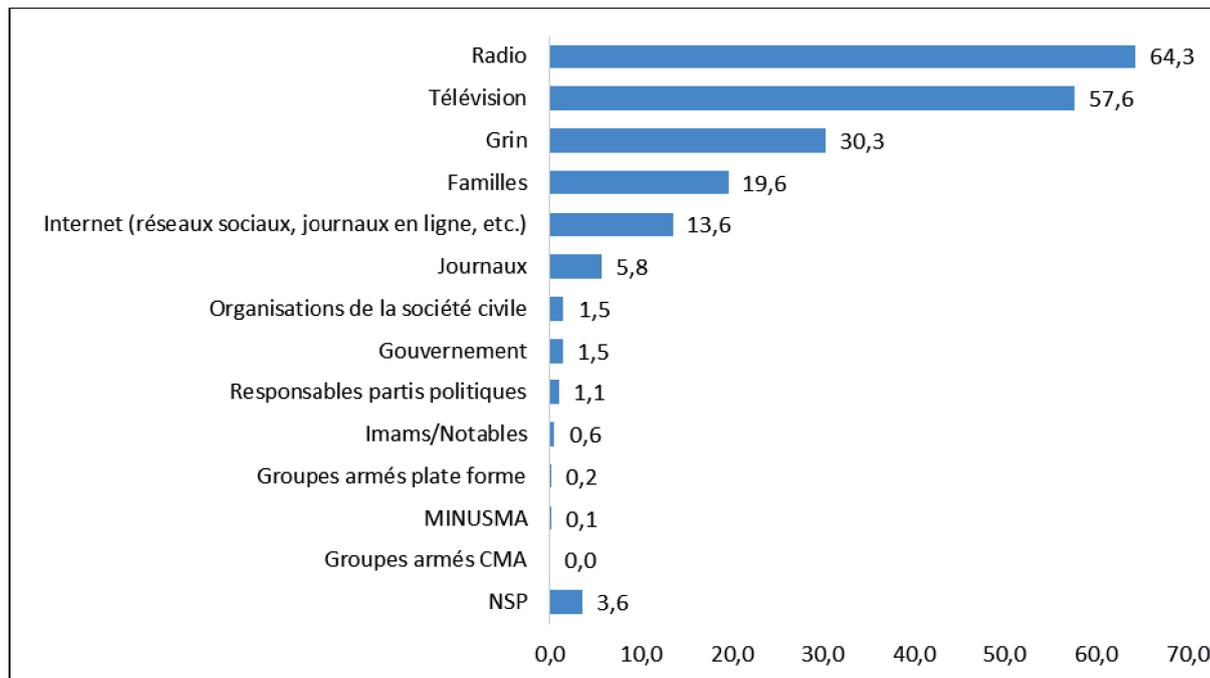


2.4. MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD POUR LA PAIX ET LA RÉCONCILIATION AU MALI ISSU DU PROCESSUS D'ALGER

2.4.1. Sources d'information sur l'Accord

Pour les citoyen(ne)s ayant déclaré connaître le contenu de l'Accord, leurs principales sources d'information sont prioritairement la télévision (64,3%) et la radio (57,3%) (cf. graphique 38).

Graphique 38 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs principales d'information sur l'Accord



Les autres sources citées par une minorité d'enquêté(e)s sont le « grin » (30,3%), la « famille » (19,6%) et « internet » (13,6%). Les journaux ont aussi été évoqués par une petite minorité de citoyen(ne)s (5,8%).

Selon les localités, la radio et la télévision sont citées comme les deux premières sources d'information à Kayes (64,3% et 59,1%), Koulikoro (61,5% et 57,6%), Sikasso (66,9% et 52,3%), Ségou (57,3% et 50,8%), Mopti (68,1% et 59,8%), Tombouctou (75,5% et 65,3%) et Bamako (72,2% et 67,5%), tandis que la radio et la famille informent à Gao (66,3% et 41,8%), Kidal (77,6% et 69,4%), Ménaka (91,8% et 58,8%) et Taoudénit (famille 69,4% et radio 51%).

L'incidence du sexe est en partie significative. En effet, les principales sources d'information sur l'Accord sont la radio, la télévision et le « grin » chez les hommes, tandis que la radio, la télévision et la famille sont privilégiées chez les femmes.

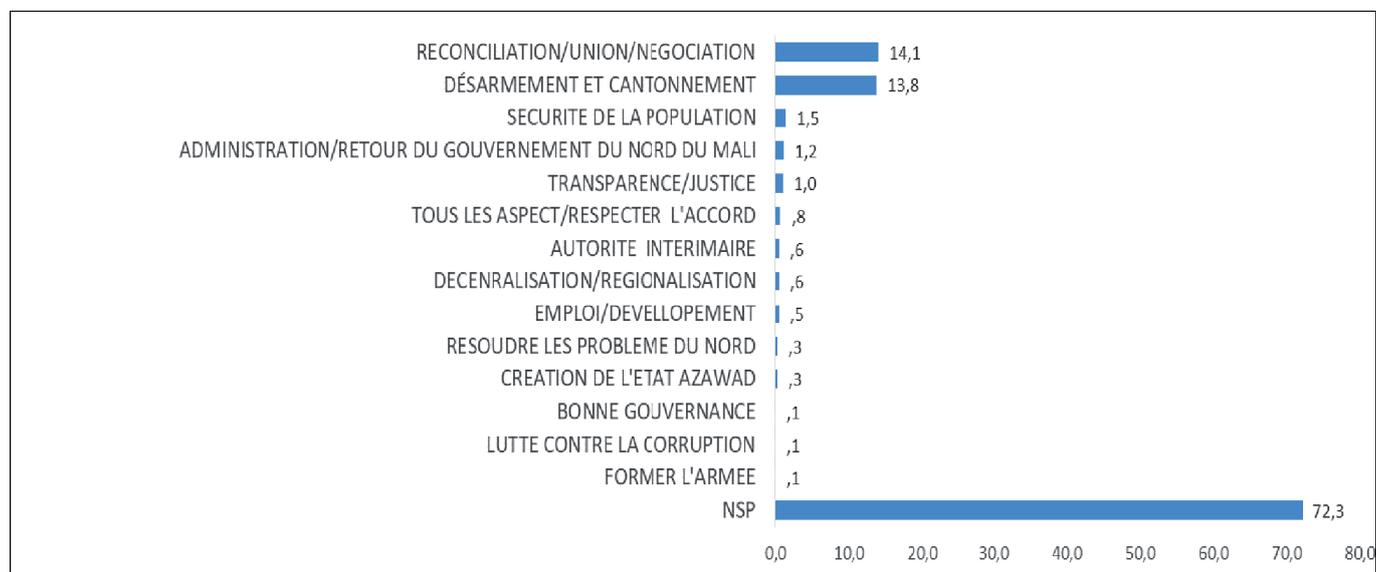
Quant au niveau d'instruction, son incidence sur les sources d'information est faible à l'exception d'internet et des journaux qui constituent une source d'information plus importante au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente.

Pour toutes les tranches d'âge, la télévision et la radio constituent les principales sources d'information sur l'Accord. Il est à noter la 4ème position qu'occupe Internet chez les 18-24 ans (19%), après la radio (53%), la télévision (51,7%) et le « grin » (34,4%).

2.4.2. Aspects de l'Accord à mettre en œuvre rapidement

La grande majorité des enquêté(e)s (72,3%) a déclaré ne connaître aucun aspect précis de l'Accord, contre 22% qui ont déclaré le contraire. Parmi les aspects de l'Accord qui sont connus des enquêté(e)s, les plus cités sont : « la réconciliation/l'union/la négociation » (14,1%) et « le désarmement et le cantonnement » (13,8%) (cf. graphique 39).

Graphique 39 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinions sur les aspects de l'Accord de paix à mettre en œuvre rapidement



Par localité, les opinions des enquêté(e)s sur les aspects de l'Accord de paix à mettre en œuvre rapidement sont très contrastées. A Kayes, Koulikoro et Sikasso, une petite minorité (environ 10%) a cité « la réconciliation/l'union/la négociation » comme seul aspect connu de l'Accord. Le « désarmement et cantonnement » et « la réconciliation/l'union/la négociation » ont été cités respectivement par 15% et 14% à Bamako contre 16% et 10% à Mopti.

Les proportions des populations qui déclarent connaître plusieurs aspects de l'Accord sont plus élevées dans les autres villes :

- Ségou : « la réconciliation/l'union/la négociation » (33,9%) et « le désarmement et cantonnement » (11,4%) ;
- Tombouctou : « le désarmement et cantonnement » (74,5%) et « sécurité des populations » (17,3%) ;
- Gao : « le désarmement et cantonnement » (49%), « la réconciliation/l'union/la négociation » (11,2%) ;
- Kidal : « la réconciliation/l'union/la négociation » (68,4%), « le désarmement et cantonnement » (40,8%) ;
- Ménaka : « le désarmement et cantonnement » (61,9%), « sécurité des populations » (10,3%) ;
- Taoudénit : « le désarmement et cantonnement » (48%).

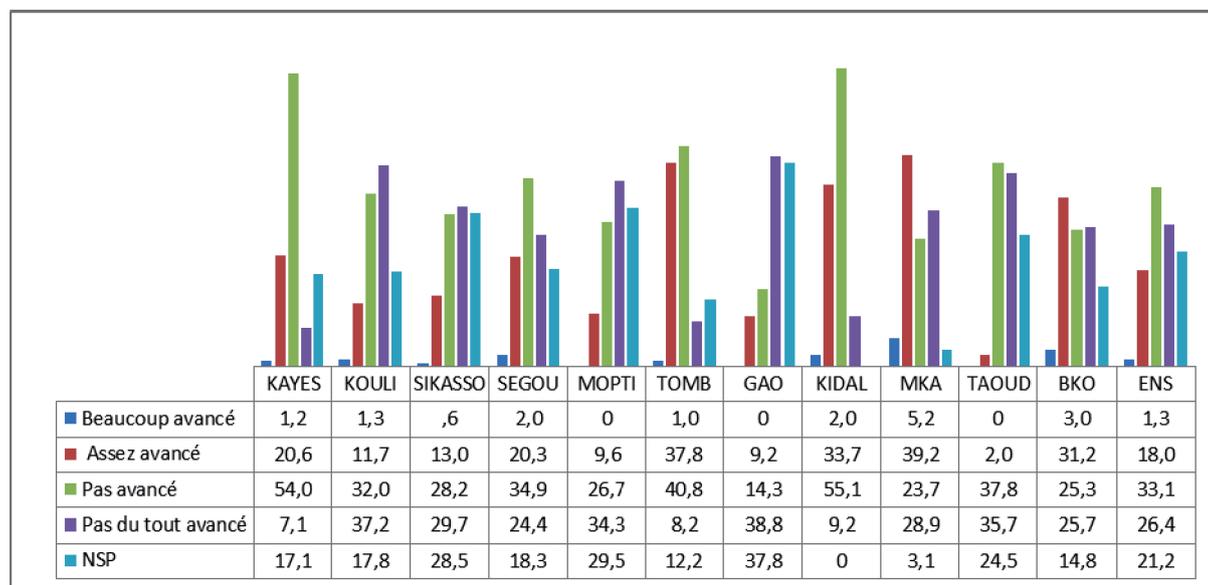
Il est à noter que pour les régions censées abriter le plus grand nombre de combattants, l'aspect le plus urgent à mettre en œuvre rapidement serait le « désarmement et le cantonnement » comme à Tombouctou, Gao, Ménaka et Taoudénit. Kidal privilégie la « réconciliation/l'union/la négociation ».

L'incidence du sexe, de l'âge ou du niveau d'instruction sur le choix des aspects de l'Accord à mettre en œuvre n'est pas assez significative.

2.4.3. Niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'accord pour la paix et la réconciliation

Quant à l'appréciation du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord, la majorité (59,5%) des personnes enquêtées (graphique 40) estime que le processus n'est pas avancé (33,1%) ou pas du tout avancé (26,4%) contre une petite minorité (19,3%) qui pense le contraire. La proportion des sans opinion est très élevée (21,2%).

Graphique 40 : Répartition des enquêté(e)s selon les localités et leur appréciation du niveau d'avancement de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation



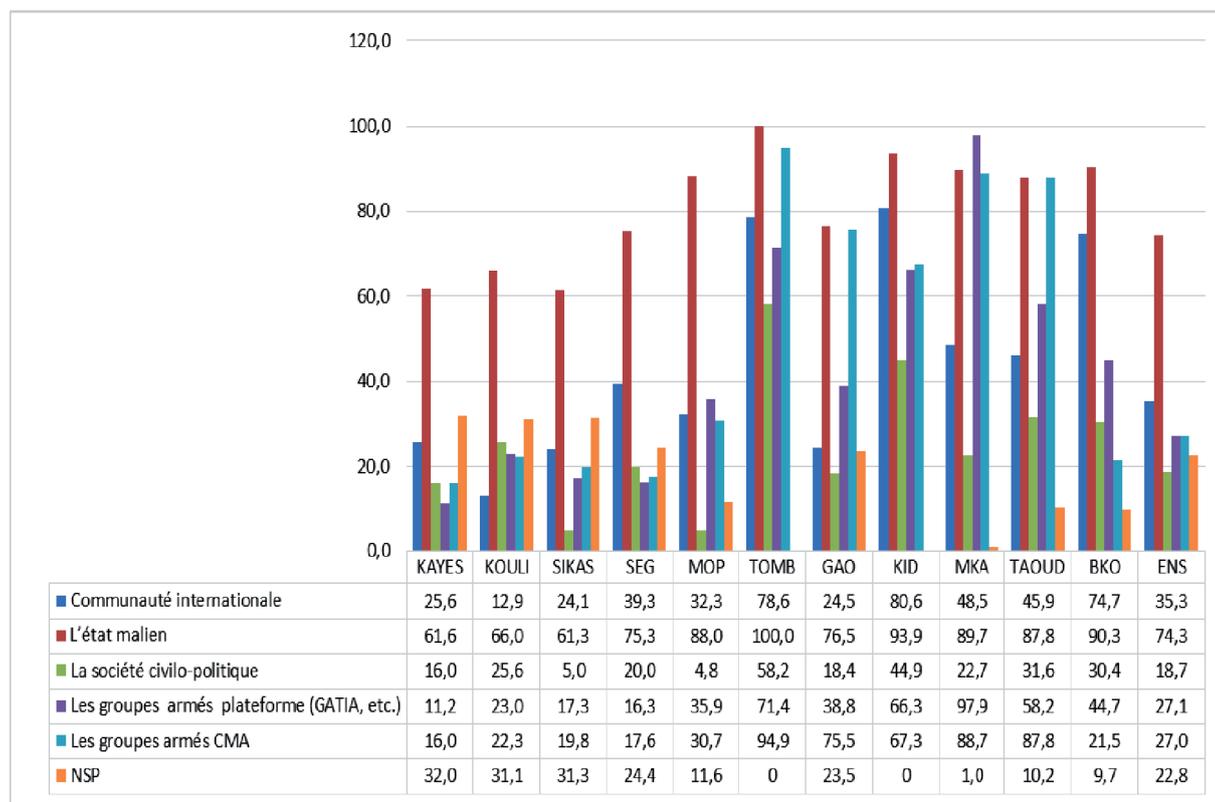
L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge sur l'appréciation du niveau de mise en œuvre de l'Accord n'est pas assez significative.

Par contre, les opinions sont contrastées selon les régions. La proportion de populations qui jugent que le processus n'est pas avancé (« pas avancé » ou « pas du tout avancé ») est particulièrement élevée à Koulikoro (96,2%), Kidal (64,3%), Taoudénit (63,3%), Kayes (61,1%) et Mopti (61%). Il est estimé « assez avancé » par une minorité importante de la population de Ménaka (39,2%), Tombouctou (37,8%), Kidal (33,7%) et Bamako (31,2%). Enfin, il est à noter que la proportion des sans opinion est particulièrement élevée à Gao (37,8%), Mopti (29,5%), Sikasso (28,5%) et Taoudénit (24,5%).

2.4.4. Connaissance des acteurs de l'Accord pour la paix et la réconciliation

L'Etat malien (74,3%), les groupes armés (65,8%) et la communauté internationale (35,3%) constituent les principaux acteurs connus de l'Accord pour la paix et la réconciliation. La société civile et politique a été aussi citée par 19% de la population enquêtée. Il est à constater qu'une proportion très élevée d'enquêté(e)s (23%) est sans opinion (*cf. graphique 41*).

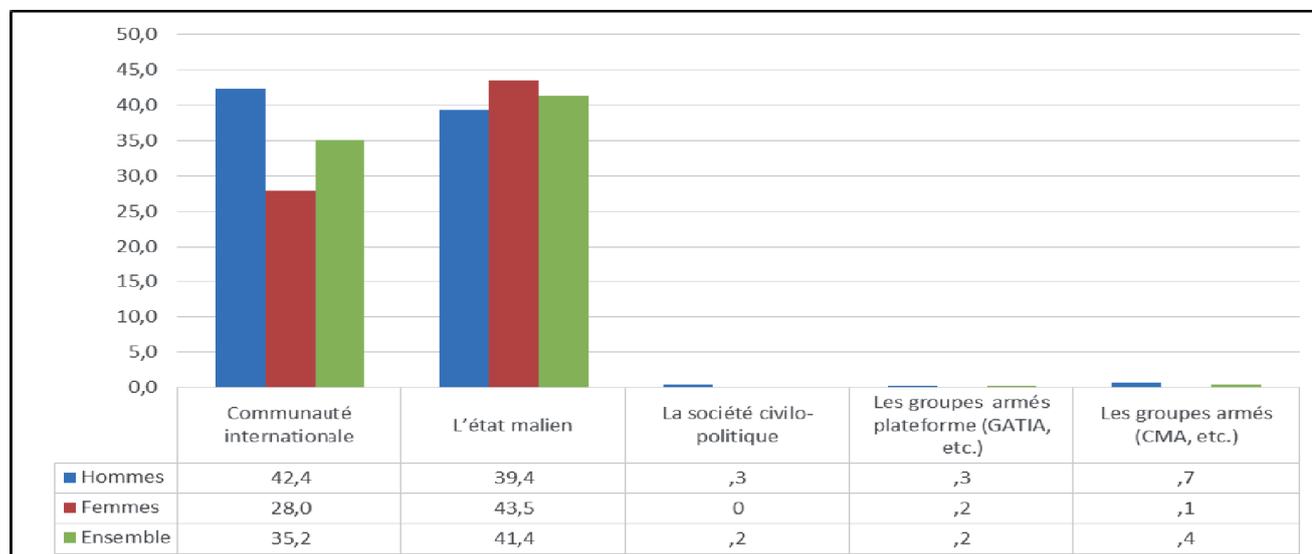
Graphique 41 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance des acteurs de l'Accord et selon les localités



Selon les localités, l'Etat malien est le plus cité comme acteur pour la mise en œuvre de l'Accord dans toutes les régions avec des proportions moins élevées pour Koulikoro (66%), Kayes (61,6%) et Sikasso (60,3%) : Tombouctou (100%), Kidal (93,9%), Bamako (90,3), Ménaka (89,7%), Mopti (88%), Taoudénit (87,8%), Gao (76,5%) et Ségou (75,3%).

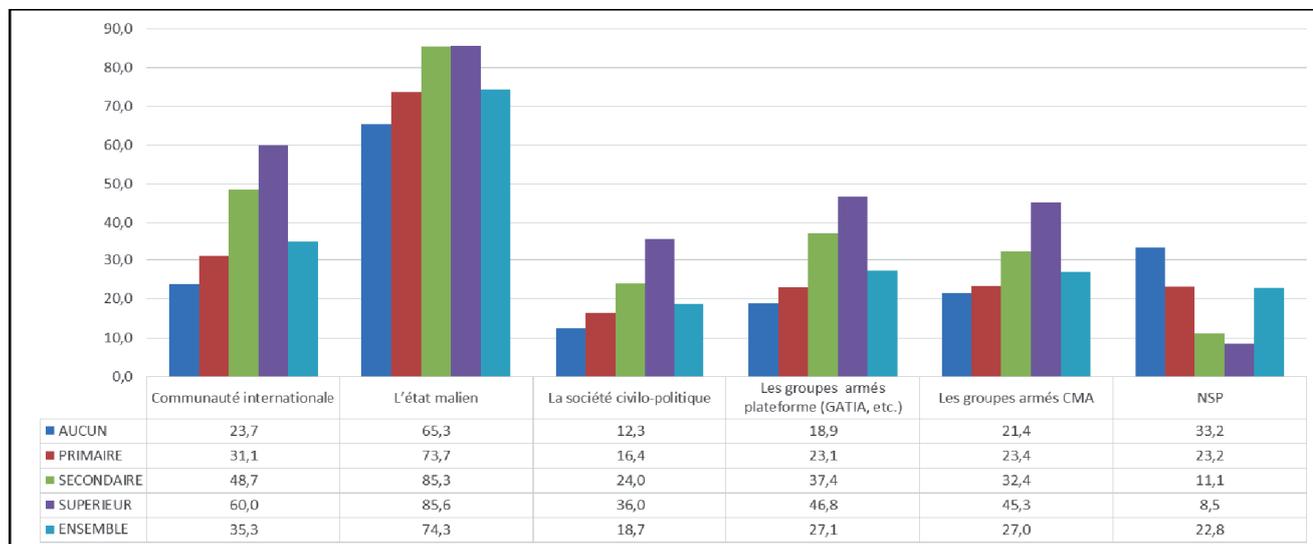
La communauté internationale est le second acteur à Kidal (80,6%), Tombouctou (78,6%) et Bamako (74,7%). Les localités qui comptent la proportion des sans opinion particulièrement élevée sont Kayes (32%), Sikasso (31,3%), Koulikoro (31,1%), Ségou (24,4%) et Gao (23,5%). Selon le sexe, les hommes sont plus nombreux que les femmes à citer la communauté internationale parmi les acteurs connus de la mise en œuvre de l'Accord. Les femmes, quant à elles, citent plus fréquemment l'Etat malien. (cf. graphique 42).

Graphique 42 : Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et leur connaissance des acteurs de la mise en œuvre de l'Accord



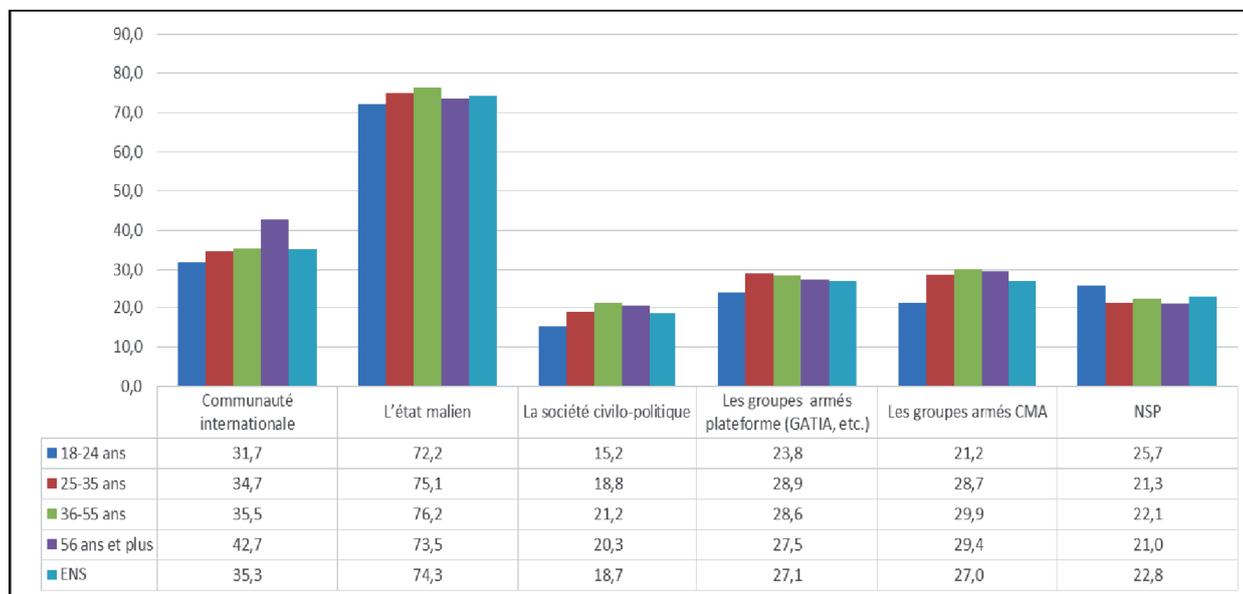
Concernant le niveau d'instruction, ce sont surtout les personnes enquêtées de niveau secondaire et supérieur qui citent la communauté internationale comme acteur pour la mise en œuvre de l'Accord, avec respectivement 49% et 60%. Pour tous les autres niveaux, l'Etat malien est l'acteur le plus connu (cf. graphique 43).

Graphique 43 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur connaissance des acteurs de la mise en œuvre de l'Accord



Par rapport à l'âge, les enquêté(e)s de 36-55 ans et 56 ans et plus mentionnent la communauté internationale comme acteur connu pour la mise en œuvre de l'Accord tandis que les 18-24 ans et 25-35 ans pensent à l'Etat malien (cf. graphique 44).

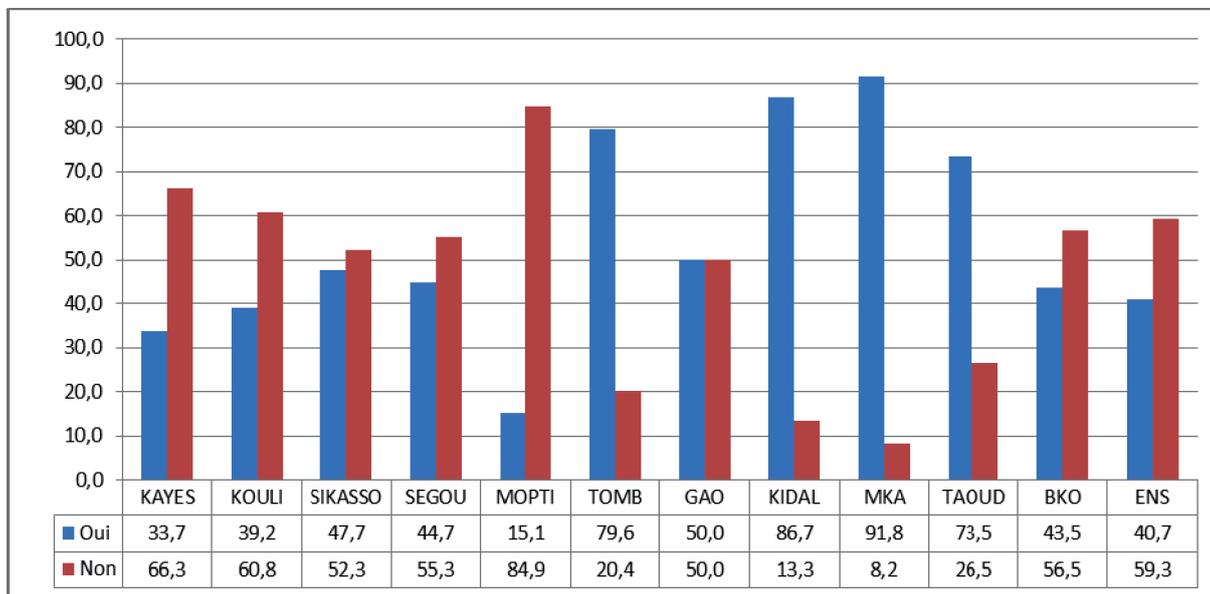
Graphique 44 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et leur connaissance des acteurs de la mise en œuvre de l'Accord



2.4.5. Entendre parler de la mise en place des autorités intérimaires

La majorité des enquêté(e)s (59,3%) ont déclaré ignorer la mise en place des autorités intérimaires contre 41% qui déclarent le contraire (cf. graphique 45).

Graphique 45 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires et selon les localités



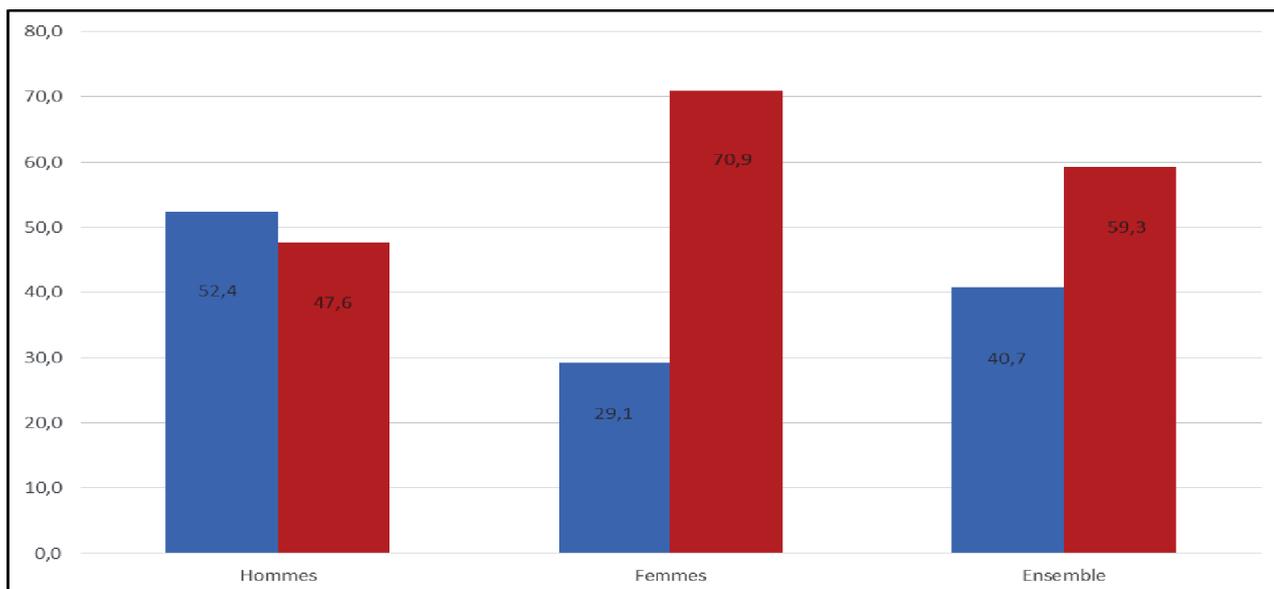
La proportion des citoyen(ne)s ayant entendu parler des autorités intérimaires a augmenté de 8% comparée à Mali-Mètre 8.

Par localité, la situation est particulièrement contrastée. Dans les régions dites du Nord, la grande majorité des enquêté(e)s ont déclaré être au courant de la mise en place des autorités intérimaires, notamment à Ménaka (91,8%), Kidal (86,7%), Tombouctou (79,6%) et Taoudénit (73,5%). A Gao, la moitié de la population (50%) en a entendu parler, et l'autre moitié a répondu par la négative (50%).

La majorité des populations des autres villes enquêtées n'en ont pas connaissance, surtout à Mopti (84,9%), Kayes (66,3%) et Koulikoro (60,8%).

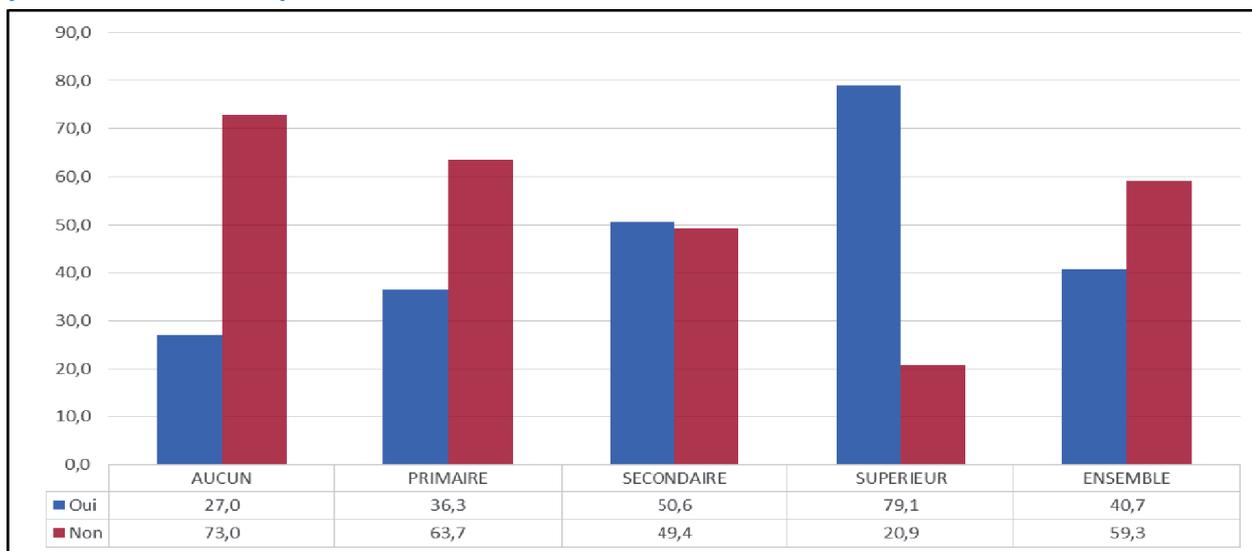
Les hommes (52,4%) sont nettement plus nombreux que les femmes (29,1%) à avoir entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires (cf. graphique 46).

Graphique 46 : Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires

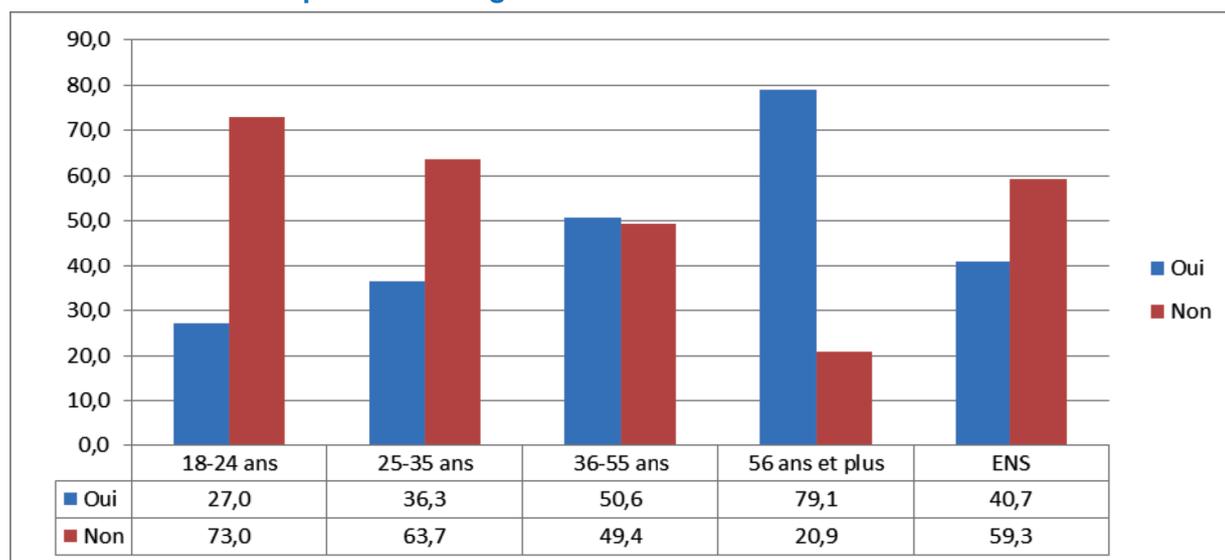


Par rapport au niveau d’instruction, plus les personnes enquêtées sont instruites, plus elles en ont connaissance (cf. graphique 47).

Graphique 47 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d’instruction et selon qu’ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires

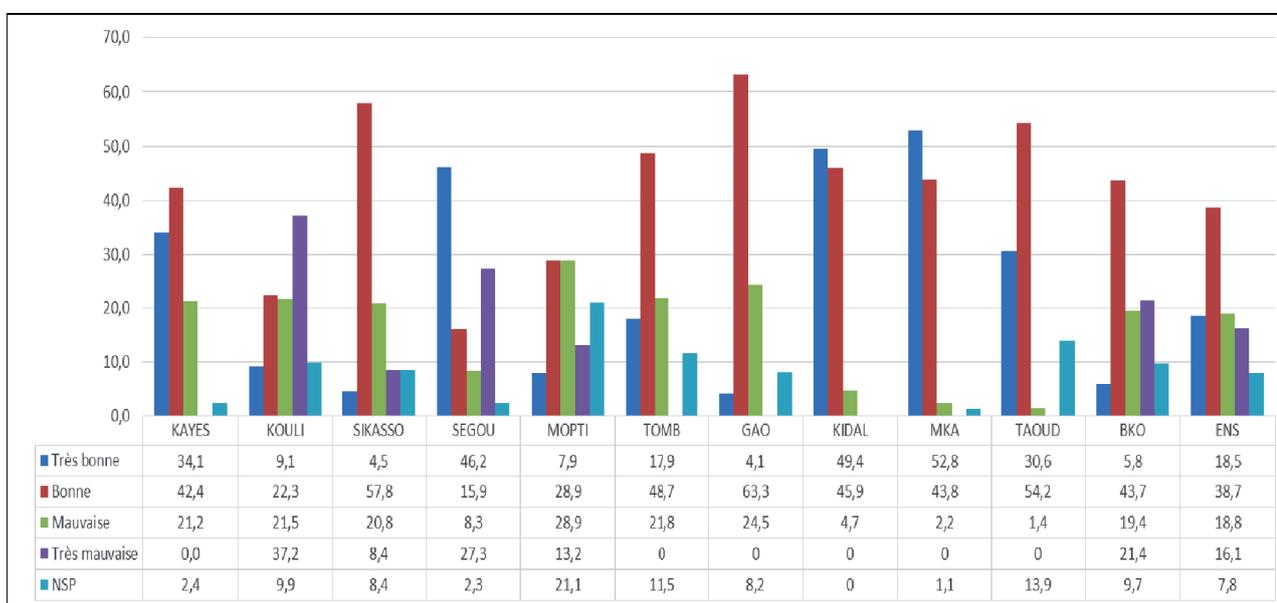


De même, l’incidence de l’âge indique que la proportion de ceux qui déclarent être au courant de la mise en place des autorités intérimaires augmente au fur et à mesure que l’âge des enquêté(e)s augmente (cf. graphique 48).

Graphique 48 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place des autorités intérimaires par classe d'âge

2.4.6. Appréciation de la mise en place des autorités intérimaires

Au niveau national, parmi les populations informées de la mise en place des autorités intérimaires, plus de la moitié (57,2%) l'estime « bonne » (38,7%) ou « très bonne » (18,5%) contre un peu plus du tiers (34,8%) qui la juge « mauvaise » (18,8%) ou « très mauvaise » (16,1%) (cf. graphique 49).

Graphique 49 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la mise en place des autorités intérimaires et suivant les localités

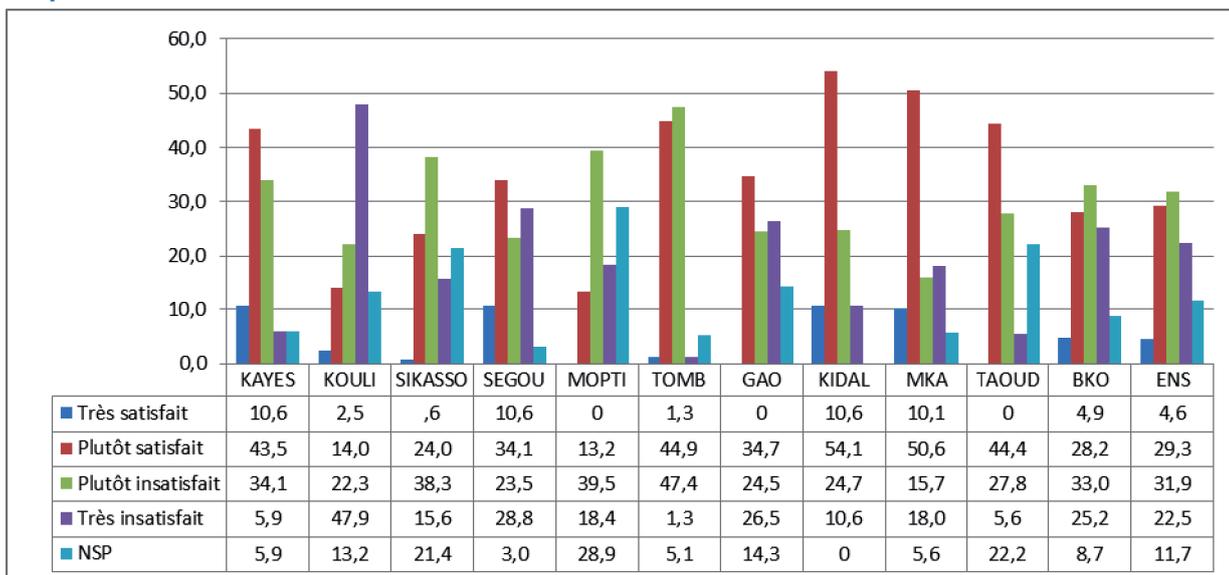
La proportion des citoyen(ne)s qui apprécient positivement la mise en place des autorités intérimaires a progressé de 4%, comparée à Mali-Mètre 8.

Par localité, la proportion des citoyen(ne)s trouvant la mise en place des autorités intérimaires « très bonne » ou « bonne » est particulièrement élevée dans les villes dites du Nord, notamment à Ménaka (96,6%), Kidal (95,3%) et Taoudénit (84,8%) et dans une moindre mesure à Tombouctou (66,6%) et Gao (67,4%). Elle est aussi élevée à Kayes (78,5%), (62,3%) et Ségou (62,1%). Par contre, elle est relativement faible à Bamako (49,5%), Mopti (36,8%) et Koulikoro (31,4%) comme indiqué dans le graphique ci-dessus. A noter que la proportion des sans opinion est particulièrement élevée à Mopti (21,1%), Taoudénit (13,9%) et Tombouctou (11,5%). On ne note pas de différence assez significative selon le sexe, le niveau d'instruction ou l'âge des enquêté(e)s.

2.4.7. Satisfaction du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires

Quant à l'appréciation du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires, la majorité (54,4%) des personnes interrogées qui sont au courant de la mesure sont « insatisfaites » (31,9%) ou « très insatisfaites » (22,5%). Un peu plus du tiers (33,9%) des enquêté(e)s trouve le niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires « plutôt satisfaisant » (29,3%) ou « très satisfaisant » (4,6%), et 12% sont sans opinion, comme le montre le *graphique 50*.

Graphique 50 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires et selon les localités



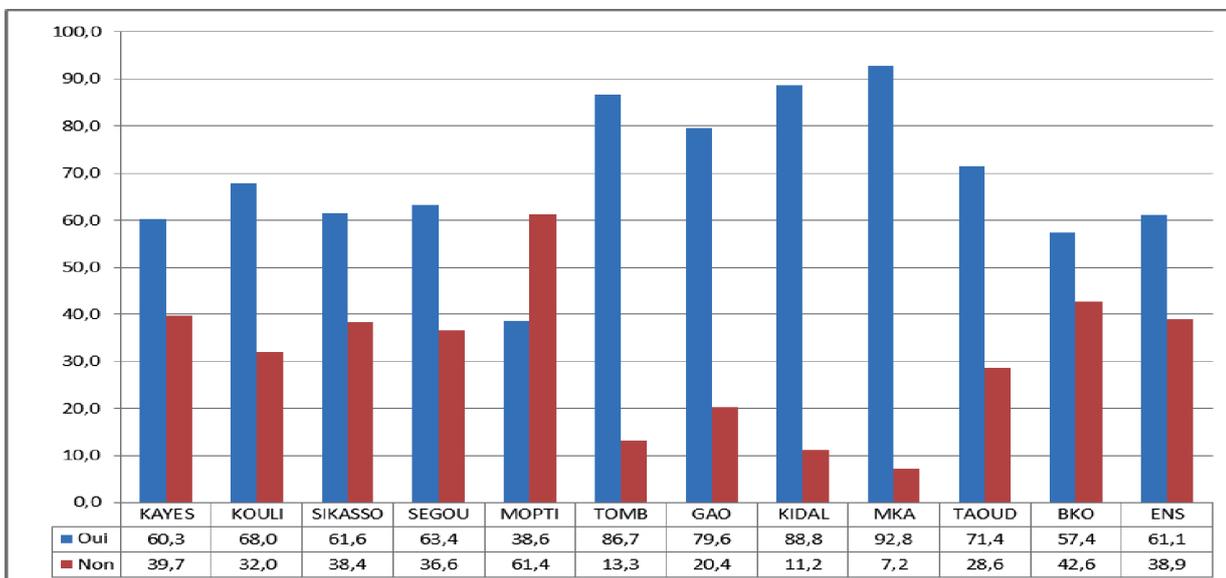
Par localité, plus de la moitié des enquêté(e)s à Kidal (64,7%), Ménéka (60,7%) et Kayes (54,1%) sont « plutôt satisfaits » ou « très satisfaits » du niveau d'avancement de la mise en place des autorités intérimaires. La proportion élevée de la population « insatisfaite » ou « très insatisfaite » est enregistrée à Koulikoro (70,2%), Bamako (58,2%), Mopti (57,9%), Sikasso (53,9%), Ségou (52,3%) et Gao (51%). Les opinions sont partagées à Tombouctou et Taoudénit : (48,7%) de « non satisfaits » et (46,1%) de « satisfaits » pour Tombouctou ; (33,4%) de « non satisfaits » et (44,4%) de « satisfaits » pour Taoudénit. A noter que la proportion très élevée des sans opinion à Taoudénit (22,2%), Mopti (28,9%), Sikasso (21,4%), Gao (14,3%) et Koulikoro (13,2%) (*cf. graphique 44*).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge ne semble pas ici assez significative.

2.4.8. Processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés

La grande des Malien(ne)s (61,1%) ont déclaré avoir entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés contre (38,9%) de réponses négatives (cf. graphique 51).

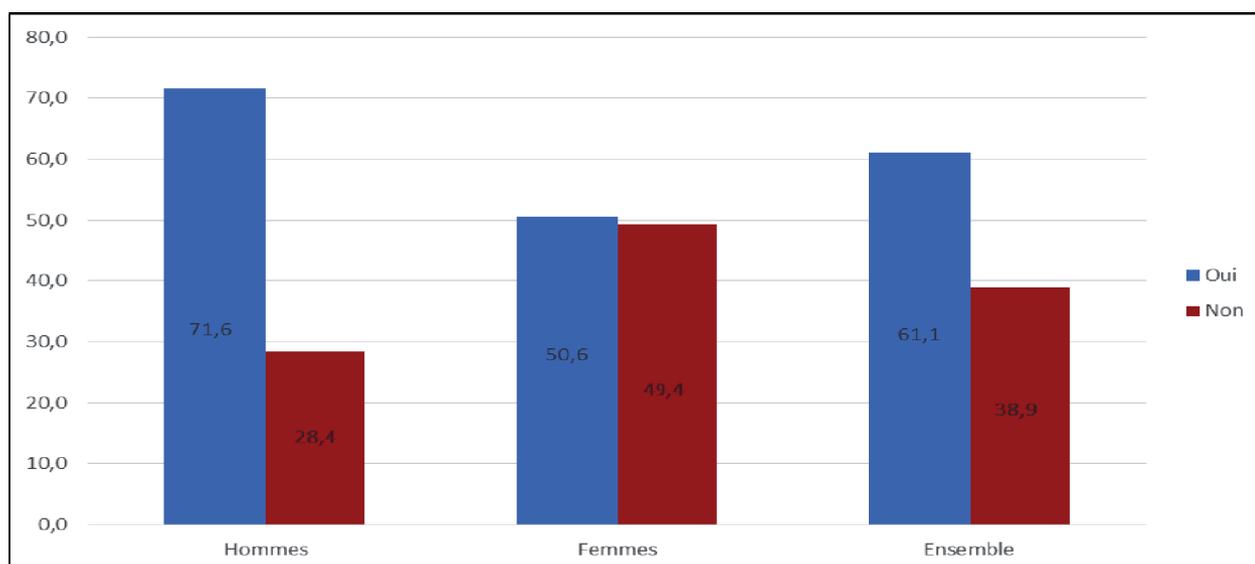
Graphique 51 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés par localité.



Selon les localités, le processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés est connu par une proportion très élevée des populations des localités dites du Nord avec 93% à Ménaka, 89% à Kidal, 87% à Tombouctou, 80% à Gao et 71% à Taoudénit. Une majorité de citoyen(ne)s de Koulikoro (68%), Ségou (63,4%), Sikasso (61,1%), Kayes (60,3%) et Bamako (57,4%) en ont également entendu parler. La ville de Mopti constitue une exception avec 61,4% qui déclarent n'avoir pas entendu parler de ce processus.

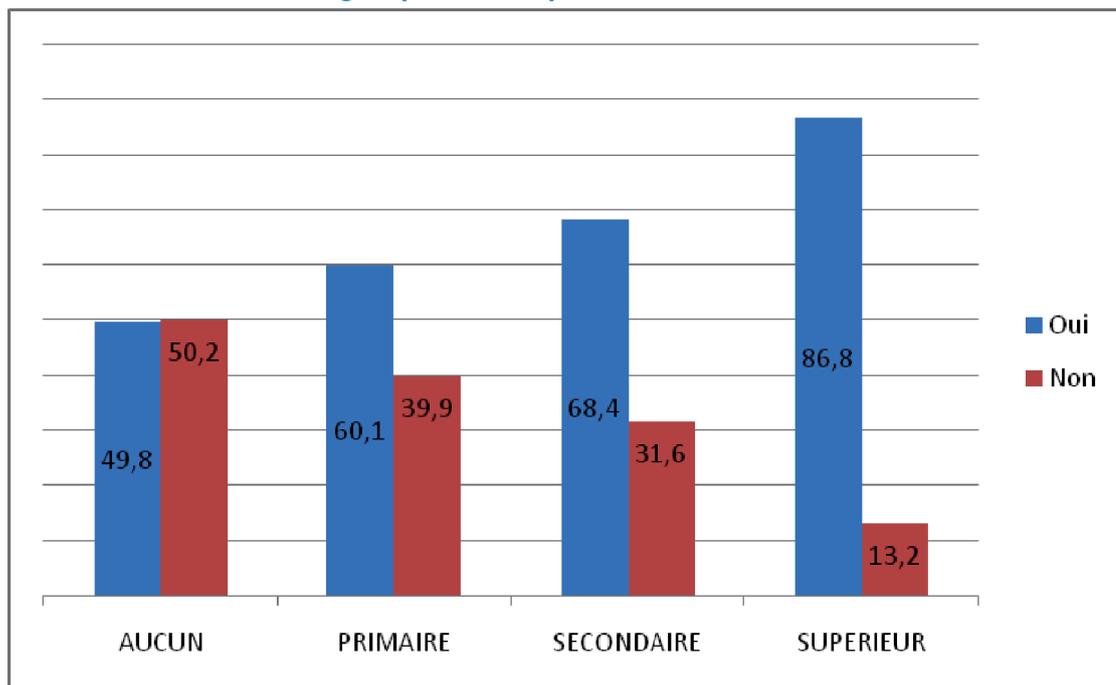
Selon le sexe, les hommes (71,6%) sont plus nombreux que les femmes (50,6%) à avoir entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés (cf. graphique 52).

Graphique 52 : Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon qu'ils aient entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés



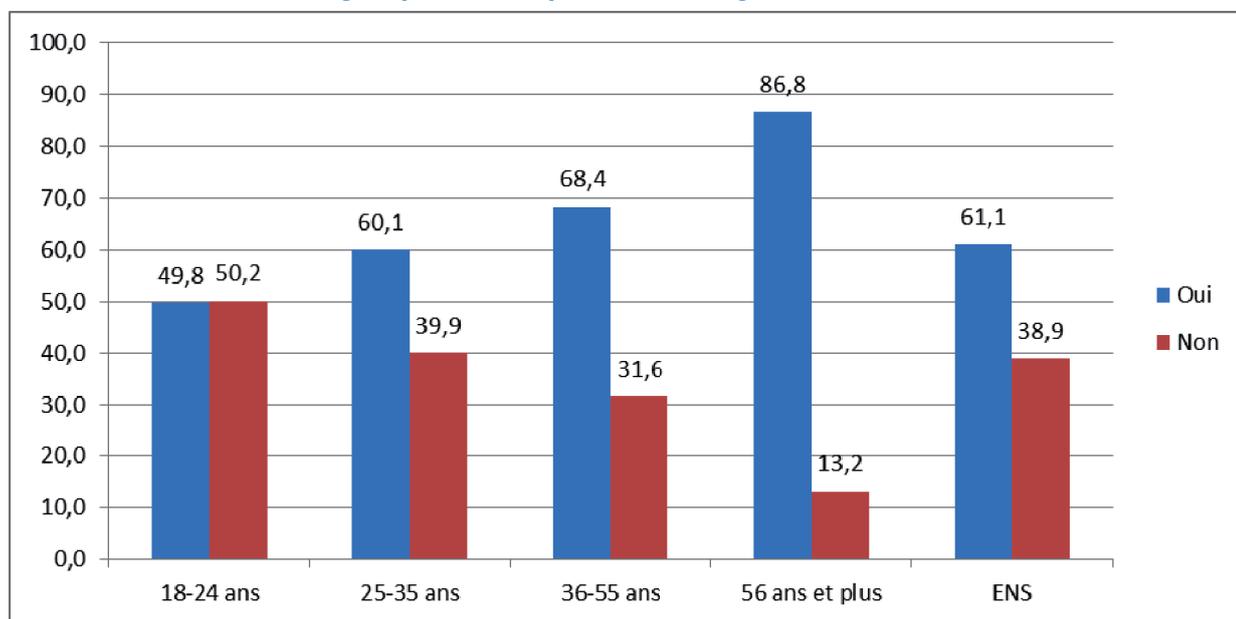
L'incidence du niveau d'instruction indique que la proportion des personnes qui déclarent être au courant du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés augmente avec le niveau d'instruction (cf. graphique 53).

Graphique 53 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés par niveau d'instruction



Par âge, la proportion de personnes qui déclarent être au courant du processus augmente au fur et à mesure que l'âge des enquêté (e)s augmente (cf. graphique 54).

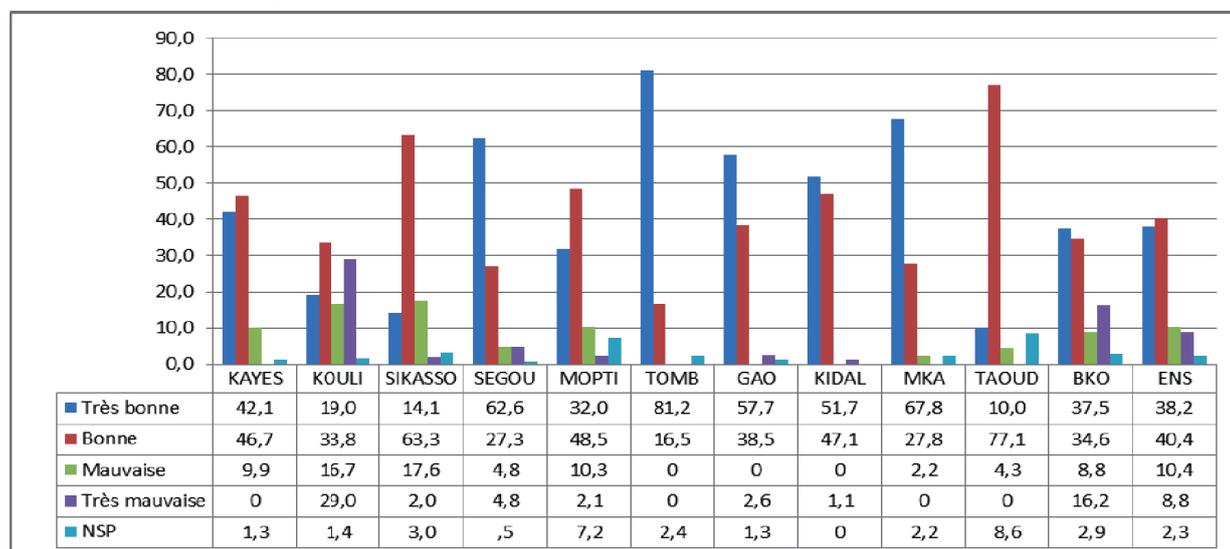
Graphique 54 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés par classe d'âge



2.4.9. Appréciation du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés

Quant à l'appréciation du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés, une grande majorité (78,6%) des personnes interrogées pensent que c'est une « bonne » (40,4%) ou « très bonne » (38,2%) chose. Moins de 20% (19,2) des enquêté(e)s estiment que le processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés est une « mauvaise chose » (10,4%) ou « très mauvaise chose » (cf. graphique 55).

Graphique 55 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés et selon les localités



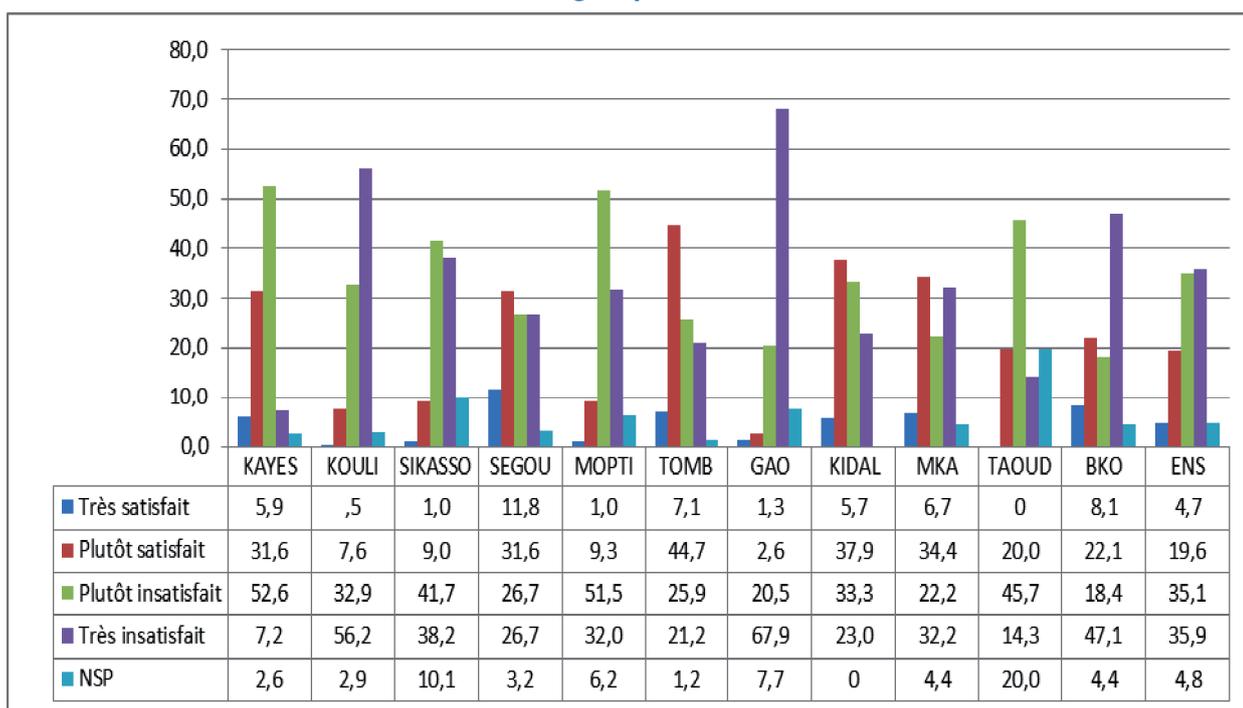
Par localité, les taux les plus élevés de personnes enquêté(e)s qui jugent « très mauvais » ou « mauvais » le processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés sont enregistrés à Koulikoro (45,7%) et Bamako (25%). Ces taux sont très faibles à Mopti (12,4%), Kayes (9,9%), Ségou (9,6%) et quasi insignifiants à Taoudénié (4,3%), Gao (2,6%), Ménaka (2,2%) et Kidal (1,1%) (graphique 55).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge ne semble pas être assez significative sur l'appréciation dudit processus.

2.4.10. Satisfaction du niveau d'avancement du désarmement et de cantonnement des groupes armés

Quant à l'appréciation du niveau d'avancement du désarmement et de cantonnement des groupes armés, la grande majorité des personnes interrogées (71%) estime qu'il est plutôt « insatisfaisant » (35,9%) ou « très insatisfaisant » (35,1%) alors que moins du quart (24,3%) pense le contraire. 5% sont sans opinion (cf. graphique 56).

Graphique 56 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'avancement du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés et selon les localités



Selon les localités, la grande majorité des enquêté(e)s à Koulikoro (89,1%), Gao (88,4%), Mopti (83,5%) et Sikasso juge « plutôt insatisfaisant » ou « très insatisfaisant » le niveau d'avancement du désarmement et de cantonnement des groupes armés. Le processus est aussi jugé « pas satisfaisant » par une majorité d'enquêté(e)s à Bamako (65,5%), Taoudénit (60%), Kayes (59,8%), Kidal (56,3%), Sikasso (53,4%) et Ménaka (54,4%). La ville de Tombouctou se particularise avec une majorité (51,8%) de « plutôt satisfaisant » (44,7%) ou « très satisfaisant » (7,1%) quant au niveau d'avancement du désarmement et de cantonnement des groupes armés. La proportion des sans opinion est surtout très élevée à Taoudénit (20%) et Sikasso (10,1%).

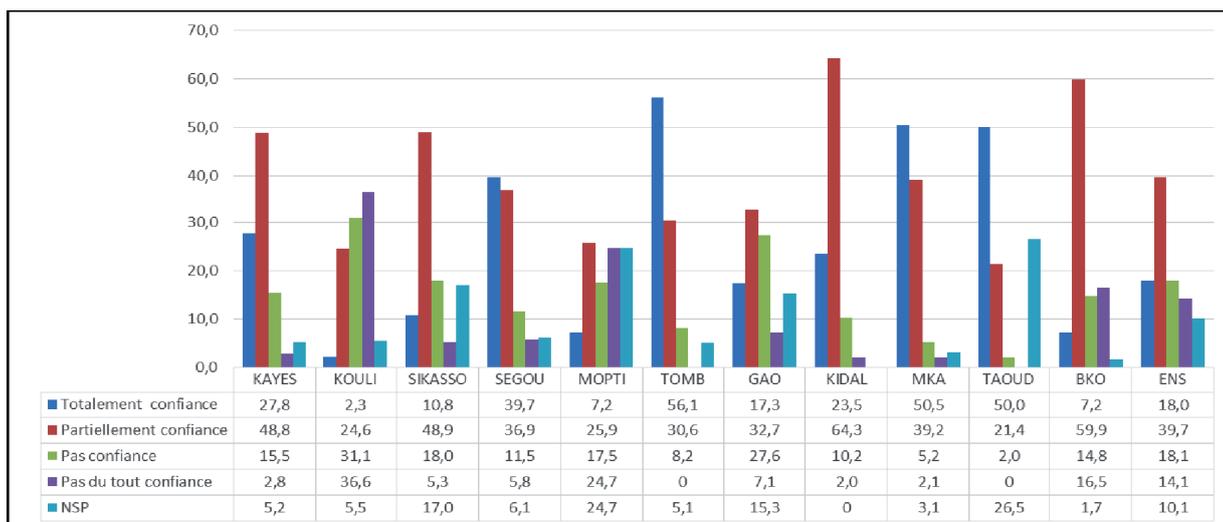
L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge ne semble pas être assez significative sur l'appréciation de l'état d'avancement du processus de désarmement et de cantonnement des groupes armés.

2.4.11. Confiance en l'Accord dans la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali

La majorité des personnes interrogées (57,7%) fait « partiellement confiance » (39,7%) ou « totalement confiance » (18%) en l'Accord dans la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali, contre un peu moins du tiers (32,2%) de « pas confiance » (18,1%) ou « pas du tout confiance » (14,1%).

La proportion de sans réponses (10,1%) est très élevée (cf. graphique 57).

Graphique 57 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de confiance en l'Accord dans la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité du Mali et selon les localités



Par localité, les taux les plus élevés d'enquêté(e)s qui font « partiellement confiance » ou « totalement confiance » à l'Accord dans la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali sont enregistrés dans les localités de Ménaka (89,7%), Tombouctou (86,7%), Kidal (87,1%), Ségou (77,6%), Kayes (76,6%) et Taoudénit (71,4%). Une majorité d'enquêté(e)s fait aussi plus ou moins confiance à Bamako (67,1%), Sikasso (57,7%) et Gao (50%). A l'inverse, une majorité d'enquêté(e)s n'ont « pas confiance » ou « pas du tout confiance » en l'Accord dans la réalisation de la stabilité, la paix et la sécurité au Mali à Koulikoro (67,7%) et Mopti (42,2%).

Le taux de sans réponse est particulièrement élevé à Taoudénit (26,5%), Mopti (24,7%), Sikasso (17%) et Gao (15,3%).

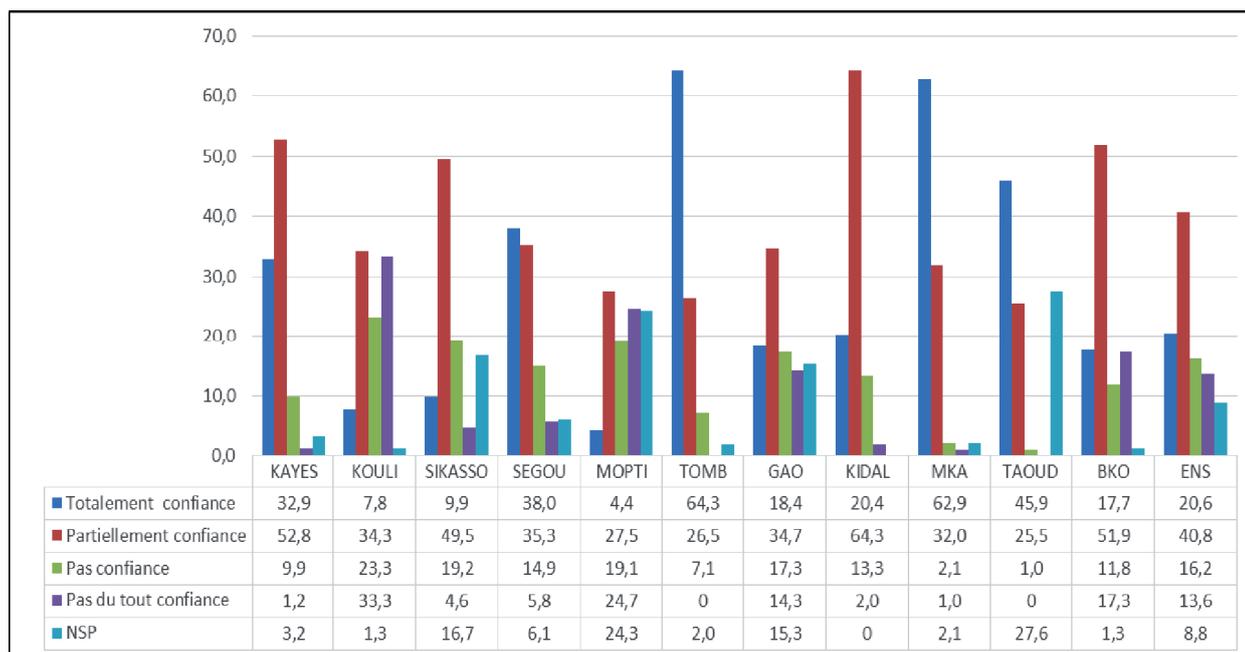
L'incidence du sexe ne semble pas assez significative dans la confiance en l'Accord pour la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali.

La proportion d'enquêté(e)s ayant confiance augmente légèrement avec le niveau d'instruction et l'âge. En effet, la proportion de personnes qui font « totalement ou partiellement confiance » à l'Accord pour la réalisation de la stabilité, de la paix et de la sécurité au Mali est de 50% pour les enquêté(e)s sans aucun niveau d'instruction, 61% pour le niveau primaire, 62% pour le niveau secondaire et 63% pour le niveau supérieur.

Pour l'âge, cette proportion est de 51% pour les 18-24 ans, 52% pour les 25-34 ans, 62% pour les 35-54 ans et 63% pour les 56 ans et plus.

2.4.12. Confiance en l'Accord pour leur développement

La majorité des personnes interrogées (61,4%) font « partiellement confiance » (40,8%) ou « totalement confiance » (13,6%) en l'Accord pour leur développement contre (29,3%) qui n'ont « pas confiance » (16,2%) ou « pas du tout confiance » (13,6%). La proportion de sans réponses est de 8% (*graphique 58*).

Graphique 58 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de confiance en l'Accord pour le développement et selon les localités

Par localité, les taux les plus élevés d'enquêté(e)s qui font « partiellement confiance » ou « totalement confiance » à l'Accord pour leur développement sont enregistrés dans les localités de Ménaka (94,9%), Tombouctou (9,8%), Taoudénit (71,4%), Bamako (69,6%), Kidal (64,7%), Ségou (63,3%), Sikasso (59,4%) et Kayes (55,7%). Les villes de Mopti (31,9%) et Koulikoro (42,1%) comptent les taux les plus faibles de citoyen(ne)s qui font confiance.

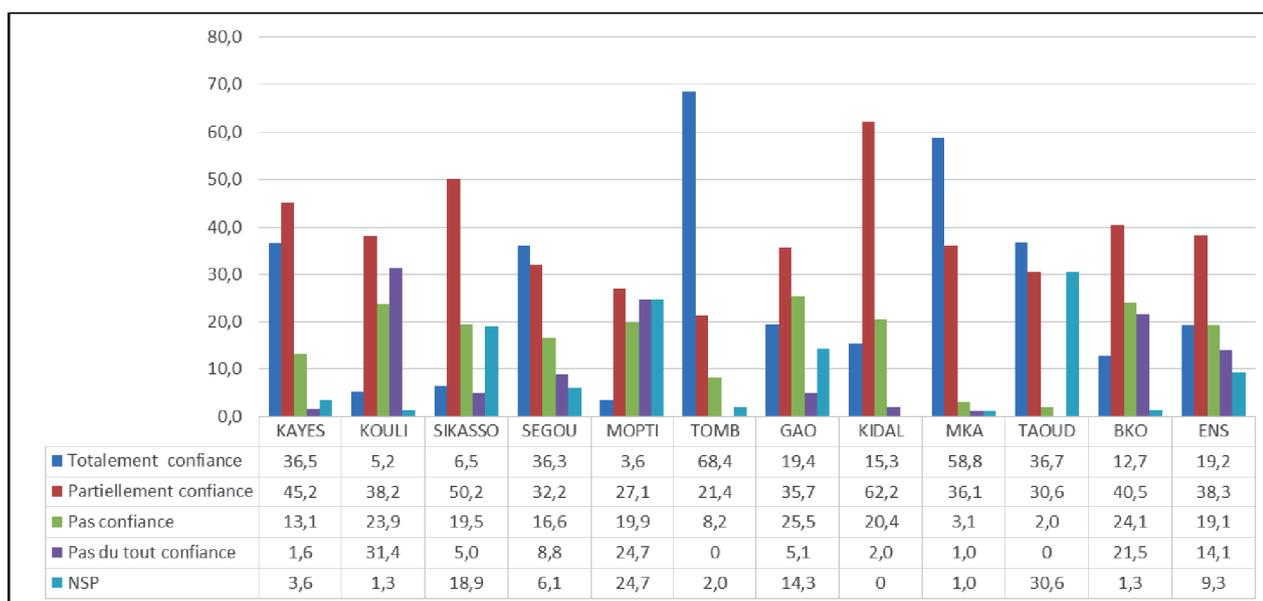
Les localités de Taoudénit (27,6%), de Mopti (24,3%), de Sikasso (16,7%) et de Gao (15,3) enregistrent les plus forts taux de sans opinion.

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge ne semble pas assez significative dans la confiance en l'Accord pour leur développement.

2.4.13. Confiance en l'Accord pour la lutte contre le chômage des jeunes

La majorité des personnes interrogées (57,5%) font « partiellement confiance » (38,3%) ou « totalement confiance » (19,2%) à l'Accord pour la lutte contre le chômage des jeunes. Le tiers (33,2%) n'a « pas confiance » (19,1%) ou « pas du tout confiance » (14,1%). La proportion de sans réponses est de (9,3%) (cf. graphique 59).

Graphique 59 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de confiance en l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes et selon les localités



Par localité, la grande majorité des enquêté (e)s à Ménaka (94,9%), Tombouctou (89,8%), Kayes (81,7%) et Kidal (77,5%) de même qu'une majorité moins élevée à Ségou (56,7%), Taoudénit (67,3%), Sikasso (57,7%), Bamako (53,2%) et Gao (51,1%) font confiance en l'Accord pour lutter contre le chômage des jeunes (*graphique 59*). Les villes de Koulikoro (55,3%) et Mopti (44,6%) comptent les taux les plus élevés de personnes n'ayant « pas confiance » ou « pas du tout confiance » en l'Accord pour la lutte contre le chômage des jeunes.

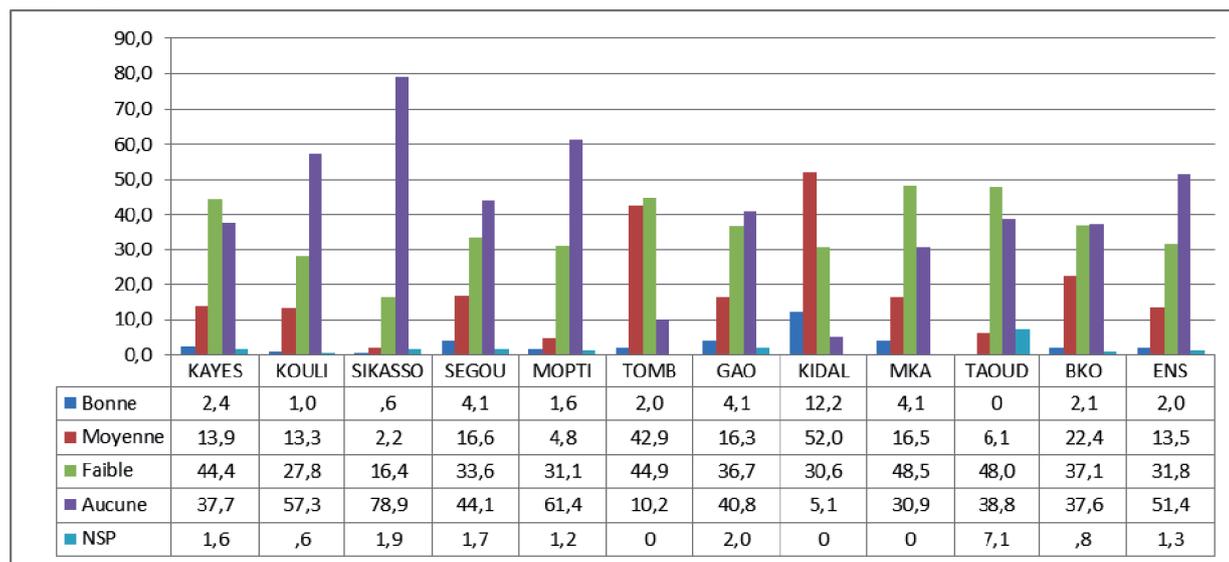
Les proportions des sans réponses sont particulièrement élevées à Taoudénit (30,6%), Mopti (24,7%), Sikasso (18,9%) et Gao (14,3%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge ne semble pas assez significative.

2.4.14. Niveau de connaissance de l'Accord

La grande majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (83,2%) ont déclaré n'avoir « aucune » connaissance » (51,4%) ou une « faible » connaissance (31,8%) de l'accord pour la paix et la réconciliation. Les citoyen(ne)s ayant déclaré posséder une « bonne » connaissance (2%) ou une connaissance « moyenne » (13,5%) de l'Accord ne représentent qu'une petite minorité de la population, soit 16% (cf. graphique 60).

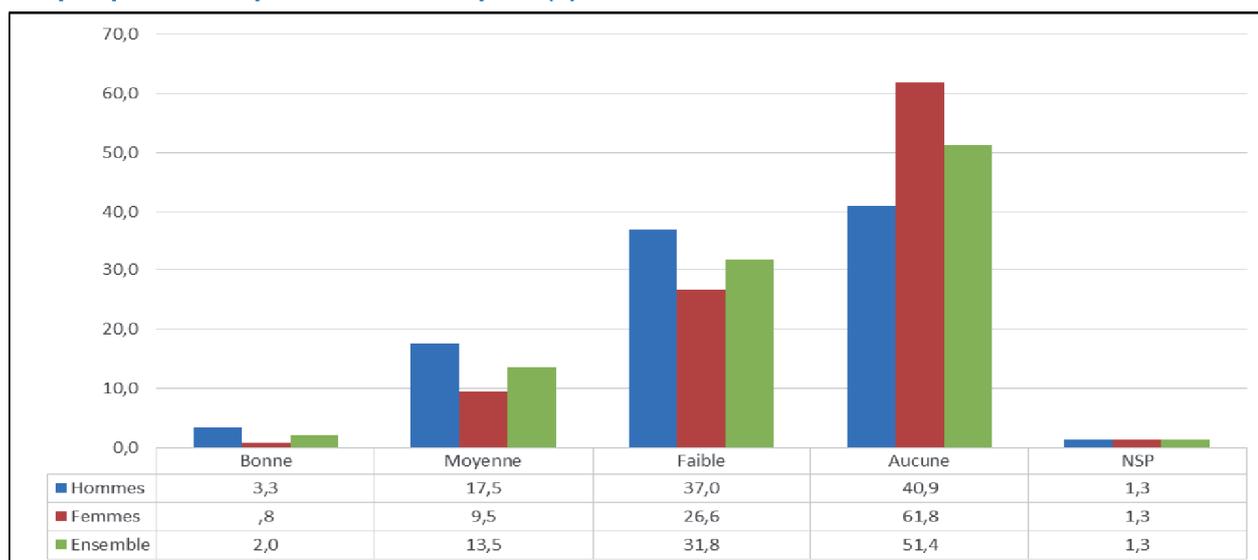
Graphique 60 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de connaissance de l'Accord et selon les localités



Selon les localités, les taux les plus élevés de personnes enquêtées ayant déclaré disposer d'une « bonne » connaissance ou une connaissance « moyenne » de l'accord pour la paix et la réconciliation sont enregistrés dans les villes de Kidal (64,2%) et Tombouctou (44,9%). A l'inverse, les taux les plus élevés d'enquêté(e)s ayant déclaré n'avoir « aucune » connaissance ou une connaissance « faible » de l'Accord sont relevés dans les localités de Sikasso (95,3%), Mopti (92,5%), Taoudénit (86,8%), Koulikoro (85,1%) et Kayes (82,1). Ces taux sont aussi supérieurs à 50% dans les autres villes, à l'exception de Kidal (35,7), comme indiqué dans le *graphique 60*.

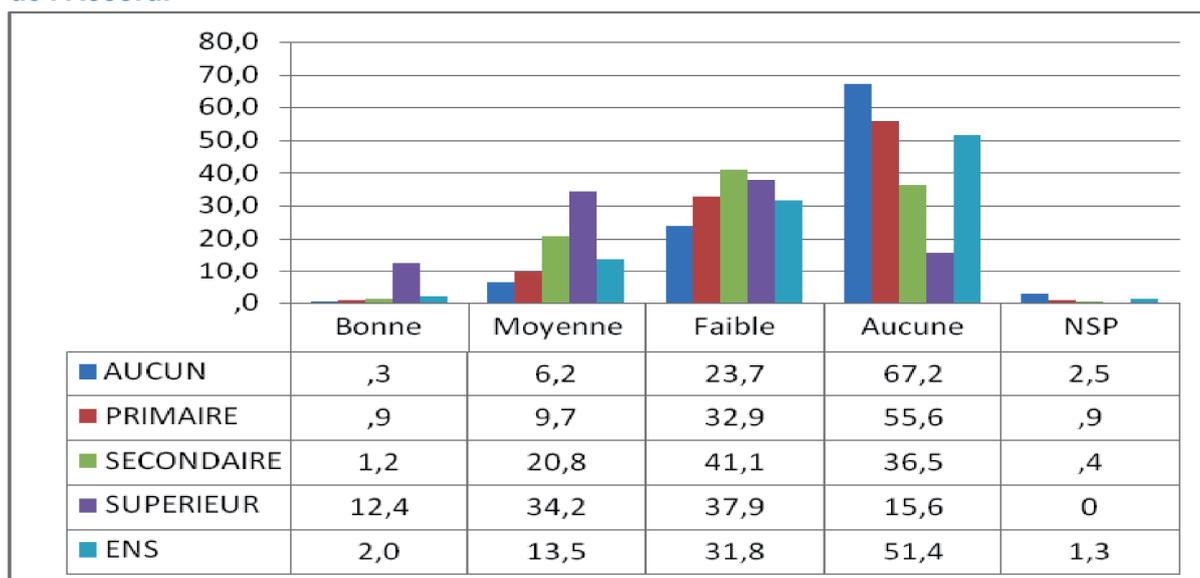
L'incidence du sexe indique que la proportion des hommes qui déclarent avoir une « bonne » ou « moyenne » connaissance de l'Accord pour la paix (13,7%) est plus élevée que celle des femmes (11,3%), comme indiqué dans le *graphique 61*.

Graphique 61 : Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et leur niveau de connaissance de l'Accord

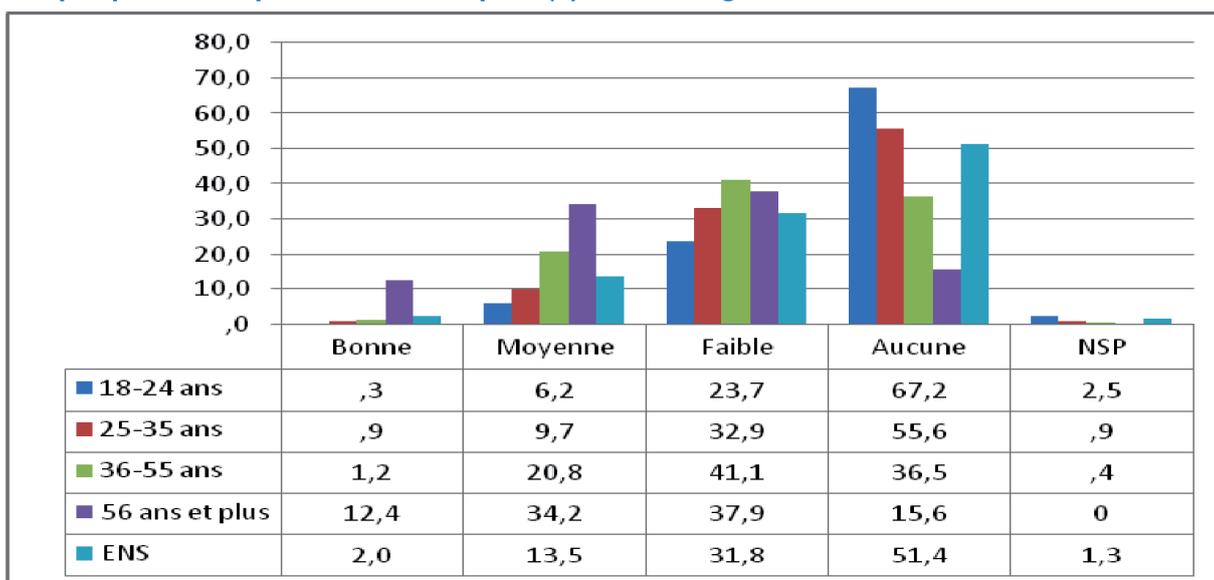


De même, la proportion des personnes qui déclarent avoir une « bonne » ou « moyenne » connaissance de l'Accord pour la paix et la réconciliation augmente avec le niveau d'instruction et l'âge (*cf. graphique 62 et 63*).

Graphique 62 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur niveau de connaissance de l'Accord.



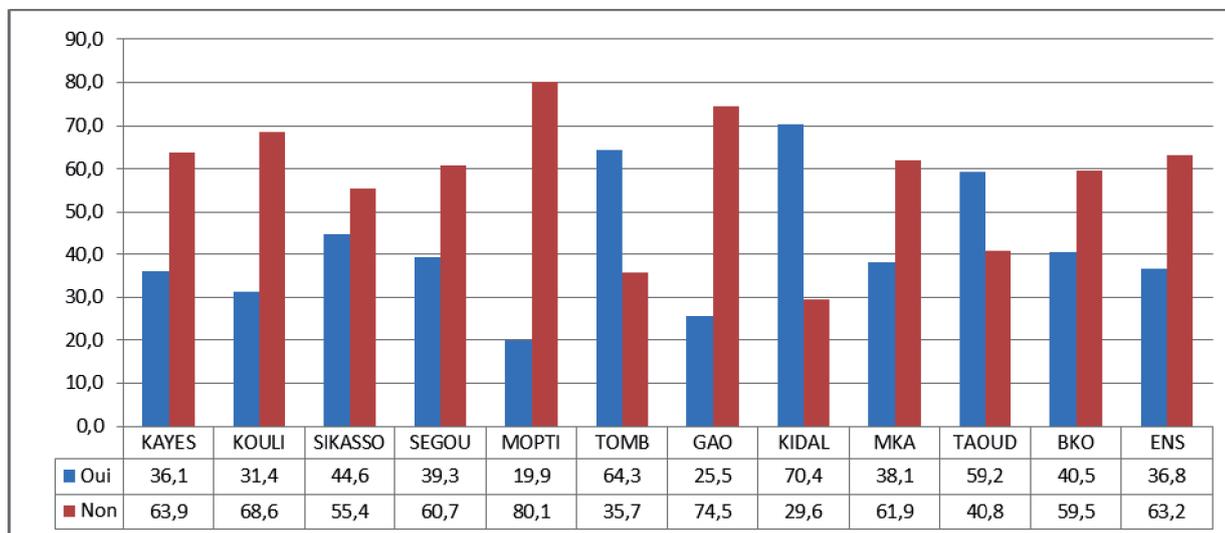
Graphique 63 : Répartition des enquêté(e)s selon l'âge et leur niveau de connaissance de l'Accord.



2.4.15. Connaissance de la Conférence d'entente nationale

Dans l'ensemble, la majorité des enquêté(e)s (63,2%) ont déclaré ne pas avoir entendu parler de la conférence d'entente nationale contre 37% qui ont déclaré le contraire (cf. graphique 64).

Graphique 64 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Conférence d'entente nationale suivant les localités

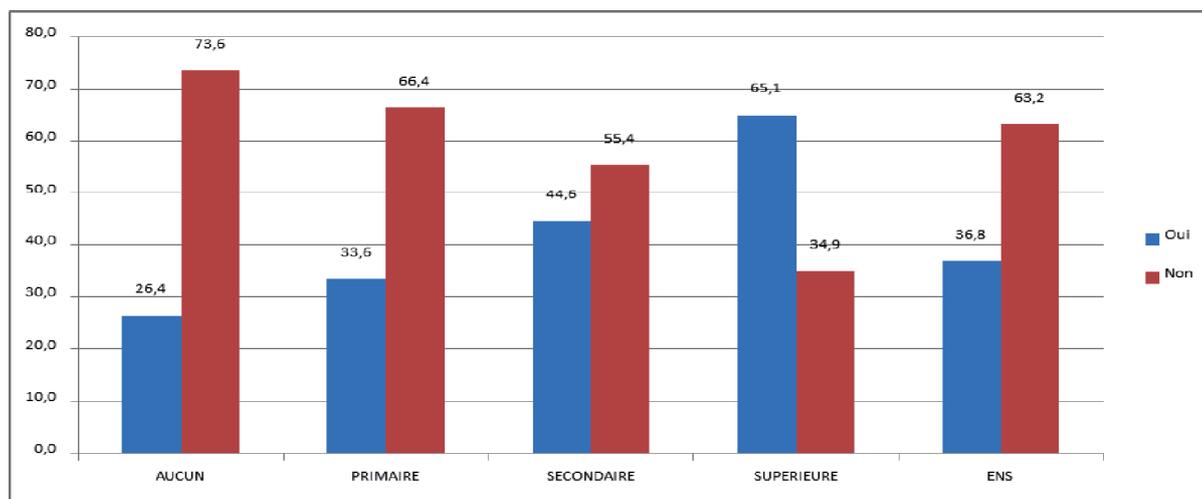


La majorité des habitants de Kidal (70,4%), Tombouctou (64,3%) et Taoudénit (59,2%) ont déclaré avoir entendu parler de la conférence d'entente nationale. A l'inverse, les habitants des villes de Mopti (80,1%), Gao (74,5%), Koulikoro (68,6%), Kayes (63,9%), Ménaka (61,9%), Ségou (60,7%), Bamako (59,5%) et Sikasso (55,4%) ont déclaré ne pas en avoir entendu parler (cf. graphique 64).

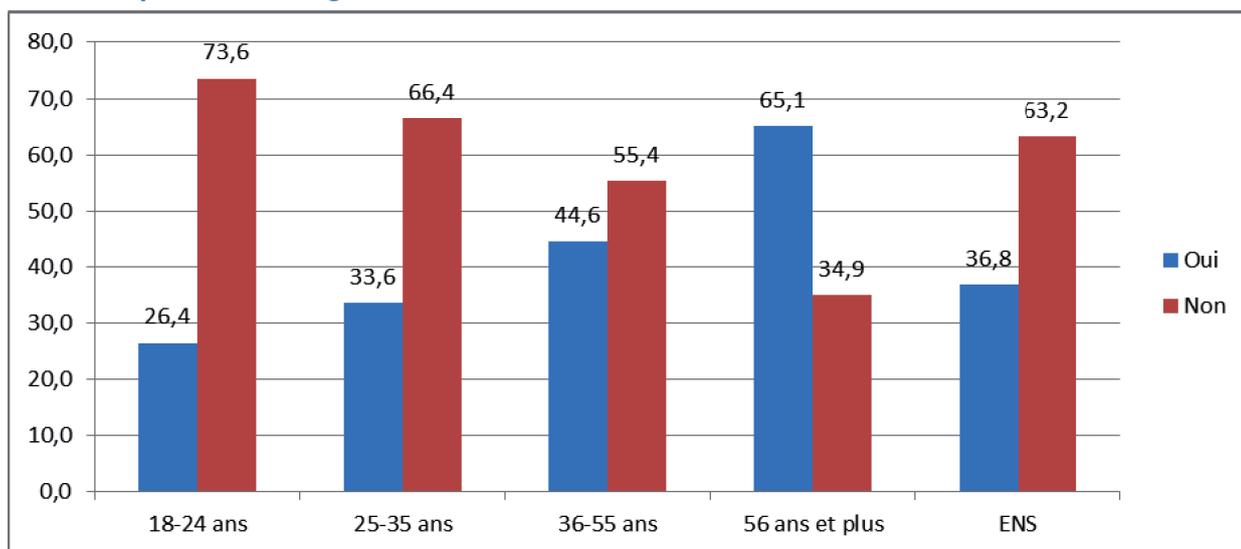
En termes de sexe, les hommes (46,5%) sont plus nombreux que les femmes (36,8%) à avoir entendu parler de la conférence d'entente nationale.

Suivant le niveau d'instruction, la proportion des personnes qui déclarent avoir entendu parler de la conférence d'entente nationale augmente avec le niveau d'éducation (cf. graphique 65).

Graphique 65 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Conférence d'entente nationale selon le niveau d'instruction

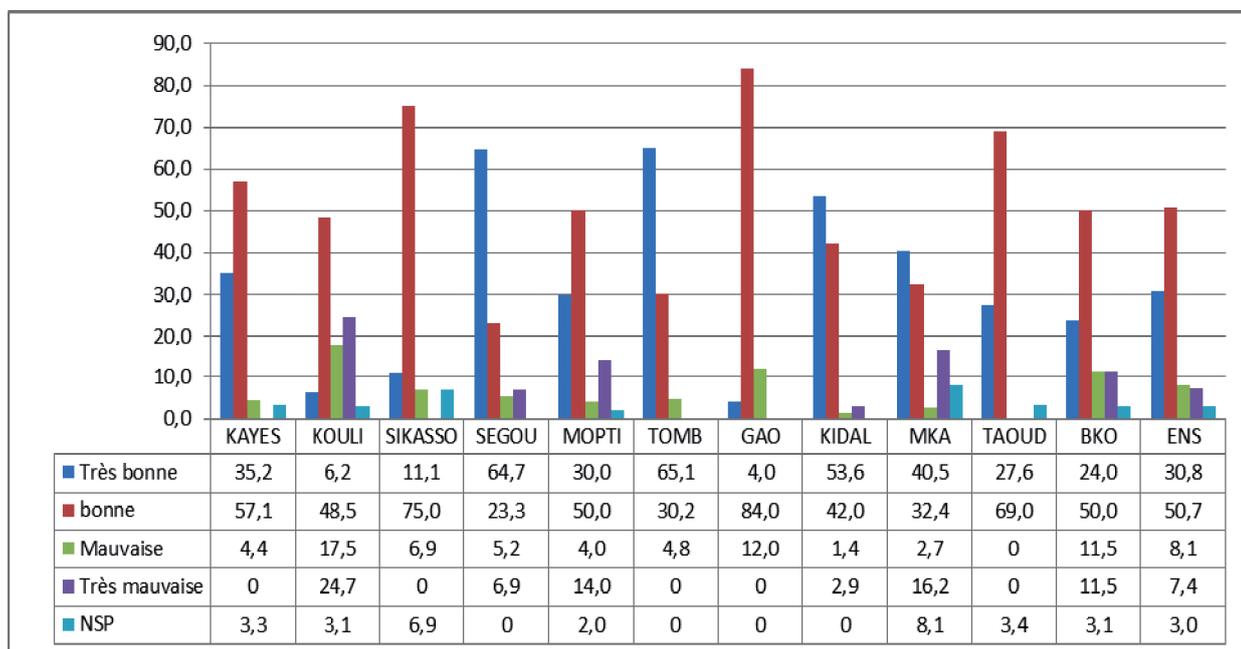


De même, la proportion des personnes qui déclarent avoir entendu parler de la Conférence d'entente nationale augmente avec l'âge (cf. graphique 66).

Graphique 66 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Conférence d'entente nationale par classe d'âge

2.4.16. Appréciation de la Conférence d'entente nationale

Parmi les personnes ayant entendu parler de la Conférence d'entente nationale, la grande majorité (81,5%) la jugent « bonne » (50,7%) ou « très bonne » (30,8%) contre 16% qui pensent le contraire (*graphique 67*).

Graphique 67 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la Conférence d'entente nationale suivant les localités

Les enquêté(e)s les plus nombreux à juger la conférence d'entente nationale « mauvaise » ou « très mauvaise » sont observés à Koulikoro (42,2%), Bamako (23%), Ménaka (18,9%), Mopti (18%), Gao (12%) et Ségou (12,1%). Pour les autres localités, cette proportion est inférieure à 7%.

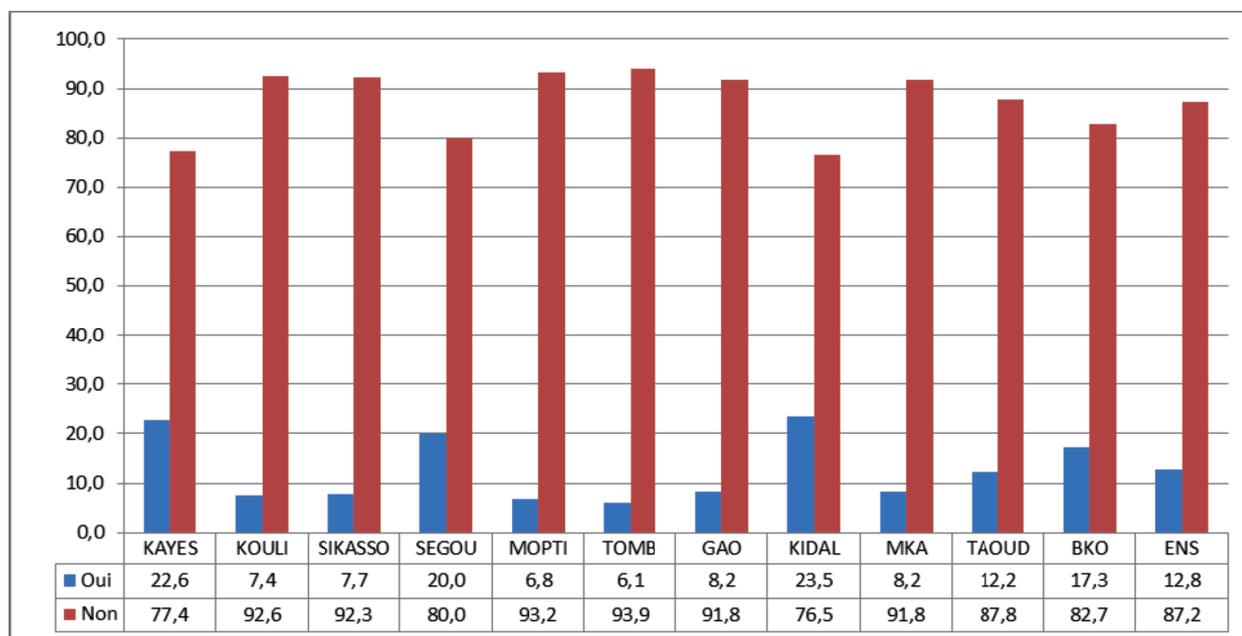
Les femmes (85,3%) ont mieux apprécié la tenue de la conférence d'entente nationale que les hommes (80%).

L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge ne semble pas assez significative dans l'appréciation des enquêté(e)s.

2.4.17. Charte pour la paix et la réconciliation

La grande majorité des enquêté(e)s (87,2%) ont déclaré ne pas avoir entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation contre 13% qui ont déclaré le contraire (cf. graphique 68).

Graphique 68 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation suivant localités

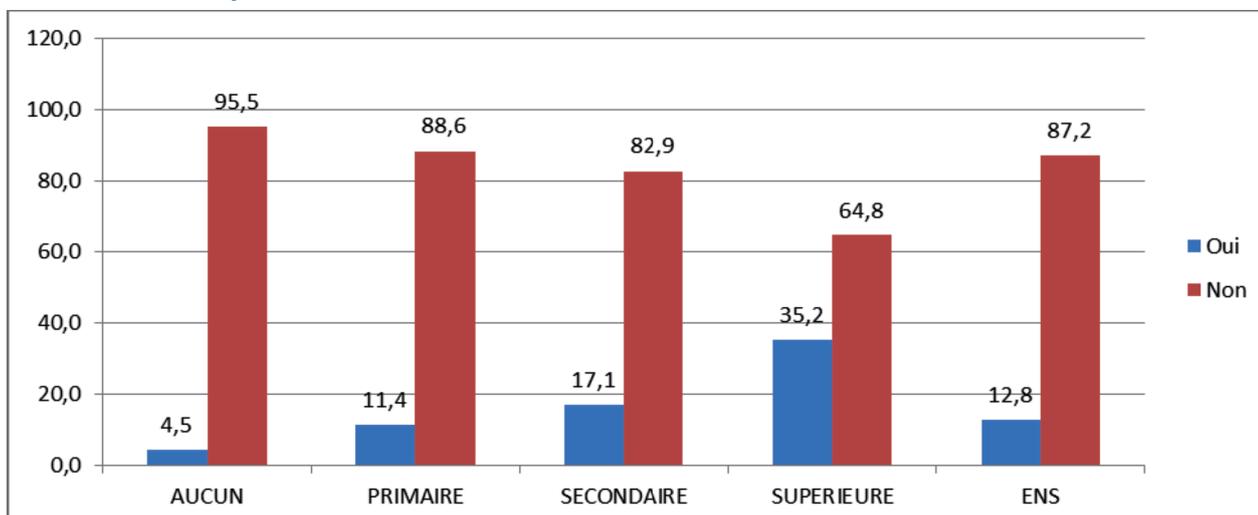


Selon les localités, la Charte pour la paix et la réconciliation est connue par une minorité significative des enquêté(e)s de Kayes (22,6%), Kidal (23,5%), Ségou (20%) et Bamako (17,3%). Elle n'est connue que par moins de 10% des enquêté(e)s dans la majorité des villes à Tombouctou (6,1%), Mopti (6,8%), Koulikoro (7,4%), Sikasso (7,7%) et Ménaka (8,2%) comme indiqué dans le graphique 68.

Les hommes (17,2%) en ont plus entendu parler que les femmes (8,4%).

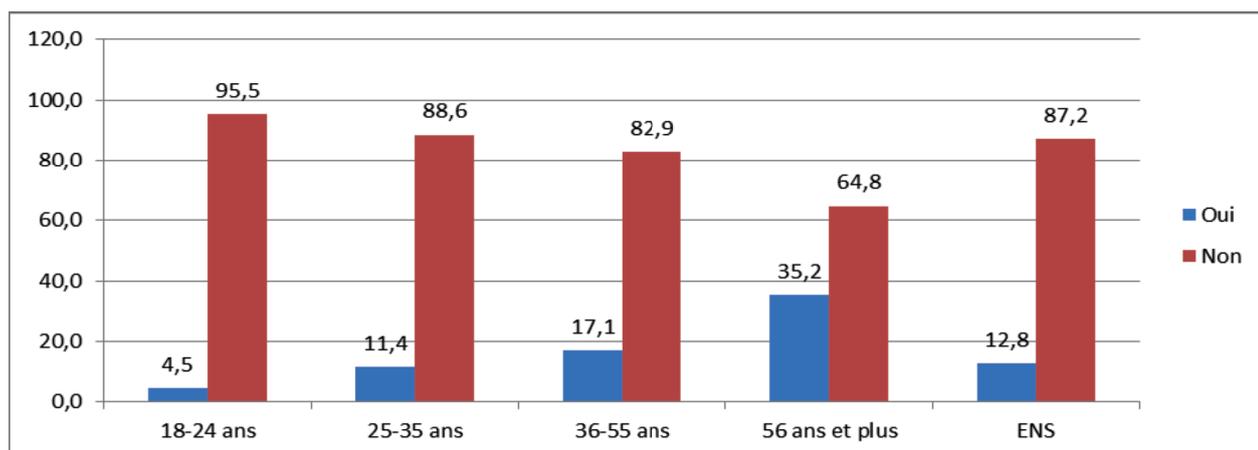
L'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion de personnes enquêtées ayant entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation augmente avec le niveau d'instruction (cf. graphique 69).

Graphique 69 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation par niveau d'instruction



Le même constat est fait quant à l'incidence de l'âge : la proportion de personnes enquêtées ayant entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation augmente avec l'âge comme le montre le graphique 70.

Graphique 70 : Répartition des enquêté(e)s et selon qu'ils aient entendu parler de la Charte pour la paix et la réconciliation par classe d'âge



2.4.18. Aspects connus de la charte

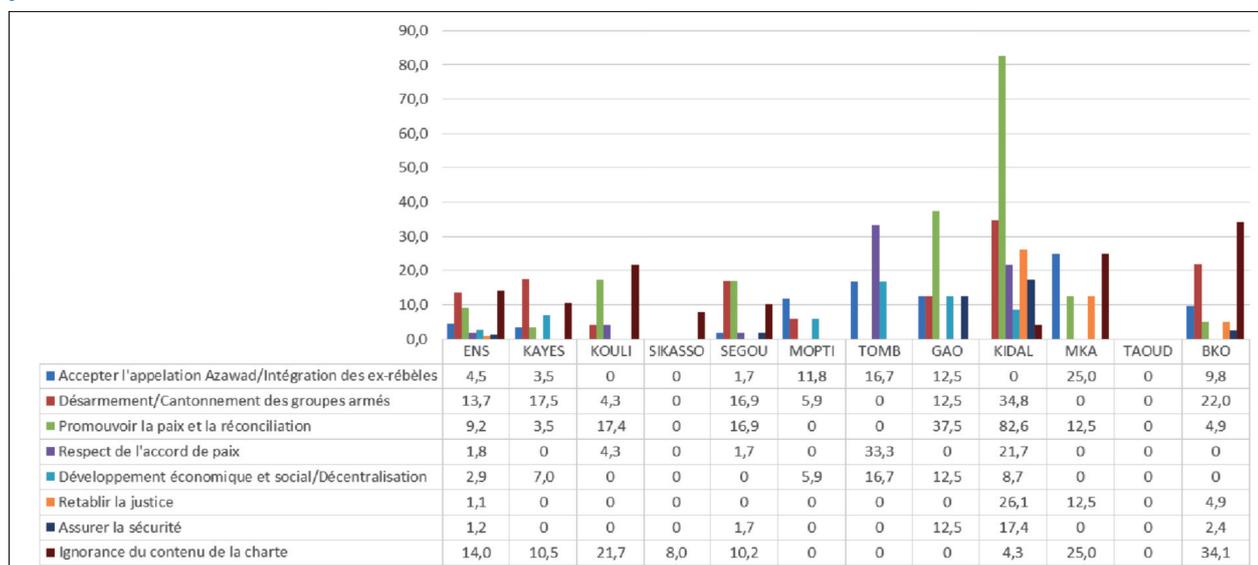
Pour l'ensemble des enquêté(e)s, les aspects les plus connus de la Charte portent sur :

- « le désarmement et le cantonnement des groupes armés » (14%) ;
- « la promotion de la paix et de la réconciliation » (9%) ;
- « l'acceptation de l'appellation de « Azawad » comme espace mémoriel et non comme espace politique et l'intégration des ex-rebelles » (4%) ;
- « le développement économique et social et la décentralisation » (3%).

Selon les localités (graphique 71), il est à noter que ce sont les enquêté(e)s des villes dites du Nord qui ont le plus évoqué ces aspects de la Charte pour la paix et la réconciliation avec¹ :

- pour Kidal : la « promotion de la paix et la réconciliation » (82%), le « désarmement/cantonement des groupes armés » (35%), « rétablir la justice » (26%) et le « respect de l'Accord » (22%) ;
- pour Tombouctou : le « respect de l'Accord » (34%), « assurer la sécurité » (18%) et « le développement économique et social/décentralisation » (18%) ;
- pour Gao : la « promotion de la paix et la réconciliation » (38%), « accepter l'appellation Azawad/intégration des ex-rebelles » (12%) et « le désarmement/cantonement des groupes armés » (12%) ;
- Pour Ménaka : « le développement économique et social/décentralisation » (26%), la « promotion de la paix et la réconciliation » (12%), « rétablir la justice » (12%).

Graphique 71 : Répartition des enquêté(e)s selon leurs opinion des aspects connus de la Charte pour la paix et la réconciliation suivant les localités

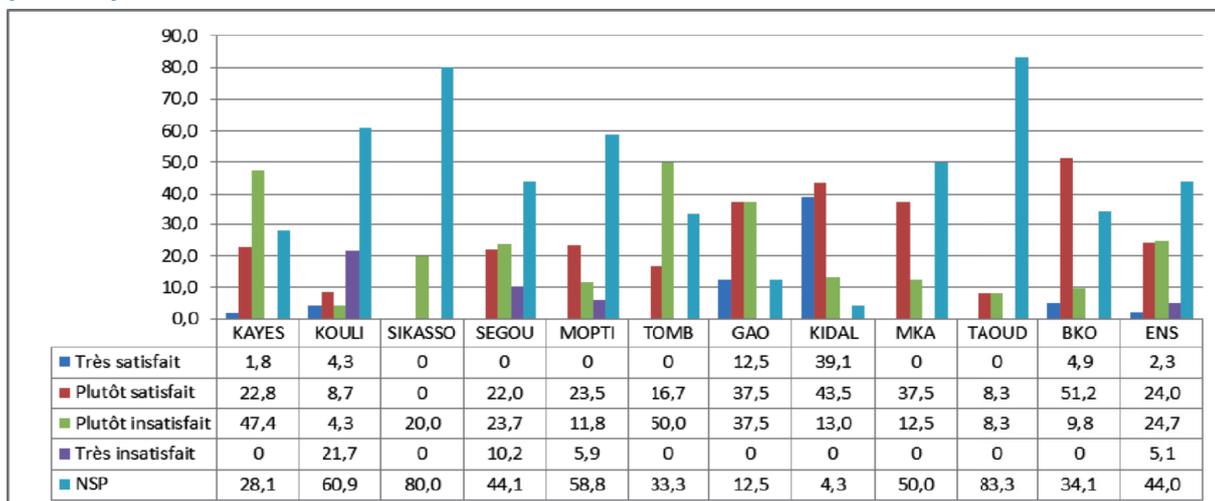


¹La plupart des régions ont une base faible pour cette question, sauf Kayes et Ségou.

2.4.19. Satisfaction du contenu de la Charte

La plupart (44%) des personnes ayant entendu parler de la Charte sont sans opinion sur son contenu. Ils sont 30% à être plutôt « insatisfaits » (24,7%) ou « très insatisfaits » (5,1) contre un peu plus du quart (26,3%) qui sont « satisfaits » (24%) ou « plutôt satisfaits » (2,3%) (cf. graphique 72).

Graphique 72 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de satisfaction du contenu de la Charte pour la paix et la réconciliation suivant les localités

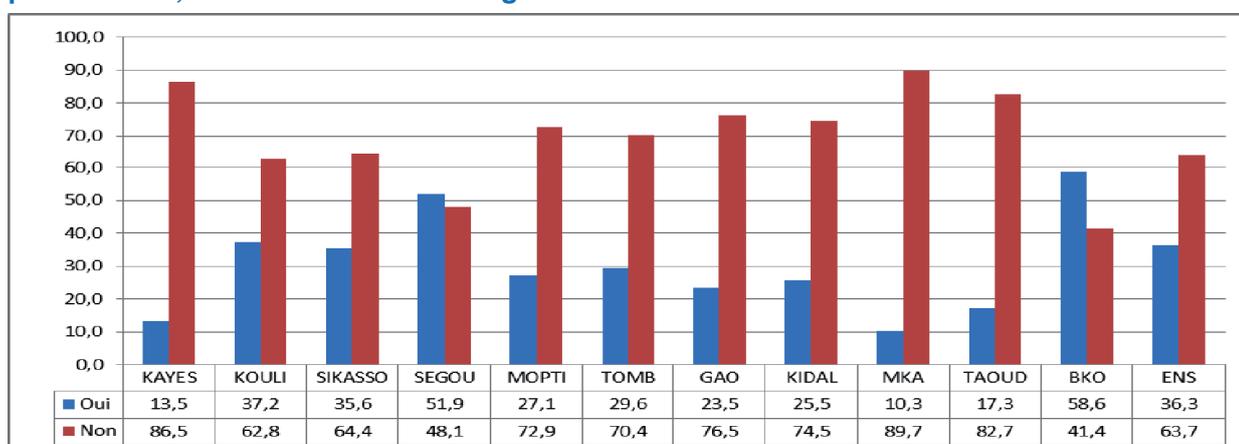


Par localité, au moins la moitié des enquêté(e)s ayant entendu parler de la charte sont « satisfaits » ou « plutôt satisfaits » à Kidal (82,6%), Bamako (56,1%), Gao (50%) contre une proportion nettement plus faible à Ménaka (37,5%), Kayes (24,6%), Mopti (23,5%) et Ségou (22%). Il est à noter la proportion particulièrement élevée de sans opinion à Taoudénit (83,3%), Sikasso (80%), Koulikoro (60,9%), Mopti (58,8%) et Ménaka (50%) (cf. graphique 72). Il est à noter que la plupart des régions ont une base faible pour cette question, sauf Kayes et Ségou.

2.4.20. Entendre parler de la Mission de bons offices pour le Nord, le delta et la boucle du Niger

La grande majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s (63,7%) a déclaré n'avoir pas entendu parler de la Mission de bons offices pour le Nord, le delta et la boucle du Niger, contre une minorité de 36% qui a exprimé le contraire (cf. graphique 73).

Graphique 73 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Niger suivant les localités

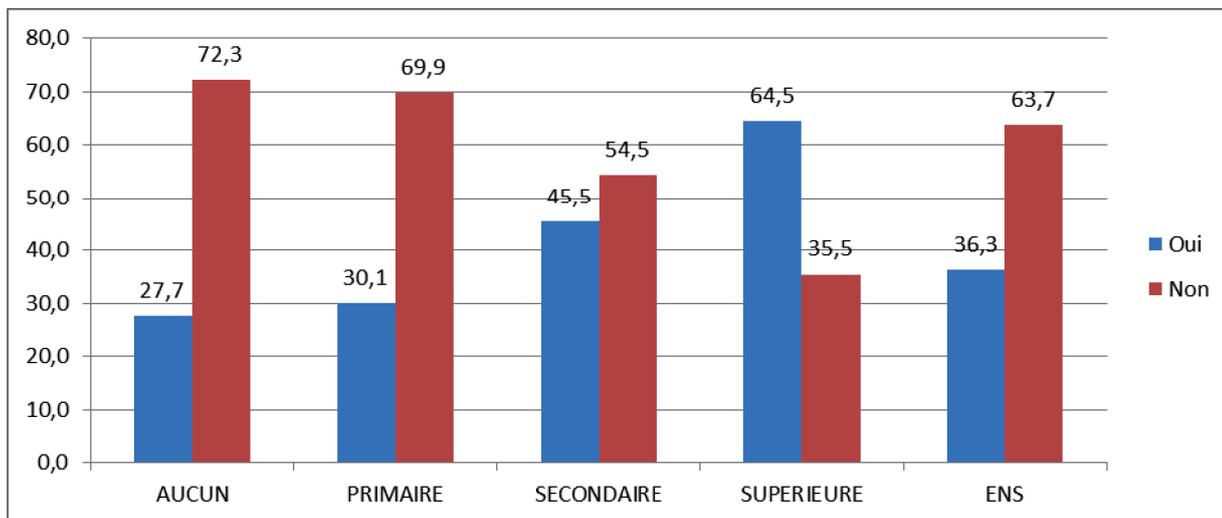


Dans les localités de Bamako et Ségou, plus de la moitié des enquêté(e)s ont déclaré avoir entendu parler de cette mission avec respectivement 59% et 52%. Au contraire, la grande majorité a déclaré le contraire à Ménaka (89,7%), Kayes (86,5%), Taoudénit (82,7%), Gao (76,5%), Kidal (74,5%) et Mopti (72,9%) comme montré dans le graphique 73.

Les hommes (45,2%) sont plus nombreux que les femmes (27,3%) à en avoir entendu parler.

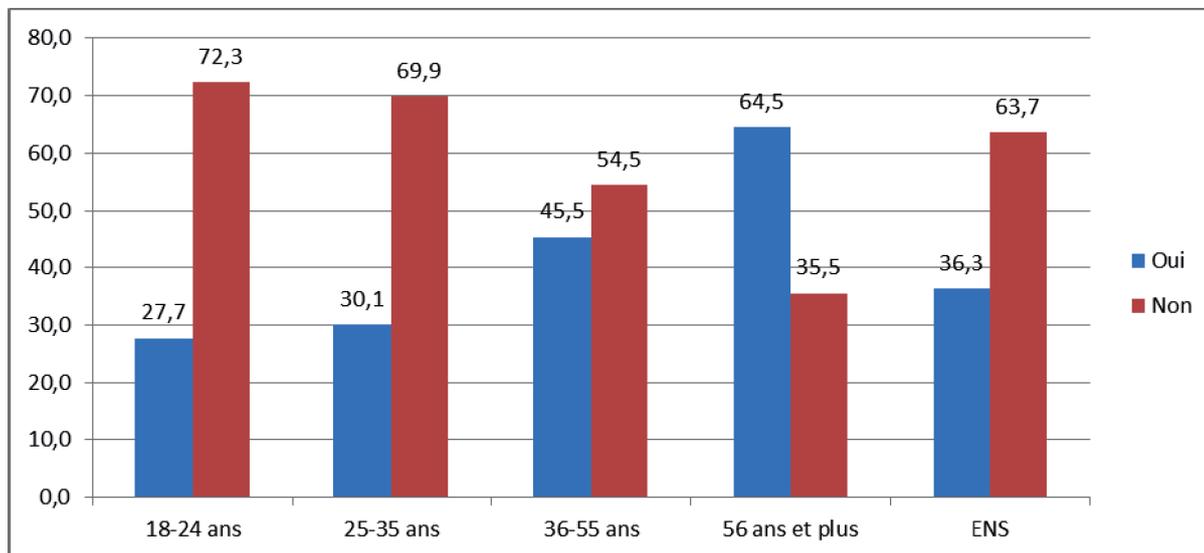
Plus le niveau d'instruction est élevé, plus les personnes enquêtées en ont entendu parler (*graphique 74*).

Graphique 74 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Niger suivant le niveau d'instruction



Il en est de même de l'incidence de l'âge qui montre que la proportion de personnes enquêtées ayant entendu parler de la mission de bons offices augmente avec l'âge comme l'indique le *graphique 75*.

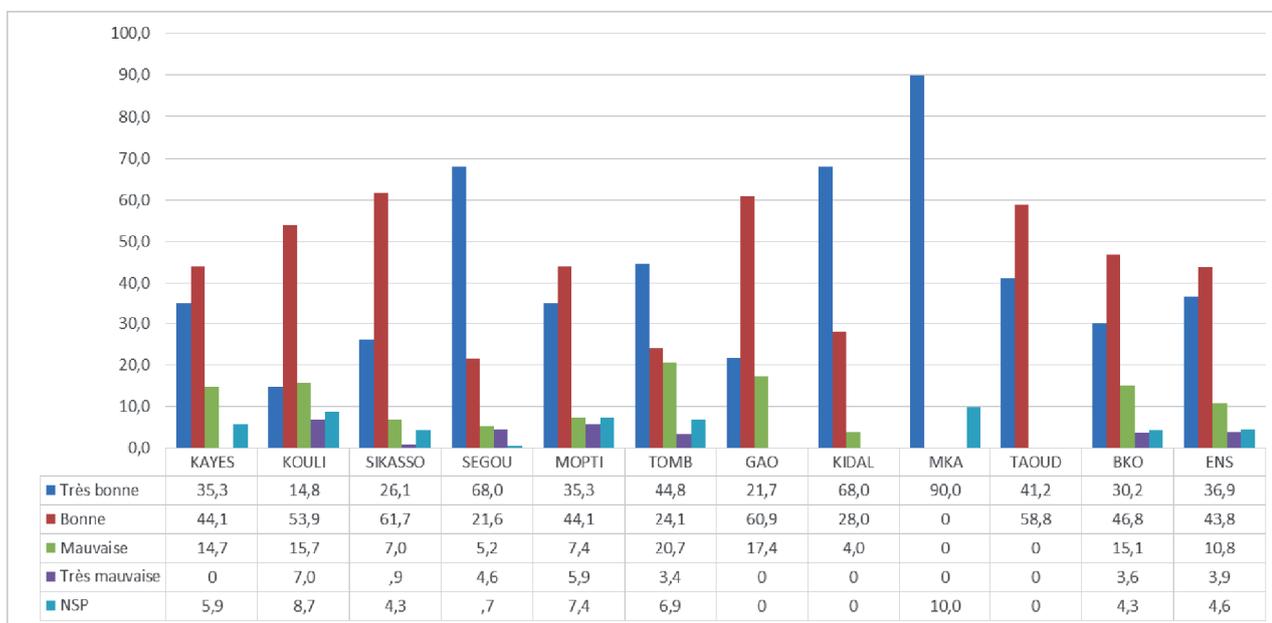
Graphique 75 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Niger par classe d'âge



2.4.21. Appréciation de la Mission de bons offices

Quant à l'appréciation de la Mission de bons offices, la grande majorité des personnes interrogées censées connaître la mission, (80,7%) la considèrent « bonne » (43,8%) ou « très bonne » (36,9%) contre 15% qui soutiennent qu'elle est « mauvaise » (10,8%) ou « très mauvaise » (3,9%) et 5% de sans opinion (*graphique 76*).

Graphique 76 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la Mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Niger suivant les localités



La minorité significative de citoyen(ne)s ayant jugé « mauvaise » ou « très mauvaise » la Mission de bons offices se comptent dans les localités de Tombouctou (24,1%), Koulikoro (22,7%), Bamako (18,7%) et Gao (17,4%) (cf. graphique 76). Il est à noter que les bases de calcul de ces pourcentages sont faibles pour les régions de Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit.

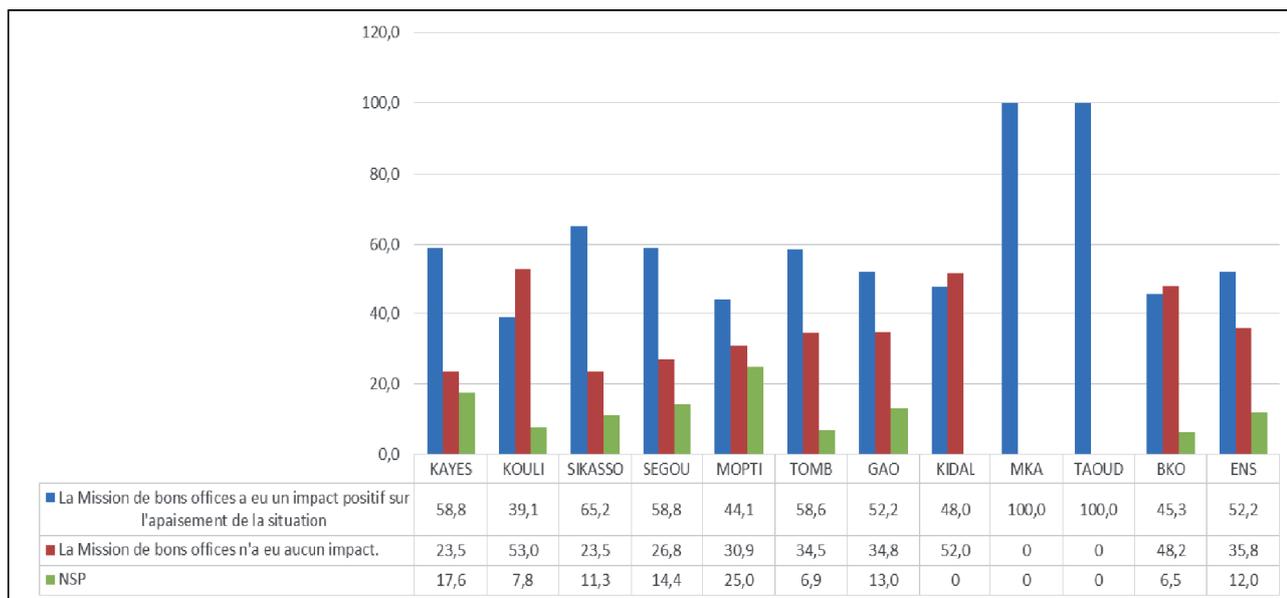
L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.4.22. Impacts de la Mission de bons offices

Dans l'ensemble, la majorité des enquêté(e)s sachant la mission, (52,2%) estiment que « la Mission de bons offices a « eu un impact positif sur l'apaisement de la situation sécuritaire » contre 36% pour lesquels « la Mission de bons offices n'a eu aucun impact ».

La proportion des sans opinion est très élevée et se situe à 12% (cf. graphique 77).

Graphique 77 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'impact de la Mission de bons office pour le Nord, le Delta et boucle du Niger suivant les localités

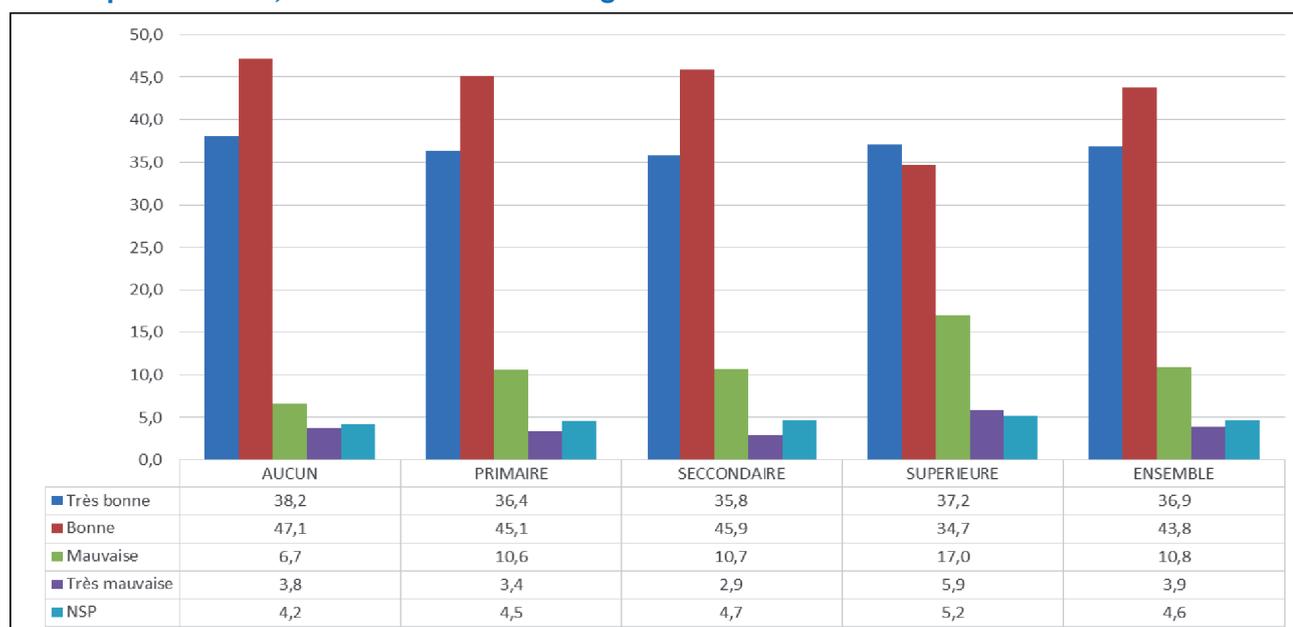


Par localité, à l'exception de Kidal, la grande majorité des enquêté(e)s des régions de Tombouctou (58,6%), Gao (52,2%), Kayes (58,8%), Sikasso (65,2%) et Ségou (58,8%) estiment que la Mission de bons offices a eu un impact positif sur l'apaisement de la situation sécuritaire au Mali (cf. graphique 77). Dans les régions de Ménaka et Taoudénit, la totalité des personnes enquêtées partage cet avis (100%). A l'inverse, la majorité des enquêté(e)s à Koulikoro (53%) et Kidal (52%) considèrent que la mission de bons offices n'a eu aucun impact sur la situation sécuritaire au Mali. La différence d'opinion n'est pas très grande à Bamako entre ceux qui estiment l'impact positif (45,3%) et ceux qui pensent qu'il n'y a eu aucun impact (48,2%). A Mopti l'écart est plus grand, 44% sont d'un avis positif, 30% sont d'un avis négatif et 25% sont sans opinion. En fait, la proportion des sans opinion est surtout élevée dans les villes Mopti (25%), Kayes (17,6%), Ségou (14,4%) et Gao (13%). Il est à signaler que les bases de calcul de ces pourcentages sont faibles pour les localités de Gao, Kidal, Ménaka et Taoudénit.

L'incidence du sexe indique que plus de femmes (55,2%) que d'hommes (50,4%) estiment que la mission de bons offices a eu un impact positif sur l'apaisement de la situation sécuritaire au Mali.

L'incidence du niveau d'instruction indique que la proportion des plus instruits (niveau supérieur) est plus forte (45,1%) à estimer que la commission de bons offices n'a eu aucun impact. Les autres niveaux pensent le contraire : aucun niveau (52,6%), niveau primaire (54,2%) et secondaire (55,9%). 45% du niveau supérieur partagent cet avis, comme indiqué dans le *graphique 78*.

Graphique 78 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et l'impact de la mission de bons offices pour le Nord, le Delta et boucle du Niger sur la situation sécuritaire

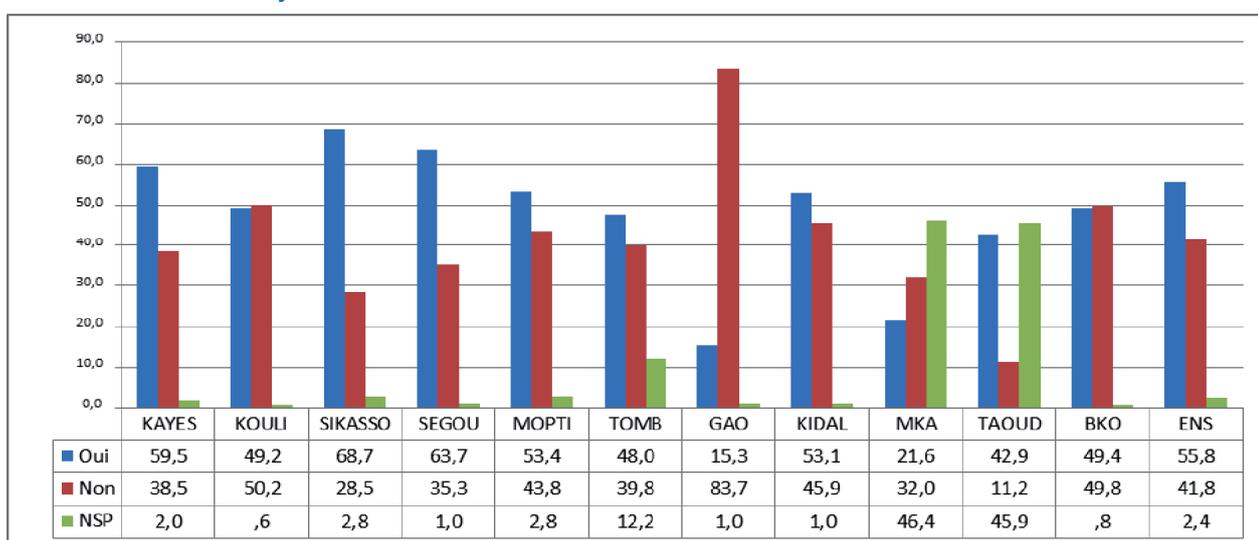


Par contre, l'âge n'a pas d'incidence assez significative sur l'appréciation de l'impact de la mission de bons offices.

2.4.23. Négociateur avec les leaders terroristes/ou djihadistes

La majorité des enquêté(e)s (55,8%) se sont déclarés favorables à une négociation avec les leaders terroristes/ou djihadistes contre 42% qui n'en veulent pas (graphique 79).

Graphique 79 : Répartition des enquêté(e)s selon leur avis sur la nécessité de négocier ou non avec les leaders terroristes/djihadistes suivant les localités



Les proportions les plus élevées de citoyen(ne)s qui sont en faveur de la négociation avec les leaders terroristes/ou djihadistes sont enregistrées dans les localités de Sikasso (68,7%), Ségou (63,7%), Kayes (59,5%) Mopti (53,4%) et Kidal (53,1%). Les opposants à la négociation se comptent surtout à Gao (83,7%) et, dans une moindre mesure, à Koulikoro (50,2%). Les opinions sont partagées à Bamako avec presque autant de citoyen(ne)s qui sont en faveur de la négociation (49,8%) que de citoyen(ne)s qui s'y opposent (*cf. graphique 79*).

Les proportions des sans opinion sont particulièrement élevées à Taoudénit (45,9%) et Ménaka (46,4%).

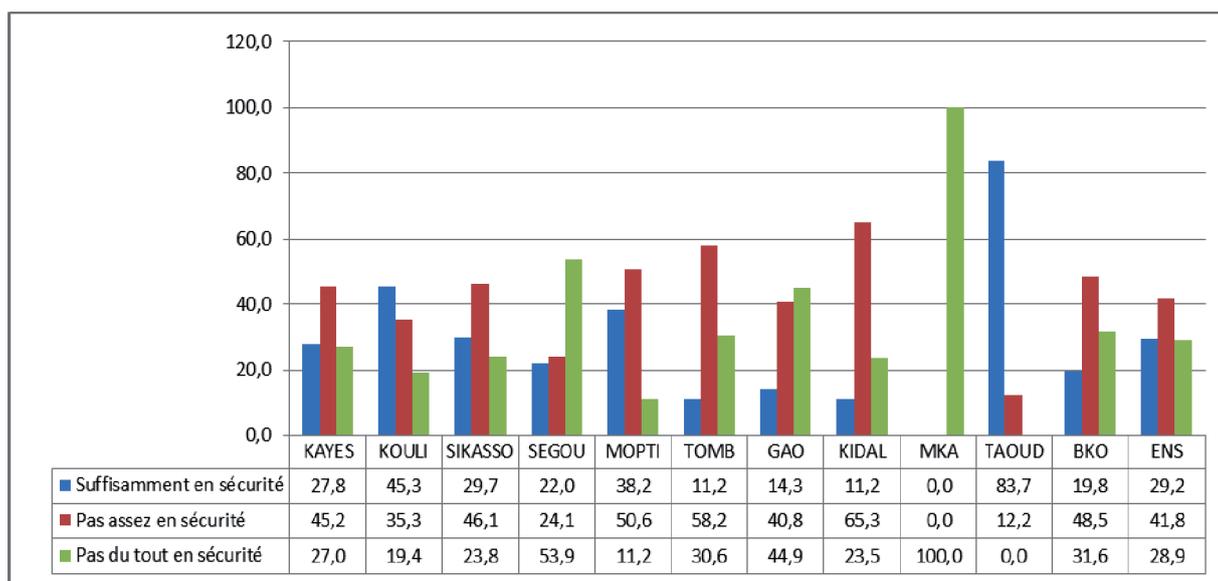
L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge sur l'opinion de négocier avec les leaders terroristes/ou djihadistes n'est pas assez significative.

2.5. SÉCURISATION DU MALI

2.5. 1. Appréciation du niveau d'insécurité quand vous êtes chez vous pendant la nuit

Le sentiment d'insécurité chez soi pendant la nuit est partagé par une grande majorité (70,7%) des personnes interrogées. Elles se déclarent « pas assez en sécurité » (41,8%) ou « pas du tout en sécurité » (28,9%) la nuit chez elles contre (29%) qui le sont (*cf. graphique 80*).

Graphique 80 : Répartition des enquêté(e)s suivant le niveau d'insécurité quand ils sont chez eux pendant la nuit suivant les localités



Par localité, plus de 80% des personnes enquêté(e)s à Bamako (80,1%), Gao (85,7%), Kidal (88,8%), Tombouctou (88,8%) et Ménaka (100%) ne se sentent « pas assez en sécurité » ou « pas du tout en sécurité » chez elles la nuit. Ce sentiment d'insécurité chez soi pendant la nuit est aussi partagé à Ségou (78%), Kayes (72,2%), Mopti (61,8%) et Koulikoro (57,5%) (*cf. graphique 80*).

Il est à noter que ce sont les citoyens de Bamako et des localités dites du nord, à l'exception de Taoudénit, qui ne se sentent pas en sécurité chez eux la nuit.

L'incidence du sexe ou du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

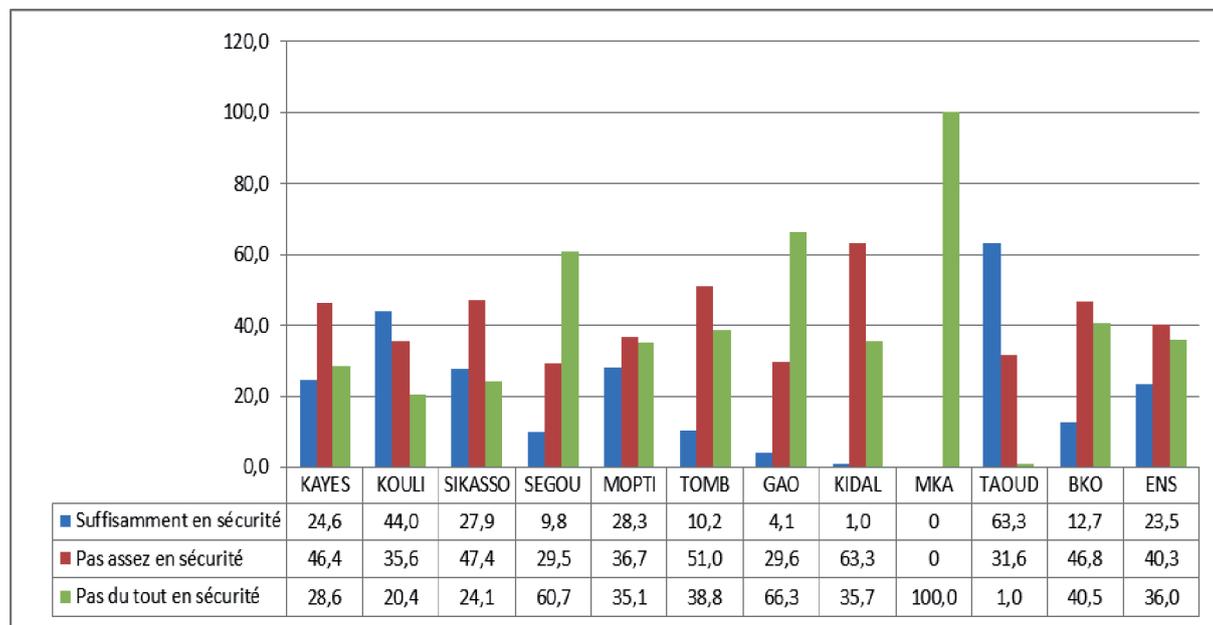
L'incidence du niveau d'instruction montre que les personnes ayant affirmé ne se sentir « pas du tout en sécurité » chez elles durant la nuit est nettement plus élevée chez le niveau supérieur (35,3%) que les autres niveaux (29% des sans niveau ; 27% du niveau primaire, 29% du niveau secondaire).

Selon l'âge, les personnes les plus âgées (56 ans et plus) ont affirmé à 33% n'être « pas du tout en sécurité » quand elles sont chez elles la nuit, contre 28 % pour les plus jeunes (entre 18 et 35 ans).

2.5. 2. Appréciation du niveau d'insécurité pendant la nuit

Le sentiment d'insécurité en sortant seul la nuit est partagé par plus de trois quarts (76,3%) des personnes interrogées qui ne se sentent « pas assez en sécurité » (40,3%) ou « pas du tout en sécurité » (36%). Moins du quart (23,5%) des personnes enquêtées déclarent se sentir « suffisamment en sécurité » la nuit en sortant seul (*graphique 81*).

Graphique 81 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité quand ils sortent seuls pendant la nuit suivant les localités



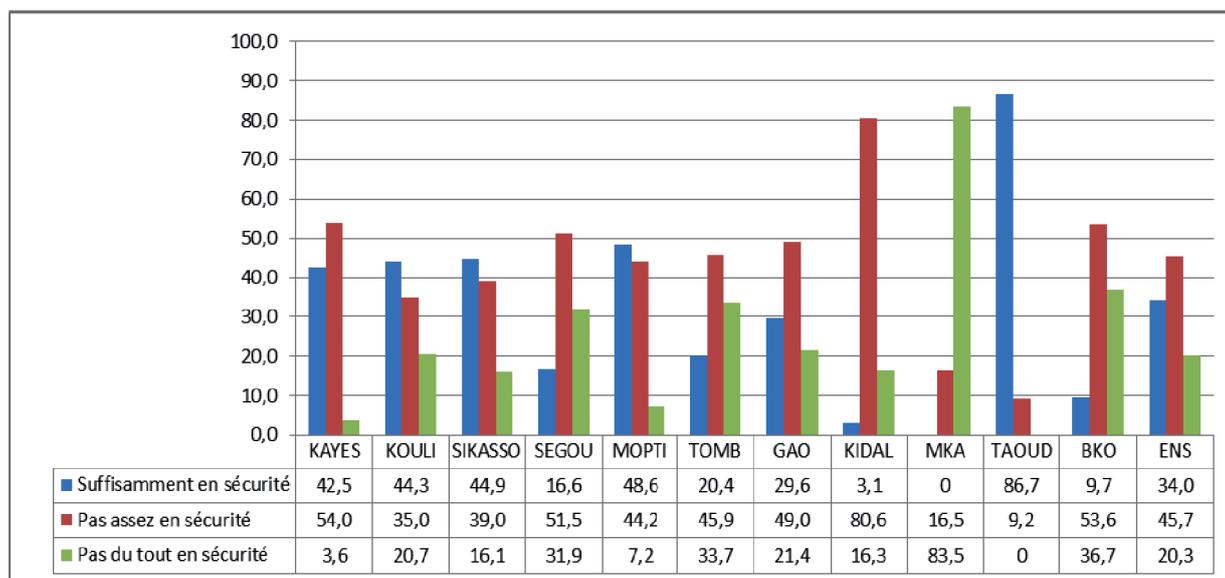
Par localité, plus de 80% des personnes enquêtées à Bamako (87,3%), Tombouctou (89,8%), Ségou (90,2%), Gao (95,9%), Kidal (99%) et Ménaka (100%) ont déclaré ne se sentir « pas assez en sécurité » ou « pas du tout en sécurité » en sortant seules la nuit. Ce sentiment est aussi partagé par plus de la moitié des enquêté(e)s à Kayes (75%), Sikasso (71,5%), Mopti (71,8%) et Koulikoro (56%), comme indiqué dans le graphique ci-dessus. Il est à noter que les citoyen(ne)s de Bamako et des localités dites du Nord, qui, à l'exception de Taoudénit et indépendamment du sexe, sont toujours les plus nombreux à affirmer ne pas se sentir en sécurité en sortant seuls la nuit.

La proportion de personnes du niveau supérieur, qui affirment n'être « pas du tout en sécurité » (45,3%) lorsqu'elles sortent seules la nuit est nettement plus élevée que chez les autres niveaux d'instruction. Elle est respectivement chez les sans niveau, le niveau primaire et le niveau secondaire de 36%, 32% et 37%. Par contre, l'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 3. Appréciation du niveau d'insécurité pendant la journée

Presque les deux tiers (66%) des personnes interrogées ne se sentent « pas assez en sécurité » (45,7%) ou « pas du tout en sécurité » (20,3%) quand elles sortent seules pendant la journée. Un peu plus du tiers (34%) se sent « suffisamment en sécurité » (*graphique 82*).

Graphique 82 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'insécurité quand ils sortent seul pendant la journée suivant les localités



Suivant les localités, les personnes enquêtées de Gao (70,4%), Tombouctou (79,9%), Ségou (83,4%), Bamako (90,5%), Kidal (96,9%) et Ménaka (100%) ont déclaré n'être « pas assez en sécurité » ou « pas du tout en sécurité » en sortant seules la journée. Ce sentiment d'insécurité est aussi partagé à Koulikoro (55,7%), Kayes (57,6%), Sikasso (55,1%) et Mopti (51,4%) (cf. graphique 82). Taoudénit fait exception avec moins de 10% (9,2%) des personnes interrogées qui ne se sentent pas en sécurité en sortant seules la journée.

Il est important de noter que ce sont les citoyen(ne)s de Bamako et des localités dites du Nord, à l'exception de Taoudénit, qui sont les plus nombreux à affirmer ne pas se sentir en sécurité en sortant seules la journée.

L'incidence du sexe montre que la proportion des personnes qui ne se sentent pas du tout en sécurité pendant la journée est légèrement plus élevée chez les hommes (22,1%) que chez les femmes (18,5%).

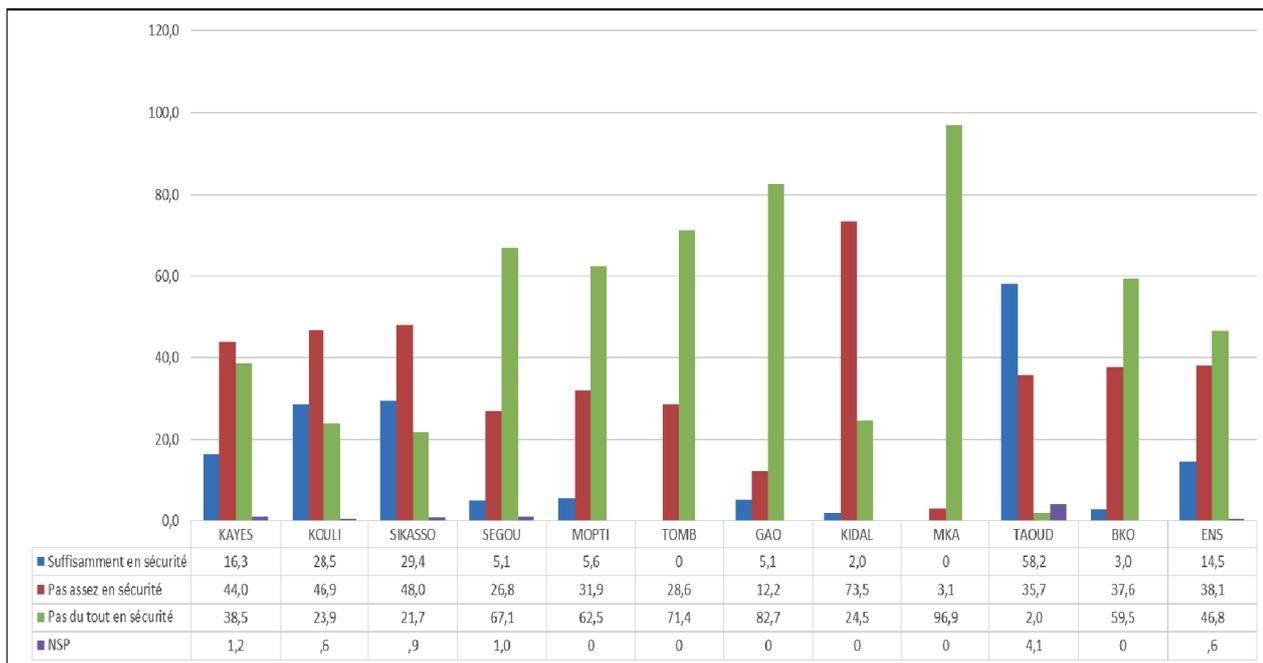
La proportion de personnes qui « se sentent suffisamment en sécurité » en sortant la journée a tendance à baisser avec le niveau d'instruction : 36% pour aucun niveau, 36% pour le primaire, 32% pour le secondaire et 26% pour le supérieur.

L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 4. Appréciation du niveau d'insécurité en allant dans les villages voisins

Le sentiment d'insécurité est ressenti par la grande majorité (84,9%) des personnes interrogées qui ne se sentent « pas du tout en sécurité » (46,8%) ou « pas assez en sécurité » (38,1%) en allant dans les villages voisins. Une petite minorité, moins de 15% (14,5%), affirme se sentir « suffisamment en sécurité » lorsqu'elle se déplace vers les villages voisins (cf. graphique 83).

Graphique 83 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau d'insécurité en allant dans les villages voisins suivant les localités



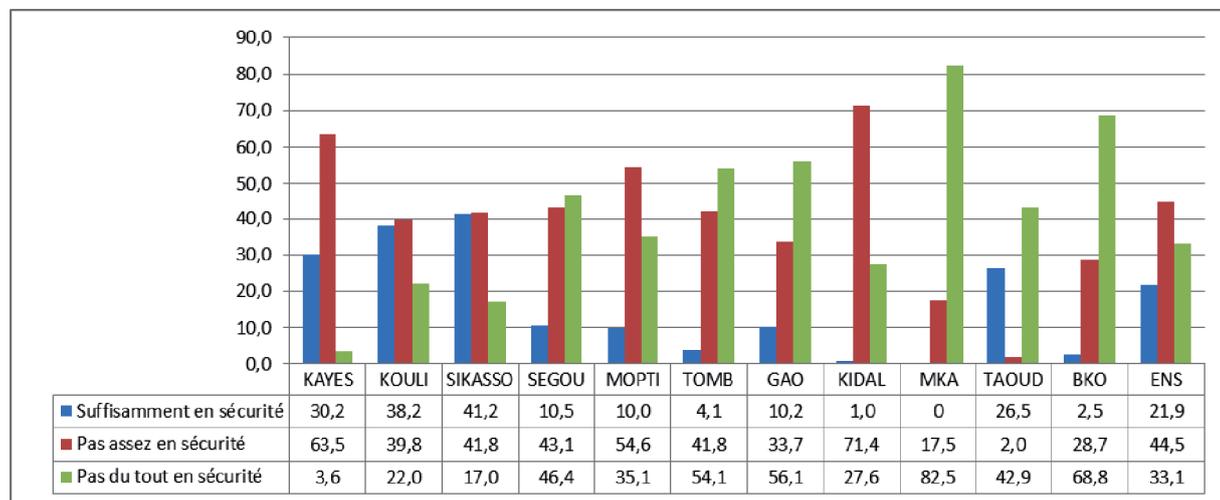
Plus de 90% des personnes enquêtées à Gao (94,9%), Ségou (93,9%), Mopti (94,4%), Kidal (98%), Bamako (97,2%) ont déclaré n'être « pas assez en sécurité » ou « pas du tout en sécurité » en se déplaçant vers d'autres villages. Cette opinion est partagée par la totalité des enquêté(e)s de Tombouctou (100%) et Ménaka (100%). D'ailleurs, à l'exception de Taoudénit (37,7%), ce sentiment d'insécurité en se déplaçant vers d'autres villages est partagé par plus de la moitié de la population à Koulikoro (70,8%), Kayes (82,5%), Sikasso (69,7%) (cf. graphique 83).

Le sentiment d'insécurité est élevé indépendamment du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge.

2.5. 5. Appréciation du niveau d'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics

Plus des trois quarts (77,6%) des personnes interrogées déclarent qu'elles ne se sentent « pas du tout en sécurité » (33,1%) ou « pas assez en sécurité » (44,5%) lors des rassemblements sur les lieux publics tandis que 22% affirment le contraire (cf. graphique 84).

Graphique 84 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation du niveau de l'insécurité lors des rassemblements sur les lieux publics suivant les localités



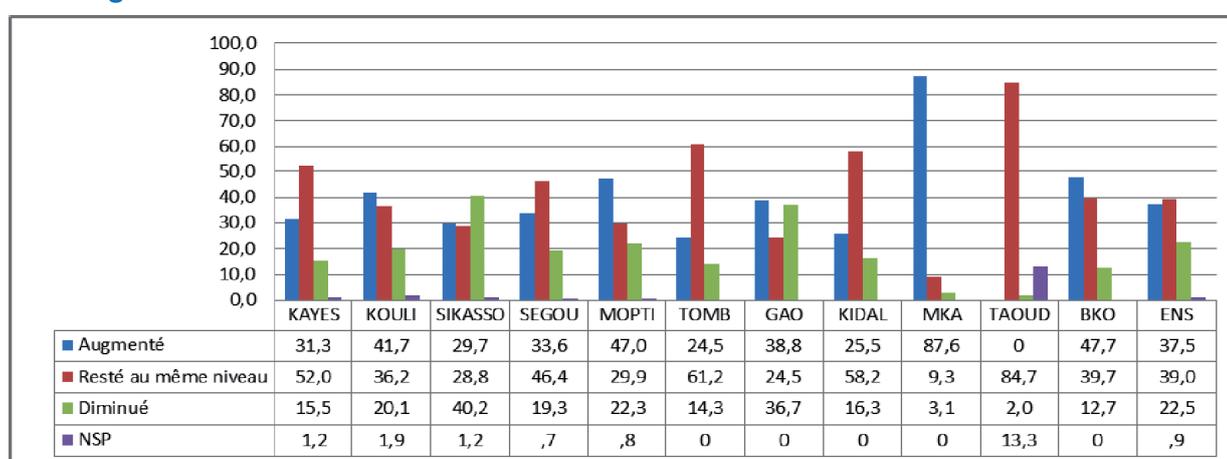
Les localités où le sentiment d'insécurité (« pas assez en sécurité » et « pas du tout en sécurité » lors des rassemblements publics est le plus élevé sont : Ménaka (100%), Bamako (99,5%), Kidal (99%), Tombouctou (94,9%), Gao (89,8%), Mopti (89,7%) et Ségou (89,5%). A l'exception des localités de Taoudénit (44,9%), ce sentiment d'insécurité est partagé par plus de la moitié des populations à Koulikoro (61,8%), Kayes (67,1%) et Sikasso (58,8%) (cf. graphique 84).

Il en est ainsi partout indépendamment du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge.

2.5. 6. Evolution du niveau de sécurité de la région

Les opinions des citoyen(ne)s sur l'évolution du niveau de sécurité des régions sont pratiquement les mêmes. En effet, 38% estiment que l'insécurité a augmenté contre 39% qui pensent qu'elle est restée la même et 23% qui estiment qu'elle a diminué, comme indiqué dans le graphique 85.

Graphique 85 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de sécurité de la région suivant les localités



Comparée à Mali-Mètre 8, la proportion des citoyen(ne)s qui pensent à une augmentation du niveau d'insécurité a régressé (4%), celle qui pense qu'il est resté le même a fortement augmenté (15%) et celle qui estime qu'il a diminué a régressé (8%).

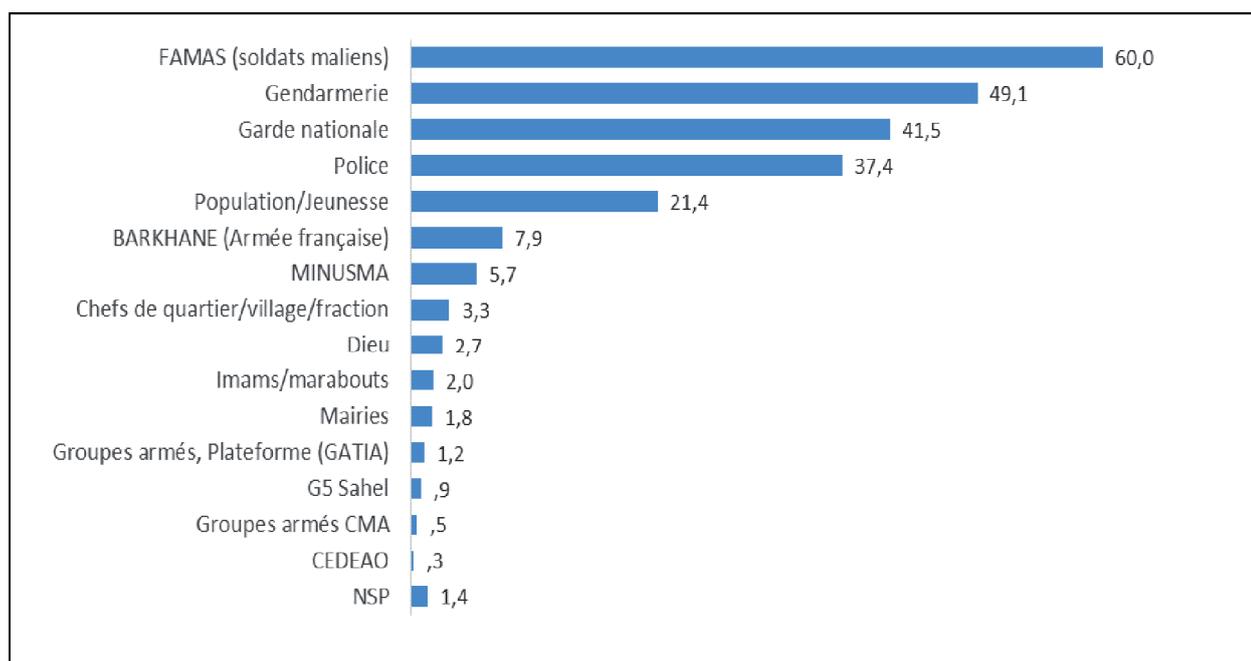
Selon les localités, on constate que l'augmentation du niveau d'insécurité de la région est surtout avancée à Ménaka (87,6%) et, dans une moindre mesure, à Bamako (47,7%), Mopti (47%) et Koulikoro (41,7%). Les citoyen(ne)s des localités de Taoudénit (84,7%), Tombouctou (61,2%), Kidal (58,2%) et Kayes (52%) pensent majoritairement que la situation est restée au même niveau. A Gao, les avis sont partagés entre détérioration (38,8%), amélioration (36,7%) tandis que la stagnation (24,5%) est plus faible. Enfin, c'est à Sikasso que l'amélioration de la situation (40,2%) est la plus remarquable alors qu'elle a augmenté ou est restée la même pour respectivement 30% et 29%.

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 7. Acteurs en qui les citoyens font confiance pour assurer la sécurité des régions

Dans leur majorité (60%), les enquêté(e)s ont dans l'ensemble déclaré faire confiance aux FAMAS pour assurer la sécurité des régions. Dans des proportions nettement moins importantes, ils font confiance à la gendarmerie (49,1%), la garde nationale (41,5%), la police (37,4%) et, dans une moindre mesure, en la population/jeunesse (21,4%) (cf. graphique 86).

Graphique 86 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des acteurs en qui ils font confiance pour assurer la sécurité des régions



L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

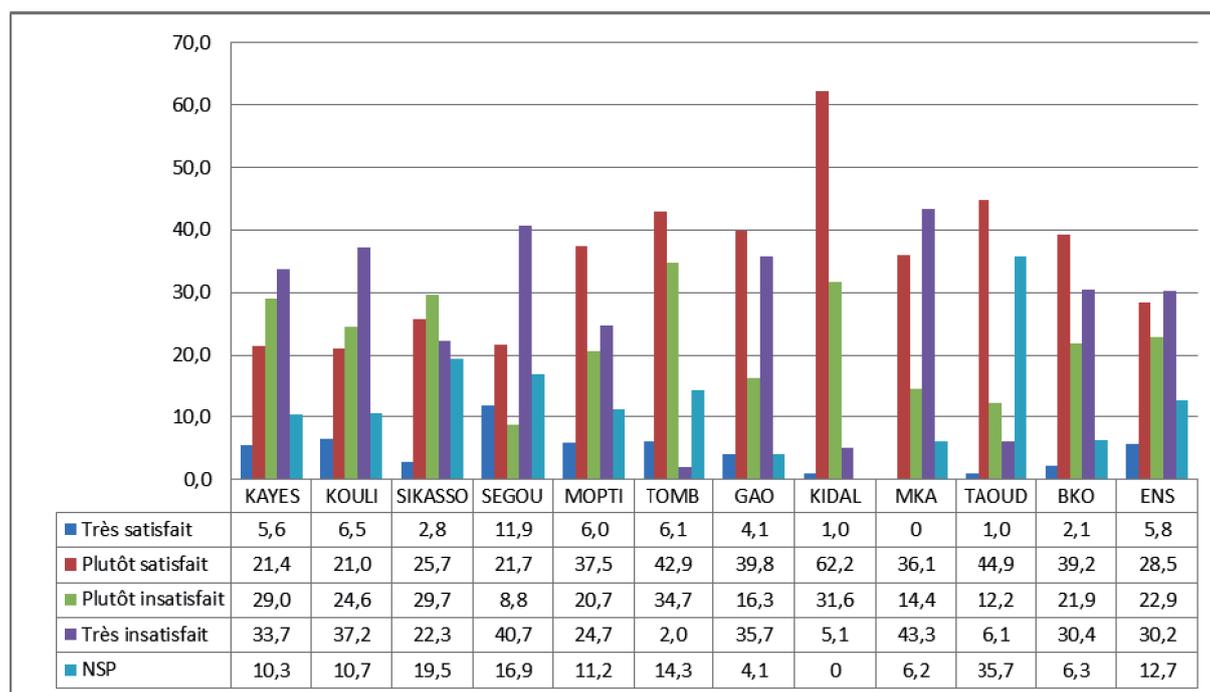
Par localité, les acteurs en lesquels les populations font majoritairement confiance sont :

- Région de Kayes : FAMAS (65,9%), gendarmerie (54,4%) et garde nationale (43,7%)
- Région de Koulikoro : gendarmerie (66,7%), garde nationale (48,9%) et FAMAS (43,4%)
- Région de Sikasso : FAMAS (65,9%), gendarmerie (46,7%) et police (42,4%) ;
- Région de Ségou : FAMAS (59,3%), gendarmerie (51,2) et garde nationale (39%) ;
- Région de Mopti : FAMAS (82,5%), gendarmerie (51,2) et garde nationale (34,3%) ;
- Région de Tombouctou : FAMAS (82,7%), garde nationale (52%) et BARKHANE (51%) ;
- Région de Gao : FAMAS (59,2%), population/jeunesse (49%) et BARKHANE (28,6%) ;
- Région de Kidal : MINUSMA (61,2%), groupes armés CMA (61,2%) et BARKHANE (53,1%) ;
- Région de Ménaka : FAMAS (59,6%), groupes armés Plateforme (GATIA) (38,7%) et population/jeunesse (44,3%) ;
- Région de Taoudénit : Groupes armés CMA (68,4%), population/jeunesse et MINUSMA (27,6%) ;
- Région de Bamako : Police (73,4%), gendarmerie (59,4%) et garde nationale (46,4%).

2.5. 8. Niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA

Quant à l'appréciation du niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA, le graphique 87 indique que la majorité des enquêtés (53,1%) se déclarent « plutôt insatisfaits » (22,9%) ou « très insatisfaits » (30,2%) du travail de la MINUSMA au Mali. Un peu plus du tiers (34,3%) affirment être « plutôt satisfaits » (28,5%) ou « très satisfaits » (5,8%). 13% sont sans opinion.

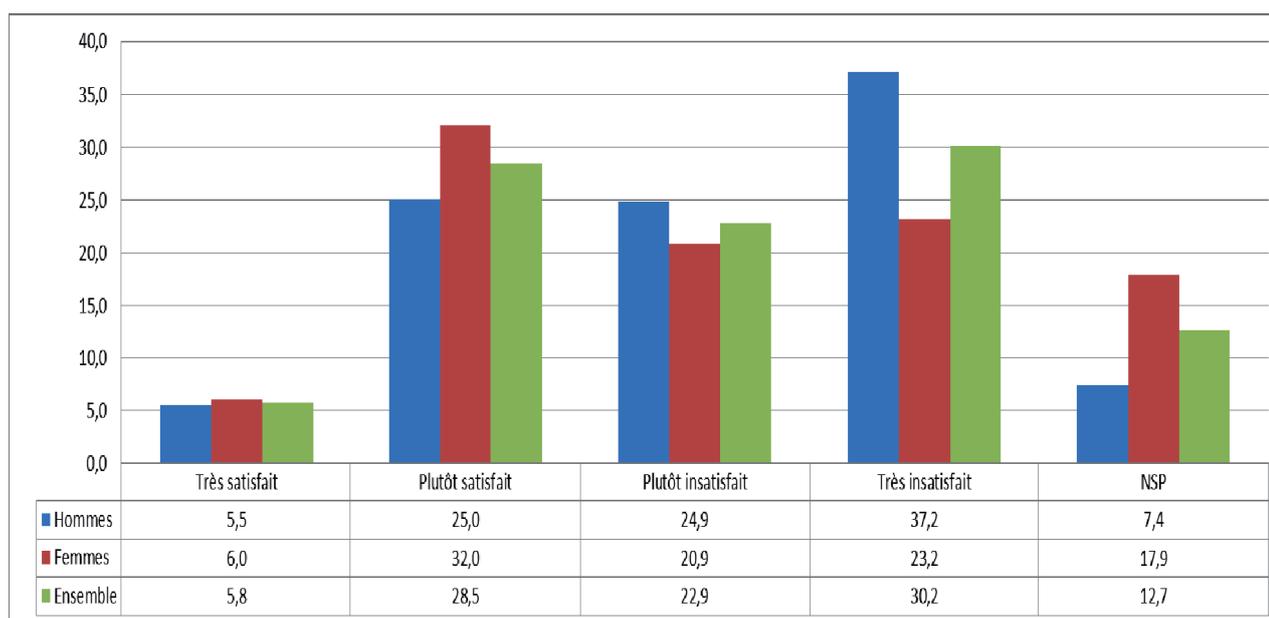
Le niveau d'insatisfaits de la MINUSMA a augmenté de 11 % et celui de satisfaits a diminué de 5% par rapport à Mali-Mètre 8.

Graphique 87 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA suivant les localités

Par localité, plus de la moitié des enquêté(e)s à Kayes (62,7%), Koulikoro (61,8%), Sikasso (52%), Gao (52%), Ménéka (57,7%) et Bamako (52,3%) sont « plutôt insatisfaites » ou « très insatisfaites » du travail de la MINUSMA au Mali contre une proportion légèrement plus faible à Ségou (49,5%) et Mopti (45,5%) (*cf. graphique 87*).

Les citoyen(ne)s des localités de Kidal (63,2%), de Tombouctou (49%) et Taoudénit (45,9%) sont les plus nombreux à affirmer que le travail de la MINUSMA au Mali est « plutôt satisfaisant » ou « très satisfaisant ».

Selon le sexe, les femmes (38%) sont plus satisfaites de la MINUSMA que les hommes (30,5%), comme indiqué dans le *graphique 88*.

Graphique 88 : Répartition des enquêté(e)s selon le sexe et selon leur niveau de satisfaction du travail de la MINUSMA

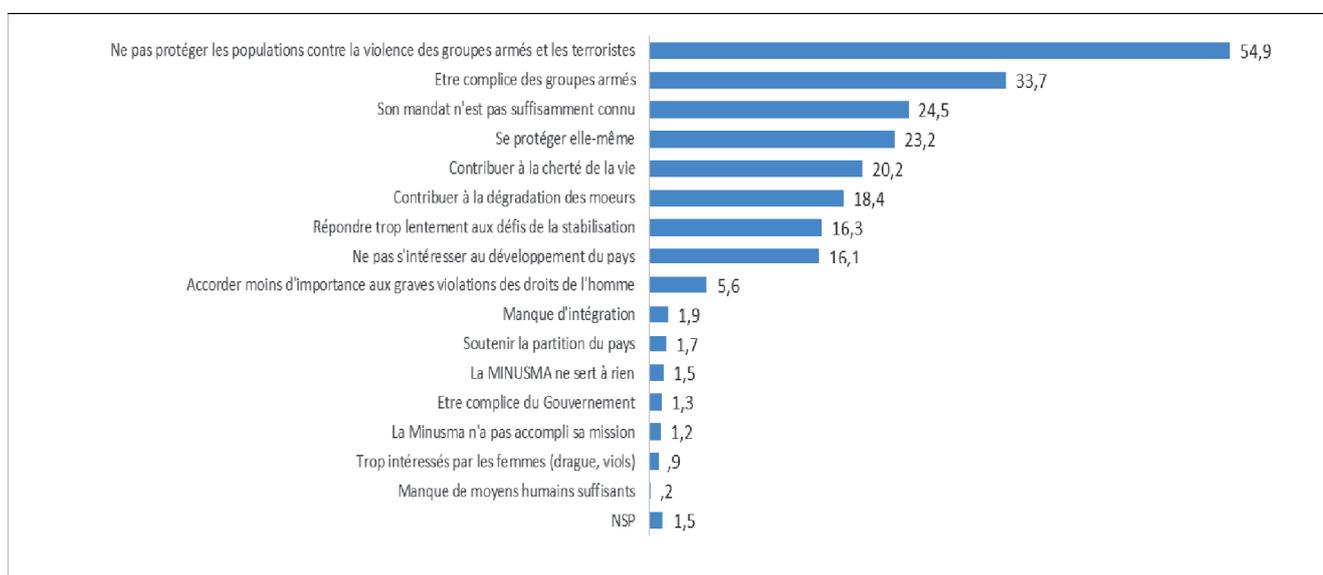
L'incidence du niveau d'instruction montre en particulier que la proportion de « très insatisfaits » augmente avec l'éducation : 24%, 31%, 35% et 40%, respectivement pour aucun niveau, niveau primaire, secondaire et supérieur.

2.5. 9. Reproches majeurs à la MINUSMA

Les enquêté(e)s reprochent majoritairement à la MINUSMA de « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (54,9%). Les autres reproches cités par une minorité significative d'enquêté(e)s sont : « être complice des groupes armés » (33,7%) ; « un mandat qui n'est pas suffisamment connu » (24,7%) ; « se protéger elle-même » (23,2%), « contribuer à la cherté de la vie » (20,2%), comme montré dans le *graphique 89*.

Il est à rappeler qu'à titre de comparaison, les reproches majeurs à la MINUSMA dans MM 8 sont : « la non protection des populations contre la violence des groupes armés et des terroristes » (64,9%), « être complice des groupes armés rebelles » (32,1%) et « contribuer à la cherté de la vie » (21,2%).

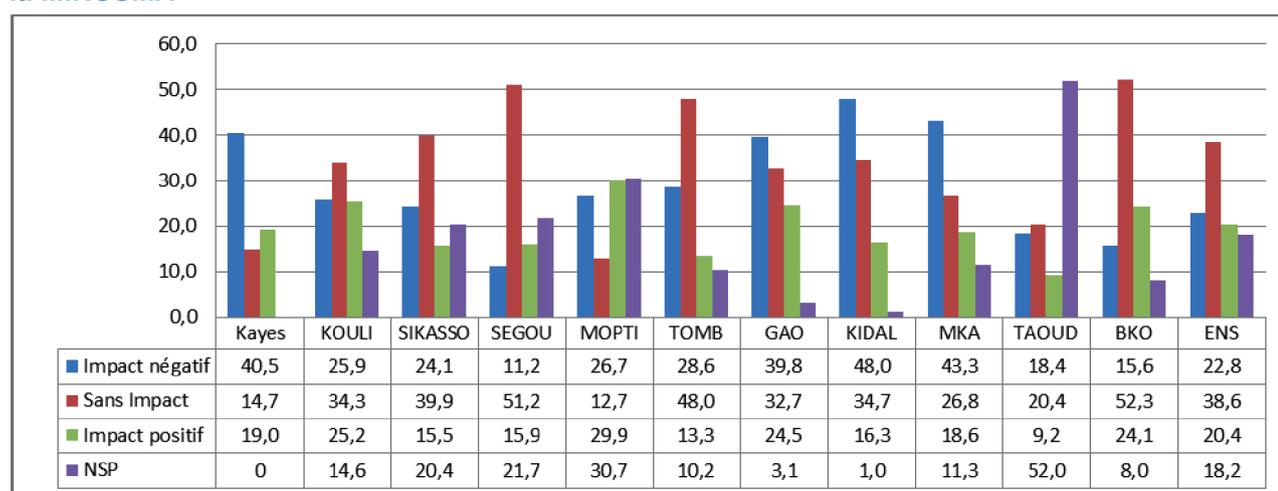
Graphique 89 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des reproches majeurs à la MINUSMA



Selon les localités, les avis sont partagés. « Ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » est le reproche le plus souvent fait à la MINUSMA par les citoyen(ne)s de Kidal (86,1%), Mopti (83,3%), Ménaka (93,9%), Taoudénit (72,2%), Gao (66,7%), Koulikoro (61,8%), Sikasso (54,8) et Bamako (52,4%). Il est reproché à la MINUSMA d'être « complice des groupes armés » pour plus de la moitié de la population à Kayes (51,1%) et plus du tiers à Ségou (37,7%). Enfin, il est reproché à la MINUSMA de « se préoccuper à se protéger elle-même » au lieu de protéger les populations à Tombouctou (75%). Notons que Taoudénit a enregistré un nombre faible (18) de répondants à cette question.

2.5. 10. Impact du départ de la MINUSMA du Mali

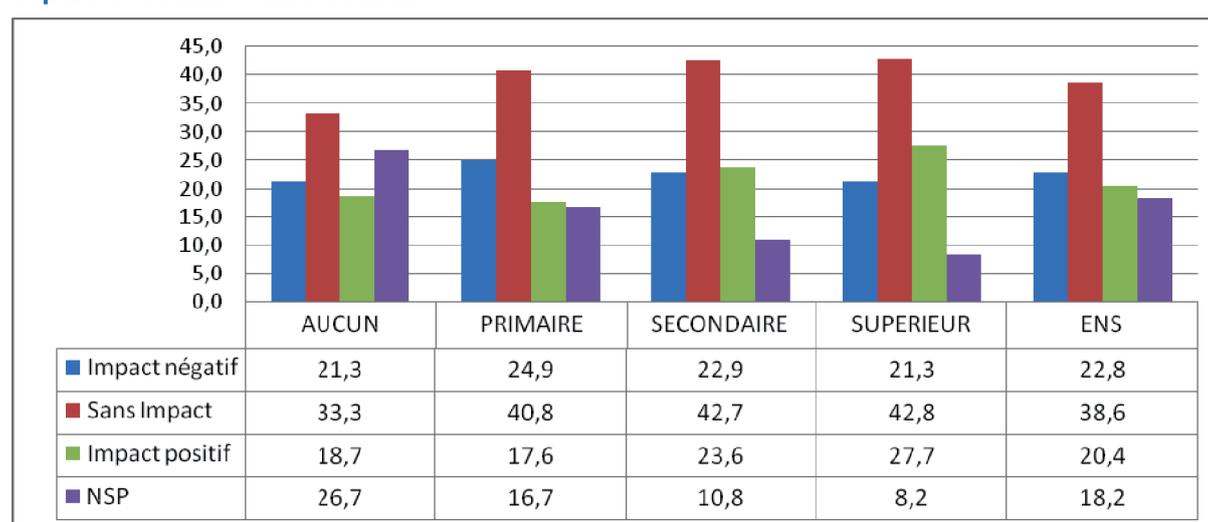
Les opinions des enquêté(e)s sont partagées quant à l'impact du départ de la MINUSMA du Mali. Le retrait de la MINUSMA serait sans impact pour 39% des enquêté(e)s alors que 23% d'entre eux estiment qu'il aurait un impact négatif. L'impact serait positif pour 20%. La proportion des enquêté(e)s sans opinion (18,2%) est très élevée (*cf. graphique 90*).

Graphique 90 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de l'impact du départ de la MINUSMA

Par localité, la proportion des enquêté(e)s qui estiment que le retrait de la MINUSMA du Mali serait sans impact est majoritaire à Bamako (52,3%) et Ségou (51,2%). Elle est dominante à Tombouctou (48%), Sikasso (39,9%) et Koulikoro (34,3%). A l'inverse, les citoyen(ne)s les plus nombreux à penser que l'impact serait négatif sont les habitants de Kidal (48%), Ménaka (43,3%) et Kayes (40,5%). A Mopti, Koulikoro, Gao et Bamako l'impact est positif pour respectivement 30%, 25%, 25% et 24%. Enfin, les proportions les plus élevées de sans opinion sont enregistrées à Taoudénit (52%), Mopti (30,7%) et Sikasso (20,4%).

L'incidence selon le sexe montre que les hommes sont plus nombreux que les femmes à affirmer que le départ de la MINUSMA n'aurait aucun impact (41% contre 37%) ou un impact positif (26% contre 16%).

Les proportions des populations enquêtées qui estiment que le départ de la MINUSMA n'aurait aucun impact ou un impact positif augmentent avec le niveau d'instruction, comme indiqué dans le *graphique 91*.

Graphique 91 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur opinion de l'impact du départ de la MINUSMA du Mali

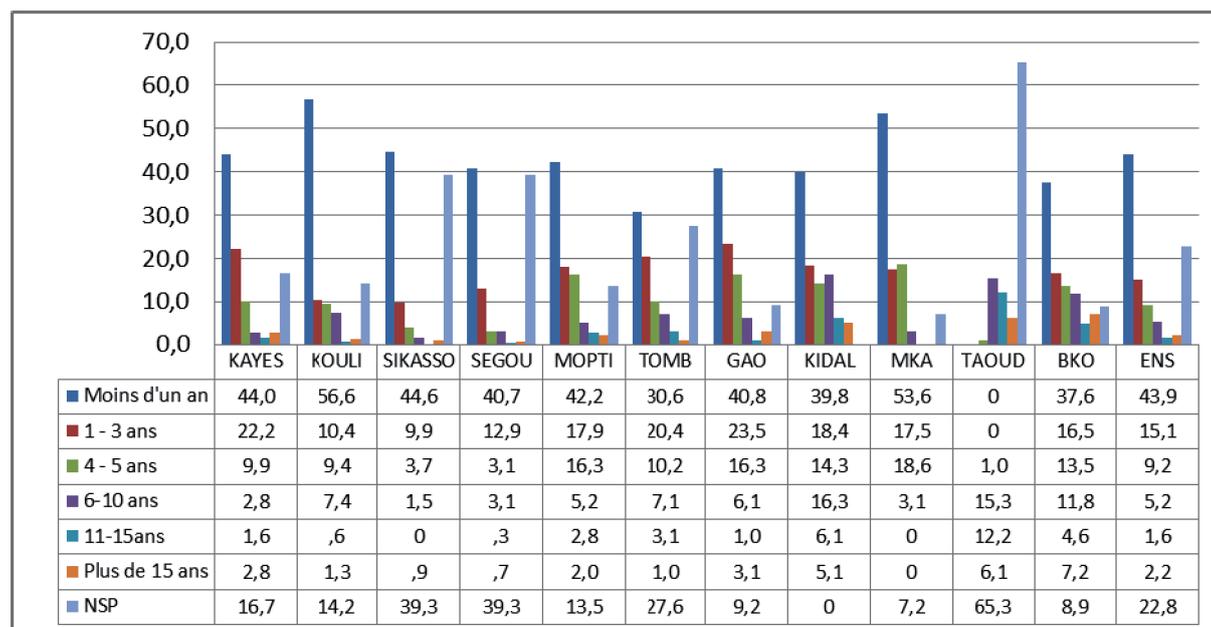
L'incidence de l'âge indique que la proportion de personnes qui estiment que le retrait de la MINUSMA aurait un impact négatif décroît avec l'âge : respectivement 36% pour les 18-24 ans ; 23% pour les 25-35 ans ; 21% pour les 36-55 ans et 19% pour les 56 ans et plus.

2.5. 11. Durée souhaitée de la présence des troupes de l'ONU (MINUSMA) au Mali

De l'avis de 44% des personnes enquêtées, la durée de présence des troupes de l'ONU doit être de « moins d'un an » contre 15% d'avis favorables à « entre un et trois ans » et 9% « entre 4-5 ans » (cf. graphique 92). Il convient de signaler qu'une minorité significative de personnes (22,8%) déclarent ne pas savoir.

La proportion de citoyen(ne)s qui estiment que la durée de présence de la MINUSMA doit être très courte (moins d'un an) a augmenté de 6% par rapport à Mali-Mètre 8.

Graphique 92 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion de la durée souhaitée de présence de la MINUSMA au Mali suivant les localités



Selon les localités, pour toutes les localités enquêtées, à l'exception de Taoudénit, les partisans d'une durée de la MINUSMA de moins d'un an sont les plus nombreux. Tel est l'avis des habitants de Koulikoro (56,6%), suivis de ceux de Ménaka (53,6%), Sikasso (44,6%), Kayes (44%), Gao (40,8%) et Ségou (40,7%). Les citoyen(ne)s sans opinion sont particulièrement nombreux à Taoudénit où ils constituent une large majorité des enquêté(e)s (65,3%), suivie de Sikasso (39,3%) et Ségou (39,3%), comme indiqué dans le graphique 92.

On constate que les hommes (53%) sont plus favorables que les femmes (34,9%) à une durée plus courte « moins de 1 an » de la présence des forces onusiennes au Mali.

La proportion des personnes qui souhaitent une durée plus courte (moins d'un an) augmente avec le niveau d'instruction : (39,9%) chez aucun niveau, (44,2%) chez le primaire, (46,7%) chez le secondaire et (50,8%) chez le supérieur.

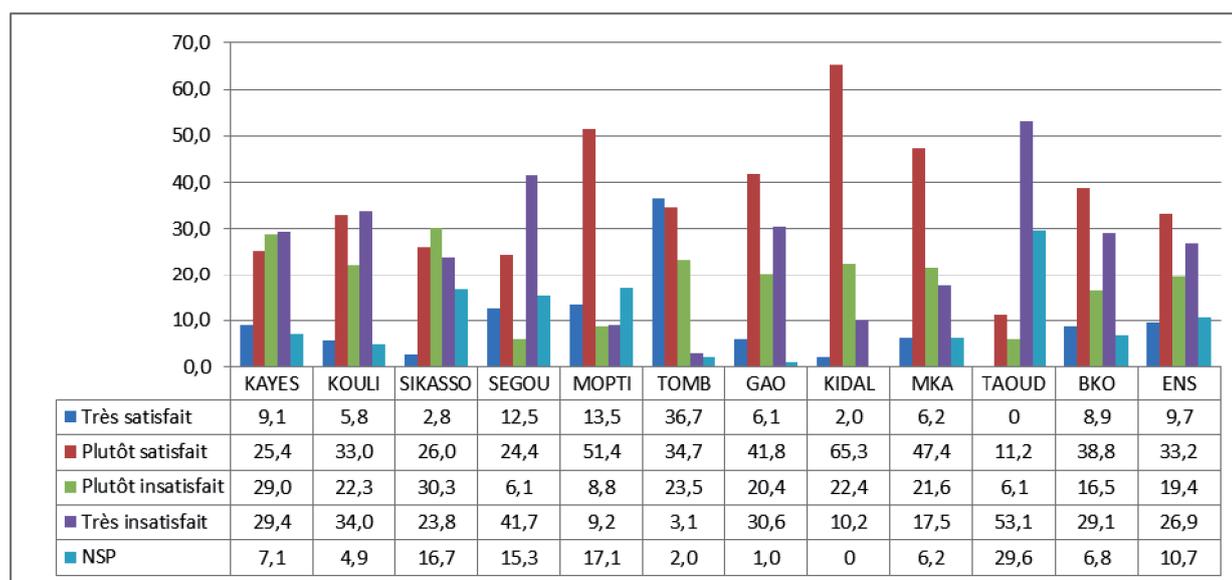
L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 12. Niveau de satisfaction du travail de BARKHANE au Mali

Les opinions des personnes interrogées sont pratiquement partagées sur l'appréciation du travail de Barkhane au Mali. Si 46% ont déclaré être « très insatisfaits » (26,9%) ou « insatisfaits » (19,4%), ils sont aussi 43% à être « plutôt satisfaits » (33,2%) ou « très satisfaits » (9,7%) du travail de Barkhane au Mali, et 11% sont sans opinion, comme montré dans le *graphique 93*.

Par rapport à Mali-Mètre 8, la proportion de citoyen(ne)s insatisfaits de BARKHANE a augmenté de 10% et celle des satisfaits a diminué de 6%.

Graphique 93 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau de satisfaction du travail de BARKHANE suivant les localités



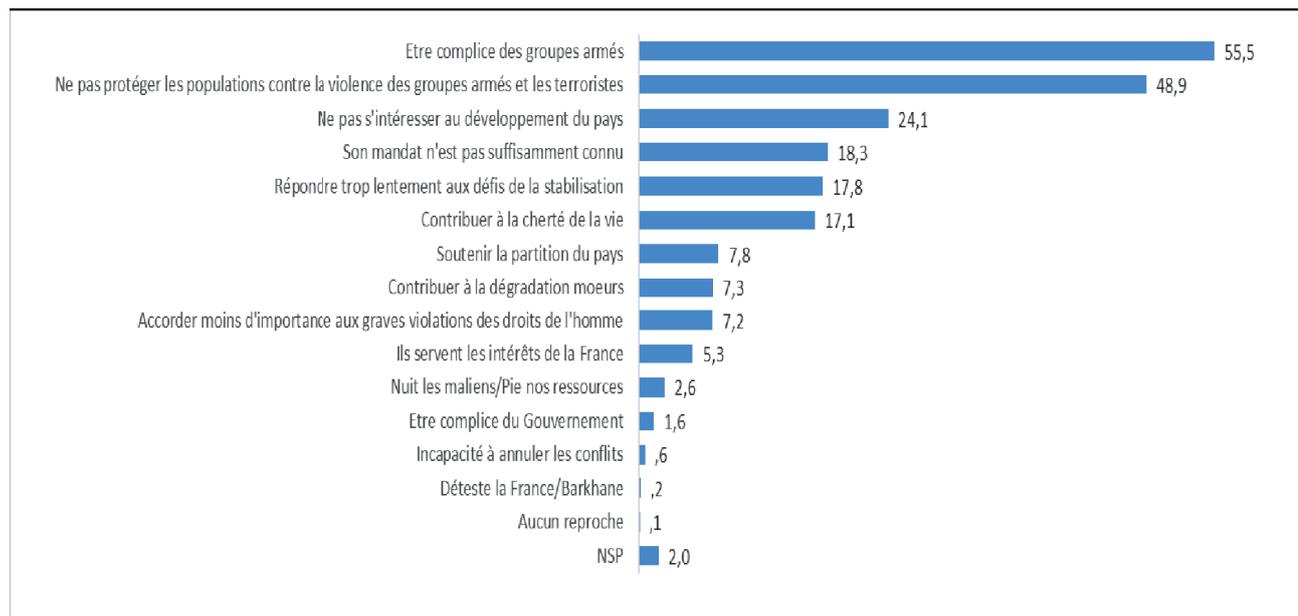
Suivant les localités, la majorité des citoyen(ne)s de Taoudénit, Kayes, Koulikoro, Sikasso et Gao sont « insatisfaits » ou « très insatisfaits » du travail de BARKHANE, avec respectivement 59%, 58%, 57%, 54% et 51%. Les plus nombreux à être satisfaits sont ceux de Tombouctou (71,4%), Kidal (67,3%) et Mopti (64,9%). Les populations de Bamako sont partagées entre « satisfaits » (47,7%) et « non satisfaits » (45,6%).

Le niveau de satisfaction des « plutôt satisfaits » et « très satisfaits » est plus élevé chez les femmes (45,8%) que les hommes (40,9%).

L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 13. Reproches à BARKHANE

Les enquêté(e)s reprochent majoritairement à BARKHANE d'« être complice des groupes armés » (55,5%) et de « ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » (48,9%). Les autres reproches cités par une minorité significative d'enquêté(e)s sont : « ne pas s'intéresser au développement du pays » (24,1%) ; « un mandat qui n'est pas suffisamment connu » (18,3%) ; « répondre très lentement aux défis de la stabilisation du pays » (17,8%), « contribuer à la cherté de la vie » (17,1%), etc. (*cf. graphique 94*)

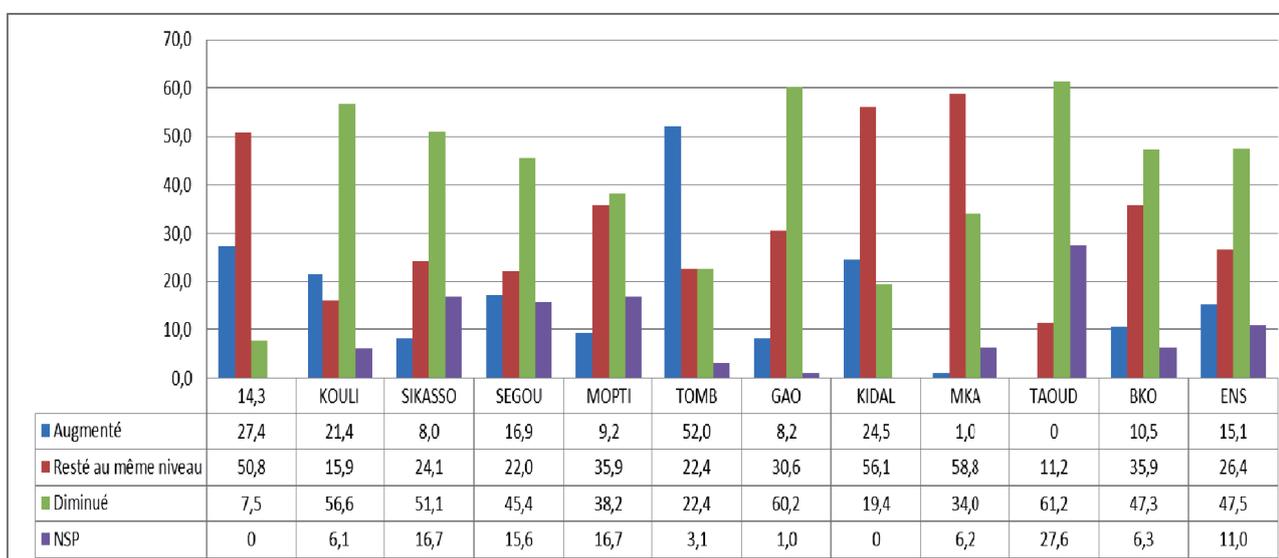
Graphique 94 : Répartition des enquêté(e)s selon les reproches faits à BARKHANE

Les principaux reproches formulés à l'encontre des forces armées françaises dans Mali-Mètre 8 étaient relatifs à : « ne pas protéger les populations contre les violences des groupes armés et rebelles » (56%), « être complice des groupes armés » (44%) et « soutenir la partition du pays » (24%).

Par localité, les avis sont très partagés. « Ne pas protéger les populations contre la violence des groupes armés et les terroristes » est le reproche le plus souvent fait à BARKHANE par les citoyen(ne)s de Taoudénit (91,4%), Koulikoro (72,4%), Kidal (71,8%), Ménaka (65,8%), Bamako (56,5%), Sikasso (48%) et Tombouctou (46,2%). Il est aussi reproché à BARKHANE d'être « complice des groupes armés » à Bamako (72,2%), Gao (72%), Mopti (68,9%) et Kayes (67,3%).

2.5. 14. Evolution du niveau de confiance en BARKHANE

Pour près de la moitié (47,5%) des citoyen(ne)s, le niveau de confiance en BARKHANE a diminué du début de l'intervention militaire de la France à aujourd'hui, contre un plus du quart (26,4%) qui estiment qu'il est resté le même. Le niveau de confiance a augmenté pour 15% (cf. graphique 95). Il est à noter que 11% des enquêté(e)s sont sans opinion.

Graphique 95 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de confiance en BARKHANE suivant les localités

Selon les localités, la diminution du niveau de confiance en BARKHANE est surtout grande à Taoudénit (61,2%), Gao (60,2%), Koulikoro (56,6%), Sikasso (51,1%) et Kayes (50,8%). La confiance a également baissé dans les villes de Bamako, Ségou et Mopti avec respectivement 47%, 45% et 38%. A Ménaka (58,8%) et Kidal (56,1%), pour plus de la moitié des populations, la confiance en Barkhane est restée la même. A Tombouctou, la majorité des habitants (52%) pensent que la confiance a augmenté. Il est à noter que la proportion des sans opinion est surtout élevée à Taoudénit (27,6%), Mopti (16,7%), Sikasso (16,7%) et Ségou (15,6%).

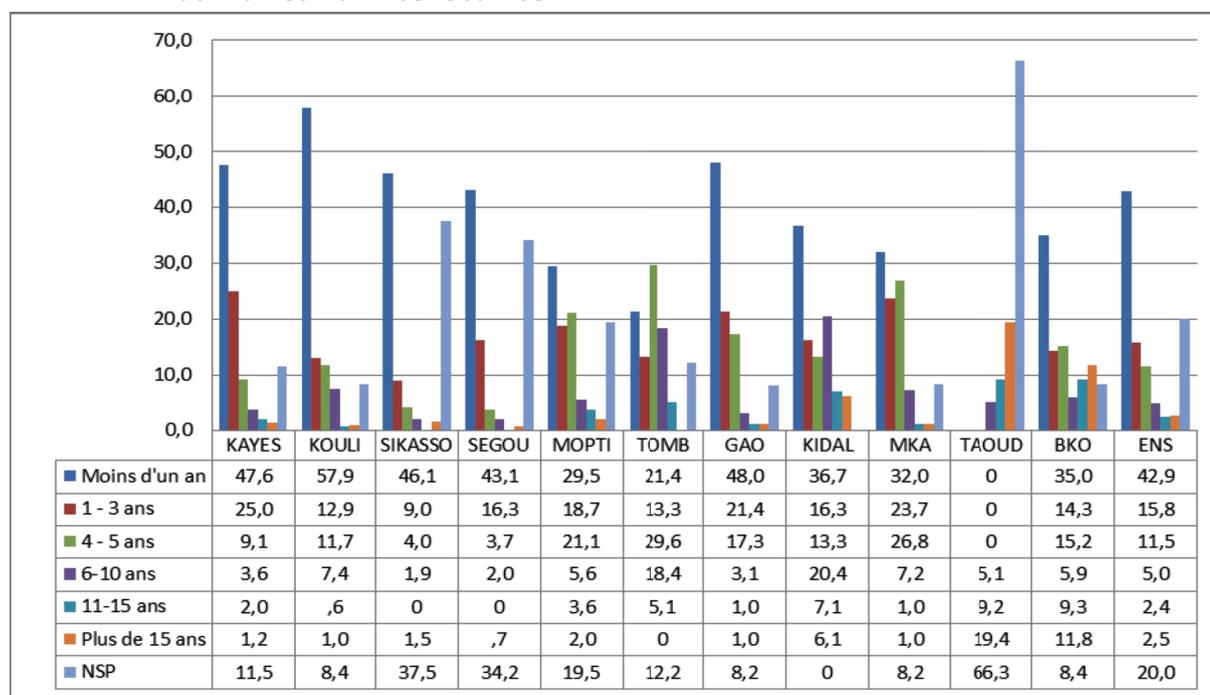
Les hommes (54,3%) sont plus nombreux que les femmes (40,8%) à penser que le niveau de confiance en Barkhane a baissé depuis le début de son intervention.

L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 15. Durée souhaitée de la présence des troupes de BARKHANE au Mali

Pour 43% des enquêté(e)s, la durée de présence des troupes de Barkhane au Mali doit être de « moins d'un an » contre 16% favorables à « entre un et trois ans » et 12% à « entre 4 et 5 ans » (cf. graphique 96). Il convient de signaler qu'une minorité significative de personnes (20%) déclarent ne pas savoir.

Graphique 96 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion de la durée de présence souhaitée de BARKHANE au Mali suivant les localités



Comparée à Mali-Mètre 8, la proportion des citoyen(ne)s qui estiment que la durée de présence des troupes de BARKHANE doit être courte, moins d'un an a augmenté 10%, contre une diminution de 6% pour les partisans d'une durée plus longue, entre 1-3 ans.

Selon les localités, les habitants de Koulikoro (57,9%), suivis de ceux de Gao (48%), Kayes (47,6%), Sikasso (46,1%), Ségou (43,1%), Kidal (36,7%) et Bamako (35%) sont les plus nombreux à se prononcer en faveur d'une durée de « moins d'un an ». Le taux de proportion d'avis favorables à une durée de « 4-5 ans » est plus important à Tombouctou (29,6%) et Ménaka (26,8%).

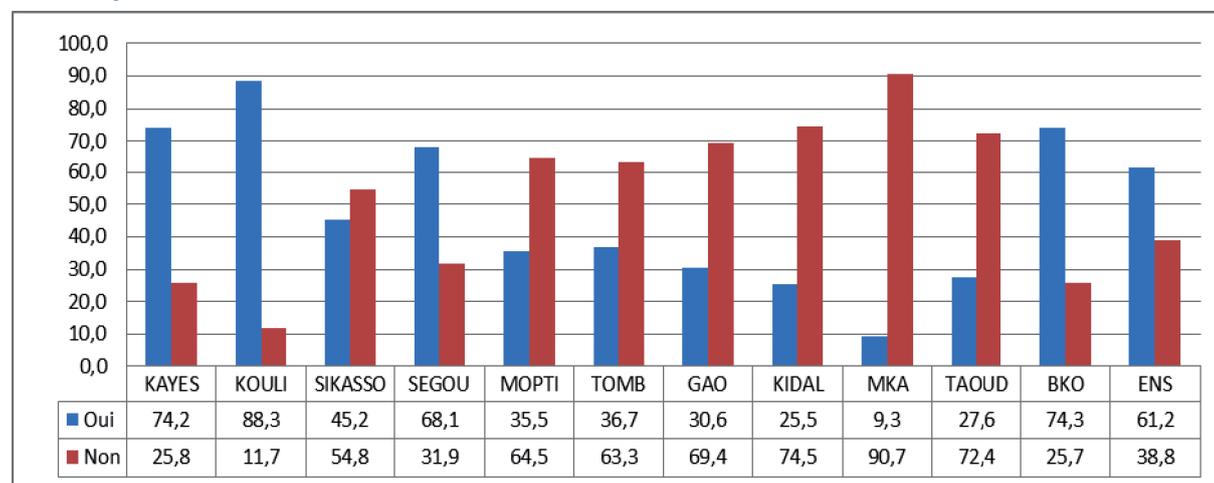
Quant aux citoyen(ne)s sans opinion, ils sont particulièrement nombreux à Taoudénit (66,3%), Sikasso (37,5%), Ségou (34,2%) et Mopti (19,5%) comme indiqué dans le graphique 96.

On constate que les hommes sont plus favorables que les femmes à une durée plus courte de la présence des forces BARKHANE au Mali : 50% d'hommes contre 36% de femmes. L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 16. Connaissance de la formation des Forces armées du Mali par l'Union européenne à travers l'EUTM

Dans l'ensemble, 61% des enquêté(e)s sont au courant que l'Union Européenne, à travers l'EUTM, forme les forces armées du Mali à Koulikoro pour la sécurisation du pays contre 39% qui déclarent ne pas le savoir (cf. graphique 97).

Graphique 97 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la formation dispensée aux FAMAs par l'EUTM suivant les localités



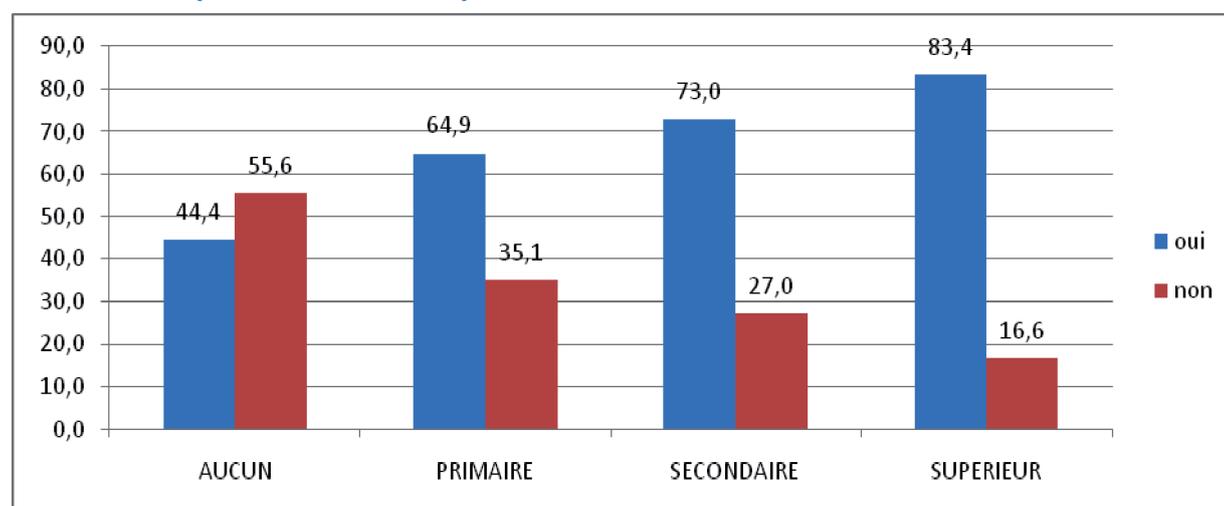
Le nombre de citoyen(ne)s au courant de cette formation a augmenté de 4% par rapport à Mali-Mètre 8.

Suivant les localités, ce sont les citoyen(ne)s de Koulikoro (88,4%) et de Bamako (74,3%) qui en sont les mieux informés. Ils sont suivis des enquêté(e)s de Kayes (74,1%) et de Ségou (68,1%). Les habitants de Kidal (25,5%), Taoudénit (27,6%) et Mopti (35,5%) sont les moins informés.

Les hommes (71,3%) en sont plus informés que les femmes (61,2%).

Le nombre de personnes au courant de cette formation augmente fortement avec le niveau d'instruction des populations, comme indiqué dans le graphique 98.

Graphique 98 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur connaissance de la formation dispensée aux FAMAs par l'EUTM

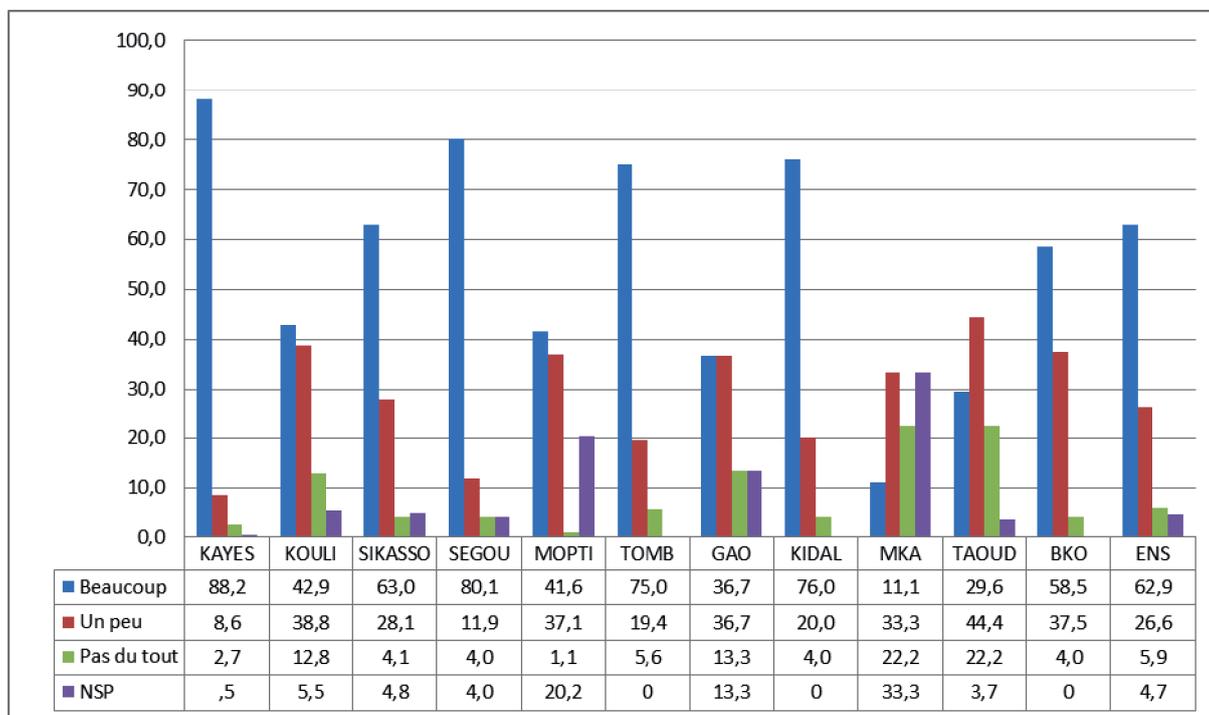


L'incidence de l'âge sur le niveau d'information des populations concernant la formation assurée par l'EUTM aux forces armées du Mali n'est pas assez significative.

2.5. 17. Efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali

La grande majorité des Malien(ne)s apprécient « beaucoup » (62,9%) cette formation des forces armées du Mali par l'EUTM contre plus du quart (26,6%) qui l'apprécient « un peu » et 6% qui ne l'apprécient « pas du tout ». La proportion des sans réponse est de 5% (cf. graphique 99).

Graphique 99 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali suivant les localités



Cependant, comparée à Mali-Mètre 8, la proportion de maliens qui apprécient « beaucoup » l'efficacité de cette formation a diminué de 6% tandis que celle qui l'apprécie « un peu » a augmenté de 4%.

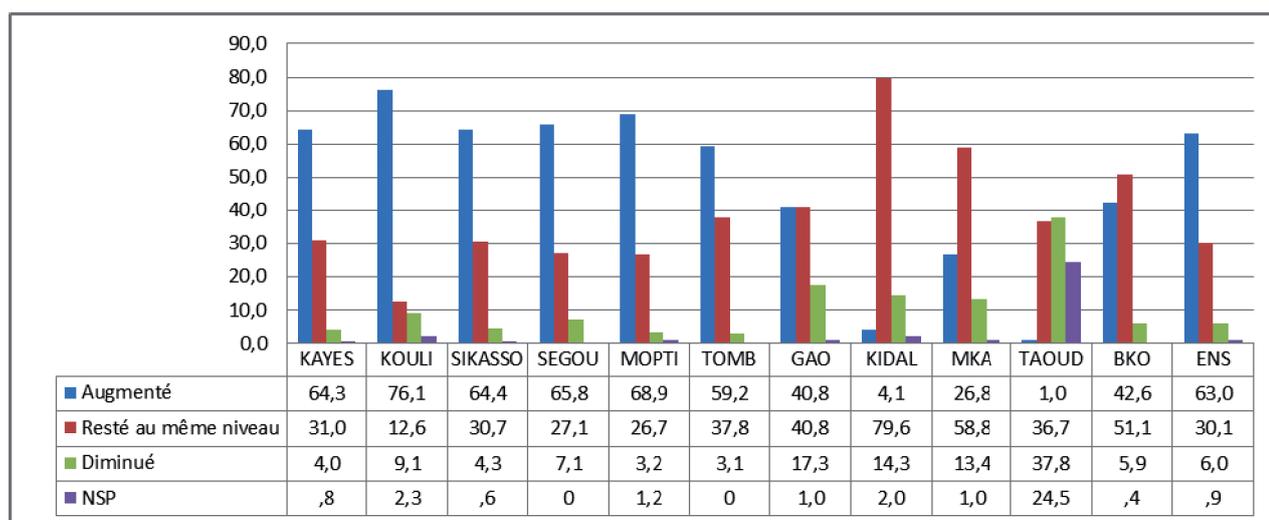
Cette formation est appréciée par la majorité des citoyen(ne)s à Kayes (88,2%), Ségou (80,1%), Kidal (76%), Tombouctou (75%), Sikasso (63%) et Bamako (58,5%). A Gao, les opinions sont équitablement réparties entre « beaucoup » (36,7%) et « un peu » (36,7%) tandis que les enquêté(e)s appréciant « beaucoup » cette formation dominant à Koulikoro (42,9%) et Mopti (41,6%) ceux qui apprécient « peu », avec respectivement 39% et 37%. La minorité relativement importante d'enquêté(e)s qui n'apprécient « pas du tout » cette formation est enregistrée surtout à Taoudénit (22,2%) et Ménaka (22,2%). A noter qu'à Ménaka, Mopti et Gao, la proportion des sans opinion est élevée, respectivement 33%, 20% et 13%. Le nombre de répondants à cette question est faible pour la ville de Ménaka.

Dans l'ensemble, le sexe, le niveau d'instruction ou l'âge n'ont pas d'incidence significative sur l'appréciation de l'efficacité de la formation de l'EUTM aux forces armées du Mali.

2.5. 18. Evolution du niveau de confiance en l'armée malienne

Dans l'ensemble, pour près de deux tiers (63%) des Malien(ne)s, le niveau de confiance en notre armée a augmenté contre moins du tiers (30,1%) qui estime qu'il est resté au même niveau et 6% qui jugent cette confiance en diminution (cf. graphique 100).

Graphique 100 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'évolution du niveau de confiance en l'armée malienne suivant les localités



Selon les localités, les enquêté(e)s révèlent une augmentation du niveau de confiance en l'armée malienne surtout à Koulikoro (76,1%), Mopti (68,9%), Ségou (65,8%), Sikasso (64,4%) et Tombouctou (59,2%). Les citoyen(ne)s de la ville de Kidal (79,6%), Ménaka (58,8%) et Bamako (51,1%) pensent, pour plus de la moitié, que ce niveau de confiance est resté le même. A Gao, les avis sont partagés entre augmentation (40,8%) et stagnation (40,8%). La régression est signalée par une minorité significative des enquêté(e)s à Taoudénit (37,8%) où l'on note aussi la proportion la plus élevée de sans opinion (24,5%).

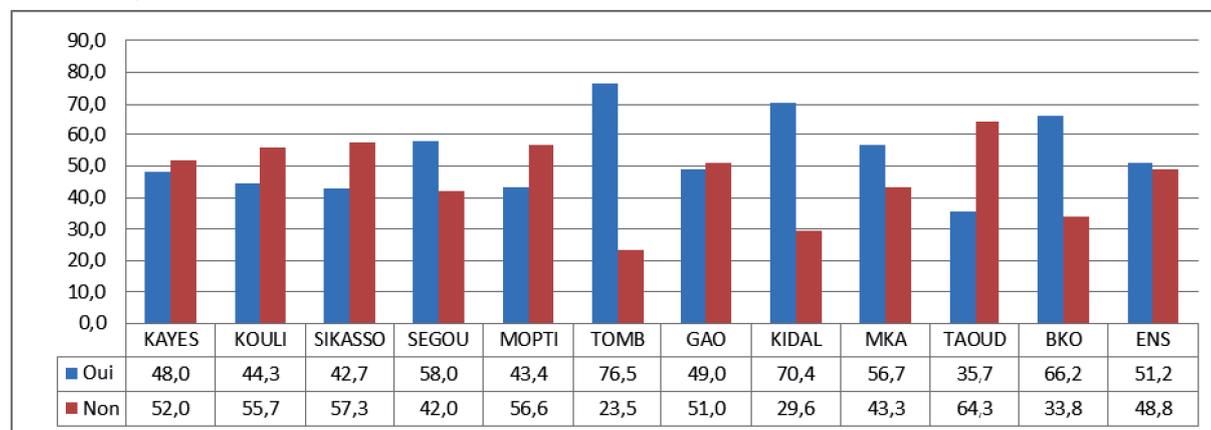
Les hommes (65,2%) sont plus nombreux que les femmes (60,7%) à évoquer l'augmentation du niveau de confiance en l'armée. Par contre, plus de femmes (33%) que d'hommes (27,2%) pensent que le niveau de confiance en l'armée est resté le même.

L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative dans l'appréciation du niveau de confiance des populations en l'armée.

2.5. 19. Entendre parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel

Dans l'ensemble, la majorité des Malien(ne)s (51,2%) ont déclaré avoir entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel contre 49% qui ont déclaré le contraire (*cf. graphique 101*).

Graphique 101 : Répartition des enquêté(e)s selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel suivant les localités

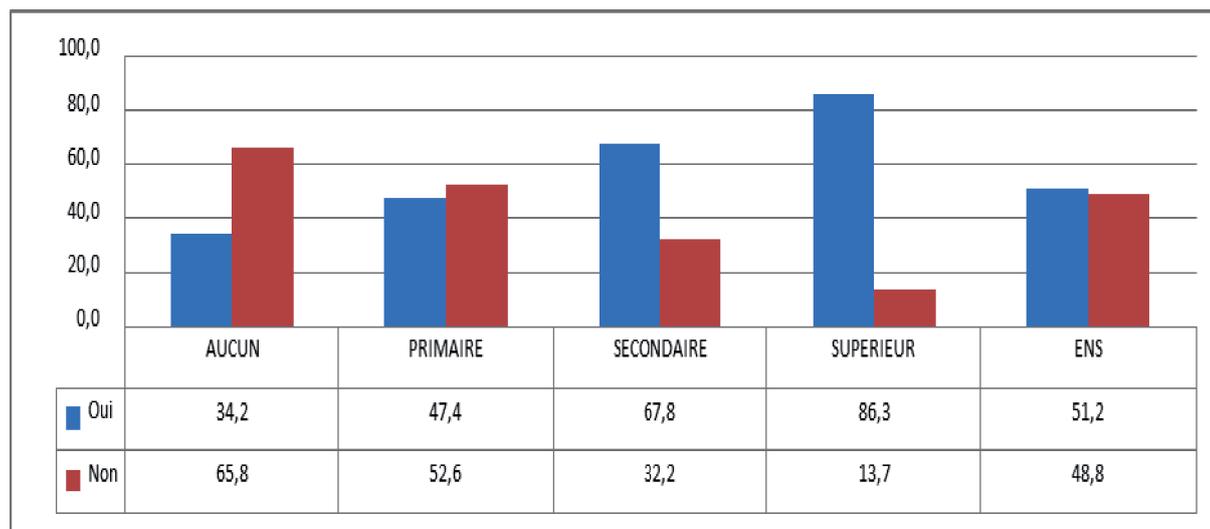


Les localités où la mise en place de la force conjointe G5 Sahel est la plus connue des enquêtés sont Tombouctou (76,5%), Kidal (70,4%), Bamako (66,2%) et Ségou (58%). Cette mise en place est particulièrement méconnue dans les localités de Taoudénit (64,3%), Sikasso (57,3%) et Koulikoro (55,7%). A Mopti, la majorité de la population (56,6%) a déclaré ignorer sa mise en place, comme indiqué dans le *graphique 101*.

Les hommes (67,6%) sont nettement plus nombreux que les femmes (34,8%) à déclarer avoir entendu parler de la mise en place de cette force. Par ailleurs, la proportion de personnes enquêtées au courant de la mise en place de la force conjointe du G5 Sahel augmente fortement avec le niveau d'instruction (*cf. graphique 102*).

Par contre, l'âge n'a pas d'incidence assez significative.

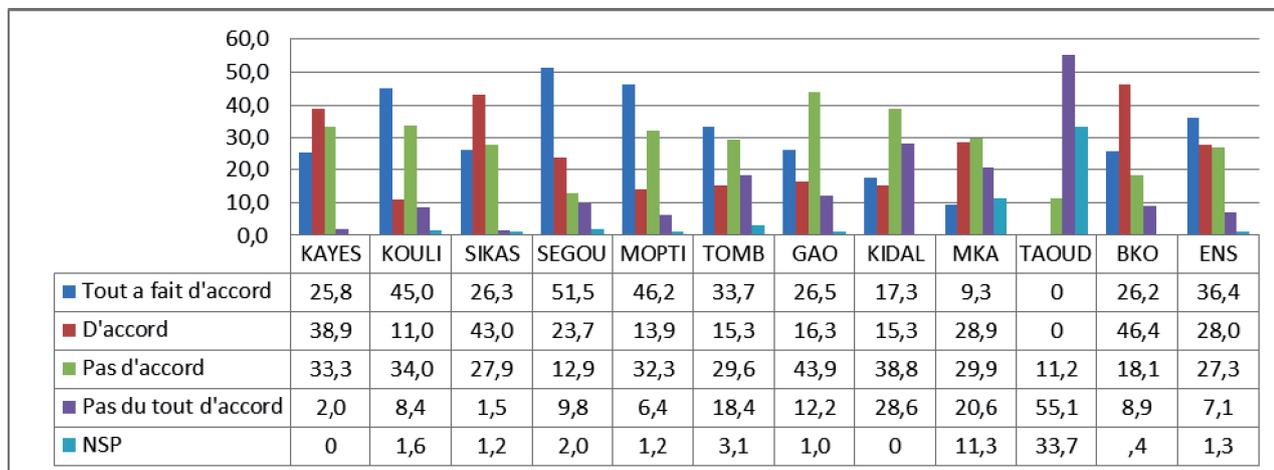
Graphique 102 : Répartition des enquêtés par niveau d'instruction selon qu'ils aient entendu parler de la mise en place d'une force conjointe G5 Sahel



2.5. 20. Sécurisation du Mali par l'armée malienne

L'affirmation selon laquelle « l'armée malienne toute seule peut sécuriser le Mali » est partagée par près des deux tiers (64,4%) des Maliens répartis entre « tout à fait d'accord » (36,4%) ou « d'accord » (28%). Environ le tiers (34,4%) des enquêtés déclarent n'être « pas d'accord » (27,3%) ou « pas du tout d'accord » (7,1%) avec cette affirmation (*cf. graphique 103*).

Graphique 103 : Répartition des enquêtés selon leur appréciation de la sécurisation du Mali par la seule armée malienne suivant les localités



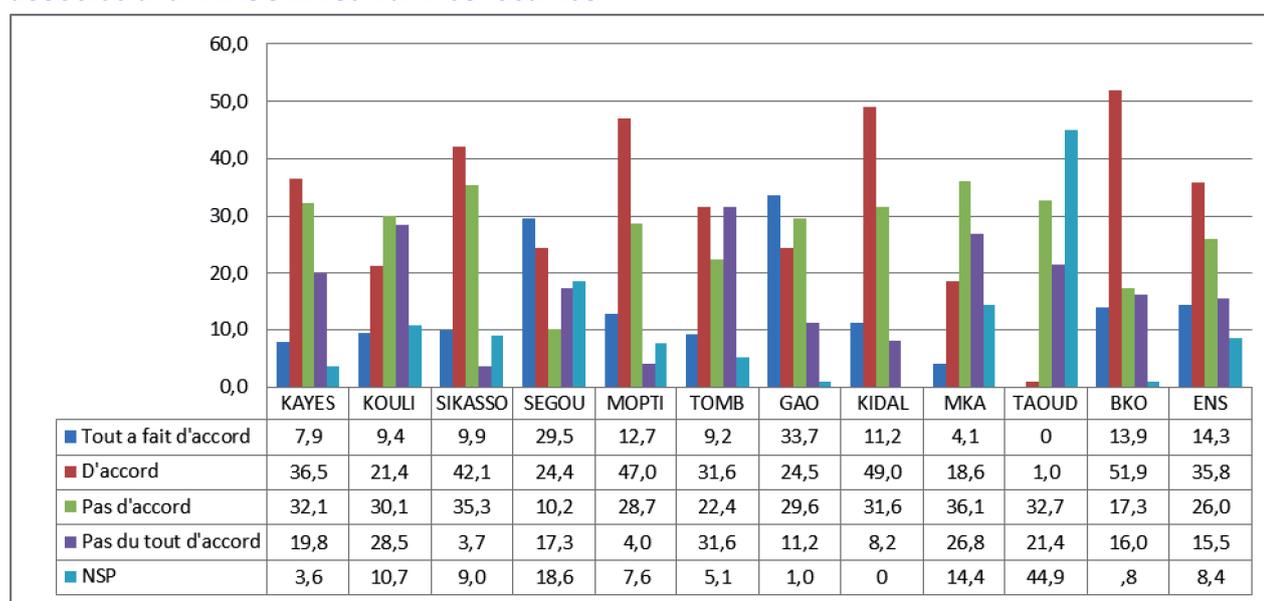
Par localité, les enquêté(e)s qui semblent être d'accord avec cette affirmation sont surtout nombreux à Ségou (75,2%), Bamako (72,6%), Sikasso (69,3%), Kayes (64,7%) Mopti (60,1%) et Koulikoro (56%). Les citoyen(ne)s des localités dites du Nord, à l'exception de Tombouctou, sont les plus nombreux à n'être « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec cette affirmation avec 67% à Kidal, 66% à Taoudénit et 52% à Ménaka. A Tombouctou, les avis sont presque équitablement partagés avec 49% pour « d'accord » et 48% pour « pas d'accord ». Il est à noter la proportion très élevée des sans opinion dans les localités de Taoudénit (33,7%) et de Ménaka (11,3%).

Les hommes (68,1%) partagent plus cette opinion que les femmes (60,6%). Par contre, l'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 21. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la MINUSMA

L'affirmation selon laquelle « l'armée malienne avec la MINUSMA peut sécuriser le Mali » est partagée par la moitié (50,1%) des personnes interrogées : « d'accord » (35,8%) ou « tout à fait d'accord » (14,3%). Par contre, (41,5%) ne sont « pas d'accord » (26%) ou « pas du tout d'accord » (15,5%). 8% sont sans opinion (cf. graphique 104).

Graphique 104 : Répartition des enquêté(e)s concernant la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la MINUSMA suivant les localités



Par localité, plus de la moitié des enquêté(e)s à Bamako (65,8%), Kidal (60,2%), Mopti (59,7%), Gao (58,2%), Ségou (53,9%) et Sikasso (52%) sont « tout à fait d'accord » ou « d'accord » avec le fait que l'armée malienne puisse sécuriser le Mali avec la MINUSMA. Par contre, la majorité des personnes interrogées de Ménaka (62,9%), Koulikoro (58,6%), Taoudénit (54,1%), Tombouctou (54 %) et Kayes (51,9%) ne sont pas de cet avis (cf. graphique 104). La proportion de « ne sait pas » est particulièrement élevée à Taoudénit (44,9%).

La proportion des femmes qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation est plus élevée que celle des hommes avec 55% contre 45%.

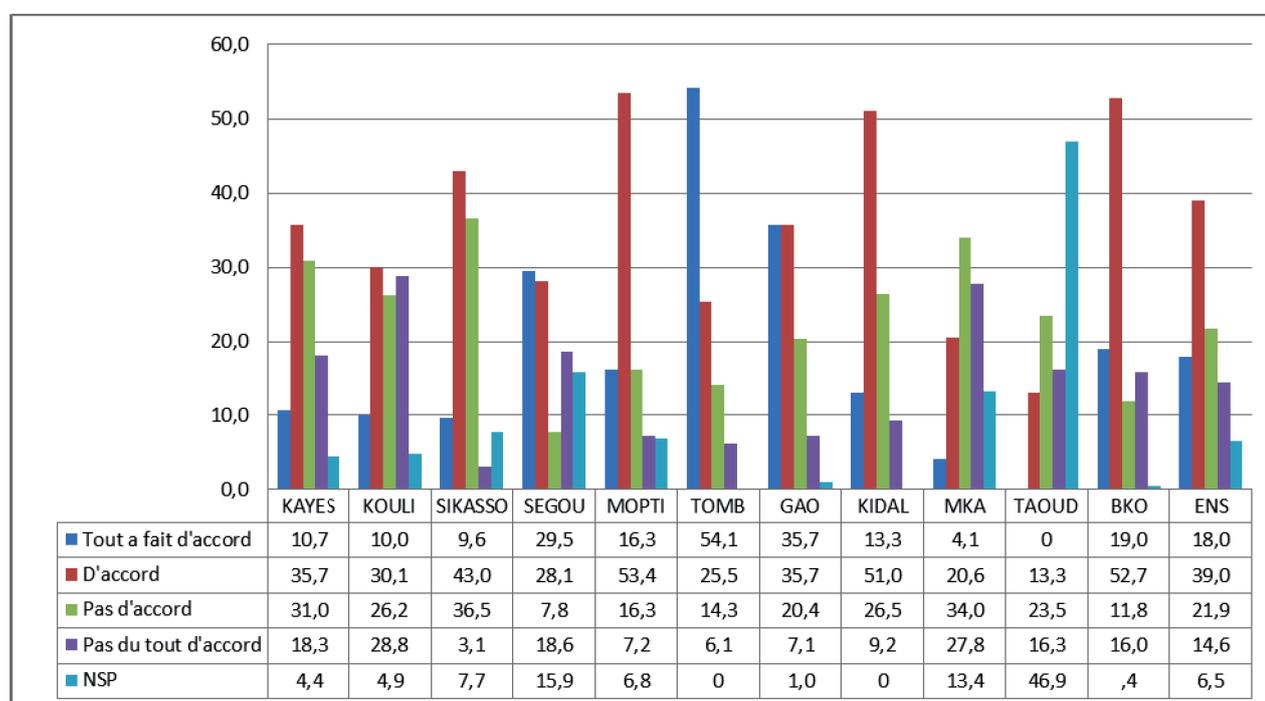
La proportion des personnes partageant cet avis diminue légèrement avec l'augmentation du niveau d'instruction. Elle est de 52% pour les sans niveau, 50% pour le niveau primaire et secondaire et 44% pour le niveau supérieur.

L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 22. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à BARKHANE

Une majorité (57%) des personnes interrogées sont « d'accord » (39%) ou « tout à fait d'accord » (18%) que « l'armée malienne avec BARKHANE peut sécuriser le Mali » contre un peu plus du tiers (36,5%) qui ne sont « pas d'accord » (21,9%) ou « pas du tout d'accord » (14,6%) (cf. graphique 105).

Graphique 105 : Répartition des enquêté(e)s concernant la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à BARKHANE suivant les localités



Cette affirmation est largement partagée par les enquêté(e)s à Tombouctou (79,6%), Bamako (71,7%), Gao (71,4%), Mopti (69,7%), Kidal (64,3%) et, dans une moindre mesure, à Ségou (57,6%) et Sikasso (52,6%). Au contraire, une majorité de personnes ne sont « pas d'accord » ou pas « du tout d'accord » avec cette affirmation à Ménaka (61,8%), Koulikoro (55%) et dans une proportion légèrement plus faible à Kayes (49,3%) et Taoudénit (39,8%) (cf. graphique 105).

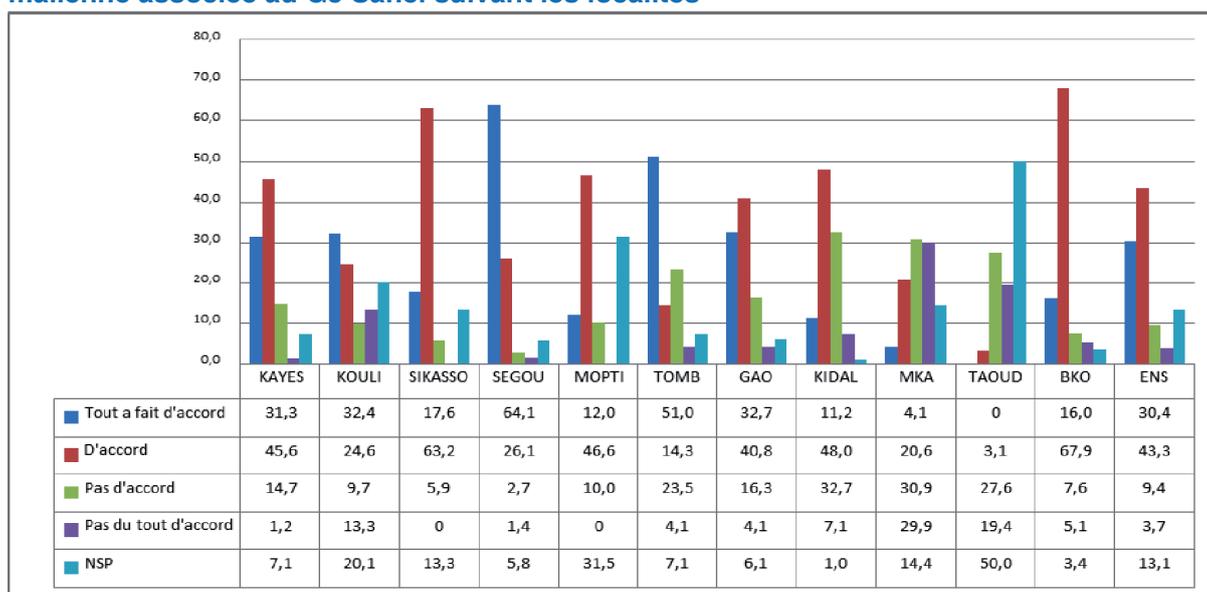
La proportion de femmes qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'affirmation selon laquelle l'armée malienne puisse sécuriser le Mali en étant associée à BARKHANE est plus élevée (62,2%) que celle des hommes (51,8%).

L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge sur l'appréciation de cette affirmation n'est pas assez significative.

2.5. 23. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée au G5 Sahel

Dans l'ensemble, presque les trois quarts (73,7%) des personnes interrogées sont « d'accord » (43,3%) ou « tout à fait d'accord » (30,4%) que « l'armée malienne avec G5 Sahel peut sécuriser le Mali » contre 13% qui ne sont « pas d'accord » (9,4%) ou « pas du tout d'accord » (3,7%). 13% sont sans opinion (cf. graphique 106).

Graphique 106 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée au G5 Sahel suivant les localités

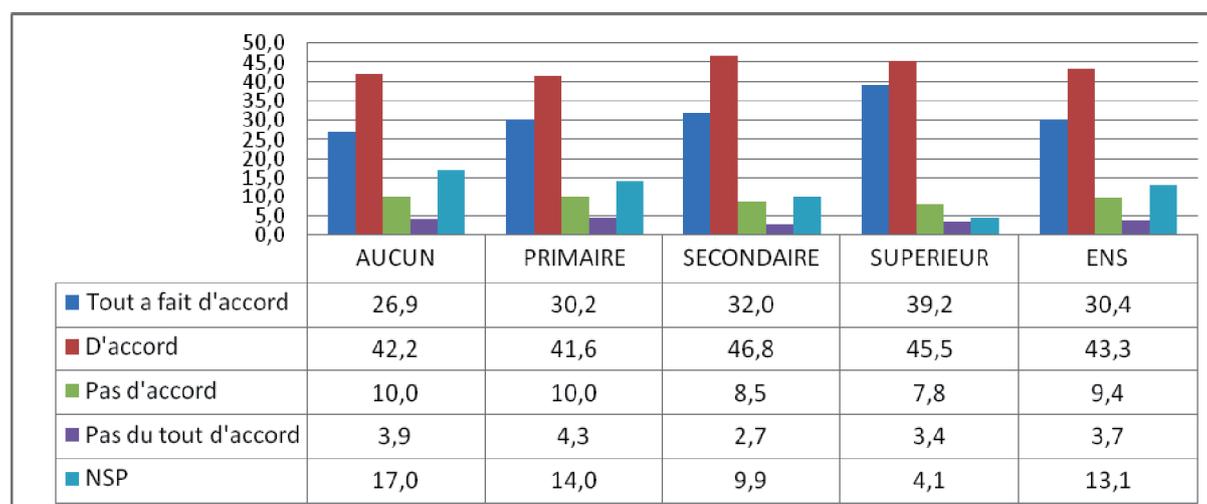


Les proportions les plus élevées de personnes qui sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec cette affirmation sont enregistrées à Bamako (83,9%), Sikasso (80,8%), Gao (73,5%) et Kayes (76,9%) (cf. graphique 106). Elles sont suivies de loin par les régions de Kidal (59,2%) Mopti (58,6%) et Koulikoro (57%). A Ménaka par contre, la majorité des enquêté(e)s (60,8%) ne sont « pas d'accord » avec cette affirmation. Il est à noter une proportion particulièrement élevée de sans opinion à Taoudénit (50%) et dans une moindre mesure à Mopti (31,5%) et Koulikoro (20,1%).

Plus d'hommes (76,9%) que de femmes (70,6%) sont de cet avis.

L'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion des personnes « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'affirmation augmente avec le niveau d'éducation. Ainsi cette proportion est de 69% chez les aucun niveau, contre 72% pour le primaire, 79% pour le secondaire et 85% pour le supérieur (cf. graphique 107).

Graphique 107 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et leur appréciation de la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée au G5 Sahel

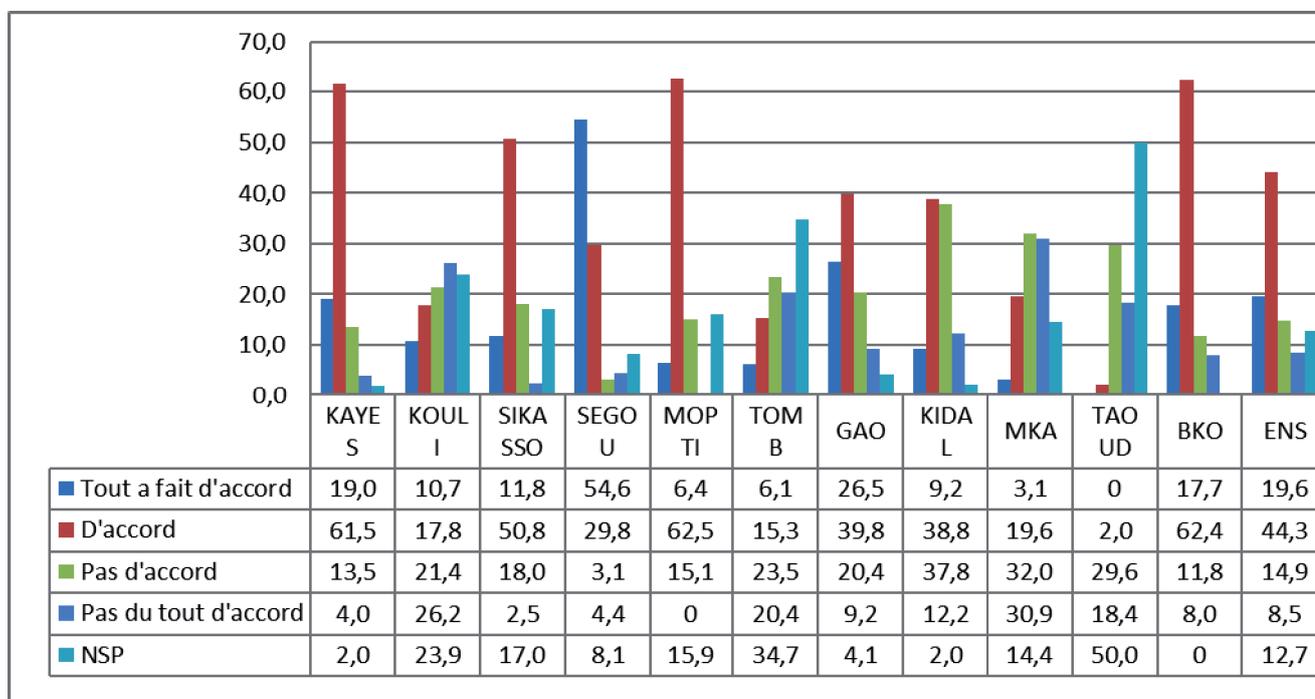


L'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 24. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la CEDEAO

Dans l'ensemble, les personnes interrogées sont 64% à être « d'accord » (44,3%) ou « tout à fait d'accord » (19,6%) que « l'armée malienne avec la CEDEAO peut sécuriser le Mali ». Par contre, 23% ne sont « pas d'accord » (14,9%) ou « pas du tout d'accord » (8,5%). 13% sont sans opinion (*cf. Graphique 108*).

Graphique 108 : Répartition des enquêté(e)s et leur appréciation de la sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la CEDEAO



Par localité, l'armée malienne avec la CEDEAO peut sécuriser le Mali pour les enquêté(e)s à Ségou (84,4%), Kayes (80,5%), Bamako (80,1%) et Mopti (68,9%). Cette proportion est légèrement plus faible à Sikasso (62,6%) et à Gao (66,3%). Par contre, une majorité de personnes ne sont « pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » à Taoudénit (98%), Tombouctou (78,6%), Ménéka (77,3%) et Kidal (52%), (*cf. Graphique 108*).

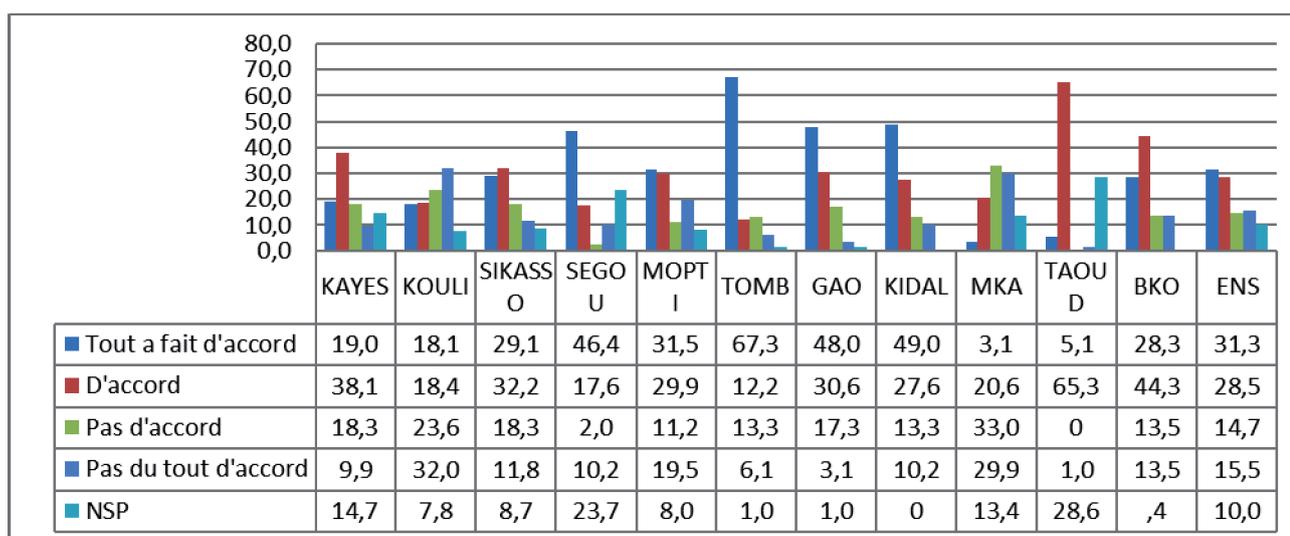
Selon le sexe, la proportion de personnes à être « d'accord » ou « tout à fait d'accord » est plus élevée chez les femmes (64,4%) que chez les hommes (63,4%).

L'incidence du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.5. 25. Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la MINUSMA, BARKHANE et au G5 Sahel

« L'Armée malienne avec la MINUSMA, BARKHANE et G5 Sahel peut sécuriser le Mali » selon l'avis de 60% des personnes interrogées qui sont réparties entre « d'accord » (28,5%) ou « tout à fait d'accord » (31,3%). Par contre, 30% ne sont « pas d'accord » (14,7%) ou « pas du tout d'accord » (15,5%). (*cf. Graphique 109*)

Graphique 109 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de la Sécurisation du Mali par l'armée malienne associée à la MINUSMA, BARKHANE et au G5 Sahel suivant les localités



La plupart des enquêté(e)s à Tombouctou (79,5%), Gao (78,6%), Kidal (76,6%), Bamako (72,6%), Taoudénit (70,4%) sont « d'accord » ou « tout à fait d'accord » avec l'affirmation l'Armée malienne avec la MINUSMA, BARKHANE et G5 Sahel peut sécuriser le Mali. Cet avis est partagé par plus de la moitié de la population de Ségou (64%), Sikasso (61,3%), Mopti (61,4%) et Kayes (57,1%). Par contre, la majorité de la population n'est pas d'accord avec cette affirmation à Ménaka (76,3%) et Koulikoro (63,5%), (cf. Graphique 109).

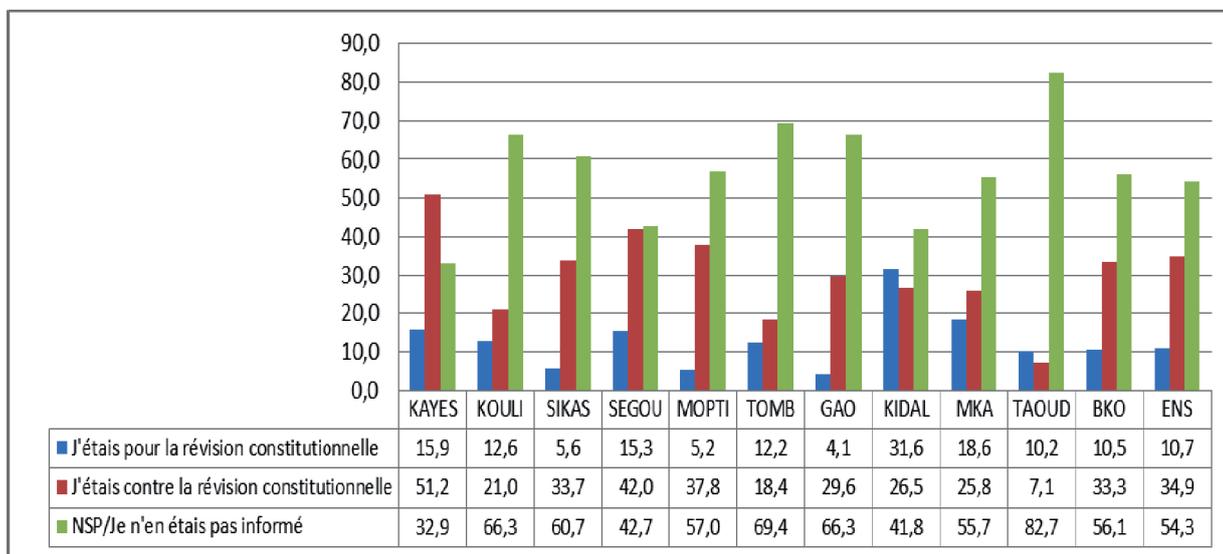
L'incidence du sexe et du niveau d'instruction n'est pas assez significative.

2.6. PROCESSUS ÉLECTORAL

2.6.1. Etre pour ou contre le projet de révision constitutionnelle

Dans l'ensemble, 35% étaient contre la révision et 11% y étaient favorables (cf. graphique 110).

Graphique 110 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion concernant le projet de révision constitutionnelle suivant les localités



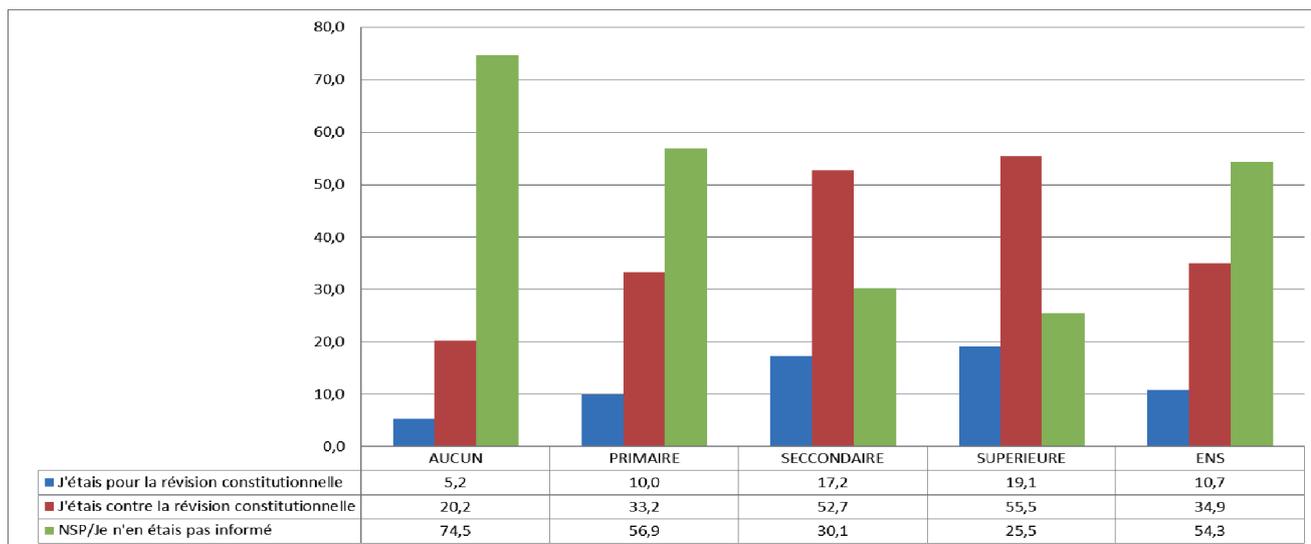
Selon les localités, les proportions les plus élevées de populations non informées du projet de révision constitutionnelle ou sans opinion sont enregistrées dans les localités de Taoudénit (82,7%), Tombouctou (69,4%), Koulikoro (66,3%), Gao (66,3%), Sikasso (60,7%) et dans des proportions légèrement plus faibles à Mopti (57%), Bamako (56,1%) et Ménaka (55,7%).

Les opposants au projet sont plus nombreux à Kayes (51,2%), Ségou (42%), Mopti (37,8%), Sikasso (33,7%) et Bamako (33,3%). Par contre, les personnes qui étaient pour la révision sont surtout enregistrées à Kidal (31,6%) et dans des proportions moins élevées à Ménaka (18,6%), comme indiqué dans le graphique 111.

Les hommes sont plus nombreux que les femmes, aussi bien parmi les personnes contre la révision constitutionnelle (45% d'hommes contre 24,9% de femmes) que parmi celles qui y étaient favorables (13,9% d'hommes contre 7,6% de femmes). Cependant, les femmes (67,7%) sont plus nombreuses que les hommes (41,1%) parmi les personnes enquêtées qui ont déclaré ne pas être informées du projet de révision constitutionnelle.

Les proportions de partisans ou d'opposants à la révision constitutionnelle augmentent progressivement avec le niveau d'instruction. A l'inverse, la proportion des personnes enquêtées qui n'étaient pas informées ou sans opinion diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente comme le montre le graphique 111.

Graphique 111 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur opinion concernant le projet de révision constitutionnelle

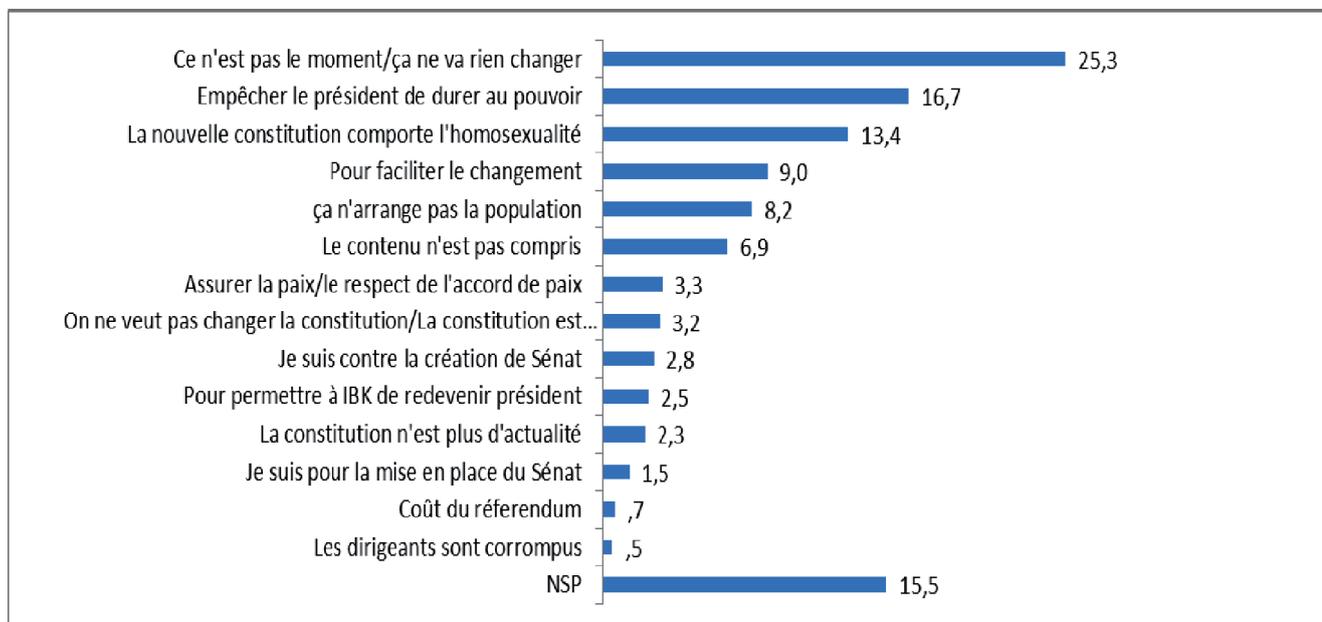


Par contre, l'incidence de l'âge sur la révision constitutionnelle n'est pas assez significative.

2.6.2. Les raisons principales pour ou contre le projet de révision constitutionnelle

Les Malien(ne)s justifient leur opposition au projet par les raisons suivantes : « ce n'est pas le moment/ça ne va rien changer » (25,3%) ; « empêcher le Président de durer au pouvoir » (16,7%) ou « la nouvelle constitution comporte l'homosexualité » (13,4%) (cf. graphique 112).

Graphique 112 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des principales raisons d'être pour ou contre la révision constitutionnelle

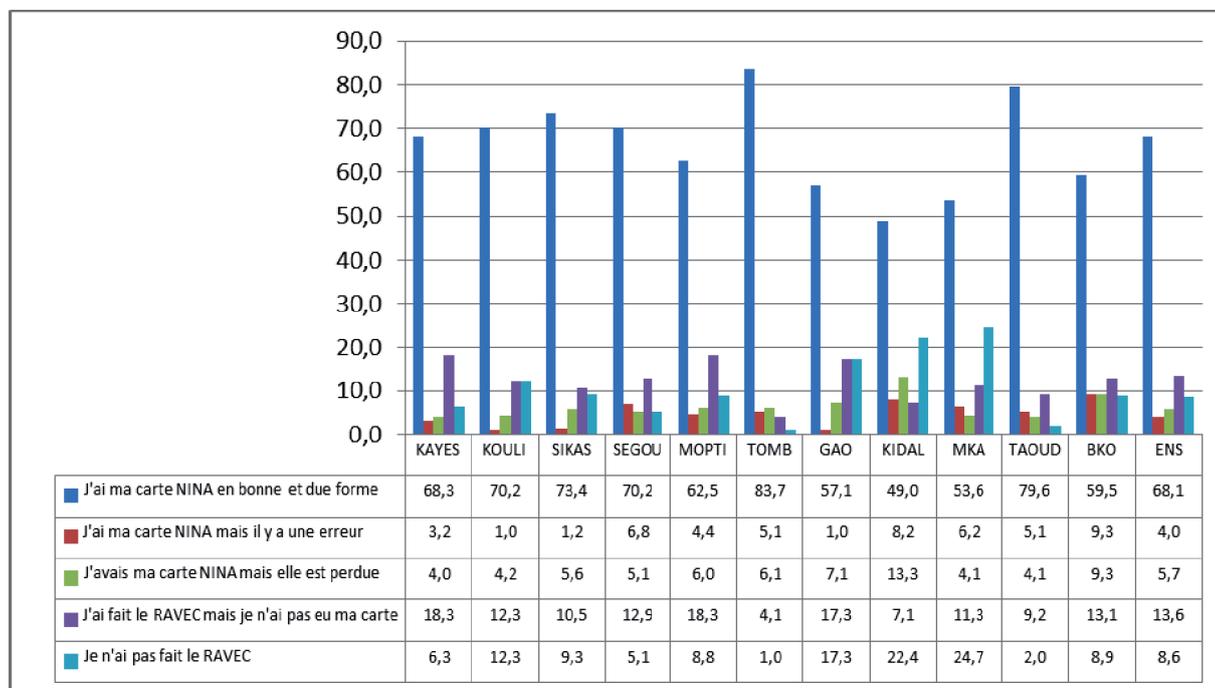


Les enquêté(e)s favorables au projet de révision constitutionnelle évoquent comme principales raisons : « la nouvelle constitution facilite le changement » (9%) et « assure la paix/le respect de l'Accord » (3,3%) (cf. graphique 112).

2.6.3. Possession de la carte NINA²

Plus des deux tiers (68,1%) des enquêté(e)s disposent de leur « carte NINA en bonne et due forme » contre 14% qui ont fait le RAVEC mais n'ont pas leur carte ; 9% n'ont pas fait le RAVEC, 6% ont perdu leur carte. Une petite minorité (4%) possède sa carte, mais celle-ci comporte une erreur (*cf. graphique 113*).

Graphique 113 : Répartition des enquêté(e)s selon la possession de la carte NINA qui permet de voter suivant les localités



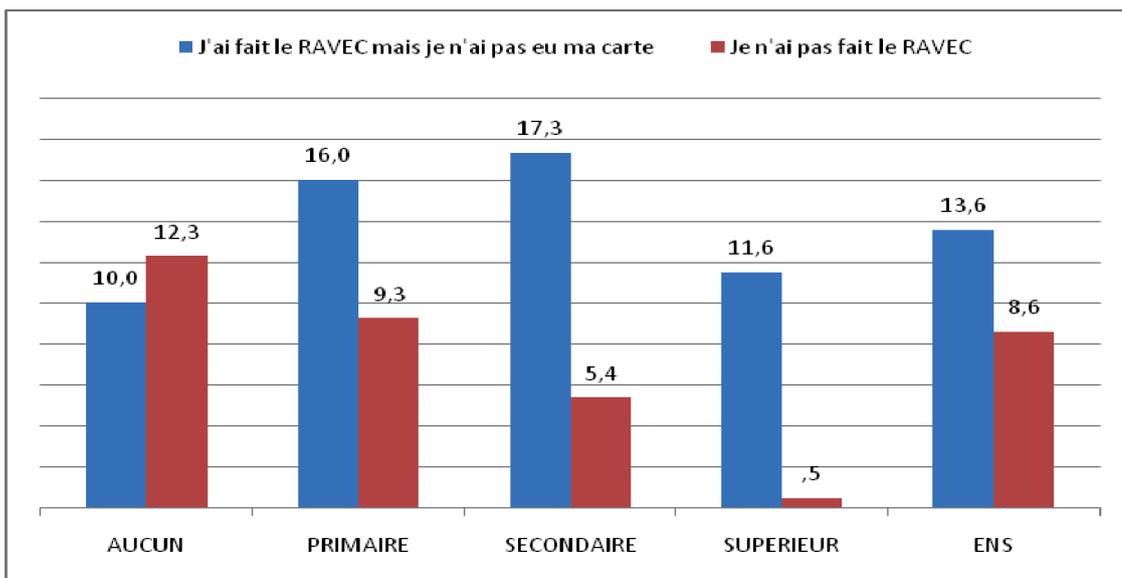
Les localités où plus de 60% de citoyen(ne)s disposent de leur « carte NINA en bonne et due forme » sont Koulikoro (87,4%), Tombouctou (83,7%), (Taoudénit (79,6%), Sikasso (73,4%), Koulikoro (70,2%), Kayes (68,3%) et Mopti (62,5%). A Bamako (59,5%), Gao (57,1%) et Ménaka (53,6%), la majorité des citoyen(ne)s possèdent leur carte, contrairement à Kidal où moins de la moitié des personnes enquêtées (49%) ont déclaré détenir leur « carte NINA en bonne et due forme ». Les populations ayant perdu leur carte sont plus nombreuses à Kidal (13,3%), et le taux de celles qui n'ont pas fait le RAVEC est plus élevé à Ménaka (24,7%), Kidal (22,4%) et Gao (17,3%).

L'incidence du sexe n'est pas assez significative sur la disponibilité de la carte NINA par les enquêté(e)s.

La proportion des citoyen(ne)s qui n'ont pas fait le RAVEC diminue au fur et à mesure que le niveau d'instruction augmente, comme indiqué dans le graphique 114. A l'inverse, la proportion des personnes ayant fait le RAVEC mais n'ayant pas eu leur carte augmente avec l'augmentation du niveau d'instruction jusqu'au secondaire, mais diminue au niveau du supérieur.

²NINA : Numéro d'Identification Nationale ; RAVEC : Recensement Administratif à Vocation Etat Civil

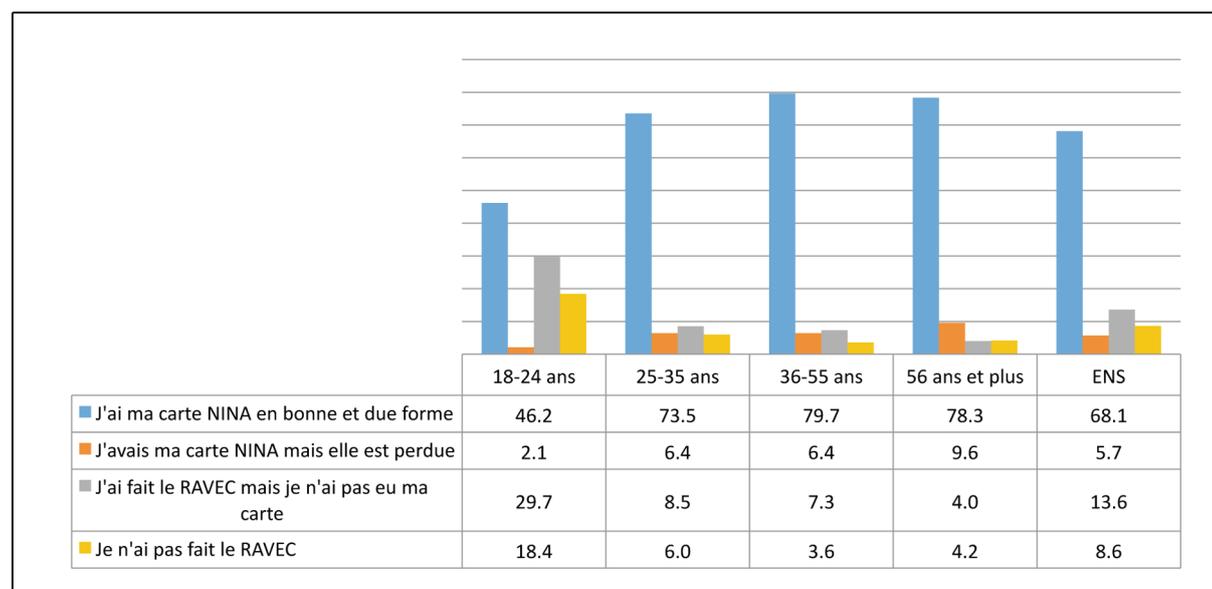
Graphique 114 : Répartition des enquêté(e)s selon la possession de la carte NINA qui permet de voter et selon le niveau d'instruction



Par ailleurs, la proportion des plus instruits (niveau supérieur) qui disposent de la « carte NINA en bonne et due forme » est nettement plus élevée (83,2%) que les autres niveaux d'instruction : 66% du niveau secondaire, 64% du niveau primaire et 67% des sans niveau. A l'inverse, la proportion des personnes ayant perdu leur carte augmente quand le niveau d'instruction baisse : 1% du niveau supérieur, 4% du niveau secondaire, 6% du niveau primaire et 8% des sans niveau.

Par rapport à l'âge, le *graphique 115* montre que la proportion des enquêté(e)s qui ont perdu leur carte augmente avec l'âge. A l'inverse, le nombre de personnes qui n'ont pas fait le RAVEC ou ayant fait le RAVEC mais n'ont pas eu leur carte, diminue au fur et à mesure que l'âge augmente. Enfin, la proportion des enquêté(e)s qui ont leur carte en bonne et due forme augmente avec l'âge, pour diminuer légèrement au niveau des 56 ans et plus.

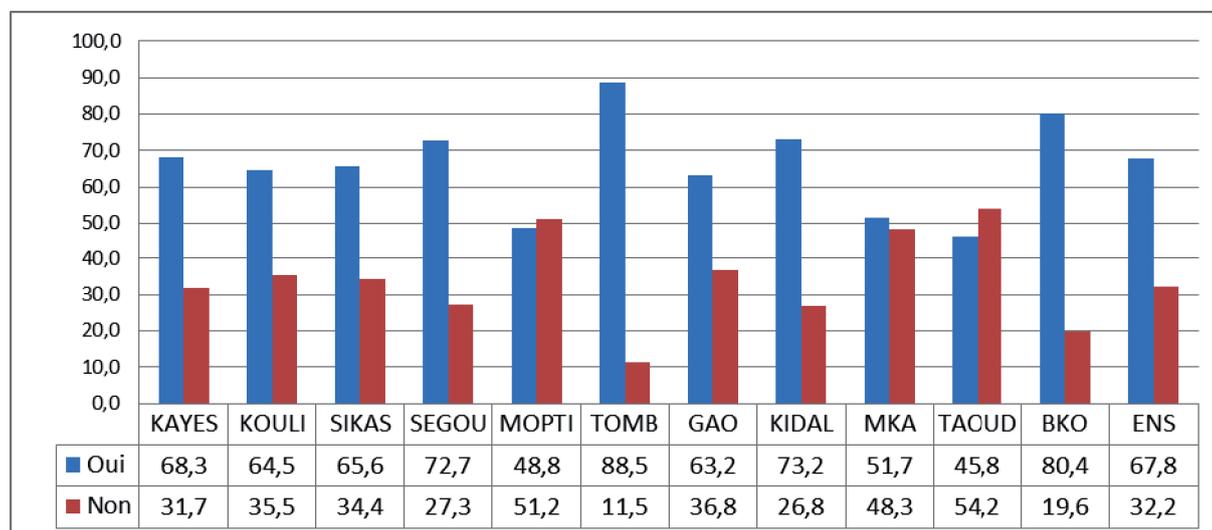
Graphique 115 : Répartition des enquêté(e)s selon la possession de la carte NINA et l'âge



2.6.4. Connaissance de la tenue des élections des conseillers de région, de cercle et communales partielles

Plus des deux tiers (67,8%) des enquêté(e)s sont au courant des élections des conseillers de région, de cercle et communales partielles contre 32% qui n'ont pas cette information (cf. graphique 116).

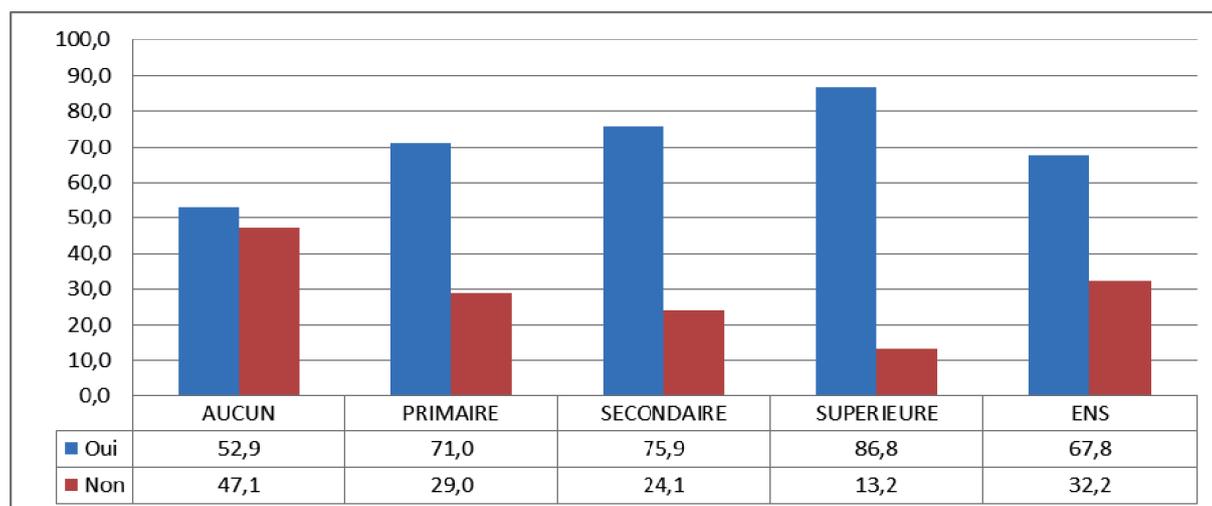
Graphique 116 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la tenue des élections des conseillers de région, de cercle et communales suivant les localités



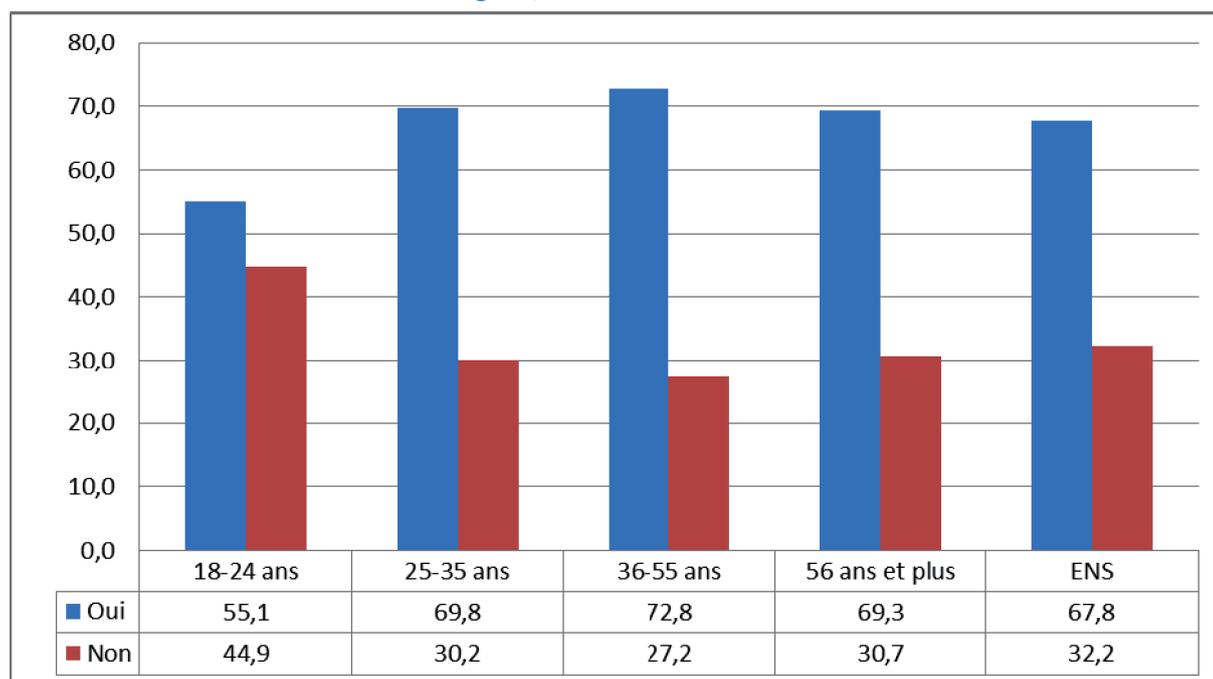
Les localités où les citoyen(ne)s en sont le plus informés sont Tombouctou (88,5%), Bamako (80,4%), Kidal (73,2%) et Ségou (72,7%) et, dans des proportions moindres, Kayes (68,3%), Sikasso (65,6%), Koulikoro (64,5%), Gao (63,2%) et Ménaka (51,7%). Les habitants de Taoudénit (45,8%) et de Mopti (48,8%) en sont les moins informés.

Le nombre d'hommes (76%) à être au courant de ces élections est plus élevé que le nombre de femmes (59,1%) tandis que la proportion des citoyen(ne)s à être au courant de ces élections augmente avec le niveau d'instruction comme indiqué dans le graphique 117.

Graphique 117 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon leur connaissance de la tenue des élections des conseillers de région, de cercle et communales

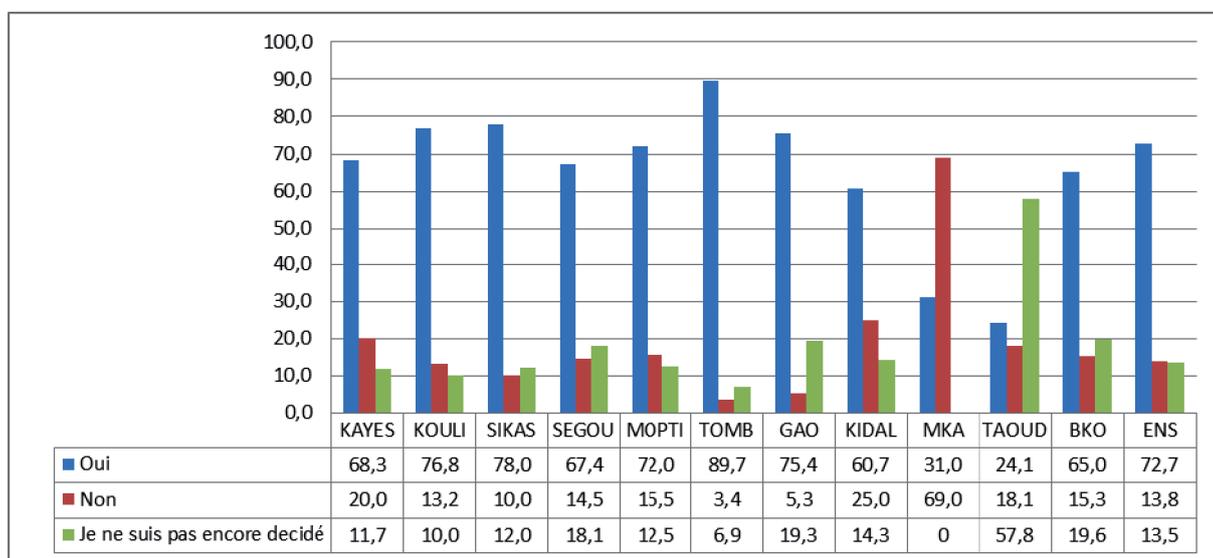


En ce qui concerne l'âge, la proportion des personnes informées de la tenue de ces élections augmente avec l'âge, comme indiqué dans le graphique 118.

Graphique 118 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et selon leur connaissance de la tenue des élections des conseillers de région, de cercle et communales

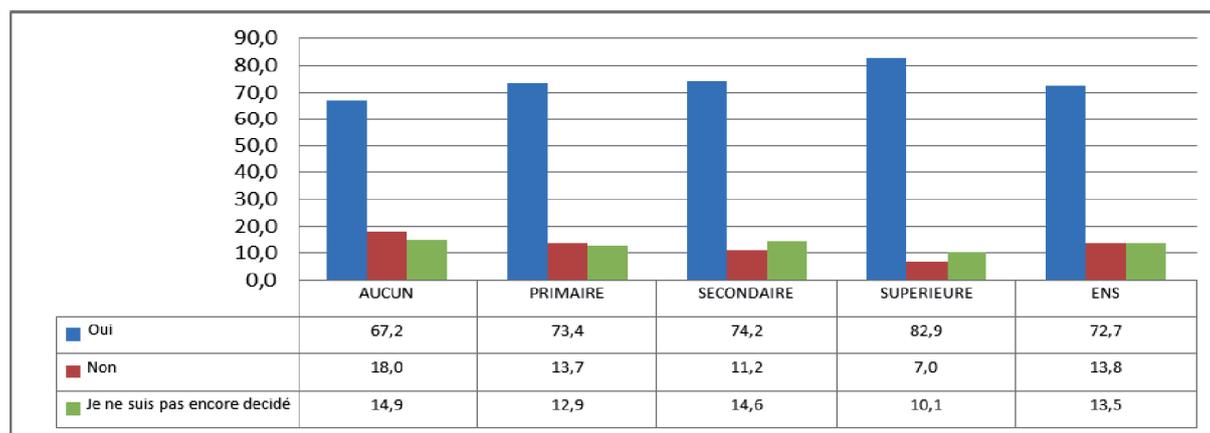
2.6.5. Disposition à voter lors de ces élections

Presque les trois quarts (72,7%) des enquêté(e)s déclarent avoir l'intention de voter lors de ces élections, alors que 14% sont d'avis contraire ou indécis, comme l'indique le *graphique 119*.

Graphique 119 : Répartition des enquêté(e)s selon leur disposition à voter lors de ces élections suivant les localités

Par localité, la proportion des intentions de vote lors de ces élections est plus élevée à Tombouctou (89,7%), Sikasso (78%), Koulikoro (76,8%) et Gao (75,4%) que dans les autres villes : 72% à Mopti, 68% à Kayes, 67% à Ségou, 65% à Bamako et 61% à Kidal (cf. graphique 120). C'est surtout à Ménaka et Taoudénit que les habitants ont moins l'intention de voter lors de ces élections, avec respectivement 31% et 24%.

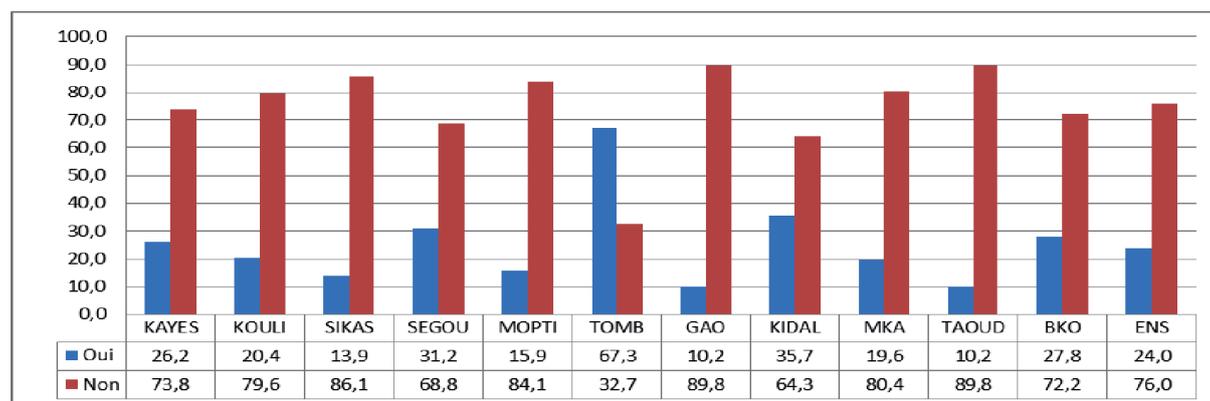
Les hommes (76,4%) sont plus disposés à voter lors de ces élections que les femmes (68,7%). L'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion des personnes interrogées disposées à voter augmente avec le niveau d'instruction (cf. graphique 120).

Graphique 120 : Répartition des enquêté(e)s selon le niveau d'instruction et selon leur disposition à voter lors de ces élections

Par contre, l'incidence de l'âge sur l'intention de voter à ces élections n'est pas assez significative.

2.6.6. Etre membre d'un parti politique ou d'une organisation de la société civile

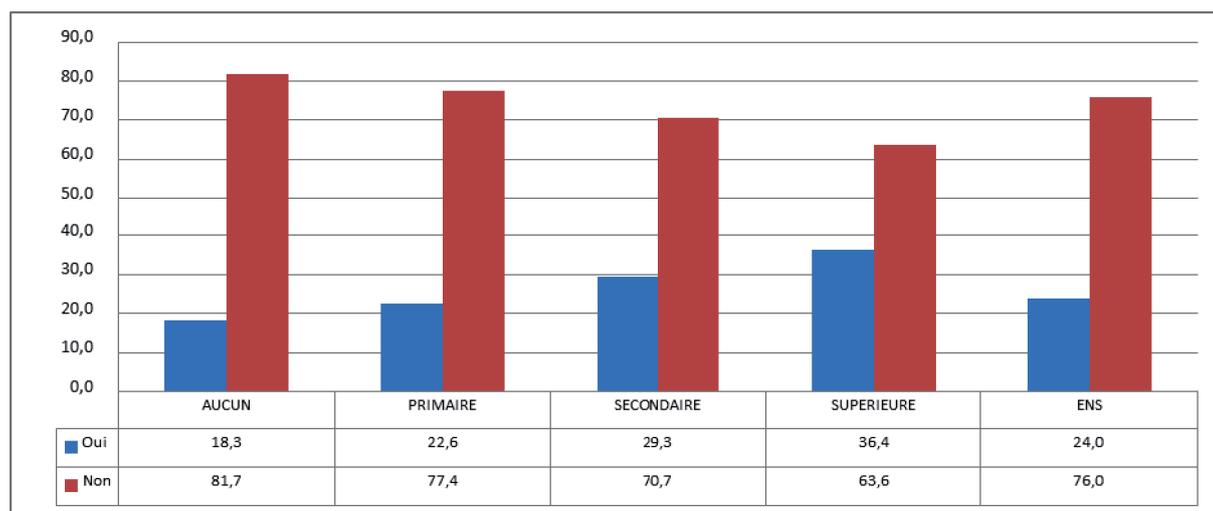
Moins du quart (24%) des enquêté(e)s sont membres d'un parti politique ou d'une organisation de la société civile, contre 76% qui ne le sont pas (cf. graphique 121).

Graphique 121 : Répartition des enquêté(e)s selon leur affiliation à un parti politique ou à une organisation de la société civile suivant les localités

Suivant les localités, ce sont les citoyen(ne)s de Tombouctou (67,3%) qui sont nettement les plus affiliés à un parti politique ou à une organisation de la société civile. Ils sont suivis de loin par les habitants de Kidal (35,7%), Ségou (31,2%), Bamako (27,8%) et Kayes (26,2%). Les populations de Taoudénit (10,2%), Gao (10,2%), Sikasso (13,9%) et Mopti (15,9%) sont les moins affiliées à ces organisations.

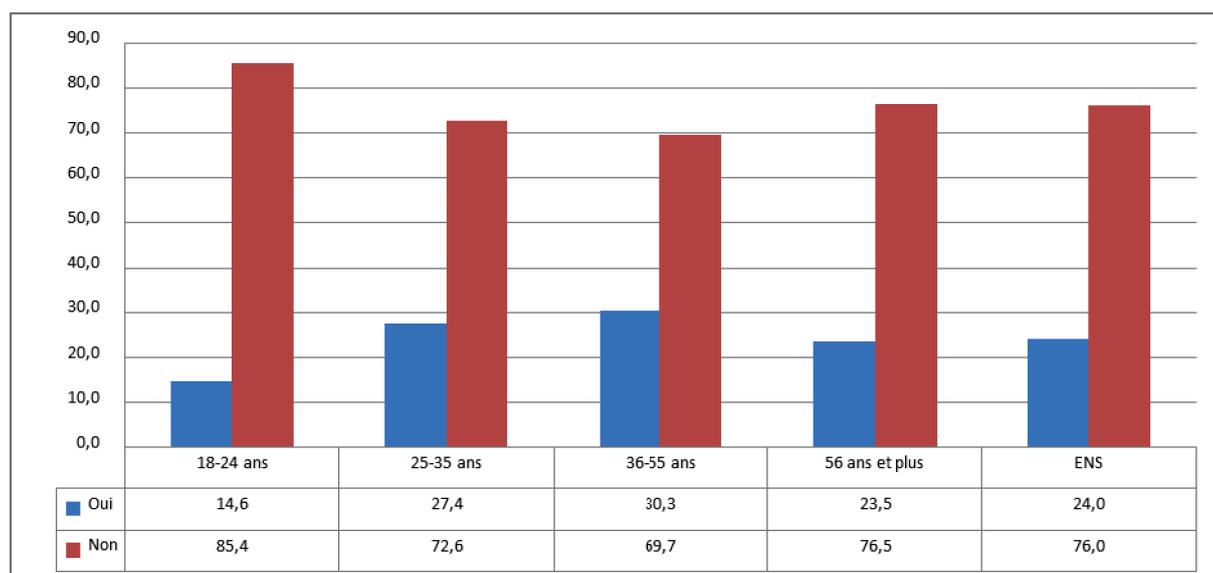
Les hommes (27,5%) sont plus nombreux que les femmes (20,4%) à être affiliés à un parti politique ou à une organisation de la société civile. Selon le niveau d'instruction, comme présenté dans le *graphique 122*, plus les citoyen(ne)s sont instruits, plus ils sont affiliés à un parti politique ou à une organisation de la société civile.

Graphique 122 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur affiliation à un parti politique ou à une organisation de la société civile



La proportion des citoyen(ne)s membres d'un parti politique ou d'une organisation de la société civile augmente avec l'âge, mais diminue significativement à partir des 56 ans et plus, comme indiqué dans le *graphique 123*.

Graphique 123 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et l'affiliation à un parti politique ou à une organisation de la société civile



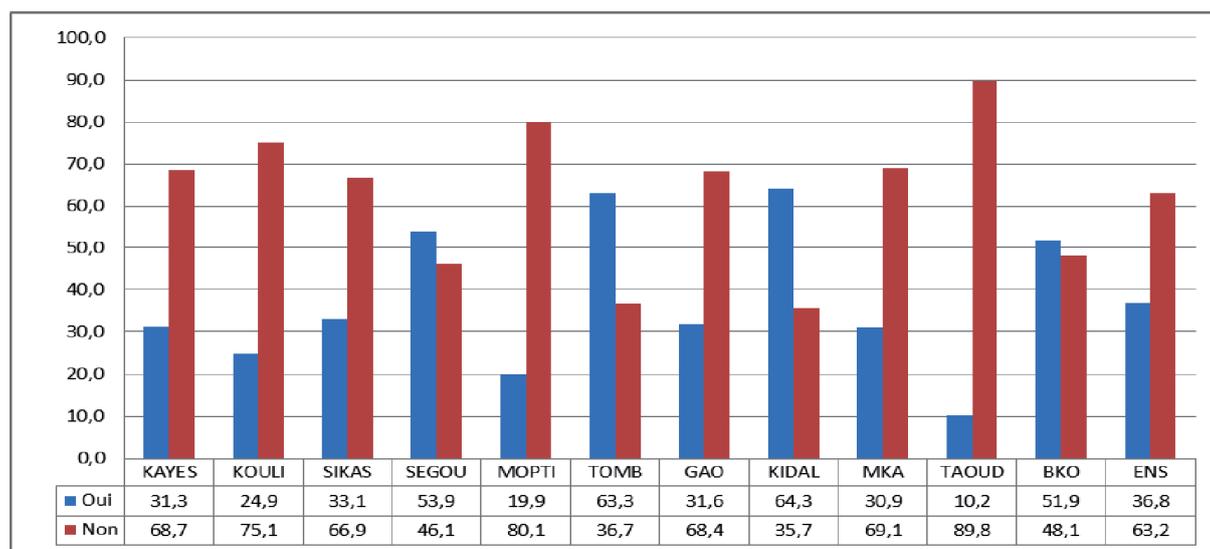
2.7. VÉRITÉ, JUSTICE ET RÉCONCILIATION

2.7. 1. Connaissance de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation

Un peu plus d'une personne sur trois (36,8%) de la population enquêtée est au courant que la Commission Vérité, Justice et Réconciliation (CVJR) a été mise en place au Mali, contre 63% qui n'ont pas cette information (*graphique 124*).

La proportion des citoyens au courant de la mise en place de la CVJR connaît une augmentation de 12%, comparée à Mali-Mètre 8.

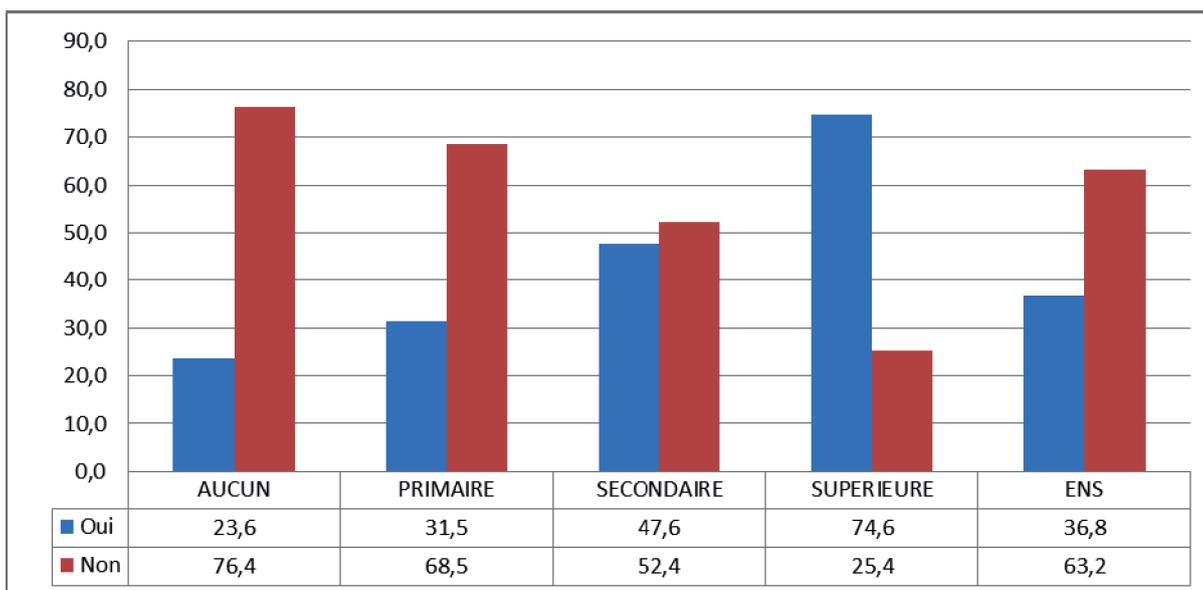
Graphique 124 : Répartition des enquêté(e)s selon leur connaissance de la CVJR suivant les localités



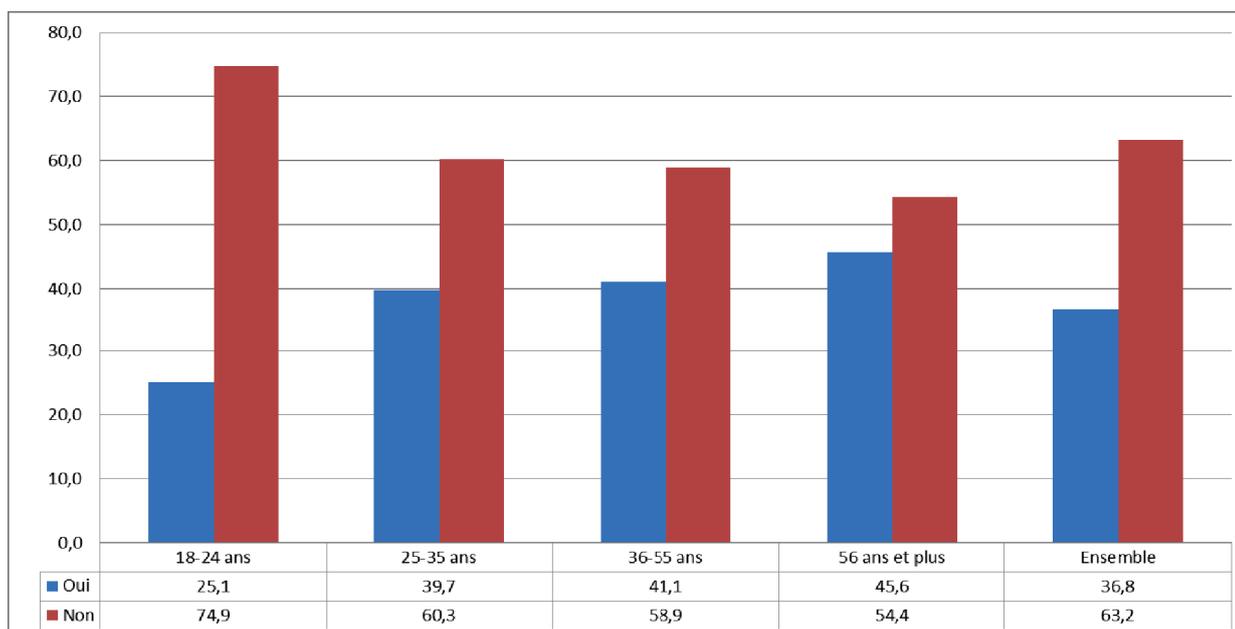
Selon les localités, près de 2 personnes sur 3 à Gao (64%) ont affirmé être au courant de sa mise en place, contre un peu moins de la moitié à Mopti (49%), Tombouctou (46%), Koulikoro (43%) et le District de Bamako (45%). Dans les autres villes, à Kidal (29%), Kayes (23%), Sikasso (25%) et Ségou (27%), moins de 30% des personnes enquêtées sont informées de la mise en place de la CVJR (*cf. graphique 124*).

Les hommes (45,6%) sont plus nombreux que les femmes (28%) à en être informés.

Le niveau d'instruction semble avoir une incidence sur le niveau d'information de la mise en place de la CVJR. En effet, plus le niveau d'instruction de l'enquêté(e) est élevé, plus la proportion de la population enquêtée au courant de la mise en place de cette nouvelle institution est élevée (*graphique 125*).

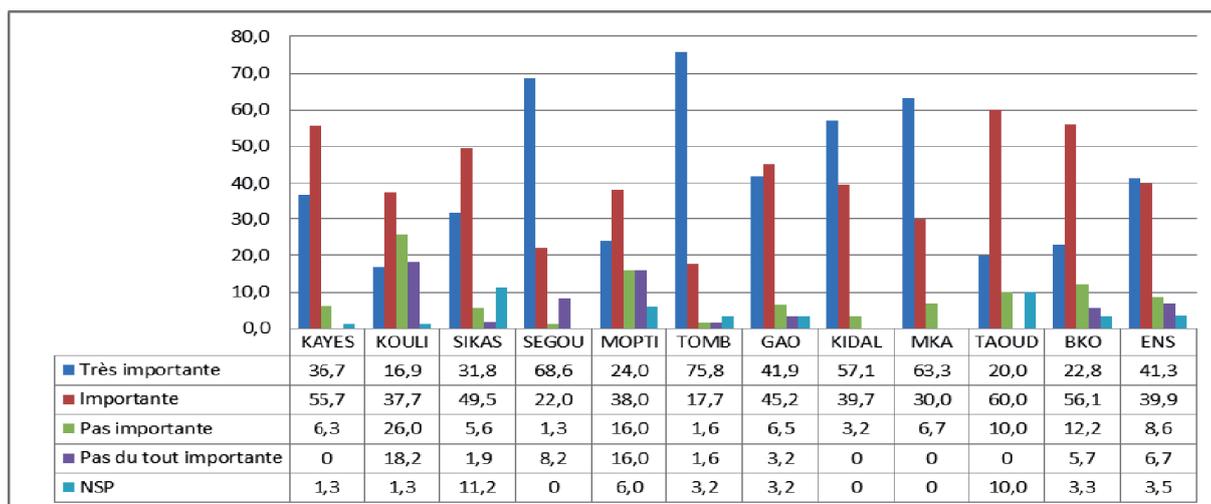
Graphique 125 : Répartition des enquêté(e)s selon leur niveau d'instruction et leur connaissance de la CVJR

Concernant l'âge, dans l'ensemble, la tendance est à l'augmentation de la proportion des personnes informées de la mise en place de la CVJR augmente avec l'âge (cf. graphique 126).

Graphique 126 : Répartition des enquêté(e)s selon la classe d'âge et leur connaissance de la CVJR

2.7. 2. Importance des actions de la Commission Vérité, Justice et Réconciliation

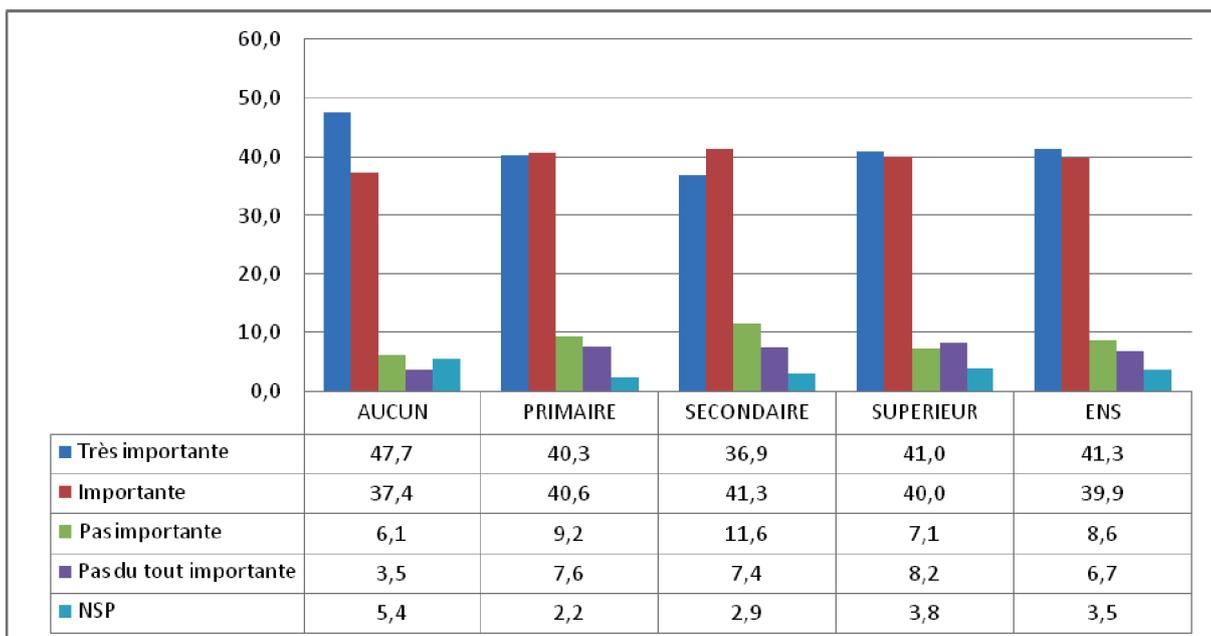
Dans l'ensemble, parmi la population qui déclare être au courant de la mise en place de la CVJR, la grande majorité (81,2%) considère que les actions qu'elle a mises en œuvre sont « très importantes » (41,3) ou « importantes » (39,9%) contre 15% qui jugent ses actions « pas importantes » ou « pas du tout importantes ». 4% sont sans opinion (cf. graphique 127)

Graphique 127 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'importance des actions de la CVJR suivant les localités

Par localité, les actions mises en œuvre par la CVJR sont considérées comme « importantes » ou « très importantes » à Kidal (100,0%), Gao (97,6%) et Tombouctou (95,1%) et Mopti (98,5%). Elles sont aussi jugées « importantes » ou « très importantes » par la grande majorité des citoyen(ne)s à Sikasso (90,9%), Kayes (89,2%), Ségou (83,1%), Koulikoro (74,6%) et Bamako (72,2%). Il est aussi à noter que c'est à Bamako et à Koulikoro qu'une minorité significative de citoyen(ne)s considèrent ses actions comme « pas importantes » ou « pas du tout importantes », avec respectivement 24% et 20% de la population enquêtée.

L'incidence du sexe ou de l'âge sur l'appréciation des actions mises en œuvre par la CVJR ne semble pas assez significative.

L'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion des personnes qui jugent ses actions « très importantes » ou « importantes » baisse avec l'augmentation du niveau d'instruction (85,1% des sans niveau, 80,9% du primaire, 78,2% du secondaire et 81% du supérieur) (*cf. graphique 128*).

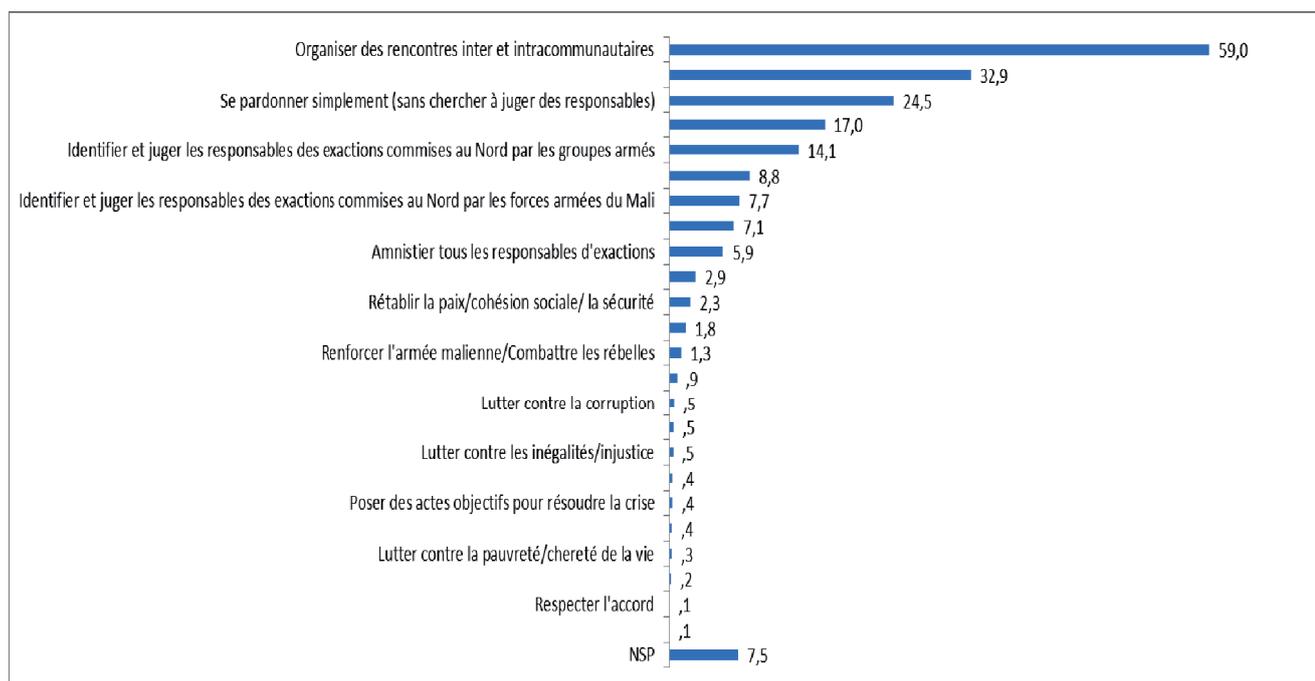
Graphique 128 : Répartition des enquêté(e)s selon leur appréciation de l'importance des actions de la CVJR

2.7. 3. Actions prioritaires pour la réconciliation au Mali

Pour la majorité des enquêté(e)s, l'action prioritaire à mettre en œuvre pour la réconciliation au Mali est (d') « organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (59%). Elle est suivie d'autres actions citées par une minorité significative d'enquêté(e)s comme « contribuer à réconcilier l'Etat avec les populations » (32,9%), « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (24,5%), « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (17%) ou « identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les groupes armés » (14,1%), etc. (cf. graphique 129).

A titre de comparaison avec Mali-Mètre 8, les actions prioritaires préconisées en 2016 pour la réconciliation étaient : « organiser des rencontres intercommunautaire et intracommunautaire » (62%) ; « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (23%) ; « identifier et juger les responsables des exactions commises au nord par les groupes armés » (18%).

Graphique 129 : Répartition des enquêté(e)s selon leur opinion des actions prioritaires pour la réconciliation



Au niveau des localités les actions prioritaires citées sont assez proches :

- Kayes : « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (64,4%), « organiser des rencontres inter et intra communautaires » (40,5%) et « contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (35,6%) ;
- Koulikoro : « organiser des rencontres inter et intra communautaires » (40,5%), « contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (41,1%) et « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (20,7%) ;
- Sikasso : « organiser des rencontres inter et intra communautaires » (52%), « contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (19,8%) et « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (8,4%) ;
- Ségou : « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (41,4%), « organiser des rencontres inter et intra communautaires » (40%) et « contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (28,5%) ;
- Mopti : « organiser des rencontres inter et intra communautaires » (93,2%), « contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (37,1%) et « Etablir la vérité sur les exactions commises contre les populations (11,2%) ;
- Tombouctou : « organiser des rencontres inter et intra communautaires » (63,9%), « contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (49%) et « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (41,8%) ;
- Gao : « organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (57,1%), « contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (30,6%) et « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (29,6%) ;

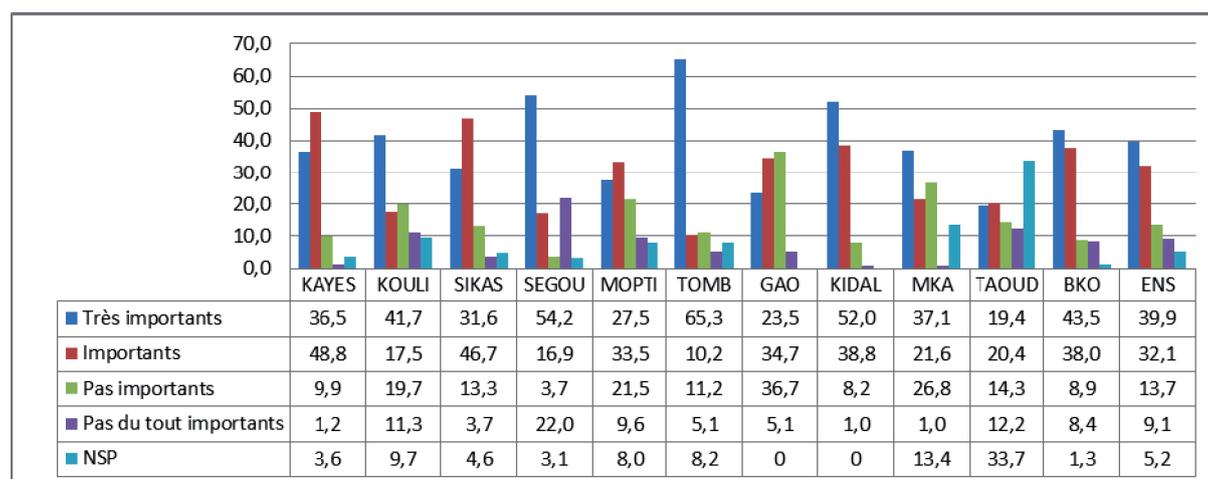
- Kidal : « organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (90,8%), « Identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les groupes armés » (50%) et « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (48%) ;
- Ménaka : « organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (70,1%), « se pardonner simplement (sans chercher à juger des responsables) » (34%) et « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (33%) ;
- Taoudénit : « organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (75,5%), « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (27,6%) et « identifier et juger les responsables des exactions commises au Nord par les forces armées du Mali (26,5%) ;
- Bamako : « organiser des rencontres inter et intracommunautaires » (65,4%), « établir la vérité sur les exactions commises contre les populations » (40,5%) et « contribuer à réconcilier l'Etat avec les citoyens » (34,2%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.7. 4. Importance des enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations

Les Maliennes et les Maliens sont 72% à déclarer « importants » ou « très importants » les enquêtes et jugements sur les acteurs coupables de crimes et violences contre les populations. Environ 23% jugent ces enquêtes et jugements « importants » (13,7%) ou « pas du tout importants » (9,1%) et 5% sont sans opinion (cf. graphique 130).

Graphique 130 : Répartition des enquêté(e)s par localité selon leur appréciation de l'importance des enquêtes et jugements des acteurs coupables de crimes et violences contre les populations



Les enquêtes et jugements sur les acteurs coupables de crimes et violences contre les populations sont considérés comme « importants » ou « très importants » à Kidal (90,8%), Kayes (85,3%), Bamako (81,5%), Sikasso (78,3%), Tombouctou (75,3%) et Ségou (71,1%). Elles sont suivies de Mopti (61%), Koulikoro (59,2%) et Gao (58,2%). Il est à noter qu'une minorité importante de populations jugent ces enquêtes et jugements « pas importants » ou « pas du tout importants » à Gao (41,8%), Ménaka (27,8%), Koulikoro (31%), Mopti (31,1%), Taoudénit (26,5%), Ségou (25,7%) et Tombouctou (16,3%) (cf. graphique 130).

La proportion de populations sans opinion est très élevée à Taoudénit (33,7%) suivie de loin par Ménaka (13,4%).

Dans l'ensemble, les hommes (74,8%) sont de 5 points de pourcentage supérieurs aux femmes (69,4%) à juger ces enquêtes et jugements « très importants » ou « importants ».

L'incidence du niveau d'instruction montre que la proportion des citoyen(ne)s qui jugent ces enquêtes et jugements « importants » ou « très importants » a tendance à augmenter avec le niveau d'instruction (66% des sans niveau, 72% du primaire, 80% du secondaire et 79% du supérieur).

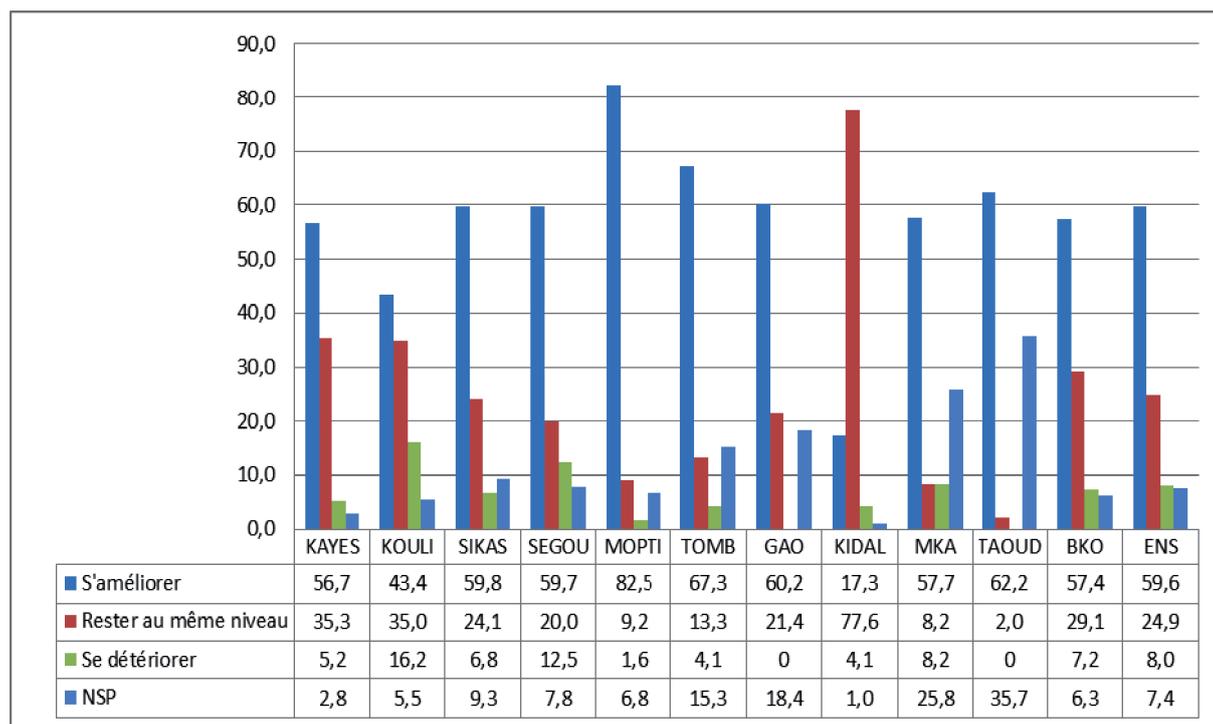
Par contre, l'incidence de l'âge n'est pas assez significative.

2.8. PROJECTION DANS LE FUTUR

2.8. 1. Projection du Mali dans 6 mois

Pour près de 60% (59,6%) des enquêté(e)s, la situation du pays dans 6 mois devrait s'améliorer contre 8% qui estiment qu'elle devrait se détériorer, et pour environ le quart (24,9%), elle devrait rester au même niveau, comme indiqué dans le *graphique 131*. Il est à noter que 7% des enquêté(e)s sont sans opinion.

Graphique 131 : Répartition des enquêté(e)s selon leur projection de la situation du Mali dans 6 mois suivant les localités



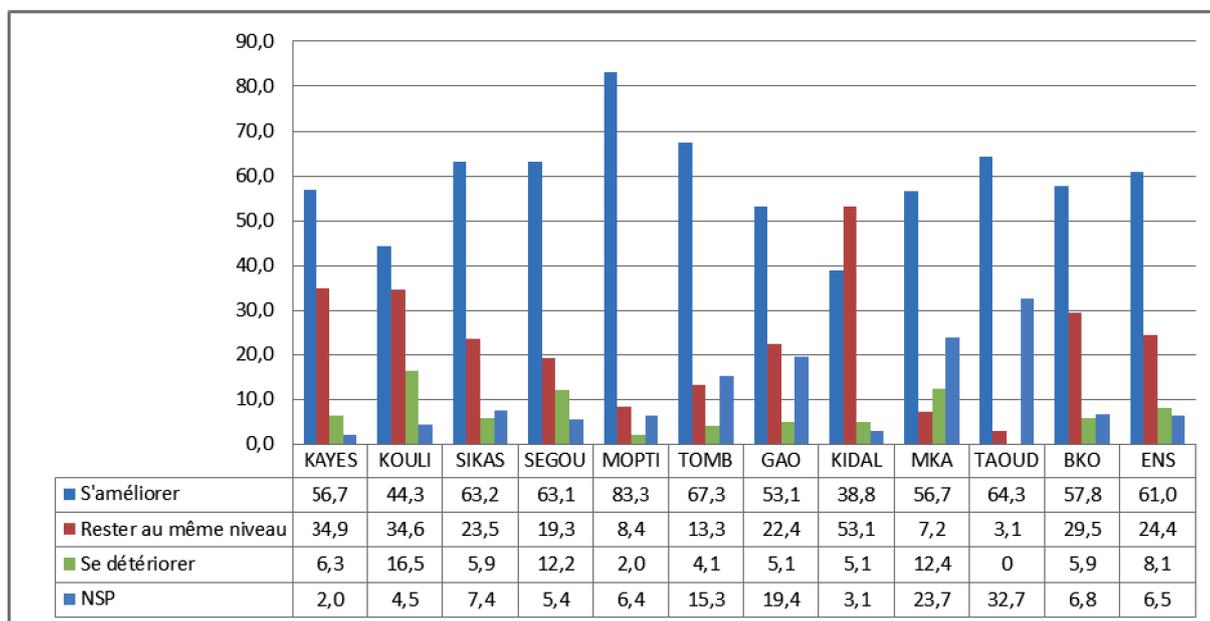
Selon les localités, les villes où la proportion de populations croyant à une amélioration de la situation du pays durant les prochains 6 mois est la plus élevée sont Mopti (82,5%), Tombouctou (67,3%), Taoudénit (62,2%) et Gao (60,2%). Kidal, avec 78%, est la ville où l'on pense que la situation restera la même durant cette période. Des minorités importantes de populations à Kayes (35,3%), Koulikoro (35%) et Bamako (29,1%) sont aussi de cet avis. Les proportions les plus significatives à croire que la situation va se détériorer sont enregistrées à Koulikoro (16,2%) et Ségou (12,5%). Il faut mentionner les taux très élevés de sans opinion à Taoudénit (35,7%), Ménaka (25,8%), Gao (18,4%) et Tombouctou (15,3%).

L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative sur la perception de la situation générale du Mali dans les 6 mois à venir.

2.8. 2. Projection des Régions dans 6 mois

Cette projection est variable selon les localités enquêtées. Si les citoyen(ne)s enquêté(e)s, indépendamment de la localité, estiment dans leur majorité (61%) que la situation va s'améliorer pour leur région, plus de la moitié (53,1%) des habitant(e)s de Kidal pensent qu'elle va rester au même niveau d'ici 6 mois dans leur région. Ils sont une minorité forte à exprimer cette opinion pour leur région à Kayes (34,9%), Koulikoro (34,6%) et Bamako (29,6%). A Mopti (83,3%), Tombouctou (67,3%), Taoudénit (64,3%), Sikasso (63,2%) et Ségou (63,1%), la grande majorité des citoyen(ne)s enquêté(e)s estiment que la situation de leur région va s'améliorer durant les 6 mois à venir. Toutefois une faible proportion, mais non négligeable de citoyen(ne)s, notamment à Koulikoro (16,5%), Ménaka (12,4%) et Ségou (12,2%) pensent que leur situation va se détériorer. Enfin, il est à noter les proportions très élevées de sans opinion à Taoudénit (32,7%), Ménaka (23,7%), Gao (19,4%) et Tombouctou (15,3%) (cf. graphique 132).

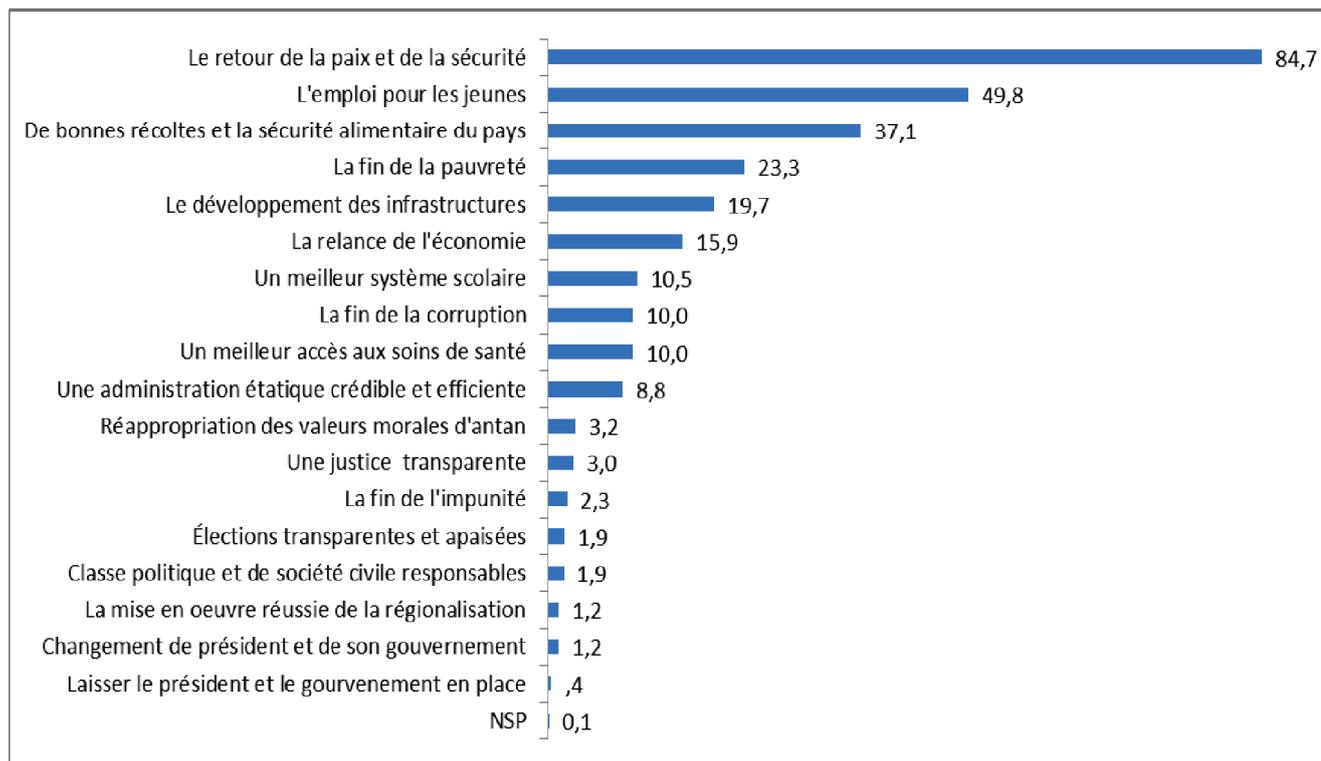
Graphique 132 : Répartition des enquêté(e)s selon leur projection de la situation des régions dans 6 mois suivant les localités



L'incidence du sexe, du niveau d'instruction ou de l'âge n'est pas assez significative.

2.8. 3. Les grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans

Les Malien (ne)s, dans leur grande majorité (84,7%), souhaitent que d'ici cinq ans, le Mali retrouve la paix et la sécurité. Presque la moitié (49,8%) mise sur « l'emploi des jeunes » et 37% « de bonnes récoltes et la sécurité alimentaire ». Les autres souhaits exprimés par une proportion moins importante de la population sont : « la fin de la pauvreté » (23,3%) ; « le développement des infrastructures » (19,7%) ; « la relance de l'économie » (15,9%) (cf. graphique 133).

Graphique 133 : Répartition des enquêté(e)s selon leur grands souhaits pour le Mali d'ici 5 ans

Le « retour de la paix et de la sécurité » est le premier souhait exprimé des populations de toutes les localités. Ensuite sont cités : « l'emploi des jeunes » pour les localités de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Gao, Ménaka, Kidal et Bamako, ou de « bonnes récoltes et la sécurité alimentaires du pays », le « développement des infrastructures » ou « la relance de l'économie », respectivement pour les localités de Mopti, Tombouctou et Taoudénit.

Quels que soient le sexe, la classe d'âge et le niveau d'instruction, « le retour de la paix et de la sécurité » constitue le premier souhait de la grande majorité des enquêté(e)s.



ISSN 978-99952-874-1-2

IMPRIM COLOR